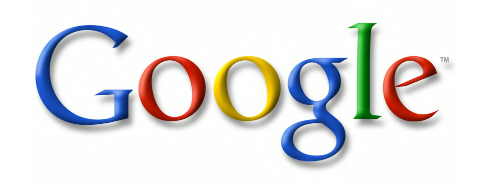





SE TAIRE ET FAIRE



HISTOIRE

DES

RACES HUMAINES D'EUROPE.

HISTOIRE

DES

RACES HUMAINES

D'EUROPE,

DEPUIS LEUR FORMATION JUSQU'A LEUR RENCONTRE DANS LA GAULE,

PAR



M. P.-A.-F. GÉRARD.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE D'AUG. DECQ,

9, RUE DE LA MADELAINE.

—

1849

INTRODUCTION.

Il est impossible de traiter la question des races sans refaire la Genèse. Qu'on ne soit donc pas étonné de ce que j'ai cru devoir remonter à la création du monde. Certes, depuis Moïse, les connaissances humaines ont fait bien des progrès, et cependant on croit encore généralement aujourd'hui que tous les hommes descendent d'Adam. Jusque dans les académies, on fait encore des dissertations qui ont ce préjugé pour point de départ. C'est d'ailleurs une croyance religieuse, et des hommes très-savants ont le tort grave de lui sacrifier les intérêts de la science et de la vérité. Il s'ensuit que les notions fausses se perpétuent ; que

l'histoire est incompréhensible ; que l'équivoque règne jusque dans le droit public des nations.

Deux principes, émanés de sources différentes, et qui semblent appartenir à deux formations de races humaines, se disputent le gouvernement des peuples de l'Europe. Le principe d'*autorité,* dans le sens de *contrainte,* a pris sa source dans les idées spiritualistes et religieuses de la société antique. Le principe de *liberté* émane de notions positives et d'idées rationalistes, qui ne datent que des temps modernes. Les peuples qui demandent la vérité, la lumière aux inspirations des philosophes ou des prêtres, subissent nécessairement le joug de l'autorité : car la raison humaine doit se taire partout où la raison divine a des organes accrédités. Ceux des peuples modernes qui, au contraire, se préoccupent d'observation, d'expérience, en remontant du connu à l'inconnu, et qui s'adonnent à l'étude des sciences mathématiques et physiques, sont seuls capables de liberté. Leur organisation sociale procède, comme leur esprit, de bas en haut ; tandis que les autres subissent une organisation qui leur est imposée de haut en bas, qu'ils croient même descendre du ciel.

Tout l'Orient est encore soumis aujourd'hui, comme il y a trois mille ans; au principe d'autorité,

et, en Europe, tous les peuples dont l'origine asiatique est certaine : les Turcs, les Polonais, les Russes et les populations huniques et slavonnes de l'empire d'Autriche. Dans le reste de l'Europe, la liberté lutte, depuis des siècles, contre l'autorité. Celle-ci y a jeté des racines profondes, bien qu'elle soit d'importation étrangère. Les Grecs des temps anciens l'avaient reçue d'Asie et d'Afrique, avec les colonies égyptiennes et phrygiennes qui vinrent peupler leur territoire. Les Romains la tenaient des Sabins et des Étrusques, qui étaient également d'origine asiatique.

La liberté, abstraction faite des formes gouvernementales, et non comme on l'entendait à Rome, mais telle qu'elle s'exerce dans quelques États modernes, a évidemment été apportée par les barbares, mais par les barbares *européens* seuls. Rome était aussi orientale que l'empire ottoman, l'Inde ou la Chine, quand le christianisme s'y produisit, et la révélation fut un nouvel instrument du principe d'autorité. Parmi les barbares, toutes les populations *asiatiques* du Nord se firent romaines et chrétiennes. Quelques peuples européens, auxquels on a voulu donner une origine indienne, les peuples de race scandinave et tudesque, refusèrent seuls, pendant longtemps, de soumettre leur intelligence au joug de la foi. Ce sont

les seuls aussi qui ont conservé l'instinct de la liberté, et qui, après quatorze siècles de déceptions et de luttes, sont parvenus à en faire triompher le principe.

Il en est de même du principe de propriété, qui est aujourd'hui la base la plus solide de l'édifice social. Ce principe, instinctif chez les peuples de race scandinave ou tudesque, non-seulement a été soumis, dans la société antique, à de nombreuses vicissitudes, mais plusieurs peuples l'ont ignoré absolument. Certes, les socialistes ont raison, lorsqu'ils disent que la propriété n'a de base que dans une convention ; mais les peuples qui ont fait cette convention, et qui l'observent fidèlement, sont les seuls qui soient parvenus à ce haut degré de civilisation qui place les habitants de l'Europe centrale au-dessus de tous les peuples de l'antiquité, au-dessus de toutes les populations indigènes de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique, de l'Océanie. C'est au double principe de la propriété foncière et de la liberté intellectuelle que les Anglais, les Français, les Allemands, les Belges, les Hollandais, les Suédois et les Danois doivent leur industrie, leur commerce, leurs arts, leurs sciences, leurs richesses, en un mot, leur civilisation.

Ne voit-on pas qu'il y a au centre de l'Europe un foyer d'où rayonne la lumière sur toute la surface

du globe ? Ne voit-on pas que les races humaines qui ont allumé ce foyer, et qui, partout où elles se répandent, dominent les autres par leur supériorité, sont précisément celles qui ont fait de la propriété la pierre angulaire de leur état social ? Dans l'Inde, en Égypte, dans toute l'Asie, le souverain est seul propriétaire du sol : car l'absence de propriété privée, c'est la propriété publique ; partout où la terre n'appartient à personne, elle appartient à tous, à la République, à l'État, et par conséquent à l'homme ou aux hommes qui gouvernent l'État ou la République.

Tout le monde sait où ce régime a conduit la civilisation des peuples de l'Inde et de l'Égypte. A Rome, les patriciens, qui étaient d'origine orientale, avaient pour principe, de même que les Indiens, que la terre appartient à l'État, et chacun d'eux s'en attribuait la plus large part possible, à titre d'occupation. Sous les patriciens, il y avait tout un peuple de clients et d'esclaves, qui participait en secondes mains à la possession des terres de la République. Les prêtres aussi en avaient leur part. Une fois établie, cette possession n'était pas moins que la propriété susceptible d'héritage et de vente ; mais la terre ne cessait pas d'appartenir à l'État, qui avait toujours le droit de la revendiquer et d'en expulser le possesseur. Dans l'ancien

droit, il n'y avait point de prescription contre l'État.

A côté du peuple des patriciens et de leurs clients était le peuple des plébéiens. Celui-ci, d'origine pélasgique, avait infiniment d'analogie avec les habitants actuels de l'Europe centrale. Il était attaché au principe de propriété comme au principe de liberté. Aussi voyait-il avec indignation les terres conquises passer aux mains des patriciens et de leurs clients. Ce fut ce qui donna naissance à toutes les insurrections de la plèbe, à toutes les luttes qu'elle soutint pour obtenir la loi agraire. Ce que voulaient les plébéiens, ce n'était pas la destricition de la propriété, c'était la fécondation de son principe.

A la chute de l'empire romain, le théâtre de cette lutte s'élargit. L'élément pélasgique disparut; mais il fut remplacé par une partie de l'élément barbare. La société moderne doit l'amour du sol et de la propriété, qui fait toute sa force, au sang germanique répandu dans les populations européennes. Mais, d'autre part, l'Orient infesta ces populations d'idées destructives du principe de propriété. Les premiers chrétiens étaient communistes. Cette organisation étant inconciliable avec la famille, les hommes se séparèrent des femmes, et les individus des deux sexes se classèrent dans des couvents. L'Égypte, qui

avait été l'asile des moines juifs, c'est-à-dire des Esséniens et des Thérapeutes, fut le berceau des moines chrétiens. Ils s'y multiplièrent avec une telle rapidité, qu'en très-peu de temps toute l'Égypte, la Palestine, la Syrie en furent couvertes. De là, ils se répandirent plus tard dans l'Occident et envahirent, à la suite du christianisme, tous les pays où le dogme chrétien parvint à pénétrer.

La mainmorte fut une altération de la propriété privée. Le principe de propriété reçut une atteinte plus grave encore par l'introduction du système féodal. Dès lors, l'ancien antagonisme du patriciat et de la plèbe se manifesta de nouveau. L'allodialité, représentant la propriété privée, perdit insensiblement du terrain ; la féodalité s'étendit avec le communisme des monastères. Mais l'instinct des races germaniques ne pouvait périr ; un jour vint où le principe de propriété fut retrempé, purifié ; la forme féodale fut abolie, la mainmorte supprimée. Alors, mais alors seulement, la société européenne prit ce caractère particulier qui la distingue de la société antique et de toutes les sociétés modernes des autres parties du monde.

La propriété et la liberté sont les principes fondamentaux de la société et de la civilisation européenne. Dans les temps qui suivirent l'invasion barbare, ces

principes furent écrasés par le principe d'autorité, qui est oriental, parce que les Romains, représentés par l'Église, surent imposer le joug de leur esprit aux populations peu éclairées du Nord. Mais, insensiblement, les principes instinctifs de ces populations se réveillèrent, et la lutte recommença. La propriété et la liberté eurent dans cette lutte des chances identiques, et elles triomphèrent pour ainsi dire simultanément, par la chute de la féodalité et de la domination spirituelle.

M. Michelet semble avoir compris les résultats de cette lutte ; mais il les a compris d'une manière vague. En retranchant quelques mots qui révèlent la confusion de ses idées, en ajoutant quelques autres qui en précisent le sens, son appréciation est admirable de vérité :

« Le charme s'est rompu pour le genre humain, dit-il. Du peuple s'est levé d'abord un homme noir, un légiste, contre l'aube du prêtre, et il a opposé le droit à la fatalité. Le marchand est sorti de son obscure boutique, pour sonner la cloche des communes et barrer au chevalier sa rue tortueuse. Cet homme enfin (était-ce un homme ?) qui vivait sur la glèbe, à quatre pattes, s'est redressé avec un rire terrible, et, sous leur vaine armure, a frappé d'un boulet

niveleur le noble seigneur et son magnifique coursier.

« La liberté a vaincu, la justice a vaincu. Le monde de la fatalité s'est écroulé. Le pouvoir spirituel lui-même avait abjuré son titre, en invoquant le secours de la force matérielle. Le triomphe progressif du *moi,* le vieil œuvre de l'affranchissement de l'homme s'est continué. Le principe héroïque du monde, la liberté, longtemps maudite et confondue avec la fatalité, sous le nom de *Satan,* a paru sous son vrai nom. L'homme a rompu peu à peu avec le monde de l'Asie, et s'est fait, par l'industrie, par l'examen, un monde qui relève de la liberté... (1). »

Dans cette brillante esquisse, M. Michelet a peint, sans s'en douter, le triomphe des races européennes sur les vieilles races venues de l'Orient : tant il est difficile de résister à l'entraînement des faits, lors même que des idées préconçues ne permettent de les apercevoir qu'à travers un prisme. Cet homme courbé sur la glèbe, et qui se relève, au nom de la liberté, pour reprendre l'œuvre de l'affranchissement des hommes, ce n'est pas le colon venu d'Asie ou d'Afrique, pour apporter en Grèce la civilisation égyptienne; ce n'est pas non plus le Sabin descendu des Alpes

(1) *Introduction à l'histoire universelle.*

pour organiser à Rome la caste des patriciens : cet homme, c'est le fils de l'Europe ; c'est le travailleur, le laboureur, que les Grecs et les Romains se flattèrent d'avoir tué, lorsque la race pélasgique eut disparu de la scène du monde.

M. Guizot a également observé un des caractères principaux qui distinguent notre société actuelle de la société antique. Il a remarqué que l'unité règne dans toutes les civilisations qui ont précédé celle de l'Europe moderne. Elles paraissent émanées d'un seul fait, d'une seule idée. On dirait que la société a appartenu à un principe unique qui l'a dominée. Toutefois ce principe n'est pas le même partout : en Égypte et dans l'Inde, c'est la théocratie ; ailleurs c'est la domination d'une caste conquérante, c'est la force militaire ; dans les anciennes républiques commerçantes, chez les Syriens, les Phéniciens, c'est la démocratie. « Mais le même caractère de tyrannie, ajoute M. Guizot, apparaît, au nom de ces principes et sous les formes les plus diverses, dans toutes les civilisations anciennes. Toute tendance différente était proscrite, chassée. Jamais le principe dominant ne voulait admettre à côté de lui la manifestation et l'action d'un principe différent. »

Comment l'illustre écrivain, à qui nous empruntons

cette observation, n'a-t-il pas vu que ce caractère de tyrannie, qu'il signale, est celui du principe d'autorité, et que tous ces prétendus principes différents, qui dominèrent les sociétés anciennes, ne sont que des formes variées d'un principe identique? La forme théocratique, la forme chrétienne surtout peut avoir été un progrès, relativement à la contrainte militaire qui était la forme de la société romaine; mais il est aisé de voir que ce progrès n'eut d'autre résultat que de modifier le principe d'autorité, auquel les races asiatiques ne parvinrent jamais à se soustraire. Ce fut cette unité fatale du principe de la civilisation qui, non-seulement en Égypte et dans l'Inde, mais dans l'ancien monde civilisé tout entier, produisit l'atonie et rendit la société stationnaire.

Il est vrai, comme l'a remarqué aussi M. Guizot, que dans les premiers temps de la Grèce et de Rome des forces rivales se disputèrent l'empire, et que ce ne fut qu'après une lutte plus ou moins longue que l'une de ces forces prit exclusivement possession de la société. Mais il y avait là deux éléments distincts, deux races et deux principes bien déterminés. Ce qui produisit la lutte, ce fut la présence du principe de liberté soutenu par la race pélasgique ; et ce qui mit brusquement fin à cette lutte, ce fut le triomphe du

principe d'autorité, triomphe qu'on ne peut attribuer qu'à la supériorité numérique des races orientales.

Depuis lors, de nouvelles races européennes sont venues se mêler aux anciennes populations de l'Italie et des Gaules, et aussitôt les hostilités ont recommencé. M. Guizot en a fort bien décrit les effets : « La civilisation de l'Europe moderne, dit-il, est variée, confuse, orageuse; toutes les formes, tous les principes d'organisation sociale y coexistent; les pouvoirs spirituel et temporel, les éléments théocratique, monarchique, aristocratique, démocratique, toutes les classes, toutes les situations sociales se mêlent, se pressent; il y a des degrés infinis dans la liberté, la richesse, l'influence. Et ces forces diverses sont entre elles dans un état de lutte continuelle, sans qu'aucune parvienne à étouffer les autres, et à prendre seule possession de la société. »

Si aucune de ces forces n'est parvenue à étouffer les autres, certes ce n'est pas à défaut de le vouloir : car il n'est point d'efforts que l'élément asiatique ou romain n'ait tentés pour confisquer la société à son profit. Et si l'état de lutte se prolonge aussi longtemps, c'est grâce à la force actuelle de l'élément européen, qui se trouve, depuis l'invasion des barbares, dans des proportions bien différentes de ce qu'il fut

jadis à Rome et parmi les Grecs. Mais on se tromperait fort, si l'on considérait la lutte comme un état normal, et la civilisation moderne comme nécessairement fondée sur la coexistence de deux principes antipathiques. Cette civilisation est destinée, au contraire, à renverser l'ancien principe d'autorité, et à élever sur les ruines de toutes les civilisations antiques l'édifice du principe européen, c'est-à-dire du principe d'examen et de liberté

Un célèbre historien français, M. Augustin Thierry, m'écrivait, il y a quelques années, au sujet de mes vues sur l'invasion des barbares :

« Sans aucun doute, on peut retrouver dans les conquérants de la Gaule quelques traits de ces vertus primitives auxquelles Rome elle-même a rendu justice par la bouche de son plus grand écrivain. La part des peuples du Nord dans notre civilisation moderne est un fait incontestable ; mais je crains que la hardiesse de votre point de vue ne vous suscite beaucoup de contradicteurs. La civilisation et la législation romaines ont chez nous des partisans nombreux, parmi lesquels je me range moi-même, et l'action du christianisme, comme doctrine rénovatrice des mœurs et des institutions sociales, est un point admis par tout le monde.

« . . . . Ce n'est pas à moi de mesurer

les difficultés de la tâche que vous vous proposez. Peut-être, comme habitant l'extrême nord de la Gaule et citoyen d'un pays dont la population est en majorité de race teutonique, avez-vous à cet égard des impressions qui ne sauraient être les miennes, et dans ce cas, vous auriez encore chance d'être plus que moi dans le vrai. »

Bien que, dès lors, mes impressions fussent essentiellement différentes de celles de l'illustre écrivain, je n'avais pas encore, à cette époque, médité aussi profondément que je l'ai fait depuis, sur les effets désastreux, pour la civilisation européenne, de l'influence romaine ou orientale. C'est à l'aide du dogme chrétien, dogme immobile, que l'esprit de l'Orient pesa sur l'Europe pendant une longue série de siècles, et qu'aujourd'hui même il y dispute encore, à l'esprit de l'Occident, le droit d'indigénat que celui-ci tient de la nature. On a attribué à l'influence des barbares la longue interruption qu'éprouva la marche des connaissances humaines, et l'on a fait honneur au christianisme de je ne sais quelle civilisation, dont il aurait conservé le précieux dépôt. Rien n'est plus faux parmi les notions fausses dont on se servit pour perpétuer l'aveuglement des peuples. Quand les barbares se mêlèrent aux populations de l'empire, le christinianisme était en

train de faire disparaître ce qui restait de véritable civilisation parmi les Romains. Née dans la Palestine, imprégnée de l'esprit de l'Orient, l'Église n'eût jamais d'autre but que la domination tyrannique de la pensée. Pour étouffer la pensée libre, elle excita des guerres civiles, fit égorger des milliers d'hommes, arma toutes les puissances de l'Europe les unes contre les autres. Elle alla jusqu'à ériger un tribunal, où des moines s'occupèrent avec fureur à couvrir le monde de ténèbres.

Voilà ce qui arrêta la marche du genre humain dans la véritable civilisation, dans la carrière de l'intelligence ; mais ce ne sont pas les barbares du Nord, comme on l'a supposé. Il y avait au contraire, dans ces races, des éléments de civilisation tellement forts, tellement puissants, qu'ils ont survécu à une oppression violente de plus de quatorze siècles. Ce sont les descendants des barbares qui les premiers ont osé secouer ce joug : c'est Locke, c'est Newton, c'est Leibnitz. Descartes et Montesquieu marchèrent sur leurs traces, et puis les philosophes du dix-huitième siècle. Il est donc juste de faire la part des origines et des races dans cette interminable lutte de principes opposés, lutte qui évidemment est due au mélange d'éléments hétérogènes : car c'est l'invasion des barbares parmi

les populations romaines, c'est l'influence de l'empire romain sur les peuples barbares, qui a produit cet antagonisme.

Quand on remarque combien les idées sont incarnées aux races, on est conduit tout naturellement à se demander si le double principe sur lequel repose la civilisation moderne, *liberté et propriété*, si ce double principe, inconnu des races anciennes, n'a pas sa source dans une formation nouvelle et européenne? En effet, la civilisation moderne, appartenant aux races germaniques qui sont les dernières venues, ne cesse de progresser; tandis que, d'autre part, la domination spirituelle des vieilles races s'éteint à mesure que la civilisation, c'est-à-dire la somme des connaissances humaines, grandit. Pour peu qu'on cherche à remonter des effets aux causes, on arrive bientôt à penser que les vieilles races pourraient bien être organiquement inférieures aux races nouvelles; que par conséquent rien n'empêche qu'elles soient insensiblement absorbées par celles-ci; que dès à présent, peut-être, ce travail d'absorption est ce qui règle la marche du progrès social.

Mais on ne peut espérer de répandre quelque jour sur cette question qu'en remontant aux sources du genre humain. Il faut commencer par étudier les

phénomènes de la formation successive des êtres organisés ; assister, pour ainsi dire, à la naissance des premières races d'hommes ; s'assurer de la possibilité d'une formation plus récente dans les contrées qui ne devinrent habitables qu'après l'époque diluvienne. Il faut rechercher si l'Europe se trouve au nombre de ces contrées ; depuis quelle époque elle a pu être habitée; s'il est possible que des races humaines y aient pris naissance, et si, dans ce cas, les races aborigènes de cette partie du globe ne sont pas nécessairement douées d'un organisme supérieur à celui des races antédiluviennes. Il faut enfin, après avoir porté sur chacune de ces questions les lumières de la science, vérifier leur solution théorique par l'observation des faits, et demander à l'histoire s'il est vrai que les races d'Europe, qui semblent être autochthones, justifient cette origine par une supériorité réelle.

Ce sont mes études sur ces divers sujets que j'ai résumées le plus succinctement possible, afin qu'on pût aisément en embrasser l'ensemble. J'ai pensé que leur publication aurait quelque intérêt d'actualité, à une époque où les habitants d'une partie de l'Europe tendent à se diviser par races ; où les Teutons se séparent des Slaves, les Slaves des Magyars ; où des peuples, qui semblent être d'origine asiatique, et qui n'ont rien

fait pour la civilisation moderne, menacent l'Europe centrale d'une nouvelle invasion.

Aussi longtemps que le principe romain subsista, cette différence de race était peu importante. L'Église réunissait sous sa domination spirituelle tous les peuples qui avaient embrassé le christianisme. Les Polonais et les Hongrois lui servaient alors de barrière contre les Russes et les Turcs. Mais aujourd'hui que ce lien n'existe plus, l'unité de race qui unit entre eux les peuples asiatiques est devenue un danger pour ceux qui, suivant toute apparence, n'ont pas la même origine. Il est donc du plus haut intérêt de distinguer ces peuples les uns des autres ; de connaître leurs antécédents les plus éloignés, leur histoire, et d'acquérir une mesure exacte de leur valeur physique et morale.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA FORMATION ET DES RÉVOLUTIONS DU GLOBE.

La terre, sur laquelle le genre humain participe à la vie et se renouvelle incessamment, est une petite planète dépendante du système qui a le soleil pour point central. Le soleil lui-même n'est qu'une des innombrables étoiles qui, avec leurs satellites, remplissent les espaces et composent le monde.

Le monde, c'est tout ce qui est; c'est l'univers, sans commencement ni fin.

Cependant l'univers a subi des variations dans le cours des âges. Des étoiles ont soudainement paru; d'autres ont disparu. On a vu des nébuleuses se dissoudre; on en a vu se condenser. Ces effets sont produits par l'action des forces de la nature. Nous ignorons les lois qui règlent cette action; mais vouloir en réduire le principe aux proportions d'une personnalité quelconque, c'est évidemment méconnaître l'infini de l'univers.

Notre petit globe n'a pas toujours existé. Sorti de l'atmosphère primitive du soleil, il s'est formé par la

condensation successive de corps qui originairement étaient à l'état gazeux. Peu à peu, ce noyau incandescent a dû se couvrir d'une croûte, sur laquelle une autre partie de l'atmosphère sera venue, à son tour, se condenser sous la forme d'eau. Les premiers dépôts neptuniens durent nécessairement occasionner de violentes commotions ; mais enfin, lorsque l'écorce de la terre eut acquis assez de consistance pour résister aux mouvements de l'intérieur, ce fut dans l'eau que se manifestèrent les phénomènes de la vie. Les terrains marécageux se couvrirent de plantes gigantesques. Le règne animal s'annonça avec plus de modestie : des zoophytes, des mollusques, certains crustacées furent les premiers indices de son apparition.

Pour peu qu'on ait étudié les révolutions de la surface du globe, on sait que les êtres les plus simples, les moins parfaits, précédèrent de longtemps les animaux complexes. Avant qu'un animal vertébré, même ovipare, pût exister, il fallait que l'atmosphère eût été purgée de son excès d'acide carbonique par les végétaux qui devaient se l'assimiler et le faire passer à l'état solide. Ceci est un fait qui a été savamment démontré par M. Ad. Brongniart, dans un mémoire lu à l'Académie des sciences de Paris (1). Tout en adop-

(1) *Considérations générales sur la nature de la végétation qui couvrait la surface de la terre aux diverses périodes de la formation de son écorce.* (Annales des sciences naturelles, tome XIV.)

tant ce système, M. de Humboldt pense que l'énorme quantité d'acide carbonique, dont la combinaison avec la chaux a produit les roches calcaires, et dont le carbone seul contribue, pour un huitième environ, à former ces couches puissantes, sortit alors du sein de la terre, sous l'influence prédominante des forces volcaniques.

« Ce que les terres alcalines ne purent absorber, dit-il, se répandit dans l'atmosphère, où les végétaux de l'ancien monde puisèrent incessamment. L'air, ainsi purifié par le développement de la vie végétale, ne contient plus aujourd'hui qu'une proportion d'acide carbonique extrêmement faible et sans influence délétère sur les organisations animales du monde actuel. Alors aussi, d'abondantes émissions d'acide sulfurique en vapeur ont amené la destruction des mollusques et des poissons, dont les nombreuses espèces habitaient les eaux de l'ancien monde; elles ont formé les couches de gypse contournées en tous sens et soumises alors, sans aucun doute, à de fréquentes secousses [1]. »

Quoi qu'il en soit de ces hypothèses, quand la végétation primitive fut détruite et qu'une masse de carbone eut été déposée avec elle, sous la forme de houille, de lignite et de bitume, alors seulement parurent les animaux à respiration aérienne. Ce furent

[1] Cosmos, *Essai d'une description physique du monde*, part. I. Paris, 1846.

d'abord des êtres à sang froid, d'un organisme grossier, capables de supporter une température excessivement élevée, et qui, par la nature de leur respiration, pouvaient vivre dans un air peu oxygéné. La classe des reptiles même ne prit tous ses développements, ne déploya ses formes variées, qu'après que la surface de la terre eut été une deuxième fois renouvelée. Ce fut alors qu'au milieu d'une végétation moins exubérante, mais qui indique encore une température supérieure à celle de nos contrées équatoriales, naquirent cette multitude de quadrupèdes ovipares, de toutes les formes et de toutes les dimensions, ces crocodiles, ces tortues, ces reptiles volants, ces immenses mégalosaures, ces monstrueux plésiosaures, dont Sœmmering (1) et Cuvier (2) nous ont fait l'effrayante description (3).

(1) *Ueber foss. zähne von Elephanten, Mastodont.*, etc. Munchen, 1821.

(2) *Discours sur les révolutions de la surface du globe et sur les changements qu'elles ont produits dans le règne animal.* Paris, 1825.

(3) « On n'a pas réussi jusqu à présent, dit encore M. de Humboldt, à reconnaître de relation bien certaine entre l'âge des terrains et la gradation physiologique des espèces qu'ils renferment, tant qu'il s'est agi des invertébrés; au contraire, cette dépendance se manifeste de la manière la plus régulière pour la classe des animaux à vertèbres. Pour ceux-ci, les plus anciens sont les poissons; puis, en parcourant de bas en haut la série des formations, on trouve successivement les reptiles et les mammifères. Le premier reptile (un saurien du genre monitor) se rencontre dans le schiste cuivreux du zechstein,

Enfin un troisième et dernier bouleversement général revêtit la surface du globe d'une nouvelle enveloppe et fit disparaître sous la craie tout ce que la période précédente avait vu naître. Au-dessus de la craie se superposèrent des couches d'argile, de calcaire, etc.; la végétation prit alors des formes nouvelles, à peu près semblables à celles que nous lui voyons dans nos climats les plus chauds. Ce fut l'époque de la formation des mammifères. Mais depuis la naissance du premier mammifère marin ou terres-

en Thuringe; il avait déjà attiré l'attention de Leibnitz. Suivant Murchison, le paléosaurus et le thecodontosaurus de Bristol sont de la même époque. Le nombre des sauriens va en augmentant dans le calcaire coquiller, dans le keuper et dans la formation jurassique, où il atteint son *maximum*. A l'époque de cette formation, vivaient les plésiosaures au long cou de cygne formé de trentes vertèbres, le mégalosaure, crocodilien gigantesque de quinze mètres de longueur; les os de ses pieds ressemblent à ceux d'un lourd mammifère terrestre; huit espèces d'ichthyosaures, le géosaurus ou la *Lacerta gigantea* de Sœmmering, enfin sept espèces de hideux ptérodactyles ou sauriens munis d'ailes membraneuses. Le nombre des sauriens semblables aux crocodiles diminue déjà dans la craie; on trouve cependant, dans cette formation, le *crocodile de Maestricht* (le mesosaurus de Conibeare), et le colossal iguanodon, qui était peut-être herbivore. Selon Cuvier, les animaux appartenant à l'espèce actuelle des crocodiles remontent presque dans la formation tertiaire; et même l'homme de Scheuchzer (*homo diluvii testis*), grande salamandre, alliée à l'axolotl que j'ai rapportée des grands lacs situés autour de Mexico, appartient aux plus récentes formations d'eau douce de Œningen. » (Cosmos, Ire partie, p. 345.)

tre, jusqu'à l'apparition du genre humain, il s'écoula bien des siècles encore ; il se fit à la surface du globe bien des révolutions qui, sans en changer entièrement l'aspect, comme avaient fait les révolutions précédentes, modifièrent cependant la végétation et firent disparaître plusieurs genres d'animaux, auxquels d'autres genres succédèrent. Aussi les naturalistes ont-ils encore divisé cet espace de temps en deux âges, l'un et l'autre antérieurs à la formation de l'homme : c'est d'abord l'âge des paléothériums, genre de pachidermes qui manque entièrement parmi les quadrupèdes de notre temps ; c'est ensuite l'âge des mammouths, des mastodontes et des mégatheriums, animaux énormes qui périrent, pour ne plus reparaître, dans les derniers cataclysmes, et dont on a retrouvé des milliers de cadavres dans les terrains diluviens, tant de l'Amérique du Nord que de l'Europe septentrionale et occidentale (1).

(1) Le *mammouth,* voisin de l'éléphant des Indes, le surpassait en grandeur, puisqu'on lui attribue de quatre à six mètres de haut, sur une longueur proportionnée. Ses défenses courbées avaient jusqu'à cinq mètres de long. On en a trouvé une autre espèce (*elephas jubatus*), qui était couverte de laine rousse et portait une crinière noire. Le *mastodonte* semble appartenir à la même famille. Il surpassait le mammouth en longueur, sans être aussi haut sur jambes. On en distingue huit espèces, dont l'une avait six mètres de long sur quatre de haut. Le mastodonte avait, comme le mammouth, une trompe et des défenses qui parfois atteignaient la longueur de quatre mètres. Il avait les jambes hautes et le cou très-court. Le

Les géologues ont en effet constaté qu'à une époque qui doit se rapprocher beaucoup de celle où les livres saints placent la création du monde, des révolutions successives firent disparaître à plusieurs reprises sous les eaux de la mer presque tous les pays aujourd'hui habités. On a donné le nom de *Diluvium* (1) aux traces de ces immersions, c'est-à-dire aux bancs de limons et de sables argileux qui recouvrent partout les grandes plaines, qui remplissent les cavernes et qui obstruent les fentes des rochers. Cuvier, en parlant des animaux dont les restes ont été recueillis dans le *diluvium*, s'exprime ainsi : « Ils formaient incontestablement la population des continents à l'époque de la grande catastrophe qui a détruit leurs races, et qui a préparé le sol sur lequel subsistent les animaux d'aujourd'hui. Ce qui

mégatherium, du genre des paresseux, avait une longueur de quatre mètres et demi sur une hauteur d'un peu plus de deux mètres et demi, de sorte qu'il surpassait dans ses dimensions nos plus grands rhinocéros. Il était, comme eux, couvert d'une armure; sa marche doit avoir été lourde et pénible; ses pieds de devant, qui avaient 60 centimètres de long sur 30 centimètres de large, étaient armés de griffes pour creuser et remuer la terre. (KLEE, *le Déluge*, p. Ire, chap. VII.)

(1) Les couches qui composent le *diluvium* ont été particulièrement décrites, sous ce nom, par le professeur Buckland, dans son ouvrage intitulé : *Reliquiæ diluvianæ, or observations on the organic remains, contained in caves, fissures and diluvial gravel, and on other geo ogical phenomena attesting the action of an universal deluge*. London, 1824.

étonne, ajoute-t-il, c'est que parmi tous ces mammifères, dont la plupart ont aujourd'hui leurs congénères dans les pays chauds, il n'y ait pas un seul quadrumane; que l'on n'ait pas recueilli un seul os, une seule dent de singe, ne fût-ce que des os et des dents de singes d'espèces perdues. *Il n'y a non plus aucun homme :* tous les os de notre espèce qu'on a recueillis avec ceux dont nous venons de parler s'y trouvaient accidentellement, et leur nombre est d'ailleurs infiniment petit; ce qui ne serait certainement pas, si les hommes eussent fait alors des établissements sur les pays qu'habitaient ces animaux (1). »

Où était donc alors le genre humain? s'écrie Cuvier. On n'en sait rien, vraiment; mais ce qui résulte à l'évidence de ce rapide examen des révolutions de la surface du globe, c'est la formation spontanée de toutes les espèces d'animaux et de végétaux qui couvrent cette surface. En effet, les tissus des matières végétales et animales naissent uniformément de la multiplication et de la transformation des cellules; mais la manière suivant laquelle les cellules se développent en formations élémentaires des différents tissus est très-variée, et il n'est guère possible que ce développement ne soit pas subordonné à des conditions atmosphériques. Or il semble que chaque combinaison chimique de l'atmosphère ait exigé l'assistance de

(1) *Discours sur les révolutions de la surface du globe,* déjà cité.

certains agents qui servirent à préparer une combinaison nouvelle. Ainsi les premiers végétaux furent destinés à absorber une partie de l'acide carbonique répandu dans l'air en immense quantité. C'est un fait qu'on a pu constater aisément, parce que le carbone passé à l'état solide s'est retrouvé dans les dépôts de houilles. On sait aussi que les végétaux en général exhalent de l'oxygène, tandis que les animaux absorbent de l'oxygène et exhalent de l'acide carbonique; que la décomposition des matières végétales et animales produit des miasmes, des gaz qui, jusqu'à présent, ont échappé à l'analyse chimique; que des contrées marécageuses, et surtout des bords de la mer couverts de mollusques putréfiés, s'échappent certaines vapeurs ammoniacales et nitreuses, de l'hydrogène sulfuré et même des composés analogues aux combinaisons à base multiple du règne végétal; qu'enfin les plantes contiennent de l'azote, et que c'est aux vapeurs ammoniacales qu'elles l'empruntent [1]. On ne connaît pas précisément la destination particulière des différents genres d'animaux et de végétaux

[1] L'introduction du carbonate d'ammoniaque dans l'atmosphère est probablement antérieure à l'apparition de la vie organique sur la surface du globe. (Cosmos, part. I, p. 369.) *Voyez*, quant au rôle que joue l'électricité atmosphérique dans la production du nitrate d'ammoniaque transformé en acide carbonique par le contact avec la chaux, Boussingault, *Économie rurale considérée dans ses rapports avec la chimie et la météorologie*, tome II, p. 267. 1844.

qui se sont succédé; mais il paraît certain que tous furent également créés pour agir de manière ou d'autre dans la grande opération chimique qui modifie incessamment l'atmosphère. Cela explique comment il se fait qu'aussitôt qu'une espèce existe à la surface du globe, et qu'elle se reproduit, il n'y ait plus de formation spontanée de cette même espèce : le vœu de la nature étant accompli par la présence de l'agent nécessaire à ses combinaisons, et cet agent pouvant se reproduire et se multiplier, la formation spontanée de ses semblables n'est plus possible, parce qu'elle n'est plus un besoin de la situation.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DE LA FORMATION DES DIVERSES RACES HUMAINES.

Dans un milieu atmosphérique donné, le genre humain a dû, comme tous les autres, se produire partout où il n'existait pas; mais la complication et la délicatesse de son organisme exigeant des conditions particulières d'existence, il a dû nécessairement attendre, pour se produire, que ces conditions fussent accomplies. C'est par cette raison que de tous les animaux l'homme est venu le dernier. L'atmosphère a dû se modifier considérablement avant qu'il fût propre à la vie humaine, et cette modification n'a pu s'opérer d'une manière égale sur tous les points du globe en même temps. Dans les grandes îles et sur les côtes de la zone équatoriale, par exemple, où une température très-élevée et l'influence de la mer produisent encore aujourd'hui une végétation analogue à celle des périodes antérieures, il est impossible que la composition de l'atmosphère ne se soit pas opposée à

l'existence des hommes longtemps après que d'autres climats en avaient vu naître (¹).

D'autre part, toutes les races d'hommes ne sont pas nées dans une atmosphère également purifiée, et, sous ce rapport, les dernières venues d'entre elles ont chance d'être nées plus parfaites que les premières. Il en est du genre humain comme de tous les genres, dont les espèces n'ont pas été créées simultanément, mais progressivement. Ainsi, par exemple, si la surface de la terre a été couverte d'eau, les oiseaux palmipèdes doivent avoir été créés les premiers; les rapaces, fixés sur le sommet des montagnes, vivant de proies et de cadavres rejetés par les flots, n'apparurent que lorsque la terre commença à se dégager du sein des mers; ensuite vinrent les échassiers, qui

(¹) On a beaucoup disserté sur l'influence des milieux ambiants. M. Dumont, dans un fragment de leçon sur la valeur du caractère paléontologique en géologie, communiqué à l'Académie royale de Bruxelles, le 10 avril 1847, a démontré que les terrains situés sous des latitudes éloignées, et qui renferment des fossiles semblables, ont été formés à des époques différentes. Il s'est particulièrement fondé sur la constatation des faits suivants :

« Les êtres de l'époque actuelle varient avec la latitude, la pression et la nature des milieux.

« Les coquilles du terrain tertiaire moyen de la zone tempérée boréale ont moins d'analogie avec celles qui vivent actuellement sous cette zone, qu'avec celles qui vivent sous l'équateur. » (*Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique*, tome XIV. Bruxelles, 1847.)

se disséminèrent sur les grèves, et enfin les oiseaux omnivores se montrèrent sans doute les derniers, lorsque la végétation fut développée. Il doit s'être passé quelque chose d'analogue dans la formation successive des races humaines. Les nègres, les Papous n'ont pas reçu la même destination que les hommes blancs ; les peuples nomades n'ont pas été créés dans le même but que les peuples agricoles et industriels.

Il est vrai que si la composition de l'atmosphère s'est améliorée successivement jusqu'à ce qu'elle fût propre à la vie humaine, les différentes races d'hommes ont dû se produire dans les diverses régions de la terre, à mesure que les conditions atmosphériques y permirent leur existence, et qu'ainsi ces conditions peuvent avoir été les mêmes pour toutes indistinctement, quelle que fût l'époque de leur formation. Mais il est démontré que certaines régions furent longtemps inhabitables pour les hommes, et l'on conçoit, dès lors, que l'espèce humaine ne s'y soit pas produite aussitôt que la composition de l'atmosphère fut rigoureusement propre à son existence ; que, venant plus tard, elle ait pu s'y former sous des conditions plus favorables au perfectionnement de l'organisme.

L'Europe entière paraît n'avoir été habitable qu'après les dernières commotions diluviennes. Le nord et l'est de l'Europe ne le furent que dans un temps bien postérieur. Aujourd'hui même, la hauteur moyenne de cette partie du globe est beaucoup moin-

dre que celle de l'Asie : M. Alexandre de Humboldt l'évalue, comme celle de l'Amérique du Nord, à 205 mètres au-dessus du niveau de la mer ; tandis qu'il porte à 355 mètres la hauteur de l'Asie et de l'Amérique du Sud [1]. On s'accorde assez généralement à croire que les flots de la mer Caspienne, de la mer Noire et de la Baltique, restèrent longtemps confondus, et qu'ils couvrirent une immense étendue de terres maintenant habitées. La Suède méridionale, le Danemark, tous les pays qui entourent la Baltique, les plaines sablonneuses de la Westphalie, du Hanovre, du Holstein, du Mecklembourg, de la Prusse, de la Pologne, de la Russie, depuis Saint-Pétersbourg jusqu'à Moscou et jusqu'aux Carpathes ; la plaine de Yorkshire en Angleterre et toute la partie orientale de ce pays ; la Frise, les côtes de Hollande, jusqu'aux rives de l'Escaut, et une partie de la Belgique ont conservé des traces visibles de leur situation, non-seulement après le déluge mosaïque, mais depuis une époque beaucoup plus récente et probablement jusqu'à des temps infiniment moins anciens.

M. Forckhamer, dans un rapport présenté à l'Académie des sciences de Copenhague [2], a démontré que la formation du terrain erratique qui couvre nos contrées a exigé une durée de temps très-considé-

(1) *L'Asie centrale*, tome I, pp. 82 à 90, et 165-189.

(2) Rapport inséré dans le journal *Dansk Ugeschrift*, du 9 décembre 1842.

rable. Or ce terrain, qui se compose de sable, de marne, d'argile bleue et jaune, n'a pu se former que sous les eaux. La première formation seule, qui doit être très-ancienne puisqu'elle repose sur la craie, contient des fossiles d'animaux d'eau douce. Les fossiles qu'on rencontre dans la deuxième formation et dans la troisième prouvent qu'elles n'ont pu s'opérer que sous les flots de la mer. Il y a toute probabilité que ces flots étaient en communication, par le nord de la Baltique, avec ceux de la mer Blanche et de l'océan Arctique. De là sans doute descendaient d'énormes glaçons, transportant ces fragments détachés de rocs qu'on retrouve aujourd'hui dans le terrain erratique, et auxquels les géologues sont également donné le nom de blocs erratiques.

On a déterminé d'une manière exacte les lignes du niveau que la mer atteignait, avant les temps historiques, dans toute la Norwége, depuis le cap Lindernœs jusqu'à l'extrémité du cap Nord. Leur hauteur, constatée par des barres de coquilles, est de cent quatre-vingt-quinze mètres au-dessus du niveau actuel [1]. Il faut donc nécessairement que le sol se soit exhaussé d'autant, ou que la mer se soit retirée. La première de ces hypothèses est d'autant plus vraisemblable, que jusqu'à ce jour même la côte suédoise et finlandaise n'a pas cessé de se soulever graduellement.

[1] BRAVAIS. *Sur les lignes d'ancien niveau de la mer*, pp. 15–40. 1843.

Il en est de même, d'après M. Forchhammer [1], des îles de Bornholm et de Staltholm, situées vis-à-vis de Copenhague.

D'un autre côté, la plus grande partie de la plaine orientale de l'Europe, et jusqu'en Asie, était encore couverte par la mer, à une époque géologique non éloignée de nous et même dans les temps historiques. Hérodote, qui vivait au cinquième siècle avant Jésus-Christ, parle de lieux marécageux et pleins de fange, itués au nord de la mer Caspienne, où l'on prétend, dit-il, qu'habitent des hommes qui vivent de poisson cru et sont dans l'usage de s'habiller de peaux de phoques [2]. On remarque, en effet, dans cette partie du sol de l'Asie une dépression notable. Le niveau même de la mer Caspienne est situé au-dessous du niveau partout égal des autres mers.

Enfin, le centre et le midi de l'Europe témoignent de nombreux bouleversements, qui doivent y avoir rendu, pendant longtemps aussi, toute habitation humaine impossible. Tandis que la partie nord-est paraît s'être affaissée, la partie sud-ouest semble, au contraire, s'être violemment soulevée. La région de la Méditerranée surtout porte des traces de soulèvements très-irréguliers. L'observation des lieux a fait reconnaître une ancienne communication entre la Méditerranée et l'Océan, par les bassins actuels de

(1) *Philos. magazine*, série III, vol. II.
(2) Clio, L. 1, c. 202.

l'Aude et de la Garonne ; tandis qu'une antique tradition a conservé le souvenir de la jonction des monts Calpé et Abyla. Ils furent séparés, disent les récits mythologiques, par le bras puissant d'Hercule. Ce déchirement dut coïncider avec l'ouverture du détroit de Gallipolis, qui réunit la mer Noire à la Méditerranée, et avec la retraite des eaux qui couvraient autrefois les plaines situées entre la Baltique, la mer Caspienne et la mer Noire.

Tous les faits connus se réunissent donc pour démontrer que l'Europe fut, de toutes les parties du globe, la dernière qui devint habitable. Aussi Cuvier n'a-t-il pas hésité à affirmer « que l'espèce humaine est postérieure, non-seulement aux révolutions qui ont enfoui les os trouvés dans le *diluvium*, mais encore à celles qui ont mis à découvert les couches qui les enveloppent, et qui sont les dernières que le monde a subies. » En s'exprimant ainsi, Cuvier n'a sans doute entendu parler que de l'Europe et des contrées où, parmi tant de fossiles de l'époque diluvienne, on a vainement cherché la moindre relique d'homme. Si, postérieurement à cette époque, des races humaines ont été formées en Europe, elles l'ont été, sans aucun doute, dans des conditions atmosphériques beaucoup plus favorables que celles dont la formation est antérieure au déluge mosaïque; elles doivent par conséquent être supérieures à celles-ci.

Un philosophe danois, M. Frédérik Klee, est arrivé aux mêmes conséquences par des raisons métaphy-

siques : « Il me paraît contraire à la loi du perfectionnement progressif, dit-il, d'admettre que la nature ait produit la race caucasienne avant les races humaines dont le développement intellectuel est moins parfait, et qui, par leur organisation, ont plus de rapport avec le règne animal... Quelle que soit la théorie qu'on adopte quant à la création, il me semble que les lois naturelles du développement progressif de toutes choses exigent que la race humaine, de même que celle des animaux, se soit développée graduellement ; que du moins plusieurs races humaines moins nobles aient existé avant la race caucasienne, pour préparer le chemin à cette race plus parfaite [1]. »

Cette hypothèse est confirmée par le fait de l'existence de plusieurs races humaines, fait depuis longtemps constaté. Moïse, le plus ancien des naturalistes connus, distinguait déjà trois races, issues, l'une de Japhet, l'autre de Sem et la troisième de Cham. Éphore de Cumes divisait le genre humain, les Grecs exceptés, en quatre grandes races : les Indiens, au levant d'hiver ; les Éthiopiens, au couchant d'hiver ; les Celtes, au couchant d'été ; les Scythes, au levant d'été. Depuis lors il s'en est formé ou il s'en est découvert bien d'autres. Blumenbach [2] a reconnu

[1] *Le Déluge, considérations géologiques et historiques sur les derniers cataclysmes du globe.* Paris, 1847.

[2] *De generis humani varietate nativâ.* Gottingæ, 1795.

cinq races, qu'il appelle caucasienne, mongolique, éthiopienne, américaine et malaise. Duméril (1) en admet six, et les nomme caucasique, ou arabe-européenne, hyperboréenne, mongole, malaise, nègre et américaine. Virey (2) distingue deux espèces et six races : la première espèce comprend la race blanche, la race basanée et la race cuivreuse; la seconde espèce renferme la race brune foncée, la race noire et la race noirâtre. Desmoulin (3) et Bory de Saint-Vincent (4) divisent le genre humain, le premier en seize espèces et le second en quinze espèces, toutes autochthones ou aborigènes. Prichard (5) reconnaît sept races, qu'il désigne sous les noms de Tauraniens, d'Iraniens, d'Américains, d'Hottentots et Bouschmans, de Nègres, de Papous et d'Alfourous. Lesson (6), qui n'admet que six races, les a divisées en dix-neuf rameaux et trente trois familles. Enfin le professeur Retzius (7), de Stockholm, a distingué toutes les races

(1) *Zoologie analytique, ou méthode naturelle de classification des animaux*. Paris, 1806.

(2) *Histoire naturelle du genre humain*. Paris, 1824.

(3) *Histoire naturelle des races humaines*, etc. Paris, 1826.

(4) *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, tom. VIII article *Homme*, Paris, 1822.

(5) *Histoire naturelle de l'espèce humaine*, tom. I et III.

(6) *Species des mammifères bimanes et quadrumanes*. Paris, 1840.

(7) *Om formen af Nordboernes Cranier*. Mémoire inséré dans *Forhandlingar vid de skandinaviske naturforskarnes tredja Möte*. Stockholm, 1843.

humaines en dolichocéphales orthognates ou prognathes, et en brachicéphales orthognathes ou prognathes.

Sans vouloir rechercher laquelle de ces classifications est la plus exacte, qu'il nous suffise de faire remarquer que toutes également tendent à représenter certaines races comme supérieures à d'autres. Ainsi, la dernière des trois races d'hommes que Moïse a connues, la race de Cham, souche de la race de Chanaan, est traitée par tous les écrivains hébreux comme une race maudite (1), indigne de rivaliser avec les peuples sémitiques. En remontant, dans les livres saints, à une époque voisine de la création, on trouve une distinction de races bien plus tranchée encore entre les fils des dieux et les fils des hommes. Cette distinction est consacrée par la Bible, aussi bien que par les mythologies des Grecs, des Égyptiens, des Persans et des Indiens. La Genèse nous apprend que les fils de Dieu, ou *des dieux,* suivant le texte hébreu (2), voyant que les filles

(1) « Il dit. Que Chanaan soit maudit : qu'il soit à l'égard de ses frères l'esclave des esclaves. » (*Genèse,* liv. I, chap. IX, v. 25.)

(2) *Genèse,* liv. I, chap. VI, vers. 2. Si l'on en croit saint Augustin, les Septante les appellent anges de Dieu et fils de Dieu ; tous les textes néanmoins ne s'accordent pas sur cette double dénomination : quelques-uns ne portent que celle de fils de Dieu. L'interprète Aquila, que les juifs élèvent au-dessus de tous les autres, ne traduit ni *anges de Dieu,* ni *enfants de Dieu ;* il traduit *enfants des dieux.* « L'une et l'autre expression est vraie, dit saint Augustin ; ils étaient

des hommes étaient bonnes, les prirent pour femmes. Elle dit aussi qu'en ce temps-là il y avait des géants sur la terre [1]. On sait du reste qu'en Asie, certaines races avaient la prétention de descendre des dieux, d'autres des géants, et que les races considérées comme inférieures portaient seules le nom d'hommes. Cela venait de ce que les premiers dieux furent vraisemblablement des hommes, habitants de la terre. Les mythes des Indiens, ceux des Chinois et une partie de ceux des Persans s'accordent à placer la première demeure des dieux sur les montagnes de l'Hymalaya : ce qui indique sans doute que, dans les temps primitifs, ces montagnes furent habitées par une race humaine qu'on croyait supérieure aux autres, et qui probablement était plus ancienne que celle d'Adam.

Enfin cette idée était généralement répandue dans l'antiquité. On pensait même que certaines races

fils de Dieu et frères de leurs pères ; enfants aussi du même Dieu, et ils étaient fils des Dieux, en tant que nés de Dieux et Dieux avec leurs pères.» (*De civitate Dei,* lib. XV, cap. XXIII.)

(1) « 1. Or advint que, quand les hommes eurent commencé de multiplier sur la terre, et qu'ils eurent engendré des filles :

« 2. Les fils de Dieu, voyant que les filles des hommes étaient belles, en prirent à femmes pour eux, de toutes celles qu'ils choisirent.

« 4. En ce temps étaient les géans sur la terre, et même après que les fils de Dieu s'accointèrent avec les filles des hommes et qu'elles en eurent enfanté lignée : iceux sont les puissants qui, de tout temps, ont été gens de renom. » (*Genèse,* ch. VI, traduction de Genève, du texte hébreu.)

n'étaient pas faites pour la liberté, et que l'esclavage était une institution fondée sur la nature. C'est une des doctrines qu'Aristote développa avec le plus de conviction ([1]).

Quant aux naturalistes modernes, ils reconnaissent unanimement qu'il existe des inégalités organiques entre les diverses races d'hommes. Les caractères qui les distinguent n'ont pas encore été parfaitement définis ; mais on a cependant déjà déterminé ceux qui marquent l'infériorité relative de certaines races. C'est ainsi que Virey a fondé sa division du genre humain en deux espèces, sur l'ouverture à différents degrés de l'angle facial. Il a placé dans la première espèce toutes les races qui ont l'angle facial ouvert de 85 à 90 degrés, et dans la deuxième espèce celles qui ne l'ont que de 75 à 82 degrés. On a remarqué aussi, relativement à la forme du crâne, trois types généraux, nettement prononcés, auxquels Prichard ([2]) a donné les noms de forme ovale, forme prognathe et forme pyramidale. Ces types paraissent appartenir à des races qui, dans l'ordre intellectuel, occupent des rangs bien distincts. La forme pyramidale est en même temps celle de la race mongolienne et de la race américaine.

La classification du docteur Retzius, dont nous avons déjà parlé, est fondée sur la longueur ou la

([1]) *Politique*, I, 3, 5 et 6.
([2]) *Researches into the physical history of Mankind.*

brièveté du crâne, sur la rectitude ou l'inclinaison antérieure de la face. Les races qu'il appelle *brachicéphales* sont celles qui ont la tête courte, et les races *dolichocéphales,* celles qui ont la tête longue. Il a subdivisé les unes et les autres en *orthognathes,* ayant les mâchoires droites, et en *prognathes,* ayant les mâchoires saillantes. Plusieurs peuples de l'Asie et presque tous les peuples de la mer du Sud, de l'Afrique et de l'Amérique, se distinguent par un développement de l'appareil maxillaire, qui forme une proéminence, soit en avant, soit latéralement. Ce caractère est étranger aux peuples qui habitent l'Europe. Cependant les Groenlandais sont dolichocéphales prognathes ; mais leur crâne a une forme toute particulière qui indique une origine américaine.

Le mode de classification inventé par Retzius est peut-être le plus propre à déterminer l'ordre intellectuel des races. De tout temps, le volume de certaines parties du cerveau a été considéré comme un indice de supériorité. Aristote enseignait déjà que l'homme l'emporte en intelligence sur les autres animaux, parce qu'il a la tête plus grande, relativement au corps. D'après Gall, les facultés sont en rapport direct avec le volume de l'encéphale. Il est cependant vrai que, chez le fœtus, le volume de la masse encéphalique est proportionnellement plus gros que dans les autres âges ; mais cet excès porte spécialement sur la partie supérieure, ce qui ne suppose pas un développement proportionnel et correspondant des facultés

intellectuelles. Les crétins ont la tête saillante en haut et aplatie transversalement. Pinel a observé que chez les idiots le diamètre perpendiculaire prédominait sur les autres, et surtout sur le transversal (¹).

Il est un caractère physiologique à l'aide duquel on peut suivre l'échelle des mammifères, depuis le cétacée jusqu'à l'homme, et qui servira peut-être aussi au classement des diverses races humaines, lorsque les observations seront complètes. C'est la situation et la forme du trou occipital, lequel est placé beaucoup plus haut chez le nègre que chez le blanc, et se trouve occuper, dans la race éthiopienne, une position intermédiaire entre celles qu'il occupe dans la race dite caucasienne et dans le singe. D'après la règle de Sœmmering, l'ampleur du trou occipital, qui distingue les nègres, est également un signe d'infériorité. La race éthiopienne présente encore cette particularité, qu'elle a les dents incisives supérieures placées obliquement; tandis que la race blanche a les dents incisives des deux mâchoires placées perpendiculairement.

Ces caractères, de même que la couleur de la peau, la nature des cheveux, la saillie des pommettes, la forme et la direction des cavités orbitaires, sont organiques et marquent des populations provenues de souches différentes. Bien des naturalistes cependant n'admettent pas cette dernière proposition, et

(¹) *Anatomie médico-chirurgicale et topographique*, par PETREQUIN.

objectent l'impossibilité de la concilier avec la définition de *l'espèce* en zoologie. Toutes les races humaines, disent-ils, ne sont que des variétés de l'espèce *homme,* et les individus qui composent une espèce sont nécessairement descendus de parents communs. Hâtons-nous de faire remarquer, avant de réfuter cette opinion, qu'elle n'est pas celle de tous les hommes éminents qui se sont livrés à l'étude des sciences naturelles. Cuvier, entre autres, a eu soin d'ajouter à sa définition de l'espèce, qu'il faut y comprendre, outre les individus descendus de parents communs, tous ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux. Moyennant cette concession, les caractères de *l'espèce* n'ont plus rien qui soit exclusif de formation ou de création multiple. Des individus qui se ressemblent entre eux, assez pour que les deux sexes soient instinctivement portés à s'unir et pour que cette union soit féconde, peuvent être issus de parents créés ou formés, soit dans des régions différentes, soit à des époques diverses. L'impossibilité, du moins, n'en a été prouvée jusqu'ici par aucune découverte de la science.

Mais que tous les individus d'une espèce soient nécessairement descendus de parents communs et que, par une conséquence rigoureuse, il n'ait été formé ou créé primitivement qu'un seul couple de chaque espèce, c'est une supposition toute gratuite et qui ne résiste pas à la simple autorité du sens commun. En effet, peut-on concevoir que les oiseaux, les

poissons, les reptiles, les mollusques, les insectes de tous genres; que les animalcules microscopiques, répandus par myriades à la surface du globe, aient tous été procréés par un seul père et une seule mère de leur espèce? que les espèces de végétaux qui se retrouvent dans toutes les parties du monde aient été produites par la graine d'un seul végétal semblable? Peut-on concevoir une situation où la terre n'aurait été parée que d'une seule plante de chaque espèce; où les forêts qui couvrent les deux hémisphères ne se seraient composées que d'un seul arbre, celle-ci d'une espèce, celle-là de l'autre; où les graminées et les cypéracées, qui dominent dans les prairies et dans les steppes; les gazons, les cactées et tous ces végétaux qu'on a appelés des plantes sociales et qui couvrent uniformément d'immenses étendues de terrains, n'auraient été représentés que par un seul individu de leur espèce, un seul brin d'herbe? Et comment, s'il vous plait, les animaux auraient-ils vécu sur cette terre à peu près nue, dans cet océan désert? Où auraient-ils cherché la nourriture nécessaire à leur existence? En supposant qu'ils fussent assez rapprochés les uns des autres pour se rencontrer, les plus gros n'auraient-ils pas mangé les plus petits? tous n'auraient-ils pas dévoré les rares végétaux qu'ils auraient trouvés sous leurs pas? Et que serait-il resté, après cela, de l'œuvre de la création? Il n'en serait resté que le petit nombre d'individus qui auraient trouvé le moyen d'en détruire beaucoup

d'autres, sans subir eux-mêmes un sort identique.

Il suffit d'énoncer les conséquences d'un pareil système pour en faire ressortir toute l'absurdité. La science donc, la vraie science ne fait pas obstacle à la possibilité de formations multiples ou successives. Certes, le fait de ces formations n'est pas davantage prouvé ; mais pourvu que l'impossibilité n'en soit pas démontrée, il est permis à l'historien de chercher dans cette hypothèse la cause d'événements qui sont inexplicables de toute autre manière. C'est néanmoins ce qu'on n'avait pas fait encore. Les historiens, en général, ont pensé que tous les habitants de l'Europe étaient originaires de l'Asie. Ils se sont laissé entraîner dans cette voie par les idées religieuses d'abord, et ensuite par les savants soumis à l'influence des idées religieuses. Buffon, Valmont de Bomare, Blumenbach, Lawrence, Prichard et enfin M. de Humboldt ont tour à tour enseigné que l'espèce humaine a un seul berceau, qu'elle remonte à un seul couple primitif; que toutes les différences de races sont survenues par voie de génération : doctrine qui n'est pas le fruit d'observations scientifiques, mais le résultat d'une facile supposition ; doctrine qui, pour la plupart de ceux qui la professent, n'est pas fondée sur leur conviction, mais sur la crainte de heurter des préjugés qu'ils croient respectables ou tout-puissants.

Pour adopter cette doctrine, il faut admettre que les variétés humaines ne sont que le résultat de modifications de l'espèce, produites sous l'influence des

climats. Or il est constant que les climats, qui peuvent agir sur les traits des individus et même sur leur tempérament, sont impuissants pour modifier les caractères de race. S'il n'en était pas ainsi, les nègres et les négresses, qui sont transportés en Europe, finiraient par devenir blancs ; leur postérité, du moins, montrerait une certaine tendance à s'identifier avec la nôtre. Si le climat avait l'influence qu'on lui suppose, les Hollandais qui depuis des siècles sont établis dans la partie australe de l'Afrique seraient aujourd'hui Hottentots ; les Anglais, qui peuplent l'Amérique septentrionale, se seraient transformés en Indiens de ce pays. Bien plus, si cette hypothèse était fondée, on ne saurait expliquer pourquoi l'Amérique, dans toute son étendue, ne produit que des races plus ou moins rouges ; pourquoi il n'y en a de semblables dans aucune autre partie du monde, sous des climats identiques ; pourquoi l'Asie, dans ses contrées les plus chaudes, produit des races jaunes ; pourquoi dans les régions hyperboréennes, dans celles où l'influence du soleil se fait le moins sentir, on trouve des peuples presque aussi noirs que ceux qui naissent sous la ligne (1).

Ces considérations, qui ne sont pas neuves, prouvent bien que si les climats eurent leur part d'influence sur la formation primordiale des races, ils

(1) Courtet de l'Isle. *La Science politique, ou étude des races humaines.*

n'ont pu, en aucune manière, ces races étant formées, modifier les caractères organiques des individus. Les croisements seuls produisent cet effet, et encore est-il constant que les races humaines qui diffèrent le plus entre elles, et dont l'alliance produit des métis, finissent toujours, au bout de quelques générations, par reprendre le type primitif de l'une ou de l'autre race [1]. Rien ne prouve, d'ailleurs, que les races humaines appartiennent toutes à la même *espèce* et qu'il n'y ait pas plusieurs espèces d'hommes. En vain objecterait-on que les hommes et les femmes de toutes races sont instinctivement portés à s'unir, et que les différences qui les caractérisent n'empêchent pas la procréation. Pour ce qui est du penchant instinctif, il est à remarquer que nous ne connaissons l'homme qu'à l'état domestique, et que personne ne sait si, à l'état de nature, la femme blanche serait portée par instinct à rechercher l'union d'un Cafre, d'un Nègre ou d'un Papou. Et quant à la fécondité, elle ne prouve, en aucune façon, l'identité d'espèce : il y a de nombreux exemples de croisements féconds entre animaux d'espèces différentes. Ainsi, par exemple, on obtient des produits de la jument et de l'âne, du cheval et de l'ânesse, du bouc et de la brebis, du chacal et de la chienne, du loup et de la chienne, de

[1] W. Edwards. *Des caractères physiologiques des races humaines, considérées dans leur rapport avec l'histoire.* Paris, 1829.

la louve et du chien. La poule s'accouple avec le faisan, le coq avec la faisane; le serin avec le venturon, avec le cini, avec la linotte. Le chardonneret s'apparie avec la femelle du serin (1).

Il est vrai que ces croisements ne produisent que des mulets, la plupart stériles, et que lorsqu'ils sont féconds et que l'on continue de les laisser entre eux, ils perdent bientôt la faculté de continuer à se propager. Or, « le caractère de l'espèce, dit M. Flourens, est la fécondité continue. » Mais est-on bien sûr qu'il n'en soit pas de même de certains croisements entre hommes et femmes de races différentes, et que certains métis ne soient pas aussi des mulets, dans l'acception des naturalistes? A-t-on observé les effets que produit l'union des métis entre eux pendant plusieurs générations? Nous ne le pensons pas (2). Ce qu'on a observé, c'est que dans les pays où la race blanche et la race noire se trouvent mêlées, les métis

(1) *Dictionnaire universel d'histoire naturelle,* dirigé par M. Ch. d'Orbigny. Paris, 1847. V° *Propagation.*

(2) Cependant M. Duvernay n'a pas craint d'affirmer que les Malais sont, *selon toute probabilité,* une race métis permanente, les produits des races caucasiques de l'Inde et jaune ou tartare de la Chine. (*Dictionnaire universel d'histoire naturelle,* v° *Propagation.*) Nous n'avons pas besoin d'ajouter que cette assertion n'est appuyée d'aucune preuve; que c'est une de ces suppositions toutes gratuites qu'il est déplorable de rencontrer si souvent dans des ouvrages qui ne devraient contenir que les faits acquis à la science par une observation sûre.

tendent incessamment à reprendre le caractère de l'une des deux races auxquelles ils doivent leur origine. Leur croisement avec des individus de ces races favorise leur retour au type primitif. Il en est des métis, sous ce rapport, comme des mulets de chien et de louve. On les ramène à l'une des espèces dont ils sont le produit, en les accouplant avec des mâles ou des femelles de l'une de ces espèces. Si, au contraire, on mêle entre eux les mulets de chien et de louve, ils ne sont pas stériles, mais leur fécondité est très-faible, et se perd après un très-petit nombre de générations. Il n'est aucunement démontré que la fécondité continue des métis humains soit soumise à d'autres conditions que la fécondité continue de certains mulets. Ces métis peuvent donc, ainsi que les mulets, avoir été procréés par des *espèces* différentes.

Cette question est du plus haut intérêt. Car, on n'en saurait douter, les croisements de races ont joué un rôle immense dans l'histoire de l'humanité. Un Belge qui a beaucoup voyagé, M. Blondeel, a fait à ce sujet une observation fort intéressante : « Il est heureux de reconnaître, dit-il, que les croisements dans leur ensemble, sont un progrès, — jamais un recul pour l'humanité : leur résultat est toujours l'absorption d'une race par une race supérieure. Dans la reproduction humaine, la puissance progressive et transmissible semble appartenir à l'homme, par extension du principe naturel que la force absorbe la faiblesse, que l'homme commande à la femme, comme

la race blanche commande à la noire. Pour que ce phénomène logique ne soit arrêté dans aucune de ses manifestations, c'est par une loi providentielle, sans doute, que la nature répugne à l'union d'une femme blanche avec un homme rouge ou noir ; tandis que l'union dans le sens inverse est non-seulement plus sympathique et plus fréquente, mais infiniment plus productive (1). »

Le résultat si bien indiqué par M. Blondeel se manifeste non-seulement dans la composition organique des métis, mais encore dans leurs dispositions intellectuelles ; ce qui est beaucoup plus important. Quand deux individus, mâle et femelle, de races essentiellement différentes sous le rapport de l'intelligence, viennent à s'unir et à procréer, il arrive toujours que leurs enfants héritent au moins d'une partie de l'intelligence de la race supérieure, et qu'ainsi la race subalterne se trouve en quelque sorte absorbée. M. Duvernay en a cité un exemple fort curieux dans son article *Propagation*, du *Dictionnaire universel d'histoire naturelle*.

« Le mélange de la race blanche et de la race nègre, dit-il, n'a guère été étudié dans ses produits que sous le rapport de la couleur, qui s'affaiblit déjà beaucoup dans la première génération, entre un blanc et une négresse, pour produire le mulâtre. Cependant ce

(1) *Colonie de Santo-Thomas, suite de l'enquête,* etc. Bruxelles, 1846.

changement de couleur n'a pas toujours lieu. On m'en a cité un exemple qui a une certaine célébrité, dans lequel la couleur noire de la peau, provenant de la mère, s'était conservée dans toute sa force. Un ingénieur français de beaucoup de mérite, Lislet-Geoffroy, né à l'Ile-de-France, avait la peau aussi noire que la négresse sa mère, qui était très-bornée d'ailleurs pour l'intelligence; il en reproduisait tous les traits, tandis qu'il avait eu le bonheur d'hériter de son père, de race blanche et né en France, une intelligence distinguée, que l'éducation avait pu facilement cultiver et avait portée à un haut degré de développement. »

L'effet des croisements et l'absorption des races subalternes par les races supérieures prouvent à l'évidence que l'Europe a été le théâtre d'une formation d'hommes postérieure aux dernières commotions diluviennes; car ce phénomène seul peut expliquer la révolution qui s'est opérée dans le mouvement humanitaire. Autrefois les sources les plus abondantes du genre humain jaillissaient de l'Orient; c'est de l'Occident que coulent aujourd'hui les flots d'hommes qui se répandent sur les deux hémisphères. L'Europe ne suffit plus à l'extrême développement de la population. Déjà l'Amérique se couvre de son trop plein; les côtes de l'Afrique, l'Inde et l'Océanie reçoivent incessamment de nouvelles colonies européennes; les effets de ce débordement s'étendent jusqu'en Chine.

D'autre part, tout ce qui de vieilles races est resté pur semble avoir une tendance à disparaître de la

surface du globe. Que sont devenus les Celtes, qui avaient fondé des établissements dans tout le midi et le centre de l'Europe ? A peine en trouve-t-on de rares exemplaires parmi les bas Bretons de la vieille Armorique : ce sont les derniers défenseurs de l'ancien régime, ceux qui s'illustrèrent sous le nom de *Chouans*. Quelques Basques, partisans aussi des institutions surannées, représentent en Europe la grande famille des Ibères, dont l'existence remonte à une si haute antiquité. Enfin ces nombreuses populations asiatiques qui eurent jadis leur époque d'expansion, qui inondèrent l'Égypte, qui envahirent l'Europe, ne sont-elles pas réduites à un état qui suffirait seul pour démontrer leur infériorité de race ? Le foyer de la civilisation orientale est devenu le séjour des Turcs, destinés eux-mêmes peut-être à céder un jour la place à quelque colonie européenne.

Cette révolution ne peut être que l'effet du croisement de quelque race moins ancienne et par conséquent plus parfaite avec les races antédiluviennes, croisement qui doit avoir produit l'absorption de celles-ci. Or, où serait-elle née, cette race nouvelle, qui n'a point d'égale parmi celles de l'antiquité et parmi les races vivantes des autres parties du globe ; où serait-elle née, si ce n'est dans les lieux témoins de son développement ; si ce n'est en Europe, dont l'état géologique ne permit point de formation ancienne, et où toute race autochthone ne peut avoir été formée que dans des conditions atmosphériques essentielle-

ment favorables? Et pourquoi n'existerait-il point de race autochthone d'Europe? Lorsque les dernières commotions diluviennes eurent lieu, le genre humain pouvait exister depuis environ deux-mille ans ; toutes les régions du globe n'avaient pas été en même temps propres à son habitation ; il devait donc avoir pris naissance dans certaines régions depuis un temps beaucoup moins éloigné que dans d'autres : pourquoi ne serait-il pas possible que dans les pays qui ne devinrent habitables qu'après ces commotions, il eût encore été formé de nouvelles races d'hommes?

On n'en saurait donner aucune raison, même en mettant la création à la place des formations spontanées, même en supposant l'existence d'un agent organisateur, d'un Dieu ou d'une puissance surnaturelle quelconque : car celui qui a créé le premier couple humain a pu en créer d'autres, dans d'autres temps et dans d'autres lieux ; il a pu en faire de diverses formes, de diverses couleurs, suivant les régions auxquelles il les destinait. La création simultanée de toutes les espèces et variétés d'animaux et de végétaux est d'ailleurs inadmissible, quand on se rend compte de la manière dont notre globe s'est formé et des révolutions qui se sont opérées à sa surface. L'auteur même de la *Genèse* l'a si bien compris, qu'il a divisé l'œuvre du Créateur en six jours, c'est-à-dire en six périodes. Les écrivains les plus orthodoxes, les Pères de l'Église reconnaissent aujourd'hui que les jours de la Genèse sont des périodes plus ou

moins longues ; ils admettent donc implicitement que la création a été successive et non simultanée. Dès lors, rien ne s'oppose, ni la foi chrétienne, ni la foi juive ou arabe, à ce que les diverses races d'hommes aient pu être créées à diverses époques et dans des lieux différents.

Saint Augustin, qu'on a appelé « le plus saint des savants et le plus savant des saints, » avait certes une foi robuste. Il connaissait des races qui n'existent plus ou qui n'ont jamais existé. Il cite, entre autres, les hommes qui n'ont qu'un œil au milieu du front ; ceux dont les pieds sont tournés en arrière ; ceux à qui la nature a donné les deux sexes, la mamelle droite d'un homme, la mamelle gauche d'une femme, et qui, tour à tour, dans l'œuvre de la reproduction, engendrent et enfantent ; des femmes qui conçoivent à cinq ans, et ne survivent pas à la huitième année ; des hommes qui manquent de bouche et ne respirent que par les narines ; d'autres n'ayant qu'une jambe sur les deux pieds, ne pliant pas le jarret et néanmoins d'une célérité merveilleuse ; d'autres encore qui s'étendent sur le dos pour se défendre contre l'ardeur du soleil, à l'ombre de leurs pieds ; enfin des hommes sans tête, qui ont les yeux dans les épaules. Il croit fermement que toutes ces races monstrueuses tirent leur origine de l'homme unique et primitif (1). Et cependant, par un retour de raison, l'idée de

(1) *De civitate Dei*, lib. XVI, cap. VIII.

génération spontanée lui semble toute naturelle, quand il se demande comment les îles éloignées des continents ont pu recevoir, après le déluge, de nouvelles plantes et de nouveaux animaux. « Si les bêtes sont sorties de la terre, dit-il, suivant leur origine primitive, quand Dieu dit : *Que la terre produise une âme vivante;* si la terre, en effet, produisit beaucoup d'animaux dans les îles où ils ne pouvaient se transporter, c'est encore une preuve plus éclatante que tant d'animaux de tout genre ont été renfermés dans l'arche, moins pour réparer les espèces détruites que pour figurer la réunion mystique de toutes les nations dans l'Église ([1]). »

Puisqu'il adoptait l'idée d'une âme sortie de la terre et donnant la vie aux animaux, saint Augustin, s'il avait été conséquent, aurait reconnu que son *âme vivante* pouvait également avoir animé, après le déluge, toutes les variétés humaines dont il fait la pittoresque description. Nous ne voyons pas d'ailleurs pourquoi l'on n'admettrait pas, avec Barra et avec M. Rienzi ([2]), que le Dieu éternel, moteur de l'uni-

([1]) Si e terra exortæ sunt secundum originem primam, quando dixit : *Producat terra animam vivam!* multo clarius apparet, non tam reparandorum animalium causa, quam figurandarum variarum gentium, propter Ecclesiæ sacramentum in Arca fuisse omnia genera, si in insulis, quo transire non possent, multa animalia terra produxit. (*De civitate Dei,* lib. XVI, cap. VII.)

([2]) *Journal de l'Institut historique.* Paris, 1839-1840, t. XI.

vers, eût arrangé la matière de telle sorte qu'après le quadrumane fût venu l'orang-outang, et, après celui-ci, l'homme noir, et de ce dernier toutes les variétés, en finissant par le blanc qui est le plus près de la perfection : car l'idée de Dieu emporte l'idée d'une puissance infinie et de lois générales, progressives, embrassant le monde et ses phénomènes dans leur universalité.

Niebuhr, quoique fort timoré comme la plupart des savants de l'Allemagne, a exprimé la même opinion : « Rien n'oblige à penser, dit-il, que la création n'a eu lieu qu'une seule fois ; elle peut avoir été renouvelée pour les diverses races d'hommes, après des dévastations plus ou moins étendues et à des époques plus ou moins éloignées. Dieu ne vieillit pas, il ne se fatigue pas de créer, de conserver, de changer, ni d'élever (1). »

(1) NIEBUHR. *Histoire romaine*, liv. Ier.

CHAPITRE TROISIÈME.

DES RACES ANTÉDILUVIENNES.

On divise ordinairement l'histoire du genre humain en deux grandes périodes, séparées par une inondation générale de la surface du globe, qu'on appelle le déluge. Cet événement, qui occupe une grande place dans les livres saints, n'a point de date certaine. On ne compte pas moins de soixante et dix opinions différentes sur le temps qui s'est écoulé entre le déluge et la naissance de Jésus-Christ. La Bible même, qui est un recueil de traditions plus anciennes (1), contribue

(1) Évidemment Moïse avait appris des Ismaélites tout ce qui regarde Ismaël et les Iduméens, Ésaü et Sehir; il avait reçu des Madianites l'histoire de la guerre de la Pentapole; des Moabites ou des Ammonites l'histoire de Loth et de ses filles. *Voyez* à ce sujet le curieux ouvrage anonyme d'Astruc, intitulé : *Conjectures sur les mémoires originaux dont il paraît que Moïse s'est servi pour composer la Genèse, avec des remarques qui appuient ou éclaircissent ces conjectures.* Bruxelles, Fricx. Paris, Cavelier, 1753, in-12.

à cette indécision. D'après les Septante, il faudrait placer le déluge à l'an 3519 avant notre ère ; d'après le texe samaritain, à l'an 3043 ; d'après le texte hébreu, à l'an 2349. Au reste, tous les peuples anciens ont leur tradition du déluge, qu'ils font remonter à des époques différentes. Cela prouve seulement que dans certaines contrées le genre humain apparut à la surface du globe avant que la croûte en fût parfaitement consolidée, et que les premières races d'hommes furent témoins des dernières commotions qui suivirent les grandes révolutions de la terre.

Dans toutes les parties du monde on trouve des traces d'inondations. Il est certain qu'à une époque, relativement peu ancienne, de vastes pays ont été submergés, et que des terres nouvelles sont sorties du sein des mers. Pour ne citer que les faits les plus saillants, on a prouvé que l'Angleterre était autrefois unie à la France ; que l'Irlande, les Hébrides, les Orcades faisaient partie de l'Écosse ; que la Sardaigne était unie à l'île de Corse et la Sicile à l'Italie ; que la plupart des îles de l'archipel Grec étaient attenantes au continent.

M. Élie de Beaumont a reconnu dans l'Europe occidentale quinze époques successives de soulèvements ; les montagnes les plus élevées appartiennent aux époques les plus récentes. La révolution qui a produit les Alpes occidentales paraît être un peu antérieure à celle qui donna naissance aux Alpes orientales. L'une

et l'autre doivent avoir mis en mouvement des masses d'eau, dont il est vraisemblable que l'érosion a contribué à produire la plupart des vallées dans lesquelles coulent nos fleuves et nos rivières.

En Asie, la tradition rapporte que l'île de Ceylan et plusieurs îles voisines furent détachées du continent par une révolution de la mer. On a des raisons de croire que la Nouvelle-Guinée, la Louisiade, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Calédonie et la Nouvelle-Zélande, ainsi que la Nouvelle-Hollande, formaient autrefois une grande presqu'île, réunie à l'Asie par un isthme.

Quant à l'Afrique, tout semble indiquer que les îles de Madagascar, de Bourbon et de l'Ile-de-France, les Séchelles, les Amirantes et d'autres ont fait partie du continent. Si l'on en croit Bory de Saint-Vincent, la péninsule ibérique, unie à la région barbaresque, formait, avec les îles qui devaient s'y rattacher, le berceau d'une race occidentale, dont les Pyrénées, avec leurs versants aquitaniques, furent la charpente montagneuse vers le nord, les chaînes neigeuses de l'Andalousie celle du centre, et le véritable Atlas, qui doit exister dans le Maroc, la limite culminante vers le midi. L'Océan, uni à la Méditerranée, dont la figure était tout autre, en composait la mer septentrionale. Ce que nous appelons maintenant, dans son état de desséchement, le grand désert, à partir des bas-fonds salés et sablonneux de la régence de Tripoli, jusqu'aux rivages également sablonneux et salés de

l'Atlantide, vers le midi de la Trisgitane, en était la mer du Sud ([1]).

Enfin l'Amérique et surtout l'archipel du golfe du Mexique portent de nombreuses traces de changements violents produits par l'irruption des eaux. Les îles de cet archipel semblent avoir été arrachées au continent dont elles faisaient autrefois partie. L'immense chaîne des Andes, qui traverse à peu près tout le continent américain dans la direction du nord au sud, semble appartenir à un système de soulèvement postérieur à ceux de l'Europe occidentale. M. D'Omalius d'Halloy en a conclu que le mouvement imprimé aux eaux de la mer par l'apparition d'une chaîne de montagne aussi considérable a pu produire l'inondation diluvienne d'une partie de notre continent ([2]). Cette inondation serait donc à ajouter à celles qui ont vraisemblablement été produites par les soulèvements successifs des Alpes occidentales et des Alpes orientales.

Partout où des hommes furent témoins de ces catastrophes, ils durent supposer que la terre entière était noyée : et ceux qui furent assez heureux pour sur-

([1]) *Sur l'anthropologie de l'Afrique française.* Mémoire lu à l'Académie des sciences, à Paris, le 30 juin 1845. *Magasin de zoologie, d'anatomie comparée et de paléontologie ;* année 1845, 5e et 6e livraisons. Paris.

([2]) *Discours sur les révolutions du globe terrestre.* Bulletin de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, tom. XIV, no 12. Bruxelles, 1847.

vivre à des populations englouties crurent qu'ils étaient les derniers et les seuls habitants du globe. De là est sortie l'idée d'un déluge universel, idée qu'on a embellie de récits fabuleux, tels que l'histoire de Noé, la tradition chaldéenne de Zisuthros, celles des sept Richies et de Satyawrata à qui Wischnu apparut sous la forme d'un petit poisson. Toutes ces traditions ont servi à nous apprendre que dans certaines contrées, et notamment en Asie, il existait des hommes longtemps avant qu'il pût y en avoir en Europe : car les races qui conservèrent le souvenir du déluge devaient avoir assisté à un de ces cataclysmes. Il résulte d'ailleurs de la Bible même, que peu d'années après la délivrance de Noé, il y eut des États florissants en Égypte, en Assyrie, en Médie, dans la Bactriane et aux Indes. La Genèse cite, dès la troisième génération, Ninive, Babylone, Resen, Chalé et d'autres villes de l'Assyrie, les tribus cananites, les enfants de Jectan, les Égyptiens, etc.

Lorsque Abraham vint s'établir parmi les habitants de la Syrie, 2000 ans avant Jésus-Christ, ceux-ci étaient déjà un peuple renfermé dans des villes. C'est ce qu'avait très-bien remarqué l'abbé Langlet, s'il est vrai, comme l'affirme Fréret (1), qu'on lui ait fait supprimer les observations suivantes qui se trouvaient dans un projet de souscription de la seconde édition

(1) *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne.* Paris, 1823.

de sa *Méthode pour étudier l'histoire :* « Nous trouvons, disait-il, que deux ou trois cents ans après le déluge, il y avait en Égypte une si grande quantité de peuples, que vingt mille villes n'étaient pas en état de les contenir. La Chine n'était pas moins peuplée que l'Égypte ; la Scythie et la Tartarie l'étaient autant l'une que l'autre. » Quant à la Chine, on peut citer encore ce qu'en dit le père Fauque, dans le 19e *Recueil des lettres édifiantes et curieuses :* « Ce qu'il y a de certain, dit ce jésuite, c'est que la Chine a été peuplée, avant Jésus-Christ, plus de deux mille cent cinquante-cinq ans. Cela se démontre par une éclipse de soleil, arrivée en cette année-là. » Et, en effet, le commencement de l'histoire de la Chine remonte à l'an 2637 avant Jésus-Christ, d'après l'historien Su-ma-tsian.

Enfin les lettres commencèrent à fleurir environ deux mille ans avant Jésus-Christ, aussi bien chez les Babyloniens, les Indiens, les Égyptiens, que chez les Chinois, ce qui suppose nécessairement une existence sociale de plusieurs siècles. Immédiatement après la retraite des eaux diluviennes, il y avait déjà des langues différentes, puisque la Bible mentionne le nom de Sem, qui est bien certainement d'origine sémitique, et les noms d'Arphaxad et d'Ascenez, qui ont leurs racines dans les langues d'Iran. L'usage des lettres, de l'écriture, des livres, était ancien chez les Hébreux, au temps de Moïse : car, deux mois après leur sortie de l'Égypte, Dieu leur donne sa loi

gravée sur deux tables; il ordonne qu'on grave différents noms sur les pierres précieuses et sur l'or; enfin Moïse se sert de cette expression, déjà proverbiale alors : *effacer quelqu'un du livre,* pour dire : *le faire mourir.* Il est également certain que dès le temps de Moïse, il y avait un alphabet différent du sien, et dont les caractères étaient phéniciens ou samaritains; tandis que ceux dont Moïse fit usage étaient hébraïques. Cela résulte de l'histoire de Cadmus, contemporain de Moïse, qui apporta les caractères phéniciens en Grèce, et de ce que l'alphabet phénicien était moins complet et par conséquent plus ancien que celui dont Moïse se servit : celui-ci avait vingt-deux lettres, tandis que l'autre n'en avait que seize.

M. de Humboldt n'hésite pas à affirmer, d'après Lepsius, que la vallée du Nil renferme des figures authentiques de rois remontant jusqu'au commencement de la quatrième dynastie de Manethon [1]. Cette dynastie, qui comprend les constructeurs des grandes pyramides de Giseh, Cephren ou Schafra, Cheops-Choufou et Menkera ou Mencherès, commence plus de trois mille quatre cents ans avant l'ère chrétienne. Elle est par conséquent contemporaine du déluge mosaïque, en adoptant la tradition des Septante, c'est-à-dire celle qui fixe cet événement à l'époque la plus éloignée.

Au Mexique, où les traditions américaines placent

[1] Cosmos, 2e partie. *Essai historique sur le développement progressif de l'idée de l'univers.*

le berceau de l'humanité, on a trouvé des ossements humains à l'état fossile, à côté d'os de divers animaux dont les espèces aujourd'hui sont éteintes. Et ce qui est particulièrement remarquable, c'est que la race d'hommes qui a vécu dans cette partie du monde, dès son antiquité la plus reculée, était, quant à son type général, la même qui l'habitait au temps de sa découverte par les Européens. M. Lund, savant naturaliste à qui l'on doit cette notion, ne manque pas d'en conclure que l'existence du genre humain, dans l'Amérique méridionale, remonte jusqu'au temps géologique, puisque l'homme, dans cet hémisphère, fut contemporain de plusieurs espèces d'animaux qui semblent avoir disparu des rangs actuels de la création (1).

Il n'en faut donc point douter : des nations entières sont antérieures aux cataclysmes connus sous le nom de déluge, et leur ont survécu. « Cette hypothèse est évidente, » dit M. Klee qui a fait de ce sujet une étude particulière, « par la tradition de la migration du peuple Zend, par le récit chaldéen du déluge, par la tradition de l'Atlantide chez Platon, par la manière différente dont fut envisagée cette catastrophe et dont elle passa dans les systèmes religieux des différents peuples, par les images employées dans l'Apo-

(1) Extrait d'une lettre adressée de Lagoa-Santa, au Brésil, le 18 mai 1842, à M. le conseiller d'État Rafn, à Copenhague, et citée par M. Fr. Klee dans son remarquable travail sur le déluge.

calypse, et par la tradition intéressante, recueillie par Josèphe, d'après Nicolas de Damas, selon laquelle beaucoup d'hommes se sont sauvés sur une grande montagne de l'Arménie, nommée Baris ([1]). »

Toutes ces traditions prouvent à merveille l'antiquité des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes, des Égyptiens, des Lydiens et des Perses ; mais aucune ne s'applique aux Européens. La tradition du déluge, qu'on retrouve chez les Scandinaves, leur fut apportée par Odin. à une époque peu éloignée de la naissance de Jésus-Christ. Cette tradition n'est donc point, pour les peuples du Nord, un indice qu'ils aient assisté aux dernières commotions du globe.

Si, antérieurement à l'époque diluvienne, des hommes ont foulé le sol de l'Europe actuelle, ce ne put être qu'au delà des Pyrénées et lorsque l'Espagne et le Portugal faisaient encore partie du continent africain. On trouve en effet, dans ce pays, une race qui est fort ancienne et à laquelle on a donné le nom de *basque*. Ce sont les Ibères de l'antiquité, appelés par les Romains *Cantabri* et par eux-mêmes *Escualdunac*. Presque tous les noms de villes, de villages, de montagnes, de collines, de fleuves et de ruisseaux, en Espagne, ont une origine ibérique ; mais ces noms, qui se retrouvent encore sur le versant septentrional des Pyrénées, disparaissent dès qu'on s'en éloigne. De l'autre côté, au contraire, on peut

[1]) *Le Déluge*, chap. XIII.

suivre la trace étymologique des Basques jusque dans le nord de l'Afrique : ce qui prouve bien que les Ibères ont pénétré par le Midi dans la Péninsule, à une époque où elle tenait encore à l'Afrique, et que leur invasion s'est arrêtée au nord des Pyrénées, sur les rives du détroit qui joignait alors l'Océan à la Méditerranée.

En deçà de ce détroit, on ne connaît de manière certaine aucun habitant avant les Celtes, ou Keltes, ou Gaëls, qui ne doivent s'être introduits en Europe qu'à une époque moins reculée. Ce peuple avait la tradition du déluge, telle à peu près qu'on la trouve chez les Indiens, les Égyptiens et les Hébreux. Il y mêlait le souvenir plus récent d'un vaste incendie de forêts, causé sans doute par quelque phénomène volcanique, et qui dut s'étendre des Pyrénées aux Alpes. « Les montagnes, disaient les druides, furent les lieux primitifs où erraient le petit nombre d'hommes et d'animaux échappés au déluge, lorsqu'un événement vint tout à coup changer la face de la Celtique. La foudre tomba au sommet des monts Pyrénées, la flamme électrique s'attacha sur un amas de branches résineuses ; elle en fit un brasier qui en un instant communiqua le feu aux forêts dont cette contrée était couverte (¹). » Ce récit jette quelque lumière sur l'introduction des Celtes dans cette partie de l'Europe ; il prouve que leur origine était antérieure à l'époque

(¹) Bouché de Cluny. *Les Druides*. Paris, 1844.

diluvienne, et que c'était en cherchant un refuge sur les montagnes, qu'ils s'étaient rapprochés de la Gaule et de l'Italie.

Bory de Saint-Vincent, dans un mémoire que nous avons déjà cité ([1]), a donné le nom de race atlantique à tous les peuples qui anciennement occupèrent le midi de l'Europe et le nord de l'Afrique. Cette race comprendrait, suivant lui, les Celtes, les Ibériens, les Lygures, les Berbères, les Mores et les Kabyles; elle embrasserait par conséquent la plupart des populations qui s'introduisirent en Italie par les Alpes. Ce système est fondé, non-seulement sur l'ancienne connexion de la Péninsule ibérique à l'Afrique et sur la réunion des eaux de l'Océan aux eaux de la Méditerranée, en deçà des Pyrénées, mais encore sur des observations physiologiques récemment faites dans l'Algérie. Bory, qui parcourut ce pays peu de temps avant sa mort, a remarqué qu'il existe de notables différences entre la race des Kabyles, des Mores, des Berbères, des Guanches, et la race adamite, qui est celle des Arabes ou Bédouins. Chez la première, l'angle facial est le même que celui des Français; l'épaisseur des os du crâne est pareille, ainsi que les proportions de la boîte osseuse. Les arcades sourcilières se prononcent assez pour qu'il résulte de leur saillie une dépression prononcée vers la base du front à l'origine du nez, duquel les os propres, un peu courts et droits,

([1]) *Sur l'anthropologie de l'Afrique française.*

se dirigent en avant, sans néanmoins que leur extrémité détermine, dans la longueur, une bosse très-sensible (¹). Il en est tout autrement des Arabes : les os du crâne sont sensiblement plus minces, et, le profil s'allongeant, l'angle facial devient plus aigu, d'où ré-

(¹) J'ai eu l'occasion de voir plusieurs têtes de Kabyles envoyées à Bruxelles. En voici la description exacte :

Face supérieure du crâne représentant un ovale à grand diamètre au niveau des bosses pariétales, qui est au petit diamètre, pris entre les deux sutures spheno-frontales, comme 3 est à 2.

Parties latérales du crâne assez convexes postérieurement, mais fortement déprimées au niveau de la suture écailleuse. Face postérieure du crâne verticale dans les deux tiers supérieurs, inclinée légèrement d'arrière en avant, de haut en bas, au tiers inférieur restant.

Face verticale ; pommettes peu saillantes ; os nasaux présentant deux courbures, une postérieure à convexité tournée en avant, une antérieure à convexité tournée en arrière ; lobule du nez arrondi.

Extrémité inférieure de la face représentant une pyramide quadrangulaire, dont le sommet très-aigu serait formé par l'angle antérieur de la mâchoire inférieure.

Les corps et les branches des os maxillaires inférieurs sont larges et présentent des angles arrondis.

Corps des os maxillaires inférieurs dirigés très-obliquement d'arrière en avant, de haut en bas, et formant en se réunissant un angle très-aigu.

Mâchoire inférieure ne faisant pas saillie en avant avec le reste de la face.

Cheveux noirs soyeux assez épais, sourcils noirs larges, barbe noire forte.

sulte que le visage se rétrécit. Nulles saillies ou crêtes, même rudimentaires, ne couronnent les arcades sourcilières, qui demeurent à tout âge unies et parfaitement lisses. Les os du nez, plus longs qu'ils ne le sont chez les autres hommes, déterminent la courbure aquiline, avec une bosse plus ou moins prononcée.

Ces caractères sont évidemment ceux de deux races distinctes, et l'on doit reconnaître que la race appelée atlantique par Bory de Saint-Vincent ne tient pas à la même souche que les anciens peuples de l'Asie. Dès lors, rien n'empêche d'admettre que le nord de l'Afrique fut le berceau de cette famille à laquelle appartenaient sans doute autrefois les Lybiens, les Gétules, les Garamantes, et qui vint peupler le midi de l'Europe, lorsque l'Espagne eût cessé d'être séparée de la Gaule. Resterait cependant à savoir si ce n'est pas à tort que Bory de Saint-Vincent a compris les Celtes dans cette famille. Ce qui semble autoriser le doute à cet égard, c'est le type particulier qu'on attribue assez généralement aux Gaulois, qui étaient de cette race. Ils avaient, dit-on, la peau blanche, les yeux bleus, les cheveux blonds ou châtains, la stature élevée ; tandis que les Ibères et les Lygures étaient petits et bruns, doués d'une complexion sèche et nerveuse. Si ces descriptions sont vraies, M. de Pétigny pourrait bien avoir raison, lorsqu'il suppose que les Celtes sont venus de l'Asie, en suivant le littoral de la Méditerranée sur la côte africaine, et qu'ils

se sont introduits en Espagne, à la suite des Ibères, avant qu'une grande commotion de la nature eût ouvert le détroit de Gibraltar (¹).

L'hypothèse de M. de Pétigny s'accorde singulièrement aussi avec les observations de M. W. Edwards, qui a remarqué en France deux types bien caractérisés dont l'un appartient, suivant lui, aux anciens Galls et l'autre aux Kimris. Les Galls de cet auteur sont probablement les Ibériens et les Lygures; ils ont la tête plus arrondie qu'ovalaire, les traits émoussés comme les Kabyles, la stature médiocre, le front bombé, les yeux grands et ouverts, le nez droit, le menton et le bout du nez arrondis. Ce type est à peu près celui des premiers empereurs romains et de toute la caste patricienne; il a beaucoup de rapports avec celui que Bory de Saint-Vincent attribue à la race africaine des Mores, des Kabyles et des Ibères. Les Kimris de M. Edwards ont au contraire la tête longue, le front haut, le nez recourbé, le menton saillant, les yeux bruns ou gris, la chevelure variable du brun foncé au châtain clair. Ils sont généralement de haute taille.

Ce dernier type ne serait-il pas celui de la race gauloise ou celtique? L'élévation de la stature et la nuance des yeux et des cheveux semblent l'indiquer. Aussi retrouve-t-on les principaux de ces caractères,

(¹) *Études sur l'histoire, les lois et les institutions de l'époque mérovingienne*. Paris, 1843.

plus fréquemment que partout ailleurs, dans la basse Bretagne où la race celtique a été le moins mélangée. Et quant à la forme du nez, que M. Edwards signale particulièrement en lui appliquant la dénomination de type polichinelle, cette forme est essentiellement asiatique : c'est celle des Juifs, des Arabes, celle de toute la race d'Adam. Elle semble donc fournir un indice de plus à l'appui de l'opinion qui fait venir les Celtes de l'Asie, et non de l'Afrique comme les Ibères.

Quoi qu'il en soit, Asiatiques ou Africains, les Lygures et les Celtes, qui se répandirent dans toute la chaîne des Alpes et qui envahirent la Gaule et l'Italie, ne pénétrèrent en Europe que postérieurement à l'époque diluvienne; et lorsque déjà le détroit qui unissait les deux mers, en deçà des Pyrénées, avait été mis à sec. L'histoire du genre humain en Grèce ne remonte pas plus haut. Aussi les écrivains sacrés prétendent-ils que tous les peuples connus sous le nom de Grecs sont issus de Javan ou Ion, fils de Japhet et petit-fils de Noé. Ce qui est certain, c'est que la fondation d'Argos par Inachus, ne date que du dix-neuvième siècle avant Jésus-Christ ; les établissements de Cécrops à Athènes, de Deucalion sur le Parnasse, de Cadmus à Thèbes sont moins anciens. Ce fut seulement vers la fin du dix-huitième siècle avant notre ère que la Grèce reçut de nombreuses colonies de Libyens, de Phéniciens et d'Égyptiens.

Lorsque l'Europe fut ainsi envahie par l'Asie et par l'Afrique, avait-elle des races autochthones? Cette

question ne peut être résolue que d'une manière hypothétique. Il est cependant un signe presque infaillible, auquel on peut reconnaître les races antédiluviennes, et qui les distingue des races aborigènes d'Europe : ce signe, qui a marqué l'enfance de l'humanité, et qui marque encore la décrépitude de certains peuples, c'est l'intensité des craintes superstitieuses et, comme conséquence, la soumission passive à tout pouvoir qui se dit émané du ciel. L'homme, le dernier venu des produits organisés de la surface du globe, est un être essentiellement faible ; il eût été destiné, comme tant d'autres animaux, à servir de pâture à quelque espèce plus forte et plus vorace, si, par le fait de son organisme compliqué et délicat, il n'avait été doué d'une intelligence toute spéciale. Sa faiblesse même fut utile à sa conservation : car elle le contraignit à chercher un appui, un tuteur parmi ses semblables, et ce fut précisément ce qui le rendit propre à l'état social. C'est en effet dans cette disposition qu'il faut chercher l'origine des gouvernements : tous les pouvoirs sociaux sont nés de la faiblesse humaine ; mais à des degrés différents. Depuis la faiblesse aveugle et superstitieuse, jusqu'à la faiblesse volontaire ou de convention, il y a toute la distance qui sépare la société antique de la société européenne moderne. L'une conduit directement à la théocratie, l'autre est indispensable à l'association libre.

Le principe d'autorité absolue dérive d'un excès de faiblesse dans la masse organique du corps social ;

tandis que le principe de liberté a sa source dans une certaine énergie, qui ne se laisse vaincre que par le raisonnement ou par l'utilité commune démontrée. Un peuple a atteint le dernier degré d'abnégation et d'abjection, quand sa faiblesse est telle qu'elle envahit le domaine des idées morales, et alors il doit nécessairement tomber sous le joug de la théocratie : car dès l'instant que la moralité des hommes n'a d'autre base que la crainte d'un Dieu toujours occupé d'eux, les ministres de ce Dieu deviennent les juges nécessaires de la conscience, les arbitres de toutes les actions, au point de vue consciencieux, et par conséquent les maîtres de la société. C'est à quoi tend aujourd'hui même l'élément oriental de la civilisation européenne, en entretenant cette opinion, qu'il n'y a point de moralité possible sans la crainte des flammes de l'enfer, et c'est ce qui occasionne tant de tiraillements dans nos sociétés modernes, où l'on cherche, d'autre part, à donner à la morale du peuple, à cette colonne de l'édifice social, une base plus rationnelle et plus digne.

Une caste héréditaire gouvernait, au nom de la divinité, les Chaldéens et les Égyptiens ; la nation juive subissait la domination d'un sacerdoce constitué en corps politique ; les druides, qu'il est permis de comprendre au nombre des Orientaux, gouvernaient toute la race celtique. Les peuples antédiluviens, en général, n'eurent point d'autre forme de gouvernement. Toujours préoccupés de je ne sais quel danger qui les

menaçait, ils croyaient trouver sous le joug de la théocratie un refuge contre la colère céleste. Il semble que les races qui ont assisté aux dernières perturbations de la surface du globe aient transmis à leur descendance le sentiment de terreur dont elles durent être frappées. Cette impression s'est perpétuée chez tous les peuples de l'Asie et de l'Afrique. Les Hindous et les Arabes sont encore aujourd'hui ce qu'ils étaient au temps du Pentateuque et du Mahâbarat.

L'Europe, au contraire, dès l'origine des sociétés grecque et romaine, protesta contre l'introduction du régime théocratique. Il y eut en Grèce et à Rome, dans les premiers temps, des manifestations si évidentes du principe de liberté, qu'on ne peut s'empêcher de croire à l'existence, parmi ces peuples, d'un élément européen : élément qui d'abord lutta avec quelque succès, mais qui finit par succomber sous le nombre et la violence de ses ennemis.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DES RACES PÉLASGIQUE ET HELLÉNIQUE.

Les Pélasges n'ont pas d'autre berceau connu que les montagnes de la Macédoine. Leur nom même indique leur origine : ils furent nommés Pélasges parce qu'ils étaient descendus des montagnes (*pélaï*) dans les plaines (*argoï*); d'où la dénomination d'Argos pélasgique (1). Dès les temps les plus reculés, on les trouve à l'état sauvage dans la péninsule orientale. Le plus ancien des États de la Grèce est celui de Sycione, dont Eusèbe place le commencement 1313 ans avant la première olympiade, ou 2089 ans avant Jésus-Christ. Le royaume d'Argos, fondé par Inachus, ou plutôt par les *Enakim*, date du temps d'Abraham. L'Hémonie, autrement dite la Thessalie, reçut une population pélasgique en 1880 avant Jésus-Christ; l'Attique et la Béotie furent repeuplées de la même manière vers la fin du XIX[e] siècle, après

(1) WACHSMUTH. *Hellenische Alterthumskunde*, t. I, p. 23.

l'inondation dans laquelle avait péri la race des Hectènes. De nouvelles colonies de Pélasges passèrent dans l'Hémonie, vers l'an 1740 avant notre ère. D'autres s'étaient fixées en Épire et y avaient fondé plusieurs villes; enfin, les Pélasges se répandirent aussi dans l'Arcadie et dans l'Élide, dans tout le Péloponèse, dans la plus grande partie de la péninsule hellénique.

Niebuhr, qui n'avait aucune notion de géogénie, a supposé que les Pélasges répandus dans la Grèce étaient les débris d'un grand peuple autrefois civilisé; tandis qu'à l'époque des premières immigrations orientales, la race pélasgique, ne pouvant remonter au delà des dernières perturbations du globe, devait nécessairement être très-jeune. Lorsque la race pélasgique s'étendit dans la Thessalie, appelée depuis l'Argos pélasgique, cette contrée qui longtemps n'avait été qu'un lac, venait d'être mise à découvert. Des commotions volcaniques avaient bouleversé tout le sol de la Grèce et de l'Asie Mineure. Le mont Olympe, s'étant séparé des monts Ossa et Pélion, avait livré passage aux eaux de l'Hémonie (1); tandis qu'une autre terre, dont les îles de l'Archipel ne sont que les débris, avait disparu sous les flots.

Les traditions des Pélasges étaient loin aussi d'accuser une origine ancienne, puisqu'ils n'avaient aucune notion du déluge, et, ce qui est remarquable,

(1) Hérodote, liv. VII, c. 129.

il n'est fait aucune mention de ce cataclysme, ni dans Homère, ni dans Hésiode. Les déluges d'Ogygès et de Deucalion ne furent inventés que plus tard par les poëtes qui avaient connaissance des traditions égyptiennes. Aussi Niebuhr, qui a creusé si profondément l'histoire des Pélasges et qui les retrouve partout, aussi bien en Italie qu'en Grèce, en est-il réduit à hasarder quelques conjectures assez timides sur la possibilité d'une origine autochthone.

« La raison veut, dit-il, que l'on reconnaisse que toute origine est au delà de notre conception, qui ne peut saisir que des développements et une marche progressive : de la sorte, l'auteur de recherches historiques se restreindra à remonter de degrés en degrés dans le temps, et s'apercevra bientôt que des peuples de même souche, c'est-à-dire qui ont les mêmes caractères distinctifs et la même langue, sont très-souvent placés sur des côtes opposées l'une à l'autre, comme les Pélasges en Grèce, en Épire et dans le sud de l'Italie. Rien n'autorise pour cela la supposition que l'une de ces contrées ainsi séparées soit la patrie primitive d'où est sortie la population des autres. Cela est analogue à la géographie des espèces animales et végétales, dont les vastes zones sont partagées par des montagnes et renferment des mers limitées dans leur circuit (1). »

Vers l'an 1540, une autre race d'hommes s'intro-

(1) *Histoire romaine*, liv. I.

duisit en Grèce sous la conduite de Deucalion. Elle venait de Scythie et des environs du Caucase. Il est probable que c'était une de ces races blondes d'Asie que les Grecs ont confondues sous le nom de Scythes, et parmi lesquelles se trouvait la race gétique ou slavonne. Les compagnons de Deucalion adoptèrent le nom d'Hellènes, qui paraît être celui d'un de leurs chefs. Ils se montrèrent d'abord dans la Phocide et aux environs du mont Parnasse, d'où ils furent chassés par la dernière grande inondation. Ils entrèrent ensuite dans la Béotie et la Thessalie, se répandirent sur presque toute la Grèce, et se divisèrent en quatre branches principales : les Ioniens, les Éoliens, les Achéens et les Doriens. Les trois premières de ces tribus helléniques se trouvèrent mêlées, dans la Béotie, dans l'Attique et dans le Péloponèse, aux populations pélasgiques qui y étaient établies avant elles. Les Doriens seuls, confinés dans l'Estiéotide, restèrent isolés. Aussi ces derniers demeurèrent-ils longtemps dans un profond état de barbarie, tandis que les autres participèrent aux progrès des Pélasges dans la civilisation.

Les Pélasges sont, de tous les peuples de l'antiquité, le seul qui ait une physionomie européenne. Partout où les hordes asiatiques lui permettent de s'arrêter, on le voit chercher à se fixer, à fonder des établissements durables. Parmi les ruines récemment explorées des villes de l'ancienne Grèce, on croit distinguer, dans près de deux cents d'entre elles, les

débris de tours et d'enceintes de murailles bâties par les Pélasges. Tous les historiens s'accordent d'ailleurs à les représenter comme un peuple grave, pacifique, adonné à l'agriculture ; tandis que le caractère des Hellènes paraît être essentiellement léger, mobile : « Peuple de bruit et de mouvement, ils parcourent la Grèce l'épée à la main, brisant, détruisant. — Une fois assis, ils n'abdiquent pas tout à fait leur caractère. Livrés à une joyeuse vie de combats et de navigation, mobiles et irascibles à l'excès, ils présentent le contraste le plus frappant avec les pacifiques Pélasges (1). »

Hérodote dit que les Pélasges parlaient une langue barbare et que les Athéniens, Pélasges d'origine, oublièrent leur langue en devenant Hellènes et qu'ils apprirent celle de ce dernier peuple (2). Il y avait donc, suivant Hérodote, un fonds de population pélasgique dans cette partie de la Grèce, et c'est ce qui explique les institutions et les mœurs de ses habitants. « Le *démos* de l'Attique, dit Niebuhr, tel que le trouva Solon, était une commune de campagnards ; les membres de ce *démos* étaient les descendants restés libres des anciens habitants, qui ne furent rabaissés à l'état de *thêtes,* ni par la force de l'immigration ionienne, ni, dans la suite, par le besoin et par une aliénation volontaire de leur personne. »

(1) ALTMEYER. *Précis de l'histoire ancienne*. Bruxelles, 1837.
(2) HÉRODOTE, liv. I, c. 57.

C'est pourquoi les habitants de l'Attique, qui se qualifiaient Pélasges Cranaëns, eurent toujours la prétention d'être autochthones : gloire de limaçons, disait le philosophe Antisthène, gloire immense, s'il est permis de lui attribuer la supériorité des Grecs sur les peuples de l'Asie, plus anciennement civilisés.

En effet, les Grecs se distinguèrent de ces peuples par tout ce qui distingue aujourd'hui l'Occident de l'Orient, l'esprit européen de l'esprit asiatique. Ils eurent sur eux tout l'avantage que donne le sentiment individuel sur l'abnégation passive, l'examen sur la crédulité. Chez les Grecs Pélasges, comme plus tard, chez les Teutons, la société prit sa formule dans le peuple ; elle s'organisa en procédant de bas en haut et de l'individuel au général ; tandis que chez tous les Orientaux, le travail de l'organisation sociale s'est fait en sens inverse. Ici c'est un seul homme, un chef audacieux qui réunit des hordes errantes et leur impose ses lois : tout est descendu d'en haut, et l'on a soin d'exagérer autant que possible l'élévation du point de départ. Là, au contraire, tout est venu d'en bas. C'est ce qui caractérise la différence des législations. Des familles, des tribus agricoles, qui s'associent librement, stipulent leurs droits et font des lois dans l'intérêt de tous ; tandis que des hordes nomades, soumises à la volonté toute-puissante d'un chef, subissent les lois que celui-ci leur impose, dans l'intérêt exclusif de sa domination.

Condorcet a fort bien observé ce résultat, mais sans

en pénétrer les causes : « Si l'on compare, dit-il, la législation et surtout la forme et les règles des jugements dans la Grèce, ou chez les Orientaux, on verra que, chez les uns, les lois sont un joug sous lequel la force a courbé des esclaves ; chez les autres, les conditions d'un pacte commun fait entre des hommes. Chez les uns, l'objet des formes légales est que la volonté du maître soit accomplie ; chez les autres, que la liberté des citoyens ne soit pas opprimée. Chez les uns, la loi est faite pour celui qui l'impose ; chez les autres, pour celui qui sait s'y soumettre. Chez les uns, on force à la craindre ; chez les autres, on instruit à la chérir : différences que nous retrouvons encore chez les modernes, entre les lois des peuples libres et celles des peuples esclaves (¹). »

Heeren fait remarquer aussi que les Grecs ont tellement imprimé leur caractère à tout ce qu'ils ont emprunté des étrangers, qu'ils se le sont approprié, et n'en restent pas moins originaux. Ainsi, plusieurs divinités et cérémonies furent introduites de l'Égypte, de l'Asie et de la Thrace dans la Grèce ; mais elles ne conservèrent point les caractères propres au lieu de leur origine ; elles devinrent des cérémonies et des divinités grecques. Bien plus, quelques divinités que les Grecs adoptassent, jamais il ne put s'établir chez eux un corps sacerdotal séparé, encore moins une

(¹) *Esquisse d'un tableau historique du progrès de l'esprit humain*. Paris, 1822.

caste qui osât prétendre à la possession exclusive de lumières supérieures (¹).

Grâce à cette indépendance de l'esprit, les Grecs sont le seul peuple de l'antiquité qui ait converti en dogme l'idée éternelle du juste, du beau, de l'honnête, indépendante de l'intérêt des hommes, de leurs conventions, de leurs préjugés sur les choses divines : ils pensaient avec raison que cette idée, sanctionnée par l'amour-propre, par le sentiment de la dignité personnelle, est la garantie la plus vraie des intérêts moraux. A Sparte même, où l'influence tout asiatique des Hellènes prédominait, la honte qui s'attache aux mauvaises actions fut érigée en pénalité par la loi : l'homme diffamé publiquement était exclu des charges, des assemblées, des spectacles.

Et cependant, s'il est vrai que ces manifestations de l'esprit européen soient dues à la présence de la race pélasgique parmi les Grecs, quel est le peuple qui, pris à son berceau, fut plus cruellement tourmenté par ceux qui se chargèrent de son éducation ? Ce sont d'abord les *Enakim,* les forts, qui viennent d'Égypte, de Phénicie ou de la terre de Chanaan, civiliser les Pélasges établis dans la Morée, et qui les suivent dans la Thessalie ; ce sont ensuite les Égyptiens d'Ogygès et de Cécrops, qui apportent leur civilisation à ceux qui se sont répandus dans l'Attique, dans l'Épire et dans l'Élide ; puis, c'est Deucalion, qui

(¹) *Manuel de l'histoire ancienne,* 3e section. Paris, 1827.

leur amène des Scythes ou plutôt des Slaves, pour les civiliser davantage encore, et qui chasse de l'Hémonie et de la Phocide tous ceux qui ne veulent pas se soumettre à sa domination. Enfin c'est Cadmus, fils d'un roi de Tyr, qui vient fonder une colonie de Phéniciens dans la Béotie.

Malgré tous ces éléments qui, partout où ils furent livrés à eux-mêmes, ne produisirent jamais qu'une civilisation stérile, les Grecs s'élevèrent rapidement à un degré de civilisation inconnu avant eux. Ils avaient reçu de l'Orient l'usage de l'écriture alphabétique et quelques notions scientifiques qui permirent à leur génie de déployer immédiatement toutes ses forces. On les vit fouiller la terre, élever des édifices impérissables; ce furent les Pélasges Tyrrhéniens qui bâtirent le mur de l'Acropole. Les plus anciens monuments qui subsistent encore, et qu'on appelle *Cyclopéens*, sont également l'œuvre des Pélasges. Ils cultivèrent les arts avec un succès prodigieux; ils donnèrent aux sciences exactes une impulsion qui eût été suivie par les sciences d'expérimentation et d'observation, s'ils en avaient eu le temps, si l'élément pélasgique ne s'était trouvé trop faible pour faire prévaloir son principe propre, au milieu des populations orientales qui le cernaient de toutes parts. Ce fut leur génie même qui fut cause de leurs malheurs : le fanatisme stupide des nations antédiluviennes fit passer les Pélasges pour sorciers; l'invasion des Doriens porta le dernier coup à *cette race persécutée par les*

puissances célestes et livrée à des maux infinis [1].

Méprisant l'agriculture, comme tous les peuples orientaux, prenant pour magie les arts qu'ils ne comprenaient pas, les Doriens maudirent ceux-ci, abandonnèrent celle-là aux esclaves, et se réservèrent le métier des armes. Il en fut de même à Rome, sous la domination des Sabins ; et cependant que d'efforts le peuple romain ne fit-il point, lorsque le sang pélasgique y prédominait encore, pour obtenir quelques terres à cultiver ?

C'est un fait historique des plus significatifs, que l'invasion des Hellènes Doriens eut sur la Grèce la même influence que, plus tard, la domination des Sabins sur la république romaine. L'analogie avec les maîtres du monde est surtout frappante, en ce qui concerne la forme du gouvernement. Les conquérants se tiennent réunis et se fixent dans la cité ; seuls ils sont citoyens ; seuls ils prennent part à l'administration ; ils ôtent aux vaincus tous droits politiques ; ils chassent du pays une partie de la population et réduisent le reste en servitude. En un mot, le principe d'autorité, qui est propre aux races asiatiques, succède au principe de liberté, sur lequel s'étaient fondées d'abord les sociétés grecque et romaine, sous l'influence de la race pélasgique.

On l'a déjà fait remarquer : de même que Rome, la Grèce est double. M. Altmeyer a parfaitement

(1) DENYS, I, 17, p. 14.

décrit les deux tendances distinctes, qui se manifestent dans son sein et qui se font sentir à travers toute son histoire. « Deux civilisations d'un caractère opposé, dit-il, s'y dessinent en face l'une de l'autre et finissent par se combattre. L'une est la civilisation dorienne qui tient encore à l'Orient par un reste d'influence sacerdotale et par des penchants aristocratiques; l'autre est la civilisation ionienne, qui a entièrement rompu avec l'Orient, et où dominent le commerce et la démocratie. »

A quoi peut-on raisonnablement attribuer ces caractères si différents, si ce n'est à la différence des races? Les Pélasges, peuple européen, sont les travailleurs, les commerçants, les hommes de la liberté individuelle; les Hellènes, d'origine asiatique, sont les instruments de la domination militaire et sacerdotale. L'influence de ces derniers se développe surtout après l'invasion des Doriens: et quels en sont les résultats pour la civilisation de la Grèce? Écoutons encore l'auteur que nous venons de citer: « Dans le cours des siècles de première civilisation et des siècles héroïques, dit-il, la Grèce avait construit une quantité presque innombrable de villes, les avait ceintes de murailles et de tours, les avait décorées de monuments dont plusieurs parties demeurent impérissables. Durant les six siècles dont nous nous occupons (1100-500), elle n'éleva qu'un seul monument remarquable. Par suite de l'exil d'une partie de la population conquise et des guerres continuelles qu'entreprirent

les nouveaux maîtres du pays, le nombre des villes et des habitants diminua d'une manière effrayante. A l'époque de la guerre de Troie, le nombre des vaisseaux grecs s'élevait à 1,104, tandis qu'au commencement de la guerre médique (492), il n'était que de 331 ; et de plus, ces vaisseaux avaient perdu considérablement sous le rapport de la grandeur, de la force et de la légèreté. »

Quant aux effets que produisit l'invasion des Hellènes Doriens sur les institutions politiques de la Grèce, ils sont peut-être plus remarquables encore. C'est dans l'histoire de Sparte surtout qu'on peut voir le génie de cette race se développer.

Les Spartiates sont le peuple dominant, réuni dans la capitale sous des rois qui se disent fils de Dieu ; les Lacédémoniens sont le peuple sujet, dispersé dans les campagnes, obligé au service militaire et au payement de l'impôt. Un sénat de vingt-huit membres, élus par le peuple de Spartiates, concourt avec les rois à la direction des affaires publiques. Des assemblées du peuple, d'après sa division en tribus et en cantons, et auxquelles les Spartiates seuls peuvent assister, exercent le droit d'admettre ou de rejeter les propositions faites par les rois ou par le sénat. Telle était la constitution de Sparte sous les Héraclides, constitution conservée, si ce n'est restaurée par Lycurgue. Du reste, les arts, les sciences, les lettres furent systématiquement bannis de cet État ; la famille même y fut livrée à toutes sortes de persécutions. Le

grand principe de Lycurgue était que les enfants appartenaient plus à l'État qu'à leur père.

M. Altmeyer, dont je suis loin de partager la manière de voir sur tous les points, n'a pu s'empêcher de signaler le caractère oriental de la législation de Lycurgue, tout en admirant l'œuvre de ce législateur : « Que Lycurgue soit un personnage réel, dit-il, qu'il soit, comme on commence à le croire, un personnage mythique, peu importe. Toujours est-il que la tradition nous le représente agissant à la manière d'un législateur oriental. Il parle au nom d'une divinité, au nom de l'Apollon de Delphes, de l'Apollon Dorien. Ce n'est qu'après que la Pythie l'a déclaré le plus sage des hommes et lui a expressément annoncé qu'il fonderait la meilleure des républiques ; ce n'est qu'investi par elle d'une autorité sacrée, qu'il se met à l'œuvre, et ses lois s'appellent des oracles. Lycurgue est un Moïse, dont la montagne de Delphes est le Sinaï.

« Parlant ainsi au nom de la religion, Lycurgue n'a pas besoin de ménager beaucoup les mœurs de ses concitoyens. Il n'est pas jusqu'aux sentiments les plus naturels de l'âme humaine qui ne fussent foulés aux pieds par ce législateur au cœur d'airain. Puis, son œuvre achevée, il la proclame éternelle. Nulle pierre ne devait être remuée dans cet édifice construit tout d'une pièce ; et, en effet, il dura plus de quatre cents ans, immobile au milieu des révolutions innombrables qui agitaient autour de lui tous les États de la Grèce. »

Athènes ne porta pas aussi pesamment le joug du principe oriental qui dominait à Sparte. L'aréopage et la division du peuple en nobles, en laboureurs et en artisans, étaient des institutions égyptiennes, qui semblaient remonter jusqu'au temps de la colonie de Cécrops ; mais ces institutions furent ébranlées, dès l'an 1068 avant Jésus-Christ, par la chute du dernier roi. Et puis, les archontes à vie, de la famille de Codrus, firent bientôt place aux archontes décennaux ; ceux-ci aux archontes annuels ; après quoi vint la constitution de Solon, qui organisa la société athénienne sur des bases essentiellement européennes.

Le peuple fut divisé en quatre classes, en prenant pour règle, non la naissance ou la profession des individus, mais l'étendue de leurs propriétés. Les trois premières classes seulement étaient admissibles aux emplois ; mais tous les citoyens indistinctement avaient le droit d'assister aux assemblées du peuple, et, dans ces assemblées, on confirmait les lois, on élisait les magistrats, on délibérait sur toutes les affaires publiques soumises au peuple par le sénat. Neuf archontes annuels étaient placés à la tête de l'État ; mais ils ne pouvaient remplir aucun emploi militaire. Le sénat, qui se renouvelait chaque année, était composé de quatre cents personnes, désignées par le sort dans les trois premières classes de citoyens. Enfin, l'aréopage, composé des archontes sortants, était un tribunal suprême, chargé de veiller au maintien de la constitution, à la conservation des mœurs,

et de juger la conduite des archontes qui sortaient de charge.

Cette constitution, fondée sur le principe de liberté, permit à l'Attique de s'élever peu à peu à un degré de prospérité dont les traces sont incontestables. Il est vrai qu'Athènes fut obligée d'acheter le maintien de sa liberté par une lutte dans laquelle Sparte, unie aux Béotiens, aux Chalcidiens et aux habitans d'Égine, entreprit de la soumettre à de nouveaux tyrans ; mais la république ne fit que grandir dans cette lutte ; elle se fortifia au point de braver les Perses, en prenant part à la guerre que soutenaient, pour la même cause, les Grecs d'Asie. La bataille de Marathon inspira ensuite aux Athéniens l'idée de s'emparer de la domination des mers ; et enfin, après l'expulsion des Perses, la prééminence militaire d'Athènes devint un moyen de direction politique sur ceux des États de la Grèce qui s'étaient ligués pour soutenir cette guerre.

Alors on vit Sparte, de son côté, se mettre à la tête d'une ligue d'opposition, dans laquelle entrèrent principalement les peuples du Péloponèse. Sparte se présenta comme la libératrice de la Grèce, opprimée sous le joug des Athéniens ; mais ce qui prouve qu'en réalité elle ne lui apportait que le principe d'autorité absolue, c'est que partout dans le Péloponèse, il se forma un parti démocratique ou athénien contre le parti aristocratique ou lacédémonien. C'était le vieux fonds des populations pélasgiques qui se soulevait contre les populations orientales. Les Athéniens trou-

vèrent des alliés jusque dans les Pélasges de la Thrace et de la Macédoine ; tandis que Sparte fut obligée de recourir à l'alliance des Perses.

Cependant le principe de liberté succomba. Les Spartiates, alliés aux Perses, aidés de leurs subsides, finirent par triompher. Athènes vit ses murailles renversées, et sa marine réduite à douze vaisseaux. Son gouvernement fut changé en une oligarchie de trente tyrans. Cet ordre politique ne dura pas longtemps ; les tyrans furent chassés, et la constitution de Solon rétablie ; mais l'esprit de l'Orient n'en continua pas moins de dominer. L'influence des Perses s'étendit sur toute la Grèce ; ils se portèrent médiateurs d'une paix générale entre les peuples de ce pays ; Thèbes contracta avec eux un traité d'alliance. A dater de ce moment, il semble que la race pélasgique se soit retirée dans la Macédoine, où des destinées glorieuses lui étaient réservées.

Cette lutte de deux principes opposés, dérivant de deux races différentes, se fait remarquer aussi dans le mouvement des idées et des connaissances humaines. La Grèce avait été envahie en même temps par les lumières et par les erreurs de l'Orient ; mais, nous l'avons déjà fait remarquer, elle n'avait point de caste, sacerdotale ou autre, qui osât prétendre à la possession exclusive des sciences. Elle jouissait de la liberté d'examen et en avait l'esprit. Chacun pouvait chercher à découvrir la vérité, et tous avaient la faculté de la communiquer à tous.

Cette indépendance de l'esprit humain produisit des résultats merveilleux. Les sciences furent portées au point qu'il paraît certain que Pythagore connut la véritable disposition des corps célestes et le vrai système du monde. Mais dans leur ardeur à connaître toutes choses, les Grecs voulurent pénétrer l'origine du monde et celle du genre humain, la nature de l'homme et celle des dieux. Alors l'esprit de l'Orient leur vint en aide ; l'imagination se mit à la place de l'observation des faits, et l'autorité qui vient d'en haut se substitua tout naturellement à l'examen.

C'est de ce temps que date la philosophie grecque, cette science qui cherche un point d'appui dans le ciel, pour y appliquer sa base renversée et construire son édifice en descendant du haut de l'espace vers la terre. On y reconnaît bien un produit de l'esprit de l'Orient, mais combiné avec l'esprit de libre examen qui était propre à la race pélasgique. Aussi l'étude de la philosophie ouvrit-elle à l'intelligence du peuple grec un champ qui fut moissonné avec tant d'ardeur, que ceux qui s'obstinèrent à le parcourir, dans les siècles subséquents, ne trouvèrent plus qu'à y glaner. De tous les philosophes qui se sont succédé, depuis Platon jusqu'à nos jours, il n'en est pas un qui ait fait la moindre découverte. C'est que les hommes ont beau interroger leur *moi,* tourmenter leur esprit, ils ne peuvent en tirer des notions qui ne s'y trouvent point. « Le *moi* perçoit immédiatement ce qui lui est intérieur, a dit un écrivain moderne ; mais pour connaître

ce qui lui est extérieur, il a besoin d'un intermédiaire, différent de lui et de l'objet à connaître... La perception immédiate par laquelle le *moi* saisit ce qui lui est intime ne lui suffira pas pour former de véritables *notions*, et ne l'élèvera guère au-dessus de l'instinct de l'animal... Aucune connaissance ne nous est innée; mais notre raison se forme et acquiert ses connaissances successivement, à l'aide des moyens que l'auteur de la nature a mis à sa disposition (1). »

C'est un écrivain essentiellement catholique, un docteur de l'Église qui a écrit ces lignes. Peut-on douter, après cela, qu'il y ait dans les races européennes une tendance naturelle, instinctive, que quatorze siècles de compression n'ont pu vaincre? La science suit aujourd'hui, en Europe, une marche diamétralement opposée à celle que lui avait imprimée autrefois l'esprit de l'Orient. Nous remontons des faits aux principes, tandis que les Grecs dégénérés descendaient des principes aux faits. Les phénomènes naturels bien observés sont notre point de départ; tandis que les Grecs partaient de l'hypothèse ou de l'imagination; ils posaient *a priori* des axiomes impossibles à vérifier. Talès, par exemple, admettait l'eau comme principe de toutes choses; Anaximène,

(1) *Précis de logique élémentaire,* par G.-C. Ubaghs, chanoine de la cathédrale de Liége, docteur en théologie, professeur ordinaire et doyen de la faculté de philosophie et lettres, et président du collége du Saint-Esprit à l'université catholique de Louvain; 3e édition. Louvain, 1842.

l'air ; Héraclite, le feu ; Archélaüs, l'air qui, raréfié, devient feu, et condensé, forme l'eau ; Anaxagore, les homéoméries ; Épicure, les atomes ; Empédocle, les quatre éléments.

Tout en rejetant la plupart de ces hypothèses, Aristote raisonne de la même manière : ses trois causes primitives, la matière, la forme, et la privation, sont de véritables pétitions de principes. Il explique d'ailleurs comment il entend la science, quand il dit, en parlant de Démocrite, que ceux qui se sont livrés à l'étude des choses naturelles sont plus portés à admettre des éléments corporels juxtaposables les uns aux autres ; tandis que ceux qui ont l'habitude de juger, par le raisonnement, de la nature des êtres, n'ont besoin que d'un coup d'œil pour voir tout clairement (¹).

Socrate avait tenté de ramener la philosophie grecque, des régions où ce mode de raisonnement l'avait transportée, vers la surface de la terre. Il avait fait remarquer aux Grecs qu'ils s'attachaient à des questions peut-être insolubles ; qu'ils se laissaient séduire par l'importance ou la grandeur des objets, sans songer s'ils auraient jamais les moyens d'y atteindre ; qu'ils voulaient établir les théories avant d'avoir rassemblé les faits, et construire l'édifice quand ils ne savaient pas encore l'observer. Il les avait avertis de se borner aux objets mis par la nature à

(¹) *De generatione et corr.* I, 2.

leur portée ; d'assurer chacun de leurs pas avant d'en essayer de nouveaux ; d'étudier l'espace qui les entoure, avant de s'élancer au hasard dans un espace infini et inconnu.

Qui pourrait dire quelle eût été, de nos jours, la somme des connaissances acquises, si les conseils de Socrate avaient prévalu, et si l'Europe avait été libre, alors comme aujourd'hui, de se livrer à l'impulsion de son génie ? Les sciences, qui depuis un demi-siècle seulement recommencent à progresser, auraient marché sans interruption, depuis plus de deux mille ans. Quelle est l'imagination qui oserait entreprendre de mesurer l'espace qu'elles auraient franchi ? Peut-être saurions-nous comment agissent, à l'intérieur du globe ou à sa surface, les attractions qui s'exercent entre les molécules des forces d'affinité chimique ; comment ces molécules, modifiées par l'électricité, la chaleur, la condensation, animent le monde inorganique, aussi bien que les tissus des animaux et des plantes ? Peut-être connaîtrions-nous les conditions sous lesquelles les forces qui régissent tous les corps, par les combinaisons et les décompositions de la matière, s'exercent pour donner aux tissus organiques leurs formes et leurs propriétés ? peut-être enfin, en aurions-nous fini depuis longtemps avec cette vieille querelle de l'esprit et de la matière, qui se reproduit encore aujourd'hui sous des formes nouvelles ? peut-être, par la découverte des phénomènes vitaux, serions nous parvenus à savoir ce que c'est que *l'esprit,*

sur lequel on raisonne tant et qu'on ne connaît pas?

Mais les races européennes étaient trop jeunes, trop inexpérimentées, trop faibles aussi, trop peu nombreuses pour résister à la compression, organisée de toute part, des races antédiluviennes. Socrate fut sacrifié; il fut tué par ceux qui avaient fait poursuivre Anaxagore, pour avoir dit que le soleil était plus grand que le Péloponèse; par ceux qui, en attendant l'occasion de brûler les pythagoriciens, les avaient forcés à cacher au sein de leur école la découverte du véritable système du monde; il fut tué par la même espèce d'hommes qui, au XVII[e] siècle, livra Galilée aux inquisiteurs, pour avoir prouvé le mouvement diurne et annuel de la terre.

Après Socrate, le caractère qui distinguait les Grecs des peuples antédiluviens tendit à s'effacer. Platon engendra ces rêveries creuses qui sont devenues la base de tous les systèmes philosophiques et religieux. D'autre part, en cessant d'être libre, la Grèce perdit bientôt son génie. Par une étrange fatalité, toutes les connaisssances qu'elle avait acquises furent transportées en Orient, comme dans un tombeau. Les sciences mathématiques seules jetèrent un éclat posthume, à l'école d'Alexandrie, et puis elles s'éteignirent. L'œuvre de destruction des Romains fit disparaître les derniers vestiges de cette civilisation éphémère.

CHAPITRE CINQUIÈME.

DES PÉLASGES D'ÉTRURIE.



M. Michelet, qui doit à Niebuhr quelques inspirations heureuses, a dit avec beaucoup de raison : « La civilisation de l'Italie n'est sortie ni de la population ibérienne des Lygures, ni des Celtes Ombriens, encore moins des Slaves, Vénètes ou Vendes, pas même des colonies helléniques qui, peu de siècles avant l'ère chrétienne, s'y établirent dans le midi. Elle paraît avoir pour principal auteur cette race infortunée des Pélasges, sœur aînée de la race hellénique ([1]), également proscrite et poursuivie dans tout le monde, et par les Hellènes et par les barbares. Ce sont, à ce qu'il semble, les Pélasges qui ont apporté dans l'Italie, comme dans l'Attique, la pierre du foyer domestique

([1]) Ceci est une erreur. Nous avons vu ci-dessus, chap. IV, que la race pélasgique n'avait rien de commun avec les Hellènes ; que ceux-ci appartenaient à cette ancienne race des Scythes, qui fut probablement la souche des races gétique, suève et slavonne.

(*hestia, vesta*), et la pierre des limites (*Zeus herkeios*), fondement de la propriété. Sur cette double base s'éleva l'édifice du droit civil, grande et distinctive originalité de l'Italie ([1]). »

En effet, les hommes qui composèrent primitivement le monde romain appartenaient à cette race pélasgique dont nous venons d'apprécier la salutaire influence sur la civilisation grecque ; mais ils avaient été surpris par une inondation de races antédiluviennes, avant qu'ils eussent pu fonder une société durable. L'Italie fut envahie presque en même temps par les barbares et par les Grecs civilisés. Pendant qu'elle recevait des colonies helléniques dans la Lucanie et dans le Bruttium, d'innombrables hordes d'Ibères et de Celtes descendaient du haut des Alpes et se répandaient jusque dans le Latium et la Campanie. Les tribus pélasges qui occupaient les côtes de l'Adriatique, sous les noms de Liburnes et d'Œnotriens, furent réduites à l'état d'esclavage par les Grecs ; celles qui s'étaient répandues sur les bords du Tibre, et qui devinrent le peuple de Rome, tombèrent sous la domination des Sabins ; celles enfin qui occupaient l'Étrurie en furent chassées, avec les Ombriens et les Ausones, par le peuple rasène ou étrusque.

Cependant il paraît qu'en Étrurie, comme à Rome, le sang pélasge survécut à la conquête. Plusieurs circonstances autorisent cette supposition. D'abord le

([1]) *Histoire romaine*, Introduction, chap. III.

nom de Tyrrhéniens, qui était celui des Pélasges Épirotes établis dans cette contrée, subsista et fut adopté par les Étrusques; ce qui probablement ne serait pas arrivé, si le fonds de la population n'avait été tyrrhénien. En second lieu, les arts, dont on a fait honneur aux Étrusques, et les grands ouvrages d'utilité publique, qui furent exécutés dans leur pays, semblent indiquer la présence d'une autre race.

Les Étrusques, ou plutôt les *Rasena* (car c'était leur véritable nom de peuple; l'autre désignait le pays), provenaient d'une race essentiellement orientale. D'après une tradition des Lydiens, conservée par Hérodote [1], ils étaient Lydiens d'origine, c'est-

[1] « Sous le règne d'Atys, fils de Manès, toute la Lydie fut affligée d'une grande famine, que les Lydiens supportèrent quelque temps avec patience. Mais voyant que le mal ne cessait point, ils y cherchèrent remède, et chacun en imagina à sa manière... Mais enfin le mal, au lieu de diminuer, prenant de nouvelles forces, le roi partagea tous les Lydiens en deux classes, et les fit tirer au sort, l'une pour rester, l'autre pour quitter le pays. Celle que le sort destinait à rester eut pour chef le roi même, et son fils Tyrrhenus se mit à la tête des émigrants.

« Les Lydiens que le sort bannissait de leur patrie allèrent d'abord à Smyrne, où ils construisirent des vaisseaux, les chargèrent de tous les meubles et instruments utiles, et s'embarquèrent pour aller chercher des vivres et d'autres terres. Après avoir cotoyé différents pays, ils abordèrent en Ombrie, où ils se bâtirent des villes, qu'ils habitent encore à présent; mais ils quittèrent le nom de Lydiens, et prirent

à-dire qu'ils avaient habité la Lydie avant d'envahir l'Étrurie. Sous le règne d'Atys, fils de Manès, ce pays ayant été affligé d'une grande famine, la plupart de ses habitants avaient construit à Smyrne des vaisseaux, s'y étaient embarqués et étaient allés descendre en Ombrie, où ils avaient construit des villes. « Ils habitent encore ces villes, ajoute Hérodote, mais ils ont quitté le nom de Lydiens et ont pris celui de Tyrrhéniens, de Tyrrhenus, fils de leur roi, qui était le chef de la colonie. »

Cette dernière assertion d'Hérodote semble avoir un caractère fabuleux ; c'est probablement un conte, inventé pour expliquer le changemeut de nom ; mais il n'en pas de même de l'émigration des Lydiens. Rien n'autorise à considérer ce que rapporte leur tradition sur ce point comme contraire à la vérité. Ils peuvent fort bien avoir fait le tour de la Grèce et de l'Italie, et puis être venus aborder sur la côte voisine de l'Apennin, où une population pélasgique avait déjà pris place à côté de la population ombrienne. Cette tradition est d'ailleurs parfaitement conforme à celle des Ombriens, laquelle rapportait que les Étrusques avaient pris à leur nation trois cents villes, parmi lesquelles se trouvait Pise (¹) ; elle s'accorde avec le témoignage de Pline, qui nomme les Ombriens les

celui de Tyrrhéniens, de Tyrrhenus, fils de leur roi, qui était le chef de la colonie. » (HÉRODOTE, l. I, c. 94.)

(¹) DENYS, I, 20, PLINE, *Histoire naturelle*, III, 19.

plus anciens habitants de l'Étrurie chassés par les Pélasges (¹) ; elle est d'accord enfin avec le récit des historiens de l'Étrurie, Flaccus et Cœcina (²), qui enseignaient que Tarchon avait franchi les monts et bâti les douze villes du nord, entre autres Mantou. Le nom de Tarchon peut être fabuleux, comme celui de Tyrrhenus, sans que le fait auquel il se rattache le soit également. Or, de ce fait il résulte que ce fut du midi au nord, et non du nord au midi, que s'opéra le mouvement d'extension du peuple rasène.

On s'est évertué à trouver à ce peuple une origine septentrionale, contrairement à toutes les traditions anciennes, et lorsque ses mœurs, ses institutions, la forme de son gouvernement sont évidemment orientales. L'Étrurie était gouvernée par une caste sacerdotale et guerrière, comme il y en avait une chez les Chaldéens. Cette caste avait de nombreux clients et des esclaves, parmi lesquels se trouvaient probablement les populations vaincues ; mais nulle part, dans l'histoire de ce pays, on ne rencontre un peuple libre ; on n'y voit aucune trace de cette caste plébéienne qui fit la grandeur de Rome. Aussi les Rasènes ne furent-ils redoutables qu'aussi longtemps que les liens de leur fédération primitive conservèrent toute leur force. Dès que les villes, sur la population desquelles dominaient quelques familles puissantes, tendirent à

(¹) Pline, *Histoire naturelle*, III, 8.
(²) *Schol. Veron. ad Æn.*, 189 ; *Cont. Servius.*

s'isoler, leur faiblesse devint extrême. Il n'y a qu'un exemple de quelque énergie et d'une résistance de plusieurs années contre les Romains : c'est celui de Vulsinies, défendue par les esclaves auxquels la caste dominante avait donné des armes ; mais, quand ces défenseurs de la patrie voulurent être citoyens, participer au droit de succession, de mariage, siéger au sénat, les grands, plutôt que de leur accorder des droits égaux, appelèrent la destruction sur leur ville ; ils aimèrent mieux voir périr la patrie que de renoncer à en être les propriétaires exclusifs.

Le langage des Étrusques, leur prononciation rude et rauque, comme celle des Juifs et des Arabes, sont encore des indices de leur origine orientale. Il en est de même de leur écriture, dirigée de droite à gauche ; de leur usage d'omettre les voyelles brèves et de multiplier les consonnes, ce qui est le propre des systèmes araméens ; il en est de même du cadre astronomique et théologique dans lequel était enchâssée leur histoire, comme celle des Brahmanes et des Chaldéens. Enfin leurs mœurs et leurs superstitions étaient les mœurs et les superstitions de l'Orient. Ils déployaient un luxe asiatique en tapis richement tissés, en esclaves magnifiquement vêtus ; ils se livraient à des voluptés effrénées et d'un genre que l'Orient seul a toujours pratiqué. Chez eux, comme chez tous les Orientaux, les devins se faisaient les auxiliaires des tyrans, quand ils ne pouvaient exercer la tyrannie pour leur propre compte. Leur droit public, c'était la loi divine écrite

dans les livres rituels, semblables en cela aux livres mosaïques. Toute leur intelligence se concentrait dans l'enseignement sacerdotal et dans l'interprétation des présages. Ils lisaient l'avenir dans les intestins des victimes; on enseignait, dans leurs écoles, la science des éclairs et toutes les branches de l'art des aruspices.

Est-ce à un pareil peuple qu'on peut raisonnablement attribuer l'art et les travaux gigantesques des Étrusques? Les *Rœti* et d'autres peuples des Alpes appartenaient aussi à cette race de Lydiens : a-t-on retrouvé dans le pays qu'ils habitèrent de ces figures en bronze et en terre cuite, de ces dessins en relief qui excitent encore aujourd'hui notre admiration? L'Orient éleva des temples, des pyramides, des obélisques : peut-on comparer ces constructions aux grands ouvrages de l'Étrurie, qui tous ont un but d'utilité générale? Et ne voit-on pas d'ailleurs que le style des constructions étrusques règne dans tous les monuments du *Latium* et de Rome; ne voit-on pas que c'est un seul peuple, une seule race qui a imprimé son cachet, aussi bien sur ces monuments que sur ceux de l'Étrurie? Or la race pélasgique est la seule qui ait, dès cette époque, été répandue dans l'une et dans l'autre de ces contrées.

CHAPITRE SIXIEME.

DES PÉLASGES DE ROME.

La présence des Pélasges dans la société romaine est beaucoup moins hypothétique que dans la société étrusque. Les Sabins furent pour Rome ce qu'étaient les *Rasena* pour l'Étrurie, mais avec des conséquences moins immédiates et moins absolues. Comme eux, du reste, ils étaient d'origine orientale. Que les Sabins fussent de race celtique ou ibérienne, c'est une question difficile à résoudre ; on sait seulement qu'ils appartenaient à cette famille particulière qui, comprenant les Sabelles, les Samnites, les Marses, les Herniques, était distincte de la famille celtique des Ombriens ou *Casci*, des Volsques, des Èques, etc. Leur première demeure connue fut autour d'Amiterme, sur le sommet des Apennins ; ils descendirent dans la plaine en poussant devant eux les Ombriens et les Osques, s'avancèrent le long du Tibre et soumirent les établissements pélasgiques ou sicules qui s'y étaient formés. Rome, que beaucoup d'auteurs

anciens appellent la ville Tyrrhénienne ([1]), paraît avoir échappé pendant quelque temps à leur domination. Située sur le mont Palatin, elle vit s'élever à côté d'elle, sur le mont Quirinal, la ville des conquérants, qui fut probablement *Quirium* et dont les citoyens s'appelaient *Quirites*.

Roma et *Quirium* étaient deux villes distinctes, si l'on en croit Niebuhr ([2]); mais ce que Niebuhr n'a point vu, c'est que ces deux villes renfermaient deux races d'hommes, deux principes opposés, deux organisations sociales différentes. Les habitants de Rome étaient un peuple composé d'hommes libres, et gouverné par une assemblée de cent personnes librement élues : organisation de bas en haut, qui n'appartient qu'aux races européennes. Le peuple de *Quirium*, au contraire, ne consistait qu'en patrons et en clients, en maîtres et en esclaves. Ici l'ordre social procédait de haut en bas, en prenant le ciel même pour point de départ. C'était l'application du principe d'autorité. Aussi la nation n'était-elle politiquement représentée que par l'oligarchie théocratique qui la dominait. Cela est si vrai que, quand les deux villes furent unies par un lien fédéral et que les deux tribus prirent une dénomination commune, cette dénomination même rappela qu'il n'y avait de *peuple* que d'un côté : *Populus romanus et Quirites*.

([1]) DENYS, I, 29, p. 23.

([2]) *Histoire romaine*, commencement de Rome et de ses anciennes tribus.

Pour entrer dans l'organisation politique de leurs alliés, les *Quirites*, plus connus sous le nom de *Ramnes*, furent obligés de créer, comme eux, des sénateurs au nombre de cent ; mais ceux-ci, loin d'être l'émanation d'un choix populaire, ne firent que représenter les familles puissantes, et il s'ensuivit qu'ils se trouvèrent, vis-à-vis des sénateurs romains, dans la même position que naguère l'ordre de la noblesse vis-à-vis du tiers état. L'analogie avec la noblesse féodale est sensible, surtout en ce que les *Ramnes* avaient des vassaux ou clients, auxquels ils concédaient des portions, soit de leur domaine, soit du domaine public, mais à titre précaire seulement, jamais à titre de propriété. C'est ce qui fit dire à Tite-Live qu'anciennement la propriété foncière n'était connue que des seuls plébéiens ; que les *Gentes* n'avaient point de propriété ; que presque tout le territoire avait été conquis, et que ce qui en avait été vendu ou concédé était entre les mains de la plèbe (1).

Après les *Ramnes*, les *Luceres* qui étaient d'origine étrusque ou rasène vinrent aussi s'adjoindre à la confédération. Le sénat, qui déjà avait été doublé par l'introduction des Sabins, fut triplé en leur faveur. De deux cents, le nombre des sénateurs fut porté à trois cents, et les Pélasges de Rome n'y occupèrent plus qu'un tiers des places ; tandis que les deux autres tiers étaient échus à des hommes de races différentes,

(1) Tite-Live, IV, 48.

peut-être, mais qui avaient les mêmes institutions, les mêmes instincts, les mêmes mœurs. Sabins et Lucères étaient organisés en *Gentes*, portant chacune le nom d'un chef de famille ou de tribu, comme chez les Juifs les tribus de Juda, de Benjamin, de Jacob, etc.

De leur côté, les *Tities*, c'est-à-dire les Pélasges de Rome primitive, pour correspondre aux *Gentes* des Sabins et des Lucères, furent groupés par curies; et, lorsque de nouvelles populations de leur race vinrent s'unir à l'État romain, on éleva les citoyens des curies à la condition de caste privilégiée; on en fit des familles patriciennes; on leur donna même le nom de *Quirites*, afin d'ôter aux nouveaux venus, qui composèrent la plèbe, toute possibilité de se mêler à eux et de partager leurs droits. Au reste, on eut soin de placer les curies sous l'influence toute-puissante et essentiellement orientale des superstitions religieuses. On donna à chaque curie un autel (*sacellum*), érigé en l'honneur de la Junon *Quiritis* des Sabins, et un *curio* ou curé, chargé de diriger les *sacra* ou les offices, sous la haute surveillance du *curio maximus*, l'évêque ou l'archevêque de ce temps.

Ces dénominations modernes s'appliquent parfaitement à l'organisation sacerdotale des Romains, dont l'Église catholique ne fut en réalité que la continuation ou le perfectionnement. Affranchie des liens qui l'unissaient au pouvoir temporel, l'Église aujourd'hui n'opère plus que pour son propre compte; mais elle

fut longtemps associée à ce pouvoir et en partagea les avantages. Il en était de même à Rome, dès l'origine.

« La force du patriciat romain, a-t-on dit dans un excellent mémoire, consistait bien moins dans des moyens matériels que dans des moyens intellectuels et moraux, parmi lesquels il faut placer en première ligne les sacerdoces publics, qui tous étaient occupés par des patriciens ; de là aussi la tendance pratique de la religion des Romains, qui ne l'envisageaient que comme une branche de la science politique, science qu'ils employaient pour paralyser les plébéiens dans leur marche progressive. Aussi, chez eux, l'éducation publique ne devint jamais l'objet d'une institution populaire ; elle se renferma dans le cercle étroit des grandes familles. Celles-ci se la communiquaient par des exemples, plutôt que par des écrits et des leçons ; et lorsqu'il y eut des fastes et des registres sur cette matière, les pontifes eurent soin de n'en donner connaissance qu'aux patriciens (1), et de ne révéler de leurs mystères aux plébéiens que ce qu'ils étaient forcés de leur faire connaître : par exemple, les jours de sacrifices et de fêtes de chaque mois, ainsi que les devoirs qu'ils avaient à remplir par rapport aux *sacra* (2).

« Le collége des pontifes, recruté parmi les *Patres,*

(1) Dion. X, 1 ; lib. IV, 3 ; VI, 1 ; IX, 46. Cic., *de Orat.* I, 41 ; *pro Murena,* II. Pompon. fr. 2e, 6. D., *de orig. juris.*

(2) Macrob., *Sat.* I, 15 ; Pompon. *l.-l.;* Cic., *Legg.* II, 8. *Voy.* Rubino, 1, p. 198-225.

faisait sa profession de la culture des sciences dont le dépôt lui était confié, et, de cette manière, les patriciens approfondirent le droit divin avec la même ardeur qu'ils en mettaient à étudier le droit civil. Cette érudition patricienne s'infiltra tellement dans toutes les branches de l'arbre social, que, même après la législation des XII Tables, le peuple avait besoin d'y recourir pour y chercher l'explication de ces lois, et pour s'éclairer sur l'application des coutumes et des formules [1]. Ainsi, une aristocratie aussi fortement constituée que celle du patriciat romain, en possession des sacerdoces et par conséquent des idées théocratiques, si puissantes à Rome ; une aristocratie du sein de laquelle sortaient tous les fonctionnaires ; qui avait, dans le sénat, un organe légal pour prononcer sur la gestion de toutes les affaires publiques, et dans la clientèle un moyen efficace d'agir sur le peuple, une telle aristocratie exerçait une autorité et une influence contre lesquelles devaient venir se briser longtemps les plus héroïques efforts des plébéiens [2]. »

Le simple énoncé de ces faits explique l'infériorité relative de l'élément pélasgique et son peu d'influence sur le gouvernement de Rome. Le petit nombre d'hommes de cette race, qui continuèrent à siéger dans le sénat, s'y trouvèrent dans une position subal-

(1) RUBINO, I, 225.

(2) *Histoire de la lutte entre les patriciens et la plèbe, à Rome*, par Henri SCHUERMANS. Bruxelles, 1845.

terne, à cause de leur origine. Il en fut de même de ceux qui y entrèrent plus tard, sous le nom de *conscripti*. A la vérité, ceux-ci appartenaient aux familles privilégiées de leur race; mais, relativement aux *Patres* des Sabins, ces familles n'avaient acquis qu'une importance analogue à celle des *Geschlagten* des villes germaniques. C'était une espèce de bourgeoisie patricienne, dont quelques membres parvinrent à se maintenir et même à s'élever, mais qui fut toujours distinguée de l'aristocratie des deux autres tribus. Les Sabins surtout conservèrent des prétentions à la supériorité : ils se donnaient le titre de *Celsi Ramnes* et se glorifiaient d'avoir seuls des *gentes*, du moins dans les premiers temps. Eux seuls aussi, lorsque l'institution des clients fut devenue générale, eurent le privilége de recevoir des étrangers dans leur clientèle, et ils se servirent de cette faculté pour consolider leur puissance, en augmentant le nombre de leurs subordonnés.

La triple organisation des *Ramnes*, des *Tities* et des *Luceres* fut en quelque sorte le cadre dans lequel les divers éléments de la population romaine furent successivement classés. Cette population reçut d'abord un accroissement considérable, à la chute d'Albe la Longue, cité sabine de laquelle dépendaient plusieurs villes latines ou pélasgiques. Le peuple romain fut, dit-on, doublé par la seule adjonction des Pélasges que Tullius Hostilius transporta sur le mont Cœlius. Peu de temps après, Ancus Martius céda le mont

Aventin et la vallée qui le sépare du Palatin aux habitants des villes latines de Médullie, Fidènes, Politorium, Tellènes et Ficane. Un certain nombre de *gentes* albaines furent alors incorporées dans la tribu des *Ramnes* et participèrent à tous ses droits : c'étaient les Julii, les Servilii, les Quinctii, les Geganii, les Curiatii et les Clœlii. Les Latins, au contraire, furent tous tenus en dehors des curies, qui comprenaient la tribu des *Tities*. Désignés sous le nom de *plebs*, ils furent exclus du *populus romanus* et privés, par conséquent, des droits de citoyen.

Bien qu'ils eussent habité de prétendues villes, les Latins étaient tous agriculteurs, comme les Pélasges de la Grèce. Ceux qui s'établirent sur le mont Aventin n'y vinrent que pour occuper les terres qu'on leur distribua, peut-être en échange de celles qu'on leur avait prises dans leur ancienne patrie. Chacun avait sa propriété privée ; les pâturages seuls (*pascua*) appartenaient à la communauté. Cette organisation paraît avoir été, dès le principe, celle des Pélasges de Rome. Suivant la tradition, Romulus avait assigné deux arpents à chaque citoyen, comme propriété héréditaire, et Niebuhr dit à ce sujet : « On ne saurait révoquer en doute que, dans les temps primitifs, ces petits lots n'aient existé [1]. » Ce sont bien là les caractères d'une population vraiment agricole.

La force physique de ces campagnards était fort

[1] *Histoire romaine*, t. II. *Des Assignations de terres.*

développée : ce furent eux qui donnèrent à Rome toute son infanterie, ses légions, et qui portèrent si loin la gloire de ses armes. Mais, semblables en cela à tous les peuples de race européenne, qui n'ont point d'inspiration et dont les notions se forment péniblement par l'observation et l'expérience, leur esprit était lent, leurs vues ne s'étendaient guère au delà de leurs intérêts privés ; ils abandonnaient à d'autres le soin de diriger les affaires de l'État. C'est ce qui explique la facilité avec laquelle ils passèrent de la domination des Albains sous la domination des Romains, sans avoir été proprement vaincus ni subjugués par ceux-ci.

Les tribus qui plus tard entrèrent dans la composition du peuple romain étaient presque toutes de race etrusque ou sabine. Sous Tarquin l'Ancien, ce furent des Étrusques qui vinrent occuper la colline Esquiline ; après la défaite de Porsenna, ce furent encore des Étrusques qui vinrent bâtir le *Vicus Tuscus ;* et puis, ce furent de nombreuses familles de Sabins qui vinrent renforcer la tribu des Ramnès ; ce fut le Sabin Clausus qui vint s'établir à Rome avec cinq mille clients, pour y fonder la puissante famille des Appius. A mesure que Rome étendait les limites de son territoire, les patriciens recrutaient des clients, se recrutaient eux-mêmes parmi les peuples vaincus. Ajoutons qu'ils augmentaient en même temps leurs richesses : car une partie du territoire conquis devenait *ager publicus,* et les patriciens se le partageaient, à titre d'*occupatio*. C'est en faisant cultiver ces terres

par leurs clients et par leurs esclaves, qu'ils amassaient des capitaux, et qu'ils se distinguaient des plébéiens par le faste de leurs maisons princières.

L'attachement des Pélasges au principe de la propriété est un indice presque certain de leur origine européenne ; tandis que l'*occupatio* des Ramnès et des Lucères est incontestablement une institution asiatique. En Asie, le sol fut de tous temps considéré comme domaine public, et la faculté de le cultiver comme une concession révocable. « Dans l'Inde, dit Niebuhr, le souverain est seul propriétaire du sol : il peut, quand il lui plaît, reprendre les champs que cultive le *Ryot*. Néanmoins celui-ci les hérite, les vend et paye en nature une portion plus ou moins grande du revenu. L'État loue ou vend ces fruits aux Zémindares, à moins qu'il ne confère les fermages d'un district ou d'une terre à perpétuité à des temples ou des fondations pieuses, ou seulement à vie à des serviteurs ou à des employés.

« Ce n'est point à l'Inde seule qu'appartient ce système ; il en existe des traces dans toute l'Asie. Il y était établi dans l'antiquité, où l'on en retrouve les vestiges les plus prononcés et les plus étendus. En Égypte même, Pharaon était propriétaire de toute la contrée et ne remettait l'impôt qu'aux guerriers. Les Tétrarques de Syrie étaient des Zémindares, qui usurpèrent le rang des princes. De la même manière, et par une des plus fâcheuses erreurs qui aient jamais affligé un pays, ceux du Bengale ont réussi, sous le

marquis de Cornwallis, à se faire reconnaître princes médiatisés et propriétaires exclusifs ([1]). »

Ces faits montrent à l'évidence qu'il y eut parmi les Romains deux races d'hommes, ayant des instincts différents, ayant chacune l'instinct d'une organisation sociale distincte. Les Pélasges, qui composaient toute la plèbe, voulaient la propriété territoriale et la liberté; les Sabins et les Lucères, qui formaient la plus grande partie du patriciat, voulaient l'occupation et la clientèle ([1]). C'est là toute l'histoire de Rome, jusqu'aux Gracques Aussi longtemps qu'on voit les luttes pour la loi agraire se renouveler, on peut dire que la race pélasgique existe encore et que la liberté n'a point péri. En effet, les partisans de la loi agraire ne faisaient que protester contre le système de l'*ager publicus* et de son occupation par les pratriciens; ils voulaient que le domaine public fût partagé, et que chaque citoyen en eût une part à titre de propriété; et ils avaient d'autant plus raison de le vouloir ainsi, que la plupart d'entre eux avaient été dépouillés de leur patrimoine, nous verrons bientôt par quels moyens.

([1]) Niebuhr. *Histoire romaine,* t. II, p. 166.

CHAPITRE SEPTIÈME.

LUTTES DE LA RACE PÉLASGIQUE A ROME.

« Le monde romain, dit Gans, est le monde où combattent le fini et l'infini, ou la généralité abstraite et la personnalité libre. Patriciens, côté de la religion et de l'infini ; plébéiens, côté du fini... » En effet, les Romains continuèrent à être un peuple double bien avant dans les temps historiques. Le fait de la coexistence de deux races distinctes se manifeste particulièrement dans leurs dissensions intestines. Le peuple traitait avec le sénat comme avec une puissance étrangère, et quand celui-ci se montrait inflexible, les plébéiens s'en allaient ou menaçaient de s'en aller. On rencontre dans Niebuhr une multitude d'exemples, tirés de Tite-Live et de Denys, qui prouvent la persistance de cette dualité.

Tite-Live rapporte qu'un jour la *plèbe* irritée refusa d'assister aux comices consulaires et que les consuls

furent nommés par les patriciens *et leurs clients* (1).
Il dit aussi que, dans une autre circonstance, la foule
des *plébéiens* étant exaspérée, on imagina de conjurer
l'orage, en leur envoyant *les clients* pour les effrayer
individuellement (2). Après le bannissement de Cæson
Quinctius, les jeunes patriciens se jetèrent dans le
Forum avec une armée de *clients* et se mirent en
guerre ouverte avec les *plébéiens* (3). Une autre fois,
la commune ayant refusé le service militaire, *les hôtes
et les clients* des patriciens s'introduisirent dans le
Capitole pour l'y forcer (4).

Denys cite plusieurs faits analogues. Il dit que,
quand le *peuple* eut abandonné la ville, les patriciens
prirent les armes *avec leurs clients* (5); il raconte que
pendant l'émigration de la *plèbe* et quand elle refusait
de servir, le sénat annonça que les patriciens sortiraient tous *avec leurs clients* et avec ceux des plébéiens
qui voudraient les accompagner (6). Il loue les patriciens de ce que, dans une discussion et au milieu
d'une famine, ils ne se soient pas jetés *avec leurs
clients* sur ces hommes affamés, pour les tuer ou les
chasser de la ville (7).

(1) Tite-Live, II, 64.
(2) Id., II, 35.
(3) Id., III, 14.
(4) Id., III, 16.
(5) Denys, VI, 47.
(6) Id., VI, 63.
(7) Id., VI, 48.

Dans l'origine, les patriciens avaient cru pouvoir dominer la commune plébéienne par des combinaisons politiques, tout en l'organisant et en lui accordant une certaine indépendance sous le rapport de son régime intérieur. Tel fut l'objet de la constitution de Servius Tullius, qu'on a appréciée de tant de manières différentes. On sait que Servius forma cinq classes de tous les citoyens, patriciens, plébéiens et clients de patriciens, en prenant pour règle la fortune de chacun d'eux, et qu'il divisa ces classes en un certain nombre de centuries, représentant un nombre égal de suffrages. Mais il donna à la première classe, qui était celle des riches, et dans laquelle devaient se trouver tous les patriciens, quatre-vingts suffrages, plus dix-huit centuries de chevaliers, y compris les *sex suffragia* de Tarquin, en tout quatre-vingt-dix-huit suffrages ; tandis que toutes les autres classes réunies ne formèrent que quatre-vingt-quinze centuries, et n'eurent par conséquent qu'un nombre de suffrages inférieur à celui de la première classe.

Au reste, les patriciens conservèrent leur position privilégiée dans le sénat et dans les curies, qui furent maintenues à côté ou plutôt au-dessus des centuries. Ils eurent en outre, dans les centuries même, une influence qui ne pouvait aller qu'en croissant, puisque leurs clients y étaient admis. Ils possédaient enfin un moyen infaillible de faire déchoir un grand nombre de plébéiens de leurs droits politiques : ce moyen, c'était la spoliation, l'usure, et, comme dernière conséquence, l'esclavage.

Rome avait reçu d'Asie un usage barbare que la caste des patriciens cultiva avec amour ; nous voulons parler du droit de se vendre, soi et les siens, et du droit, pour le créancier, de réduire son débiteur à l'état d'esclavage. On appelait *addictus* celui qui, ne pouvant payer, était adjugé comme une chose à son créancier. Le *nexus* était celui qui se vendait lui-même, ou plutôt qui se donnait en gage S'il ne payait pas, il devenait *addictus*, et ses enfants et ses petits-enfants passaient en esclavage avec lui. On peut s'imaginer ce qu'une pareille coutume dut produire entre les mains d'une race aussi avide, aussi rapace, aussi adonnée à l'usure que le sont encore aujourd'hui les races adamites, représentées en Europe par les juifs. Il vint un temps où chaque maison patricienne fut une prison pour ses débiteurs.

Cette traite de blancs fut particulièrement favorisée par les guerres continuelles que Rome eut à soutenir contre ses voisins. Le soldat plébéien, et tout plébéien était soldat, servait à ses frais ; il achetait ses armes, ses vivres, et comptait, pour s'indemniser, sur une part de butin qu'il n'obtenait pas toujours. Quand la campagne avait été mauvaise, ou quand les patriciens s'en attribuaient exclusivement le bénéfice, il rentrait chez lui ruiné, et s'il avait contracté des dettes, s'il avait engagé sa personne, le créancier prenait son champ, sa cabane, vendait sa femme, ses enfants, le vendait lui-même. Le type de cette espèce d'hommes, c'est ce guerrier Dentatus dont parle l'histoire et

qui, échappé aux fers d'un créancier, dit à la multitude agitée :

« J'ai servi quarante ans ; je suis centurion depuis trente ans ; j'ai reçu quarante-cinq blessures ; on m'a décerné quatorze fois la couronne civique, pour avoir sauvé la vie de mes compatriotes, et trois fois la couronne murale, pour avoir monté le premier à l'assaut. Les généraux m'en ont donné huit autres, lorsque j'ai repris sur l'ennemi les enseignes de nos légions. J'ai conquis quatre-vingt-trois colliers, soixante bracelets d'or, dix-huit piques, vingt-cinq harnais. Ce sont là les trophées qui attestent mon courage. Cependant, pour prix de mes cicatrices et de mon sang, qui ont valu tant de terres enlevées à dix peuples ennemis, je ne possède pas un demi-arpent, et votre sort, mes braves compagnons d'armes, est semblable au mien. Tous ces champs fertiles, fruit de notre courage, restent dans les mains de ces fiers patriciens, qui n'ont d'autre mérite que leur noblesse. »

De pareilles institutions devaient nécessairement avoir pour résultat d'amoindrir l'élément plébéien ou pélasgique au profit du régime patronal et de l'élément sabin : car les hommes de la plèbe, victimes d'une organisation sociale qui les forçait à contracter des dettes insolvables, et à se vendre à leurs créanciers, étaient successivement transformés en esclaves et en affranchis. Dès le premier degré, ils cessaient d'être citoyens ; parvenus au second, ils passaient, eux et leur postérité, dans les *gentes*. Là ils se trouvaient

confondus avec des misérables de toutes races, avec des étrangers de toutes nations; tandis que les clients des Ramnès et des Lucères avaient pris leur place dans les centuries.

Il n'y a pas d'exemple, dans l'histoire d'aucun peuple, d'une pareille exploitation de l'homme par l'homme. Et cependant, aussi longtemps qu'il resta dans Rome des plébéiens de race primitive, ceux-ci ne cessèrent de lutter contre la domination sabine. Mais les patriciens ne se contentèrent pas d'employer contre eux l'usure, l'esclavage, la religion, tous les moyens d'oppression dont ils disposaient ; ils tâchèrent autant que possible de les éloigner de Rome, soit en les envoyant à l'armée, soit en les dispersant dans des colonies.

Après la grande mystification du décemvirat, il y eut près de quarante années de lutte entre les tribuns et le sénat, pendant lesquelles celui-ci chercha constamment à entraîner loin de Rome les plébéiens, en les envoyant combattre les Volsques et les Èques; mais, comme ces expéditions étaient de courte durée, et qu'après chaque campagne l'armée rentrait dans ses foyers, l'agitation interrompue recommençait tous les ans, et les tribuns poursuivaient, au travers des troubles, de la peste et de la famine, le grand but qu'ils voulaient atteindre, l'égalité des citoyens de toutes races. Pour mettre un terme à ces alternatives qui, dans un temps donné, paraissaient devoir être favorables à la plèbe, le sénat n'imagina rien de mieux

que de porter la guerre plus loin et de la soutenir plus longtemps. Il affecta tout à coup un grand élan de générosité; il voulut que l'homme du peuple, qui jusque-là avait servi à ses frais et combattu pour l'honneur, fût régulièrement salarié par l'État.

Les soldats romains furent enchantés de cette innovation. Ils ne voyaient pas qu'elle n'était qu'un expédient, un prétexte d'accabler les citoyens, les uns par la nécessité de rester sous les armes en toute saison, les autres par les impôts dont on les chargerait. Le siége de Véies ne tarda point à mettre au grand jour les desseins du sénat. On retint l'armée pendant dix ans devant cette place, en faisant de nouvelles levées chaque fois que les tribuns tentaient quelque entreprise dans Rome. Enfin Camille, nommé dictateur, emmena tout ce qui restait d'hommes valides parmi la plèbe, et alla terminer cet incroyable siége.

Le système de colonisation fut employé avec un égal succès. Le premier exemple en avait été donné par Tarquin, qui fonda les colonies de Signia et de Circéies. Depuis lors on employa fréquemment le même moyen : chaque fois que la plèbe s'insurgeait, on trouvait l'occasion de diriger son ardeur contre quelques peuples voisins; on l'entraînait au combat, et, après la victoire, on établissait les plus misérables et les plus turbulents sur le territoire conquis. C'est ce qui eut lieu notamment sous le consulat d'Appius Claudius et de P. Servilius. Le peuple était en pleine

insurrection ; la vie des patriciens était menacée ; le sénat ne savait quel parti prendre, quand on annonça l'invasion des Volsques. A l'aide de quelques concessions, le sénat parvint à faire tourner contre l'ennemi toute cette effervescence. Quelques jours après, l'armée rentrait victorieuse à Rome ; mais elle avait laissé trois colonies au dehors.

Des circonstances à peu près semblables donnèrent naissance à la colonie d'Antium. Tibère-Émile avait rappelé la loi de Cassius (loi agraire). « Les tribuns, certains de l'emporter, puisque cette fois le consul est pour eux, renouvellent les tentatives qui si souvent avaient échoué devant l'opposition des consuls. Les usurpateurs du domaine public et la majorité des patriciens se plaignirent qu'un chef de l'État s'associât aux poursuites tribunitiennes, et détournèrent sur le consul tout l'odieux que ces menées avaient excité contre les tribuns. Un conflit terrible allait éclater, si Q. Fabius, collègue de Tibère-Émile, n'eût terminé la querelle en proposant d'envoyer une colonie de plébéiens à Antium. Ce projet fut agréé par les patriciens ; mais il déplut à ceux du second ordre, qui murmurèrent et prétendirent qu'on visait à les expulser de la patrie : aussi un très-petit nombre seulement se fit-il inscrire (1). »

Les plébéiens, cette fois, avaient pénétré les inten-

(1) Schuermans. *Histoire de la lutte entre les patriciens et la plèbe.*

tions de leurs oppresseurs ; mais ils ne montrèrent pas toujours cet attachement au séjour de Rome. Ainsi, par exemple, après la prise de Véies, le premier soin du sénat fut d'éloigner les vainqueurs. Il les trouva parfaitement disposés à seconder ses vues : tous voulaient aller se fixer sur le territoire conquis ; mais ils voulaient aussi qu'on y transportât une fraction du sénat, afin de se constituer en État indépendant. Le sénat parvint à déjouer ce projet, en envoyant une colonie dans le pays des Volsques et en faisant une distribution de terres dans le pays des Véiens. Il fit en même temps une diversion : Camille marcha contre les Falisques, et puis deux tribuns militaires furent envoyés avec leurs légions contre les Volsiniens, deux autres contre les Salpinates. Les intentions du sénat furent si parfaitement accomplies, que quand les Gaulois s'approchèrent de Rome, sous le commandement de Brennus, il n'y avait plus de plébéiens, et par conséquent plus d'armée pour défendre la ville. La race pélasgique avait disparu, ou plutôt elle s'était dispersée au loin. On ramassa une multitude de clients et d'affranchis, pour en faire une armée, que les historiens évaluent à quarante mille hommes ; mais ces soldats improvisés n'attendirent pas l'ennemi ; ils lâchèrent pied dès qu'ils le virent se déployer dans la plaine d'Allia. Il n'y avait dans leurs rangs, suivant Tite-Live, rien qui ressemblât à des Romains. La frayeur avait saisi tous les esprits. Ils se mirent en fuite, non-seulement sans avoir rendu de

combat, mais sans avoir même répondu au cri de l'ennemi (¹).

On sait que les Romains, c'est-à-dire les patriciens, se renfermèrent dans le Capitole et qu'ils y attendirent les événements. Quelques-uns voulurent rester dans leurs maisons; ils se placèrent gravement dans des chaises d'ivoire, comme des fétiches de l'Inde ou de la Chine, s'imaginant que les Gaulois s'inclineraient devant leur majesté. Cette race si orgueilleuse, qui avait dominé les Pélasges par la ruse, et qui s'était servie de leur bras pour gagner des batailles, se trouvait dans l'impuissance absolue de se défendre. Réduite à elle-même, Rome, qui avait pour ainsi dire expulsé sa population plébéienne, n'eut pas la moindre résistance à opposer à l'invasion des barbares. Il fallut que Camille, qui était dans l'exil à Ardée, se mît à la tête de quelques hommes de guerre, recrutés parmi les Véiens, les Ardéates, les Capénates et les Falisques, pour que les Gaulois s'aperçussent qu'il y avait encore des Romains. Cette découverte, jointe à l'or des patriciens, les détermina à la retraite.

Quand l'ennemi se fut retiré, le sénat comprit que l'ancien élément plébéien était encore nécessaire à l'existence de Rome. Il fit sommer ceux des citoyens qui s'étaient refugiés à Véies de revenir dans la cité, et l'année suivante on établit quatre nouvelles tribus, ce qui en porta le nombre à vingt-cinq. Les derniers évé-

(¹) Tite-Live, V, 38.

nements avaient dissipé bien des illusions. Il se fit alors entre les deux races une sorte de compromis. Déjà, les plébéiens avaient obtenu l'abrogation des lois qui interdisaient les mariages des nobles avec le peuple. Le tribun Licinius fit proclamer la loi agraire, qui interdisait aux patriciens de posséder, à titre d'occupation, plus de cinq cents acres de terre chacun. Bientôt après, une autre loi ouvrit aux plébéiens les portes du consulat, tout en conservant aux patriciens une partie du pouvoir par la préture et par l'édilité curule. Enfin les plébéiens finirent par prendre part à toutes les autres magistratures. On les vit successivement arriver à la dictature, à la censure, à la préture, au souverain pontificat.

A dater de ce moment, les deux races furent confondues. L'histoire des Pélasges n'est pas précisément finie; mais il devient impossible d'en suivre le fil. Ce n'est que de loin en loin qu'on aperçoit encore quelques traits qui révèlent leur existence parmi les Romains. Au reste, l'esprit de l'Orient finit par prédominer sur les deux éléments qui composaient ce peuple, et ce fut sous son influence que Rome donna au monde le spectacle de la plus honteuse des décadences.

CHAPITRE HUITIÈME.

PROGRÈS DES RACES ORIENTALES A ROME.

Entre l'époque où finit l'histoire des Pélasges et celle où commence l'histoire des races européennes du Nord il y a un long intervalle, pendant lequel l'Orient semble jeter les bases de sa domination sur l'Occident. C'est à Rome que le principe oriental établit son siége, et ce sont les Romains qui doivent servir à en propager l'application. Pour se rendre compte des effets de ce travail et de l'influence que l'esprit de l'Orient n'a pas cessé depuis lors d'exercer sur l'Europe, il est indispensable de remonter à la source des choses et d'en suivre attentivement le cours; il faut rechercher par quelle suite d'événements les institutions orientales parvinrent à se substituer aux institutions semi-pélasgiques des Romains primitifs et comment, après la chute de l'empire, elles se développèrent au milieu de ses ruines, comme dans leur élément naturel.

Nous avons vu, à la fin du chapitre précédent, les deux races se confondre, les inégalités politiques s'ef-

11.

facer, et les émeutes, les guerres intestines faire enfin place à l'ordre et à la paix. « On vit alors, dit un écrivain moderne, éclater une noble rivalité entre les patriciens et ceux du second ordre. On les voit lutter de modération, d'intégrité, d'honneur, de frugalité, de dévouement à la patrie et de respect pour les lois. C'est le beau siècle des mœurs et des vertus romaines; c'est l'époque illustrée par les Papirius, les Décius, les Curius, les Fabricius, les Fabius, les Régulus et tant d'autres également remarquables. C'est le temps où la population s'accroît avec les produits des petites propriétés rurales, exploitées par des mains libres et intelligentes (1). »

Ce tableau est vrai, mais l'époque qu'il représente ne fut pas de longue durée. L'esprit de domination qui régnait dans la caste des patriciens, ne pouvant plus s'exercer aux dépens de la plèbe, chercha au dehors un nouvel élément. Ce fut par la guerre que le sénat, augmentant sa puissance, restaura le principe d'autorité, un moment compromis par les succès du principe de liberté. Il se fit des plébéiens mêmes un instrument d'oppression contre les vaincus. C'est ainsi que dans la guerre des Samnites il affermit sa domination sur les peuples voisins, en donnant un développement nouveau à son système de colonies. Le nombre de colonies romaines en Italie s'élevait déjà à cinquante-trois, lors de l'invasion d'Annibal :

(1) Dureau de la Malle, t. II, p. 272 et 273.

c'étaient autant de peuples qu'on avait dépouillés de leur territoire et de leur liberté La puissance du sénat s'accrut ensuite considérablement par la guerre de Sicile et l'envahissement de la Sardaigne.

La guerre d'Illyrie suivit de près ; puis vint la guerre contre Démétrius de Pharos. Les Romains entrèrent dans la Grèce ; ils s'y présentèrent comme des libérateurs, en même temps qu'ils établissaient leur domination sur l'Italie septentrionale. L'expédition d'Annibal n'eut d'autre résultat que de les aider dans cette dernière entreprise. Elle procura à Scipion l'occasion de porter la guerre en Espagne, et d'Espagne en Afrique ; mais le principal résultat des victoires de Rome fut d'affermir son autorité sur l'Italie. Dans les dix années qui suivirent, elle renversa tous les trônes et les États libres qui l'environnaient. Sa domination s'était même étendue au dehors sur des pays considérables. L'empire des mers lui était assuré.

Dès cette époque, l'esprit du gouvernement romain fut totalement changé, bien que la forme restât la même. La puissance du sénat était devenue presque illimitée, et l'artifice de sa politique consistait à entretenir la guerre qui était la source de cette puissance. Heeren l'a très-bien remarqué : « Les motifs pour lesquels Rome tâchait de parvenir à la domination de l'univers, dit-il, n'étaient ni dans sa situation géographique, ni dans la volonté du peuple, qui s'était opposé à la première guerre contre Philippe, mais uniquement dans l'esprit de son gouvernement. »

Ce fut, en effet, malgré l'opposition des tribuns, que le sénat entreprit la guerre de Macédoine. De là l'armée romaine passa en Asie, chassa Antiochus de l'Asie Supérieure et attaqua les colonies des Gaulois. Toutes ces entreprises réussirent à merveille ; Rome devint l'arbitre du monde depuis l'Euphrate jusqu'à la mer Adriatique. Mais les victoires remportées presque simultanément en Grèce et en Asie amenèrent dans les mœurs des Romains un changement dont le caractère atteste l'origine. Tous ceux qui s'étaient enrichis par les trésors de Carthage, de Persée, d'Antiochus, voulaient jouir de la vie molle et licencieuse de l'Orient. Un luxe effréné se répandit dans la ville, et avec lui d'effrayantes dépravations. C'est l'époque de l'introduction des bacchanales.

Caton fut le dernier représentant de la race pélasgique ; il fut en quelque sorte le dernier Européen qui se trouva sur la brèche, la dernière digue qui s'opposa au torrent des idées, des mœurs, des institutions de l'Orient. Son attitude vis-à-vis des races asiatiques a été parfaitement décrite par M. Altmeyer, bien que cet auteur ne se soit, non plus qu'aucun autre, placé au point de vue des distinctions de race.

« Dans cette lutte, dit-il, entre l'esprit indigène et la civilisation de l'étranger, l'ère antique et l'ère moderne, c'est l'aristocratie, et la famille des Scipion en particulier, qui a le rôle de novateur ; c'est un plébéien, Marcus-Porcius Cato, né à Tusculum, qui repousse à la fois les idées nouvelles et l'influence

hellénique. Cet Écossais de Rome, avec son poil roux, ses yeux bleus, son bon sens dénué de poésie et de métaphysique, fut général d'armée, consul, orateur, censeur, écrivain ; et, sous toutes ces formes, c'est toujours l'homme de l'antiquité. Général d'armée ou administrateur, il est, comme les anciens, lent, méthodique, strict observateur de la loi et économe ; il est de la vieille école de Fabius Cunctator, tandis que les Scipion, par leur libéralité et l'indépendance qu'ils s'arrogent, font déjà pressentir Sylla, Pompée ou César. Orateur, ce n'est point, comme Cicéron, le disciple admiré des rhéteurs grecs ; c'est le vieux Romain redouté, avec son langage rude, bref, sentencieux, mordant et incisif. Consul ou censeur, il attaque au nom des lois les parures nouvelles, et punit la licence des nouvelles mœurs. Écrivain, il raconte l'ancien temps, les origines de Rome et des villes italiques ; dans un livre qui nous est resté en partie, il exalte et enseigne l'agriculture ; il tient pour la médecine traditionnelle de son village, et se raille de la médecine plus scientifique des Grecs ; il prêche cette économie domestique qui fait les bonnes maisons ; enfin il recommande aux pères de famille de vendre les vieux esclaves, ainsi que les vieilles charrettes et la ferraille de rebut (¹). »

La deuxième guerre de Macédoine et la troisième guerre contre Carthage achevèrent de transformer la

(¹) *Précis de l'histoire ancienne*, p. 421.

république en oligarchie orientale. Rome compta dès lors au nombre de ses provinces toute l'Italie proprement dite, les Espagnes, citérieure et ultérieure, l'Afrique, c'est-à-dire le territoire de Carthage, la Sicile, la Sardaigne et la Corse, la Ligurie et la Gaule cisalpine, la Macédoine et l'Achaïe, l'Asie, c'est-à-dire le territoire de Pergame. Le gouvernement de ces provinces était une source de richesses, qui servit à élever les maisons aristocratiques. Les tributs payés par les alliés, les exactions de toute espèce augmentaient encore l'opulence de ces maisons.

Depuis la guerre de Persée, les citoyens romains ne payaient plus de contributions; mais les provinces payaient des capitations onéreuses et des impôts fonciers; on exigeait d'elles de fréquentes prestations en nature, tant pour les émoluments des gouverneurs que pour l'approvisionnement de la capitale. Le sénat percevait les revenus de la république, sans en rendre compte au peuple; il réglait les dépenses, sans consulter le peuple. Et, dans le fait, il n'y avait plus de peuple qui valût la peine d'être consulté. L'ancienne race des plébéiens n'existait plus; ceux des hommes de cette race qui étaient parvenus à fonder des maisons patriciennes avaient contracté les mœurs, les habitudes, tous les vices des patriciens. Une énorme quantité d'affranchis, presque tous étrangers, composaient le peuple de Rome. Un mot de Scipion, adressé à la multitude, indique bien quelle était l'origine de cette populace : « Taisez-vous, dit-il, vous dont

l'Italie est la marâtre et non la mère... Je vous ai amenés chargés de chaînes, et parce que maintenant vous n'en portez plus, vous prétendez m'intimider (1). »

Tel était le peuple romain, quand les Gracques entreprirent de renouveler la loi agraire : véritable parodie de l'œuvre de Licinius ! La lutte recommença, il est vrai ; mais ce ne fut plus cette lutte héroïque entre la race des Pélasges et celle des Sabins et des Lucères : ce fut une lutte de partis ou de factions. Il se forma un parti des pauvres contre le parti des riches. Tiberius Gracchus appartenait par sa naissance à la caste privilégiée ; il était petit-fils du premier Scipion l'Africain et s'était allié à la famille la plus aristocratique de Rome, en épousant une fille d'Appius Claudius. Il avait été questeur et fortement attaché au parti du sénat ; il ne devint tribun que par dépit, parce que cette compagnie s'était prononcée contre lui, après le traité conclu avec les Numantins (2).

Une fois lancé dans le parti populaire, Tiberius ne trouva rien de mieux, pour soulever les masses en sa faveur, que de rappeler la loi *Licinia*, qui défendait

(1) *Taceant quibus Italia noverca est... Non efficietis ut solutos verear quos a'ligatos adduxi.* (Cicer.)

(2) *Ti. Graccho invidia Numantini fœderis, cui feriendo, quæstor C. Mancini cos. cùm esset, interfuerat, et in eo fœdere improbando senatûs severitas dolori et timori fuit : istaque res illum fortem et clarum virum a gravitate patrum desciscere coegit.* (Cicer. *de Harusp., resp.* 43.)

de posséder plus de cinq cents arpents du domaine public. Depuis longtemps cette loi était tombée en désuétude, et le domaine public s'était considérablement augmenté par les confiscations. Après chaque conquête, on distribuait une partie des terres des vaincus aux citoyens qu'on envoyait fonder des colonies; mais la cupidité des grands parvenait bientôt à absorber ces petites exploitations. Les hommes libres avaient même fini par disparaître presque totalement de ces terres, forcés qu'ils étaient d'en abandonner la culture pour prendre les armes. Tiberius lui-même avait été frappé, en traversant la Toscane pour se rendre à Numance, de voir les champs déserts et de ne trouver d'autres laboureurs ni d'autres pâtres que des esclaves venus des pays étrangers et exempts du service militaire.

C'est au milieu de cette société ainsi transformée, et lorsqu'il n'y a plus à Rome que des nobles et de la canaille, lorsqu'il n'y a plus sur le territoire de la république que des maîtres et des esclaves, c'est au milieu de cette société déjà tout orientale, que les Gracques veulent ressusciter, à leur profit, la lutte des plébéiens contre les patriciens. Eux-mêmes comprennent si peu le caractère de cette lutte; ils sont si peu pénétrés de l'esprit qui animait la race pélasgique, que Tiberius Gracchus veut faire distribuer au peuple la succession mobilière du roi Attale, et que Caïus, son frère, institue les distributions de blé : ce qui est évidemment l'antithèse des idées pélasgi-

ques. L'un et l'autre veulent substituer à la propriété, aux moyens de travail et de production, l'aumône, les largesses, les moyens d'oisiveté et de dissipation. Aussi, quels furent les résultats de cette entreprise ? Des séditions, des guerres civiles, suscitées, non dans l'intérêt du peuple, mais dans l'intérêt personnel de quelques ambitieux.

La loi agraire renouvelée et promulguée fut presque aussitôt éludée. D'abord, en abolissant la loi qui rendait les terres du domaine public inaliénables, on donna aux patriciens la faculté d'en devenir propriétaires. Ensuite on remplaça, pour l'avenir, le partage de ces terres par une redevance, dont le produit devait être distribué au peuple, mais qui cessa bientôt d'être payée. Dès lors la loi agraire disparut, et le peuple s'estima heureux d'obtenir de temps à autre, au lieu de terres à cultiver, quelques deniers à dépenser. Entre cette populace et l'ancien peuple romain il n'y avait de commun que le nom. Cependant elle s'agita beaucoup, se révolta à plusieurs reprises ; l'esprit de sédition ne lui fit point défaut ; mais jamais on ne la vit se soulever pour son propre compte, pour obtenir des institutions libérales, une part dans le gouvernement de l'État. Depuis les Gracques jusqu'à l'empire, elle se mit à la solde de toutes les ambitions, de tous les exploiteurs de popularité.

La démagogie fit surgir l'ordre des chevaliers, qui se substitua au sénat dans l'administration de la justice. Les sénateurs avaient de l'indulgence pour les

grands vols, pour les concussions dont ils partageaient les bénéfices. On mit à leur place les chevaliers, qui les imitèrent, qui surpassèrent même la corruption et l'iniquité de leurs prédécesseurs. Outre le droit de siéger dans les tribunaux, les chevaliers obtinrent les fermes des revenus publics : ce qui leur permit de piller l'État avec une entière impunité, tout en étendant leur sévérité sur de prétendus coupables que poursuivaient leurs haines personnelles. Du reste, on vendait tout à Rome, comme font en Orient les pachas. On vendait les jugements d'acquittement, comme les jugements de condamnation; on vendait l'amitié et l'alliance du peuple romain; on vendait la paix et la guerre. L'histoire nous apprend que Jugurtha acheta la paix du consul Calpurnius Pison; elle dit également à quel prix Marius acheta son sixième consulat.

Le caractère de l'État romain acheva de se dessiner dans la guerre dite sociale qui, semblable au socialisme moderne, fut proprement une guerre faite à la société. Les démagogues de Rome, ne trouvant plus d'éléments de désordre suffisants dans le peuple de cette ville, allèrent en chercher dans les provinces. Pour s'y faire un parti, ils s'attachèrent à promettre aux habitants les droits de citoyens. Cette manœuvre réussit à tel point que l'existence même de Rome fut menacée; elle ne se sauva qu'en accordant peu à peu aux alliés le droit complet de cité. Les nouveaux citoyens furent divisés d'abord en huit

nouvelles tribus. C'était un élément fatal, qui dans les comices ne manqua jamais de prêter son appui aux factions. Le parti démagogique les distribua ensuite dans toutes les tribus, pour en faire partout des instruments de désordre et d'anarchie.

Le spectacle que présentent les Romains, après cette révolution, est celui d'un peuple d'esclaves, qui cherche des maîtres et qui se donne indifféremment à tous ceux que la fortune favorise. Le pouvoir est d'abord disputé entre Marius et Sylla. Ce dernier marche sur Rome avec une armée qui lui est dévouée, qui lui appartient; il en chasse Marius, fait entrer trois cents chevaliers dans le sénat, désigne les consuls, et puis s'en va faire la guerre à Mithridate, en Grèce. Pendant son absence, Marius revient, se met, avec Cinna, à la tête d'une armée rassemblée dans la Campanie, marche à son tour sur Rome, prend cette ville, la pille et saisit l'occasion de tuer ses ennemis. Après cela, les deux vainqueurs se nomment eux-mêmes consuls. Mais Sylla rentre en Italie avec son armée. Après avoir renversé tous les obstacles que lui oppose le parti qui est au pouvoir, il se rend de nouveau maître de Rome, se fait nommer dictateur perpétuel et, pour assurer sa puissance, il affranchit, au nombre de dix mille, les esclaves de ceux qu'il a proscrits. Tel est le premier acte de cette grande tragédie politique.

Au second acte on voit Pompée, César et Crassus. Celui-ci avait servi avec Pompée sous Sylla et avait

amassé une immense fortune. Possesseur d'un nombre prodigieux d'esclaves dont il exploitait les travaux, il s'était illustré en réprimant une révolte d'esclaves et de gladiateurs. Quatre généraux avaient été successivement défaits par le gladiateur Spartacus ; Rome même était menacée, quand Crassus prit le commandement de l'armée et le força de se retirer dans l'Italie inférieure. Pompée revenait d'Espagne en ce moment. Il s'était couvert de gloire dans la guerre contre Sertorius, et les honneurs du triomphe lui étaient réservés. Crassus et Pompée avaient chacun une armée. Ils s'observèrent pendant quelque temps ; mais ils finirent par s'entendre. L'un et l'autre furent nommés consuls. La guerre que Pompée fit ensuite aux pirates de Sicile et d'Isaurie, ses brillantes campagnes d'Asie, où il parvint à se faire donner des pouvoirs illimités, l'élevèrent à tel point qu'il semblait menacer le sénat d'une nouvelle dictature. Mais à son retour il trouva dans Rome d'autres hommes puissants, avec lesquels il fallut compter. Ce fut alors que César négocia avec Pompée et Crassus cette ligue fameuse dont l'histoire nous a conservé le souvenir sous le nom de *triumvirat*.

L'exploitation de la république par ces trois hommes n'est pas un des faits les moins curieux de l'histoire romaine. César qui, de même que Crassus et Pompée, avait passé sa jeunesse en Asie, qui y avait fait la guerre pour son propre compte, n'était devenu un personnage influent à Rome que par l'excès de son luxe et de ses débauches. Il s'était fait beaucoup de partisans à prix

d'or, et il était ainsi parvenu à obtenir successivement les charges de tribun des soldats et de questeur, l'édilité, la préture et le souverain pontificat. Arrivé à ce point, il était chargé de plus de douze millions de dettes, lorsqu'on lui donna le gouvernement de l'Espagne. Ses créanciers menaçaient de saisir ses équipages; mais Crassus le tira d'affaire, en se portant caution pour une somme considérable. Dès qu'il fut en Espagne, il y fit naître la guerre dans un intérêt d'argent, et sa fortune fut bientôt refaite.

Une année s'était à peine écoulée, que César revint pour briguer le consulat. Ce fut alors qu'il contracta cette alliance, devenue si célèbre, avec les deux hommes les plus puissants de Rome, Crassus et Pompée. Nommé consul, il fit confirmer les actes du gouvernement de Pompée en Asie et s'adjugea à lui-même le gouvernement de l'Illyrie et des deux Gaules. Pendant son consulat, il vendit le titre d'ami et allié du peuple romain à Arioviste et à Ptolémée-Aulète, roi d'Égypte; ce dernier seul lui paya 18 millions (6,000 talents); il vola en outre 3,000 livres pesant d'or, plus de 9,000 marcs qui étaient déposés dans le Capitole, et puis il passa dans la Gaule, pour y exercer de nouvelles rapines.

Pendant son absence, la bonne harmonie entre les triumvirs parut un moment troublée; mais une entrevue qu'ils eurent à Lucques amena un accommodement, dont voici les conditions : César obtiendra la prorogation de son gouvernement pour cinq ans; Pompée et

Crassus auront le consulat pour l'année suivante, plus le gouvernement de l'Afrique et de l'Espagne pour l'un, le gouvernement de la Syrie pour l'autre. Quant à l'assentiment du peuple romain et du sénat, les contractants ne semblent pas même y avoir pensé. En effet Caton, le dernier des Caton et des Romains, fut le seul et impuissant obstacle qui s'opposa au deuxième consulat de Crassus et de Pompée.

Ici commence un nouvel acte. Crassus entreprend avec ses seules ressources une expédition contre les Parthes; mais au lieu de lui procurer des lauriers semblables à ceux de César, cette expédition finit par la perte de Crassus et par la destruction totale de son armée. Pompée, resté seul à Rome, parvient alors à se faire reconnaître pour le suprême régulateur de la république. Il obtient d'être nommé seul consul, sorte de pouvoir semblable à la dictature. Mais César passe le Rubicon, qui était la limite de sa province, subjugue l'Italie presque sans résistance, s'empare également de la Sicile et de la Sardaigne, passe en Espagne où il bat les généraux de Pompée, et puis revient à Rome et se fait nommer dictateur à son tour.

Pompée, dans l'impossibilité de se défendre en Italie, avait choisi la Grèce pour principal théâtre de la guerre. César ne tarde pas à l'y rejoindre; il le défait complétement à la bataille de Pharsale, et le poursuit jusqu'à Alexandrie, où Pompée trouve la mort en débarquant. De retour à Rome, César est de

nouveau nommé dictateur pour un an, et consul pour cinq ans ; mais dès l'année suivante sa dictature est renouvelée pour dix ans, et enfin elle lui est déférée pour toujours, avec le titre d'empereur.

Tels devaient être inévitablement les fruits du système de guerre adopté par les Romains depuis que les deux races s'étaient confondues. Ce simple résumé des faits historiques suffit pour démontrer quel était l'état de la société à l'époque de la guerre dite sociale. Tous ces généraux qui parcourent l'Italie, l'Espagne, la Grèce, l'Asie, l'Afrique, à la tête d'armées qu'ils considèrent comme leur appartenant, et qu'ils entretiennent au moyen de vols, de spoliations, d'exactions [1], ne ressemblent-ils pas à des chefs arabes, turcs ou mongols, à Attila, à Tchinghiz-Khan, à Mangou, à Timour ou Tamerlan? Trouve-t-on quelque chose de semblable dans l'histoire de Rome primitive? Y a-t-il rien au monde qui s'éloigne davantage de la société européenne moderne? Et si l'on remarque quelle était la composition de ces armées, de ces hordes errantes, est-il encore permis de douter du

[1] L'histoire rapporte un curieux exemple des moyens que les généraux romains employaient pour s'attacher leurs soldats. Sylla ayant distribué ses légions en Asie, fit donner à chacun de ses soldats huit francs par jour (16 dragmes), et au centurion vingt-cinq francs. Il ordonna en outre qu'ils fussent logés et nourris, eux et ceux de leurs amis qu'ils voudraient inviter, et qu'on leur donnât à chacun deux habits, l'un pour la maison, l'autre pour sortir en public.

caractère tout à fait oriental de la société dans laquelle on les voit se mouvoir?

Car il ne faut pas croire que dans les guerres de Marius, de Sylla, de Pompée, de César, ce fut le peuple romain qui édifia la gloire militaire de ces grands capitaines. Depuis longtemps la race des Dentatus n'existait plus à Rome. Marius arma les Italiens et les esclaves qu'il avait soulevés; Sylla combattit avec des troupes étoliennes et thessaliennes; Pompée et, après lui, Antoine réunirent sous leurs drapeaux des soldats de toutes les nations de l'Asie occidentale; César, de son côté, recruta des Gaulois et des Germains: il était entré dans la Gaule avec des archers grecs et asiatiques, avec des frondeurs d'Afrique, d'Espagne et des îles Baléares; toute sa cavalerie était composée de Numides. Les légions mêmes, qui représentaient Rome dans l'armée, les légions avaient été recrutées dans la Gaule citérieure. La légion de l'Alouette fut levée dans la Gaule transalpine, lorsqu'il se préparait à porter la guerre dans sa patrie. Enfin quand l'empire fut constitué, les Romains ne firent plus même partie de l'armée. On recruta les légions en Asie, en Afrique, dans la Thrace, la Dalmatie et dans la Gaule; on envoya en recrutement jusque chez les Arabes du désert, chez les montagnards de l'Arménie, chez les Goths, les Sarmates, etc.

La composition du peuple politique différait peu de la composition du peuple militaire. Non-seulement César avait introduit des Gaulois dans les légions,

mais il en avait fait entrer dans le sénat, où l'on pouvait les voir siéger entre Cicéron et Brutus. Les sénateurs issus de cette race, les grands qui se partageaient les bénéfices de la domination, vivaient d'une vie orientale, poussant jusqu'à l'extravagance les profusions de tout genre. Les environs de Rome étaient couverts de villas, avec des portiques, des exhèdres, de vastes jardins et d'immenses viviers. Dans ces somptueuses habitations on avait accumulé les statues, les tableaux, les vases ciselés, tous les objets d'art que les soldats avaient volés en Grèce et en Asie. Mais de citoyens libres, de cultivateurs, de campagnards, on n'en voulait plus. On dédaignait l'agriculture; on ne voulait que des pâturages et des jardins.

Quant au peuple de Rome même, les familles de conditions libres y étaient devenues fort rares, et presque toutes partageaient la dégradation des affranchis. C'était une vile populace, que l'État se chargeait de nourrir et d'amuser; on lui distribuait les blés de la Sicile et de l'Afrique, en même temps qu'on lui donnait des fêtes, des jeux, des spectacles. Il y avait déjà, avant Jules-César, neuf cent soixante mille consommateurs fainéants qui recevaient gratis du blé de la république (¹). Rome était d'ailleurs inondée d'un nombre infini d'esclaves. Quelqu'un ayant proposé dans le sénat, à l'occasion d'une émeute, de distinguer

(¹) Denys d'Hal., liv. VII, 1, 2.

les esclaves d'avec les personnes libres par la différence de l'habillement, cet avis fut rejeté, à cause du péril auquel seraient exposés les citoyens, si l'on mettait les esclaves en état de les compter [1].

[1] « Apparuit quantum periculum immineret, si servi nostri numerare nos cœpissent. » (SENEC., *De clem.*, lib. XXIV.)

CHAPITRE NEUVIÈME.

DE L'EMPIRE ROMAIN.



C'est dans cette composition du peuple romain qu'il faut chercher l'explication de l'empire. Le républicanisme aristocratique de Rome était odieux aux masses, à tout ce peuple de prolétaires et d'étrangers. « Le peuple, trop loin du sceptre pour en craindre les coups, dit M. Altmeyer, préférait la puissance d'un monarque à l'orgueil des grands ; il jouissait, sous les empereurs, d'une licence conforme à ses mœurs ; il trouvait son repos dans son obscurité ; la politique des Césars le satisfaisait par des distributions fréquentes d'argent et de blé ; la magnificence d'une cour lui prodiguait les fêtes et les combats des gladiateurs ; enfin les supplices, qui n'épouvantaient que les anciens privilégiés, étaient des spectacles pour cette multitude envieuse et cruelle... Lorsque Néron jeta de l'or et des diamants à la populace de Rome, il s'en faisait adorer. »

A propos de Néron, Heeren dit aussi : « La principale cause qui fit supporter si tranquillement à la nation le despotisme de Néron et de ses prédécesseurs était le soin que les empereurs prenaient de fournir des aliments à une partie du peuple. Aux distributions de blé qui avaient lieu tous les mois, du temps de la république, on ajouta extraordinairement les distributions de vin et de viande (¹). »

Ces observations sont vraies en fait, mais il n'y a d'exemple de pareille dégradation humaine que chez les peuples orientaux et parmi les races antédiluviennes. Est-ce ainsi que procédaient les plébéiens pélasges, qui portèrent si impatiemment et si longtemps le joug des Sabins? Est-ce qu'on les vit jamais demander à un tyran la dépouille des patriciens? Et parmi les peuples de l'Europe moderne, sauf la canaille de Paris qui ressemble beaucoup à celle de Rome, en trouverait-on un seul qui consentît à abdiquer sa liberté, sa dignité, pour qu'on lui assurât, comme aux bêtes de somme, la nourriture du corps? Mais, dit-on, la grande propriété était pour Rome une cause de décadence; c'est pourquoi la politique des premiers empereurs fut de frapper les grands, de confisquer leurs biens et de niveler les fortunes. Cette appréciation est plus légère et spécieuse qu'elle n'est vraie et réfléchie.

Ce n'est pas niveler les fortunes que de les faire

(¹) *Manuel de l'histoire ancienne*, p. 467. Paris, Didot, 1827.

disparaître et de réduire tout un peuple à l'état de prolétaire en se réservant les richesses pour les distribuer au gré de ses caprices. Si telle fut la politique des empereurs, il n'est pas possible de la justifier au point de vue de l'Europe . c'est proprement la politique de l'Orient.

On n'est pas moins frappé des progrès de l'influence orientale, si l'on compare les mœurs des Romains de cette époque avec celles des anciens. La famille disparaît ; les hommes fuient le mariage ; on est obligé de faire des lois contre le célibat , d'accorder des priviléges à ceux qui se marient, de permettre aux hommes libres d'épouser des affranchies. La débauche s'introduit partout ; les jeunes filles s'exercent à des danses immodestes et licencieuses, comme les femmes de l'Orient (1) ; il faut une loi pour empêcher les femmes de qualité de se faire inscrire au rôle des prostituées ; il en aurait fallu une autre pour arrêter la dégradation des fils de chevaliers et de sénateurs qui se faisaient déclarer infâmes par le juge, afin d'acquérir la liberté de monter sur le théâtre (2). Du reste, aussi prostitués que les femmes, les hommes s'adonnaient à un vice qui, de tout temps, fut oriental, et les empereurs mêmes en donnaient l'exemple. On disait de César qu'il était le mari de toutes les femmes et la femme de tous les maris. C'est par de pareilles infamies que

(1) Horat. *Od.* III, 1.
(2) Tacit. *Annal.* II, 85. Sueton. *Tiber.* 35.

Tibère a décrié pour jamais le nom de l'île de Caprée. Caligula, non-seulement était époux de ses sœurs, comme les rois de l'Orient; mais il les prostituait à ceux qui étaient avec lui en société des débauches les plus contraires à la nature ([1]). Quant à Néron, le dernier empereur de cette noble maison des Césars, on sait qu'il ne fut surpassé en turpitude que par le Syrien Héliogabale.

Ce qui par-dessus tout imprime à la société romaine de cette époque le cachet de l'Orient, c'est l'esprit de servilité, de bassesse, dont toutes les populations se montrent animées. A peine le fils adoptif de César est-il monté sur le trône, qu'on lui décerne le titre d'Auguste; on déclare sa personne inviolable; on l'exempte de l'observation des lois; on lui construit des temples; on en fait un dieu. Non content de recevoir les honneurs divins, Auguste voulut qu'on les rendît à celui qu'il appelait son père. Il semblait que ce ne fût pas assez pour lui d'être dieu, s'il ne l'était par droit d'hérédité. Des colléges de prêtres furent institués en son honneur, et il fut enjoint de lui offrir des libations dans tous les repas publics et particuliers. On l'invoquait au second service, comme un dieu tutélaire ([2]).

Si cet excès d'obséquiosité envers l'empereur pouvait être attribué à la continuation des désordres, des

([1]) SUETON. *Caligula.*
([2]) HORAT. *Od.* IV, 5.

guerres intestines et au désir de voir renaître la paix par l'affermissement de l'autorité, il n'aurait rien d'extraordinaire, et l'on penserait que dans la société moderne les mêmes causes pourraient produire les mêmes effets. Mais ce qui prouve bien qu'il existait dans la société romaine une autre cause encore, une cause originelle, inhérente aux races orientales, c'est que les habitudes de servilité survécurent à toutes les convulsions politiques. Auguste régna paisiblement pendant quarante-quatre ans. Cette période a été considérée par tous les historiens comme brillante et heureuse pour l'empire romain. La société eut donc le temps de se refaire, et, si elle avait eu le sentiment de sa dignité, de sa liberté, nul doute que ce sentiment se serait développé et aurait produit ses fruits.

Mais que voyons-nous, au contraire ? A peine Tibère a-t-il succédé à Auguste, qu'on veut aussi lui élever des statues et des temples, lui donner des prêtres, lui faire des sacrifices, lui décerner un culte. Il rejeta ce servilisme avec un sardonique dédain ; mais ce ne fut point par excès de modestie, ce fut par excès d'orgueil. Il méprisait trop le peuple romain pour accepter ses adorations. Le mépris et l'orgueil percent dans les termes mêmes de son refus. Se défendant de l'honneur que voulait lui décerner l'Espagne, il dit au sénat : « Je vous prends à témoin de la déclaration que je fais ici, que je me reconnais simple mortel, sujet à toutes les faiblesses de la condition humaine. » Cette humilité étonna le monde romain, y compris Tacite

qui s'en montre stupéfié ([1]). Mais Tibère permit à ce vil monde d'adorer le premier de ses vizirs. L'usage des sacrifices en l'honneur de Séjan passa tellement en loi que, si l'on en croit Dion, il s'en offrait à lui-même et était son propre prêtre.

Après Tibère, Caïus Caligula moins fier que son prédécesseur se laissa adorer sous toutes les formes; il emprunta les noms de toutes les divinités. Tantôt il était Bacchus ou Hercule, tantôt Junon, Diane ou Vénus. Il s'appropriait les attributs et les ornements de ces divinités. « Quelquefois il paraissait dans un équipage efféminé, avec le tonneau et le thyrse; d'autres fois il annonçait dans son air quelque chose de mâle et de robuste, revêtu d'une peau de lion et portant la massue. On le voyait sans barbe, ensuite décoré d'une longue barbe d'or. Aujourd'hui c'était le trident, demain c'était la foudre dont il se montrait armé. Vierge guerrière, le casque en tête et l'égide sur la poitrine, il représentait Minerve; et bientôt après, à l'aide d'une parure pleine de mollesse, et qui ne respirait que la volupté, il devenait Vénus. Et dans tous ces différents déguisements, il recevait les vœux, les offrandes, les sacrifices convenables à chacune des divinités dont il jouait le personnage ([2]). »

Caligula eut un singulier travers d'esprit, et qui prouve bien son défaut d'intelligence : il voulut faire

([1]) *Annal.* IV, 38.
([2]) Rollin. *Histoire romaine,* t. XXIII.

placer sa statue, avec les attributs de Jupiter, dans le temple même de Jérusalem. Les Juifs étaient, selon lui, le seul peuple de l'univers qui refusât de reconnaître sa divinité.

Si le témoignage de l'histoire était récusable, personne ne voudrait croire que de pareilles farces eussent été jouées en Europe, et qu'un peuple soi-disant civilisé eût pu s'y prêter. Mais la servilité orientale de ce peuple est attestée par tous les contemporains. « Ces temps furent tellement infectés de basse flatterie (*sordidâ adulatione*), dit Tacite, que non-seulement les premiers de la cité, obligés de protéger l'éclat de leur nom par des obséquiosités, mais tous les consulaires, une grande partie des anciens préteurs et beaucoup de simples sénateurs se disputaient à l'envi à qui se déshonorerait davantage par de basses et honteuses adulations. On rapporte que Tibère, lorsqu'il sortait du sénat, avait coutume de dire en langue grecque : O hommes préparés à la servitude! car lui, qui ne voulait pas de la liberté publique, ils le dégoûtaient par leur abjecte servitude (1). »

La bassesse fut poussée plus loin encore sous Caligula. Des sénateurs qui avaient passé par les plus hautes dignités remplissaient à son égard des ministères d'esclaves. Ils couraient, vêtus de leur toge, à côté de son char dans un espace de plusieurs milles. Pendant ses repas, ils se tenaient debout la serviette

(1) Tacit. *Annal.* III, 65.

sous le bras, au pied du lit sur lequel il était couché. Enfin, ce fut Caligula qui, donnant son pied à baiser aux grands de l'empire, institua cet usage dégradant qui s'est perpétué à la cour de Rome et qui s'y pratique encore à l'heure qu'il est.

Néron, dont il est inutile de rappeler les crimes et les folies, couronna l'œuvre de cette première série d'empereurs. Tous avaient régné à Rome comme les sultans régnaient naguère à Constantinople. Ils dominaient sur les grands par la peur, et sur les petits par l'aumône. Néron était l'idole de cette populace qui avait usurpé le titre de peuple romain; il l'entretenait dans une ivresse continuelle : aussi n'eut-elle d'autre préoccupation, après sa mort, que de lui donner un successeur digne de lui. Mais déjà le choix du maître ne lui appartenait plus. Claude et Néron avaient été placés sur le trône par les gardes prétoriennes. Le premier avait payé pour cela trois mille francs (15,000 sesterces) à chaque soldat (1); une semblable distribution avait également été faite par son successeur. Après Néron, ce privilége échappa aux prétoriens : les cohortales voulurent en avoir leur part, et puis les légions romaines, et enfin les mercenaires, c'est-à-dire toute l'armée.

A dater de cette époque, ce fut l'armée qui nomma les empereurs; le sénat ne fut plus chargé que d'y mettre la forme. Galba fut proclamé en Espagne par

(1) TACITE. *Ann. de Claud.*, liv. 1.

les légions qu'il y commandait ; Vitellius le fut par les légions de la Germanie ; Vespasien par les légions de la Syrie. On peut dire, en général, que l'armée ne fut étrangère à aucun des avénements d'empereurs qui suivirent, et que l'argent fut le principal mobile de ses choix. Marc-Aurèle donna quatre mille francs (20,000 sesterces) à chaque soldat ; Pertinax leur donna deux mille quatre cents francs (12,000 sesterces). Après le massacre de Pertinax, le trône fut mis aux enchères et adjugé par un prétorien à Didius Julianus, moyennant cinq mille six cent vingt-cinq francs (6,250 drachmes) par tête de prétorien. On sait enfin que le principal motif du meurtre d'Alexandre Sévère, tué à l'âge de vingt-six ans, fut que son âge faisait présager une trop longue carrière, et par conséquent des largesses trop éloignées (1).

Est-il étonnant qu'avec un pareil état social Rome n'ait eu de la civilisation européenne que quelques vestiges circonscrits dans d'étroites limites, et qui furent de très-courte durée ? De beaux-arts, de sciences et de philosophie, non-seulement aucun germe ne se développa dans son sein, mais tout ce qu'elle emprunta aux Grecs périt, comme sur un sol ingrat. Certes quelques hommes s'élevèrent très-haut dans l'éloquence, dans l'histoire, dans la poésie surtout ; le talent de la tribune et celui du barreau contri-

(1) *La France, ses institutions*, etc., par JULES MIGEON. Paris, 1846.

buèrent aux progrès de l'art littéraire ; mais après Cicéron, Tacite, Tite-Live, Virgile, la décadence fut extrêmement rapide. Au bout de quelques années, il ne resta plus qu'un luxe oriental pour le petit nombre d'heureux, d'affreuses misères pour les gens du peuple, l'ignorance et la dépravation pour tous.

Il y eut néanmoins encore, sous le régime des empereurs, une période pendant laquelle la civilisation romaine fit une espèce de halte sur la pente de la décadence. Je veux parler du règne des Antonins. « Si de sages règlements, dit Heeren en parlant de cette époque, si la paix intérieure, des impôts modérés, un certain degré de liberté politique et une liberté civile illimitée suffisent pour fonder le bonheur social, il a dû se trouver dans l'empire romain. Mais, ajoute le même auteur, le fondement le plus solide du bonheur d'une nation est surtout dans la grandeur morale, et on la cherche en vain chez les Romains [1]. »

Cette manière de résoudre la question est fort simple, mais elle n'explique rien. Comment Heeren n'a-t-il pas vu que ce fut précisément sous les Antonins que l'Orient déborda sur Rome et sur l'empire? La langue grecque envahit la littérature, en même temps que le goût égyptien s'empara du domaine des arts. La philosophie même tendit à se rapprocher des traditions et des doctrines de l'Orient. « Après l'épo-

[1] *Manuel de l'histoire ancienne*, p. 479.

que sophistique des Antonins, dit M. Michelet, la grande pensée de l'Orient, la pensée de César et d'Antoine s'était réveillée, ce mauvais rêve qui jeta dans le délire tant d'empereurs, et Caligula, et Adrien, et Commode, fils et successeur de Marc-Aurèle : tous possédaient, dans la vieillesse du monde, un jeune souvenir d'Alexandre et d'Hercule. Cette idée, si ridicule au point de vue occidental, n'avait rien de surprenant pour les sujets orientaux de l'empire, Égyptiens et Syriens (1). »

Les Syriens sont désormais les maîtres naturels de cet empire. Septime Sevère, né en Afrique, en fait entrer un bon nombre dans le sénat, où ils se distinguent par leurs flatteries éloquentes et par leurs sophismes ingénieux. C'est d'ailleurs l'époque des Papinien, des Ulpien, des Jules Paul, de tous ces célèbres jurisconsultes venus de l'Orient à Rome, pour y faire leur fortune en soutenant les principes du despotisme. A cette race d'avocats appartenaient Macrin qui succéda au fils de Sevère, Caracalla, né lui-même d'une mère syrienne. Macrin fut remplacé par Héliogabale, Syrien pure race et prêtre du soleil à Émèse. Après celui-ci devait venir Alexandre Sévère, né à Arco, en Phénicie, du Syrien Genesius Marcianus ; et puis plus de cinquante empereurs, qui se tuent mutuellement dans l'espace d'un demi-siècle, jusqu'à ce qu'un Slave, Dioclétien, prend formelle-

(1) *Histoire de France*, t. I, p. 89.

ment le diadème et inaugure toutes les pompes de l'Orient.

Quand Héliogabale, âgé de quatorze ans, fut apporté de Syrie par les légions qui l'avaient fait empereur, ce ne fut pas lui qui introduisit à Rome le culte du soleil, qui fit entrer sa mère et son aïeule dans le sénat; ce furent les légions, ce fut le peuple, devenu exclusivement asiatique. Chateaubriand fait un grand crime à ce jeune garçon de s'être habillé en femme, de s'être prostitué à un cocher du cirque, au fils d'un cuisinier ; mais c'était l'éducation qu'on lui avait donnée, éducation conforme aux instincts de sa race et aux mœurs des populations sur lesquelles il régnait. Le portrait qu'en fait Chateaubriand suffit pour faire juger du peuple romain de cette époque. C'était un jeune Syrien, prêtre du soleil, le tour des yeux peint, les joues colorées de vermillon, portant une tiare, un collier, des bracelets, une tunique d'étoffe d'or, une robe de soie à la phénicienne, des sandales ornées de pierres gravées; il était entouré d'eunuques, de courtisanes, de bouffons, de chanteurs, de nains et de naines dansant et marchant à reculons devant une pierre triangulaire (1).

Ce que l'imagination des Arabes a produit de plus merveilleux en fêtes, en pompes, en richesses, ne semble qu'une tradition confuse du règne du prêtre du soleil. Mais ce règne eût-il été possible s'il n'avait été

(1) *Études historiques*. 1er discours, 1re partie.

conforme aux mœurs des Romains? Ammien Marcellin, qui vécut au milieu d'eux, nous les représente portant des parasols, comme les Chinois, se servant d'éventails dorés à franges de soie et se faisant transporter dans des gondoles peintes. D'autres, suivant le même auteur, parcouraient avec un grand train de chevaux, les espaces de la ville, traînant après eux des familles entières. On voyait aussi des dames romaines, dans des litières fermées, parcourir ainsi toutes les rues.

« Tels, dit-il, que d'habiles généraux qui d'abord font marcher les bataillons forts et serrés, suivis des troupes légères, puis les soldats de trait et enfin les auxiliaires, de même, après que ceux qui sont préposés à cet exercice, et qu'on reconnaît aux baguettes qu'ils tiennent à la main, ont arrangé, avec autant de soin que s'il s'agissait d'une disposition militaire, la marche de ces familles désœuvrées, on voit s'avancer devant le véhicule tous les gens de service, puis les officiers de la cuisine, ensuite les esclaves pêle-mêle avec les plébéiens oisifs qu'on a rassemblés dans le voisinage ; enfin la marche est fermée par une multitude d'eunuques, depuis les plus vieux jusqu'aux plus jeunes, pâles, livides et tous de figure si affreuse que, de quelque côté que se portent les regards sur ces bandes d'hommes mutilés, on ne peut que détester la mémoire de Sémiramis qui la première châtra les jeunes garçons.... (1).. »

(1) Lib. XIV, c. VI.

Pour compléter ce tableau de Rome impériale, il n'y a plus qu'à ajouter aux eunuques de la Turquie les bayadères de l'Inde. « De quelque côté qu'on porte ses pas, dit Ammien, on voit des femmes à longs cheveux bouclés danser sans fin et exécuter les mouvements les plus souples, pour exprimer les attitudes sans nombre qu'exigent leurs rôles. » Ainsi rien n'y manquait : parasols, éventails dorés, gondoles peintes, troupes d'esclaves, eunuques, bayadères, et, par-dessus tout, le despotisme le plus violent, le plus cruel, joint à la superstition la plus stupide. C'est de cette époque que datent l'invention de la torture et la croyance aux maléfices. Probus condamna à mort un secrétaire de l'armée, parce qu'il avait tué un âne pour quelque opération magique.

L'influence de l'Orient devint tellement puissante, impérieuse, absorbante, que les successeurs des Césars finirent par considérer l'Europe comme une terre étrangère, et Rome comme une colonie. Dioclétien fit bâtir des palais à Nicomédie et y fixa sa résidence. Galerius, après lui, se tint éloigné de l'ancienne capitale de l'empire ; il abandonna l'Italie avec l'Afrique à Sévère, et se réserva le gouvernement de l'Illyrie, de la Thrace et de l'Asie Mineure. Le grand Constantin qui, après la mort de Maxence, possédait tout l'Occident, se hâta de faire assassiner Licinius et son fils, pour aller fixer à Byzance le siége de sa domination. Ce fut à l'extrémité orientale de l'Eu-

rope qu'il établit la métropole du monde chrétien.

Ce fut là aussi qu'au milieu de la débâcle générale, l'esprit de l'Orient porta tous ses fruits. La nation ne fut plus rien, le prince fut tout; il s'entoura de prêtres et d'évêques, il consacra la nouvelle capitale de l'empire à la Vierge, et les initiales du nom du nouveau Dieu remplacèrent partout celles du sénat et du peuple romain. En revanche le sacerdoce, à qui ce régime convenait, reconnut qu'il tenait de Dieu le pouvoir de commander. C'était proclamer le principe d'autorité comme le subissent tous les peuples de l'Orient, de cette autorité qui vient d'en haut et à laquelle tous les hommes doivent se soumettre aveuglément.

Au reste, le même esprit plana, dès ce moment, sur Rome, sur Constantinople, sur Éphèse, Antioche, Alexandrie, Thessalonique. Lors de la prise de Rome par Alaric, ce fut à Carthage que la plupart des fugitifs romains se retirèrent, et un passage de Salvien [1] nous explique la raison de cette préférence. « Cette grande ville, dit-il, était plongée dans toutes sortes de vices : ce n'étaient qu'ivrognes couronnés de fleurs et parfumés. Toutes les rues étaient pleines de lieux infâmes et de pieges contre la pudeur : rien n'était plus commun que les adultères et les impuretés les plus abominables, qui se produisaient en public avec la dernière impudence. On y voyait des hommes

(1) *De Gubern. Dei*, lib. VII.

fardés et vêtus en femmes se promener dans les rues. »

Si ce sont là les mœurs que les Romains recherchaient, même après qu'ils eussent embrassé le christianisme, il est impossible de méconnaître l'influence de l'esprit de l'Orient parmi ce peuple. Il n'y a pas d'exemple dans l'Europe moderne de pareilles tendances à la dépravation. Le fait seul de chercher une nouvelle patrie en Orient est d'ailleurs une preuve de l'origine des Romains de cette époque et de l'esprit dont ils étaient pénétrés.

CHAPITRE DIXIEME.

DU CHRISTIANISME.

Autrefois les hommes instruits n'avaient à Rome d'autre religion qu'un déisme vague, une philosophie spiritualiste quelconque, et ils considéraient les cérémonies du culte comme une tradition qu'il était utile de laisser au peuple. Toutefois ils se servaient des pratiques superstitieuses comme d'un moyen de gouvernement, et leur politique ne se faisait pas faute d'emprunter des oracles et des augures aux prêtres qui les vendaient. Mais un reflet du rationalisme grec les avait toujours empêchés de livrer au sacerdoce le domaine de la morale publique, qui conduit au gouvernement absolu de l'esprit. Dans l'Orient et dans la Gaule, au contraire, les prêtres n'étaient pas seulement arbitres de la conscience religieuse ; ils étaient, comme dans le système chrétien, juges de la morale, en telle sorte que la vertu consistait dans l'obéissance

à la volonté d'un Dieu dont ils se disaient les ministres. Partout où les Romains avaient trouvé des religions ainsi organisées, ils les avaient détruites, comme on abroge, dans un pays conquis, une forme de gouvernement incompatible avec la domination du vainqueur.

Mais quand l'empire tomba, les vaincus se relevèrent, et l'esprit de l'Orient ne connut plus de bornes. Des sectes nombreuses s'étaient formées sur les débris des cultes supprimés. Toutes attendaient un *Messie,* et les messies ne manquèrent point à la crédulité des peuples. De toute antiquité, il y avait eu des fils de dieux, en Orient : on en vit surgir de nouveaux, au premier vœu qui se manifesta. Parmi ceux dont les noms s'étendirent jusqu'à Rome, on cite Alexandre, dit *le faux prophète,* qui habitait l'Asie Mineure et qui obtint les honneurs divins. Un autre plus remarquable fut Apollonius de Tyane, qui voyagea dans l'Asie Mineure, en Perse et jusque dans les Indes, et qui vint à Rome sous le règne de Néron. Il faisait aussi des prophéties, des miracles, qui lui valurent des statues et des temples; mais il se distinguait, en outre, par l'austérité de ses mœurs et par un esprit véritablement supérieur. Le fond de sa doctrine était celle des pythagoriciens, à laquelle cependant il avait fait des modifications importantes. Il cherchait avant tout à purifier le sentiment religieux et à spiritualiser le culte.

Beaucoup moins célèbre fut le nom de Jésus, vers

la même époque. La secte d'où sortit plus tard l'immense communion des chrétiens était essentiellement locale. Il avait été écrit par le prophète : « Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la dernière d'entre les principales villes de Juda : car c'est de toi que sortira le chef qui conduira mon peuple d'Israël. » Quand ce chef parut, il ne s'occupa, en effet, que du peuple d'Israël; jamais ses vues ne se portèrent au delà des pays de Zabulon et de Nephtali, du chemin qui conduit à la mer et du pays qui est au delà du Jourdain, la *Galilée des nations* (1). Il semblait craindre, pour sa doctrine, le contact de l'étranger, car il dit à ses apôtres : « N'allez point vers les gentils, et n'entrez point dans les villes des Samaritains; mais allez plutôt aux brebis perdues de la maison d'Israël (2); » et plus loin : « Je n'ai été envoyé qu'aux brebis de la maison d'Israël qui se sont perdues... Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants et de le donner aux chiens (3). » Ces idées étroites se manifestent dans les évangiles, lors même qu'il s'agit de la Divinité et de la vie éternelle : « N'avez-vous pas lu ces paroles que Dieu vous a dites : *Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, le Dieu de Jacob* (4)?... Je vous dis, en vérité, que, pour vous qui m'avez suivi, lorsqu'au temps de la régénération

(1) *Évangile selon saint Matthieu*, chap. IV, v. 15.
(2) Id., id. X, v. 5, 6.
(3) Id., id. XV, v. 24, 26.
(4) Id., id. XXII, v. 31, 32.

le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous serez aussi assis sur douze trônes, et vous jugerez les douze tribus d'Israël ([1]). »

Au delà d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, au delà des douze tribus d'Israël, il n'y a plus rien pour les auteurs des évangiles. Le reste du monde les inquiète peu. C'est le système de toutes les religions asiatiques, qui n'admettent pas que la même divinité puisse présider aux destins de divers peuples. Chaque nation a son dieu, qui la protége exclusivement et qui épouse ses querelles contre les autres nations. Relativement à celles-ci, il est le dieu des armées, le dieu du carnage; il pose au milieu des éclairs; il marche accompagné d'anges exterminateurs. La philosophie de Pythagore, de Platon, aucune philosophie générale ne pouvait convenir à des hommes imbus de pareilles idées. Il leur fallait un spiritualisme moins élevé, un spiritualisme que leur intelligence pût en quelque sorte saisir et matérialiser. L'esprit de l'Orient exigeait en outre que les idées de morale fussent inséparables des idées religieuses, et qu'elles leur fussent subordonnées. « Quiconque aura quitté pour mon nom, dit le Christ, sa maison, ou ses frères, ou ses sœurs, ou son père ou sa mère, ou sa femme, ou ses enfants, ou ses terres, en recevra le centuple, et aura pour héritage la vie éternelle ([2]). »

([1]) *Évangile selon saint Matthieu,* chap. XIX, v. 28.
([2]) Id., id. XIX, v. 29.

Les devoirs de famille, la piété filiale, la tendresse paternelle ou maternelle, il faut tout sacrifier, quand il s'agit d'obéir à Dieu ou à ceux qui parlent en son nom. Les préceptes mêmes de la morale évangélique doivent se taire, quand la Divinité a parlé. Cela est tout à fait conforme à la doctrine de l'Ancien Testament. Dieu dit à Abraham de tuer son fils, et Abraham obéit, parce qu'il est un saint homme. On conçoit qu'avec un pareil système, la théocratie soit facile ; on ne concevrait pas qu'il fût possible d'y échapper. Aussi les dominateurs de l'esprit n'ont-ils jamais renoncé au monopole de la morale. Ils sont parvenus à faire croire à une partie du monde qu'il n'y a point de morale hors du christianisme. Et cependant cette morale de l'Évangile, si vantée, est celle de tous les peuples qui en ont une. Depuis longtemps on en a fait la remarque, les préceptes moraux de toutes les sectes de philosophie, de toutes les religions, se ressemblent : ce qui prouve bien qu'ils ont une vérité indépendante des dogmes de ces religions, des principes de ces sectes. Les stoïciens ne connaissaient de véritable bien que la vertu, et de mal réel que le remords. Épicure faisait consister la vertu à suivre les penchants naturels, mais en sachant les épurer et les diriger. Tout en partant de principes contraires, la morale des épicuriens et celle des stoïciens conduisaient aux mêmes conséquences pratiques.

La morale de l'Évangile n'est certainement pas au-dessus de celle que Cicéron enseigna dans son admi-

rable traité *Des devoirs*. Saint Ambroise ne dédaigna point d'emprunter à cet ouvrage le fond de son livre intitulé *Des devoirs des ministres*. La morale de Sénèque, le stoïcien, fit l'admiration de saint Jérôme et de plusieurs Pères de l'Église. Les *Pensées* de Marc-Aurèle sont l'œuvre du plus doux, du meilleur des hommes et des princes. Enfin les traités de Plutarque ne sont-ils pas pleins de l'amour le plus désintéressé de la vertu? Y eut-il jamais un enseignement plus salutaire et plus moral? Qu'après cela, l'on ouvre l'Évangile, s'il est une page où l'on peut lire : « Honorez votre père et votre mère, et aimez votre prochain comme vous-même (1), » il en est dix où l'on trouve écrits des préceptes de cette espèce : « Vous ne tuerez point, et quiconque tuera méritera d'être condamné (2)... Vous ne tuerez point; vous ne commettrez point d'adultère; vous ne déroberez point; vous ne direz point de faux témoignage (3). » Tout homme de bonne foi conviendra qu'il n'y a rien de bien exquis dans cette morale, et qu'on en trouve autant dans le code pénal de toutes les nations.

Au reste, le christianisme ne paraît être qu'une forme nouvelle du bouddhisme; c'est le bouddhisme détaché du panthéisme brahmanique et enté sur le déisme des Juifs. Comme Jésus-Christ, Bouddha

(1) *Évangile selon saint Matthieu*, chap. XIX, v. 19.
(2) Id., id. V, v. 21.
(3) id., id. XIX, v. 18.

était descendu du ciel sur la terre, pour sauver les hommes; il s'était fait homme lui-même; il avait choisi la mère qui devait l'enfanter : c'était une vierge, qui avait conçu en songe d'un saint esprit. Si l'on en croit la *Relation des royaumes bouddhiques,* traduite du chinois par Abel Rémusat, Bouddha aussi enseigna l'égalité; il foula aux pieds les distinctions de castes, de races, de pays; il proclama que tous étaient appelés; il prêcha la charité pour les hommes et la pitié pour les bêtes; il prescrivit la tempérance, la chasteté, l'humilité, la pauvreté, comme le christianisme primitif. Il porta beaucoup plus loin que le christianisme le dévouement universel, l'inépuisable amour pour tous les êtres; il fit l'aumône de ses yeux, l'aumône de sa tête; il livra son corps à un tigre qui mourait de faim, pour lui sauver la vie (1).

Tout cela est plus exagéré ou, si l'on veut, plus sublime que le christianisme; mais il faut bien recon-

(1) On trouve dans la Bible un singulier reflet de cet amour des bêtes : « J'ai dit en moi-même, touchant les enfants des hommes, que Dieu les éprouve et qu'il fait voir qu'ils sont semblables aux bêtes. C'est pourquoi les hommes meurent comme les bêtes, et leur sort est égal. De même que l'homme meurt, les bêtes meurent aussi : les uns et les autres respirent de même; l'homme n'a rien de plus que la bête. Tout est soumis à la vanité, et tout tend à un même lieu. Ils ont tous été tirés de la terre, et ils retourneront dans la terre; qui connaît si l'âme des enfants d'Adam monte en haut et si l'âme des bêtes descend en bas? . . . . . » (*Ecclésiaste,* chap. III, v. 12.)

naître que la morale du bouddhisme disant : « Faites du bien à ceux qui vous persécutent, » est supérieure à celle du Christ, qui se borne à dire : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. » Ce n'est donc point par le merveilleux de sa morale qu'on peut expliquer le succès de la secte chrétienne : c'est plutôt par les éléments d'organisation sacerdotale qui sont inhérents au dogme de cette secte et par la tendance naturelle des peuples orientaux à se reposer sur les prêtres du soin de penser pour eux et de diriger les actions de leur vie.

Il est impossible de méconnaître le triomphe de l'esprit de l'Orient dans l'avénement du christianisme. La philosophie du Christ était toute de circonstance : c'était la philosophie du malheur, enseignant la résignation, l'humilité, le pardon des injures, vertus très-commodes pour ceux qui succombent sous le poids des calamités, mais vertus négatives, impuissantes comme le fatalisme de l'Orient. Tandis que les peuples européens, quand ils se voient opprimés, secouent violemment le joug et se soulèvent contre l'oppresseur, c'était au ciel que, dans leur désespoir, ces vieilles races, succombant sous le poids de la tyrannie, demandaient leur délivrance. Il leur fallait un *Messie* qui vînt les sauver, et lorsqu'elles en eurent trouvé un, ce ne fut point pour le suivre à la conquête de la liberté ; ce fut pour se faire montrer le chemin d'une autre vie, et pour professer bien secrètement, dans des cavernes

impénétrables. des doctrines plus que pacifiques.

Cependant ils croyaient faire preuve d'une audace inouïe, dans cette société où la pensée même n'était pas libre, ceux qui se permettaient d'observer ces préceptes de l'Évangile : « Moi je vous dis de ne point résister au mal ; mais si quelqu'un vous a frappé sur la joue droite, présentez-lui encore l'autre... Et si quelqu'un veut plaider contre vous, pour vous prendre votre robe, abandonnez-lui encore votre manteau..... Et si quelqu'un veut vous contraindre à faire mille pas avec lui, faites-en encore deux mille (1). » Ces conseils de la prudence furent suivis à la lettre par les chrétiens, qui recherchèrent les honneurs du martyre, qui se firent gloire d'être immolés sans résistance.

Comment d'ailleurs ces peuples auraient-ils trouvé dans le christianisme l'énergie nécessaire pour se soulever contre l'oppression, lorsque cette doctrine, non-seulement défendait de résister, mais condamnait même le travail qui développe les forces physiques? Sous ce rapport, la loi des Juifs était infiniment préférable. Dieu dit à Adam : « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front (2). » Salomon ajoute : « N'aime point le sommeil, de peur que tu ne deviennes pauvre... (3). Celui qui laboure la terre sera rassasié

(1) *Évangile selon saint Matthieu,* chap. V, v. 39, 40, 41.
(2) *Genèse,* III, 19.
(3) *Prov.* XX, 13.

de pain... ([1]). Le paresseux mendiera pendant la moisson ([2]). »

On ne trouve rien de semblable dans les évangiles. Au contraire, Jésus dit à ses apôtres : « Vous ne pouvez servir Dieu et les richesses. C'est pourquoi je vous dis : Ne vous inquiétez point où vous trouverez de quoi manger, pour le soutien de votre vie, ni d'où vous aurez des vêtements pour couvrir votre corps : la vie n'est-elle pas plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement ? Considérez les oiseaux du ciel ; ils ne sèment point, ils ne moissonnent point, et ils n'amassent rien dans des greniers ; mais votre Père céleste les nourrit... ([3]). Ne vous mettez point en peine d'avoir de l'or ou de l'argent, ou d'autre monnaie dans votre bourse... ([4]). Je vous le dis encore une fois, il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume des cieux ([5]). »

Avec de pareilles maximes, on fait un peuple de gueux, comme il y en a dans presque toutes les villes de l'Orient. Est-il étonnant que Tacite ait dit, en parlant des chrétiens primitifs : « C'étaient des gens haïs par leurs infamies. Le peuple les appelait chrétiens, à cause du Christ, leur auteur, qui fut puni du der-

([1]) *Prov.* XXVIII, 19.
([2]) *Prov.* XX, 4.
([3]) *Évangile selon saint Matthieu,* chap. VI, v. 24, 25, 26.
([4]) Id., id. X, v. 9.
([5]) Id., id. VI, v. 21, 24.

nier supplice sous le règne de Tibère, par Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée ; mais cette pernicieuse secte, après avoir été réprimée pour quelque temps, se multiplia de nouveau, non-seulement dans le lieu de sa naissance, mais dans Rome même, qui est comme le rendez-vous et comme l'égout de toutes les ordures du monde ([1]). »

Ce jugement de Tacite est peut-être injuste ou erroné ; mais on conçoit que des hommes qui se plaisaient à croupir dans l'oisiveté et la misère ne devaient inspirer que des sentiments de mépris. Les écrivains les plus éclairés ne voyaient pas encore alors qu'en vulgarisant le spiritualisme, en le faisant pénétrer dans les masses, la doctrine chrétienne devait ébranler la société jusque dans ses fondements. Cette raison fatale de tous les gouvernements théocratiques de l'Orient devait nécessairement produire le même effet dans le monde romain. Quand un peuple se détache des intérêts de la terre pour chercher un trésor inconnu dans le ciel, il doit nécessairement tomber sous le joug des hommes qui disposent de ce trésor. Or c'était là le but de la doctrine nouvelle. Jésus avait dit, dans son sermon sur la montagne : « Ne vous faites point de trésor, sur la terre... Mais faites-vous des trésors dans le ciel, où ni la rouille ni les vers ne les mangent point, et où il n'y a point de voleurs qui les déterrent et qui les dérobent ([2]). »

([1]) *Annal.* liv. XV.
([2]) *Évangile selon saint Matthieu,* chap. VI, v. 19, 20.

Il est inconcevable qu'une doctrine dont les conséquences sont aussi évidentes, aussi palpables, ait été appréciée de tant de manières diverses. Chateaubriand, qui s'était nourri des traditions poétiques de l'Orient, dit, en parlant de la philosophie chrétienne : « C'est un certain composé de diverses doctrines, de divers systèmes métaphysiques et astronomiques, le tout enveloppé dans un symbole, afin de le rendre sensible au vulgaire; c'est l'idée religieuse innée, laquelle, après avoir erré d'autels en autels, de prêtres en prêtres, s'est enfin incarnée; mythe le plus pur, éclectisme des grandes civilisations philosophiques de l'Inde, de la Perse, de la Judée, de l'Égypte, de l'Éthiopie, de la Grèce et des Gaules... Le livre de l'histoire moderne vous restera fermé, si vous ne considérez le christianisme, ou comme une révélation, laquelle a opéré une transformation sociale, ou comme un progrès naturel de l'esprit humain vers la grande civilisation : système théocratique, système philosophique, ou l'un et l'autre à la fois, lui seul vous peut initier aux secrets de la société nouvelle (¹). »

Cette appréciation est assez juste. Oui certainement le christianisme fut un progrès dans la civilisation de l'Inde, de la Perse, de la Judée, de l'Égypte, de l'Éthiopie, de la Grèce et des Gaules; il fut le progrès qui précipita le monde romain vers cette civilisation.

(¹) CHATEAUBRIAND. *Études ou discours historiques,* 1er discours.

Mais c'est précisément ce qui prouve que certaines races ne sont pas susceptibles de franchir certaines limites, et que, tout en progressant, elles tournent dans un cercle vicieux qui les ramène toujours au principe d'autorité. C'est ainsi que la grande révolution opérée par le christianisme, le plus remarquable et le dernier des progrès que les races orientales d'Europe aient pu accomplir, ne servit qu'à les mener directement à la révélation et à la foi. La négation du principe de liberté fut érigée en dogme dans une religion qu'on admire comme l'expression la plus sublime de la civilisation antique.

Le christianisme fut également un progrès pour les Juifs, dont M. Toussenel a si spirituellement caractérisé l'histoire, lorsque, répondant à ceux qui les représentent comme un peuple qui a fait de grandes choses, un peuple dans le sein duquel Dieu s'est plu longtemps à choisir ses élus, il dit :

« Je ne sais pas les grandes choses qu'a faites le peuple juif, n'ayant jamais lu son histoire que dans un livre où il n'est parlé que d'adultère et d'inceste, de boucheries et de guerres sauvages ; où tout nom qu'on révère est souillé d'infamie ; où toute grande fortune débute invariablement par la fraude et par la trahison ; où les rois, qu'on nomme saints, font assassiner les maris pour leur voler leurs femmes ; où les femmes, qu'on nomme saintes, entrent dans le lit des généraux ennemis pour leur trancher la tête.

« Je ne décerne pas le titre de grand peuple à une

horde d'usuriers et de lépreux, à charge à toute l'humanité depuis le commencement des siècles, et qui traîne par tout le globe sa haine des autres peuples et son incorrigible orgueil. Race toujours vaincue, châtiée, asservie, en témoignage de la protection toute spéciale du Créateur, et toujours regrettant l'esclavage et les oignons de l'Égypte, et toujours prête à retourner au culte du veau d'or, malgré les signes de la colère de Dieu [1]. »

J'ai déjà eu l'occasion de le dire ailleurs : quand il s'agit d'apprécier l'influence du christianisme sur la société, il ne suffit pas de le considérer comme pure doctrine, en faisant abstraction du culte organisé et de ses ministres. Renfermé dans le domaine de la pensée, cette doctrine, cette philosophie n'eût pas produit plus d'effet sur l'ordre social que les doctrines de Pythagore, de Platon et de tant d'autres. Quel peuple est capable de comprendre ces théories abstraites, celle surtout qui exclut toutes les formes, qui tend à séparer l'âme du corps, l'esprit de la matière, à faire de l'homme deux êtres distincts appartenant, l'un à la terre, l'autre au ciel : théorie qui exige par conséquent une telle élévation de pensée, une telle abnégation des choses terrestres, qu'il n'est donné qu'aux imaginations les plus exaltées, aux esprits les plus poétiques de pouvoir y atteindre?

[1] *Les Juifs, rois de l'époque ; histoire de la féodalité financière*. 2 vol. in-8°. Paris, 1847.

Pour faire agir le christianisme sur la société, il fallait qu'on le mît à la portée du vulgaire, qu'on le popularisât ; mais cela n'était pas possible sans le transformer, sans le faire passer de l'état philosophique à l'état pratique, sans donner en quelque sorte un corps à ce que Jésus-Christ avait annoncé n'être qu'esprit et vie (¹).

C'est là ce que fit l'Église. Elle emprunta au paganisme des Romains l'institution des prêtres réguliers, la cérémonie des sacrifices, l'offrande d'un pain rond à l'autel (²), l'aspersion d'une eau lustrale et la rémission des péchés (³). Elle prit au bouddhisme le

(¹) *Évangile selon saint Jean*, chap. VI, v. 63.

(²) Les sacrifices ne consistaient pas toujours en animaux immolés ; on sacrifiait quelquefois un petit pain rond. Cicéron dit à ce sujet : « Où a-t-on jamais trouvé des hommes assez dépourvus de bon sens pour croire que les choses qu'ils mangent et dont ils se nourrissent puissent être leurs dieux ? » (*De natura deorum*, III.) »

(³) On trouve dans un petit livre, intitulé *Rome païenne*, une curieuse description de la manière dont les sacrifices en général étaient offerts. Le prêtre commençait par se couvrir d'une robe blanche, nommée *alba*, et d'une tunique de couleur ; sa tête était rasée (Apul. *Asin.*, lib. II), sa poitrine couverte d'un pectoral ; il portait un voile, nommé *amict* (Plut., *in vita Thesei.*). Après s'être lavé les mains, le prêtre ainsi vêtu faisait le tour de l'autel en s'inclinant, et venait se placer en face du peuple qui assistait au saint sacrifice. Des cierges allumés ornaient l'autel (Plut. *in ant. Fenestelle* chap. V) ; les aides du prêtre officiant brûlaient des encens (Tib., lib. II, eleg. 1.), le prêtre faisait quelques inclination

mystère de la trinité : Brahma, Vischnou et Siva étaient trois dieux émanant d'un seul dieu. La même source lui fournit les monastères, les ordres mendiants, les pratiques dévotes, les observances, les légendes, les rigueurs de l'abstinence, le culte des reliques et des images, les cloches, les chapelets, etc. Toutes ces choses sont d'origine orientale; il n'est pas jusqu'à l'encens dont on se sert dans nos églises qui ne rappelle l'Orient. Et que dire de l'espèce de parasol qu'on porte au-dessus du prêtre, lorsqu'il va administrer le viatique aux mourants? Cet usage ne rappelle-t-il pas les mœurs de l'Inde et de la Chine?

Si l'Église ne nous avait apporté de l'Orient que les formes du culte, on lui pardonnerait volontiers son origine; mais elle a introduit parmi les races européennes un principe fatal au développement de l'intelligence. Ce principe, qu'elle appelle la *foi*, et qu'elle applique aussi bien à la morale qu'à la conscience religieuse, c'est l'*autorité* s'exerçant d'une manière

de tête devant l'autel (LACTANCE, lib. VI. *Instit.*, cap. II.), il parlait latin; quand le sacrifice était accompli, l'image de Dieu était mise sous clef (CICERO, lib. III, *De off.*); enfin l'on congédiait le peuple par ces mots qui terminaient le sacrifice: Missio est (ARNOBE, lib. VI). Alors les assistants, après avoir fait sur eux l'aspersion d'une eau salée, qu'on appelait eau lustrale (APUL., lib. III, *de Asino aureo*), se retiraient chez eux, convaincus que Dieu leur avait pardonné leurs péchés (POLLUX *in Onom.*, lib. VI. ALEX. AB ALEX., lib. IV, c. 17.).

absolue sur l'homme à qui elle défend de penser. On a imaginé, dans les temps modernes, de faire de la société humaine deux parts : l'une dévolue au pouvoir spirituel, l'autre au pouvoir temporel. Si ce partage pouvait s'effectuer, s'il était autre chose qu'une fiction, il s'ensuivrait que l'humanité aurait deux maîtres au lieu d'un : celui-ci s'emparant des corps, celui-là dominant les esprits. Mais les faits historiques donnent un démenti continuel à ce système. Partout où le pouvoir spirituel fut véritablement un *pouvoir*, partout où il exerça l'*autorité* sur les esprits, le pouvoir temporel se trouva réduit au rôle d'instrument ; et quand cet instrument voulut raisonner, quand le bras voulut prendre la place de la tête, on le brisa. C'est l'histoire de tout le moyen âge ; c'est encore aujourd'hui l'histoire de tous les peuples soumis au pouvoir spirituel. M. Edgard Quinet, qui venait de parcourir l'Espagne, l'a fort bien dit dans le discours d'ouverture de son cours de 1845 :

« Dans l'esprit du dogme sur lequel repose l'Espagne nouvelle, rien n'a été changé, dit-il. Encore aujourd'hui, à l'heure où je parle, nul ne peut écrire sur un sujet religieux, sans avoir le consentement du clergé. Et de là qu'arrive-t-il ? On a cru pouvoir détruire la servitude politique, en laissant subsister la servitude religieuse, et la première renaît nécessairement de l'autre. Vit-on jamais pareil spectacle ? Un peuple se jette témérairement dans l'avenir, il menace de tout renouveler ; il commence, dans ce préambule de ses

institutions nouvelles, par se refuser l'examen. De là, dans ce chaos, malgré son élan héroïque, il ne trouve pas une idée, une pensée dont il puisse, en se sauvant, aider le genre humain. L'Espagne aujourd'hui a des poëtes pleins de fantaisie, mais elle attend encore qu'il lui soit permis de penser. Douleurs infécondes! Sang versé, qui ne produit que des larmes! On s'agite en aveugle, on tourne dans l'enceinte d'un dogme immobile, sans pouvoir découvrir une issue, et toujours, comme dans un vertige, on retombe sous la même conséquence, l'ancien despotisme politique, ombre inséparable du despotisme spirituel!... »

Tels sont les effets du pouvoir spirituel, partout où il s'exerce librement, sans entraves. Maître de la pensée des hommes, de ceux mêmes à qui l'exercice du pouvoir temporel est confié, il se fait de celui-ci un instrument sur lequel retombe la responsabilité de ses œuvres. Le tableau qu'a tracé M. Quinet est celui de la société asiatique d'Europe se survivant à elle-même par l'effet d'une déception. Le dogme immobile, c'est le principe d'autorité, le droit divin, la souveraineté de Dieu exercée par des hommes qui se disent ses ministres. Qu'importe la forme du gouvernement, aussi longtemps que ce principe domine? Qu'importe la liberté politique, sous le despotisme spirituel? Écoutez le père Ventura, prêchant la liberté, au nom du pape Pie IX, dans la basilique de Saint-Pierre : « La liberté de conscience, dit-il, qui, dans le sens absolu, ne signifie qu'indifférence, athéisme,

impiété, négation de toute révélation, de toute religion positive, *de toute règle de croyance et d'action ;* cependant, dans son sens relatif, c'est-à-dire par rapport à la puissance civile, *qui n'a pas reçu de Dieu la mission de prêcher et d'interpréter l'Évangile*, est un principe catholique, que l'Église a professé, enseigné, défendu, et auquel elle ne pourrait renoncer sans abdiquer sa mission divine ([1]). »

Il n'est pas possible de mettre plus à nu cette vieille déception d'une liberté factice, subordonnée à la souveraineté spirituelle, déception qui s'est perpétuée dans le monde romain, comme une tradition nationale. En plaçant le principe d'autorité assez haut pour qu'il soit à l'abri des révolutions politiques, on s'inquiète fort peu de la forme du gouvernement civil. Quand l'autorité s'exerce au nom de la Divinité, elle s'accommode aussi bien d'un gouvernement démocratique que d'un gouvernement monarchique ou théocratique ; elle peut même permettre aux peuples de se dire souverains et de changer à leur gré les rouages de la machine sociale, pourvu qu'ils se laissent imposer *des règles de croyances et d'actions*.

([1]) *La religion et la liberté. Oraison funèbre de Daniel O'Connel,* prononcée à Rome, les 28 et 30 juin 1847, par le révérend père Ventura, ex-général des clercs réguliers. Paris, 1847, 2e édition.

J'ai voulu démontrer par tout ce qui précède, et j'espère y avoir réussi, qu'à la chute de l'empire, le monde romain était exclusivement asiatique ; que l'avénement du christianisme signala le triomphe le plus complet de l'esprit de l'Orient, et que la réaction qui s'est opérée dans les temps modernes ne peut être attribuée qu'à l'intervention d'un élément nouveau. Cet élément, que je crois européen, j'en ai indiqué la source dans l'invasion des barbares ; mais ce n'est pas à dire que je considère les barbares de toute race comme aborigènes d'Europe : il en est beaucoup, au contraire, dont l'origine asiatique me semble incontestable, et auxquels on ne peut attribuer aucune influence sur la civilisation actuelle. C'est un sujet sur lequel j'ai cherché à répandre quelque lumière, par mes études sur les races du Nord, dont le résumé forme en quelque sorte la deuxième partie de cet ouvrage.

CHAPITRE ONZIEME.

DES RACES DU NORD.

Les premiers habitants connus de l'Europe septentrionale furent de deux espèces, et occupèrent deux points fort éloignés : à l'est, les rivages du Pont-Euxin, à l'ouest les montagnes de la Scandinavie. Entre ces deux points il n'y eut, pendant longtemps, aucune communication possible. J'ai déjà eu occasion de faire remarquer que les flots de la Baltique et de la mer Noire avaient été autrefois confondus. Quand les vastes plaines qui séparent aujourd'hui ces deux mers eurent cessé d'être submergées, elles durent rester bien du temps encore marécageuses, comme le sont, même de nos jours, les contrées qui séparent la mer Blanche des golfes de Bothnie et de Finlande. Tout sert à démontrer que le versant septentrional de l'Allemagne s'éleva au-dessus des eaux avant les plaines du sud de la Russie. Les Grecs semblent ne

pas avoir ignoré absolument ce fait; tout au moins pensaient-ils que le sol était plus élevé au nord-ouest qu'au sud-est. Hippocrate dit, en parlant de la Scythie : « Elle forme une plaine haute et sèche qui, sans être couronnée de montagnes, va toujours en s'élevant vers le Nord (1). » Suivant Élie de Beaumont, que j'ai déjà cité, les montagnes de la Scandinavie doivent dater de la même époque que celles qui longent la côte orientale de l'Espagne, et qui sont beaucoup plus anciennes que les Alpes; elles peuvent donc avoir été habitables dès le temps des invasions celtiques et ibériennes. D'autre part, le courant du nord au sud, prouvé par le transport des blocs erratiques, le soulèvement graduel du sol de la Scandinavie, le peu de profondeur de la Baltique, enfin l'étendue des cours du Dnieper, du Dniester et surtout du Volga, comparés à ceux du Niémen, de la Duna et de la Néva, sont des faits qui ne permettent aucun doute sur ce point. On peut donc regarder comme certain que le nord-ouest de l'Europe fut habitable avant les côtes de la mer Noire et de la mer d'Azof.

La situation géologique de cette partie de l'Europe permet, tout au moins, de penser qu'en même temps que les côtes de la mer Noire se peuplaient de tribus asiatiques, les montagnes de la Suède virent se développer une population autochtone, qui s'étendit bientôt dans les îles du Danemark, dans la presqu'île du

(1) *De aere et aquis*, cap. VI, § 96.

Jutland. et sur les côtes de l'Océan jusqu'au Rhin. Peut-être plusieurs races avaient-elles été formées simultanément dans ces régions ; mais l'uniformité de type rend la vérification de cette hypothèse aussi insignifiante qu'impossible. Généralement tous les peuples chez lesquels prédomine le sang germanique appartiennent au même type, semblent ne former qu'une seule famille. Tous ont un caractère particulier, qui consiste dans la forme longue et ovale du crâne, et qui, suivant Prichard, est celui de la race indo-atlantique (1).

C'est principalement par cette forme du crâne, que les races européennes se distinguent des races asiatiques d'Europe. Celles-ci, parmi lesquelles il faut ranger les Avares, les Hongrois, les Turcs, les Lapons, les Tschudes, les Finnois et les Slaves, sont toutes brachicéphales ; tandis que les nations issues de race autochthone appartiennent à la classe des dolichocéphales. Tels sont les Suédois, les Norwégiens, les Danois, les Allemands, les Anglais, les Hollandais, les Belges et les Français. Toutefois chez ces derniers, on remarque une différence entre les habitants du Nord et les habitants du Midi. Suivant Tesson, le diamètre des chapeaux est à Paris de 162 à 189 millimètres ; moyenne 176 millimètres : tandis que dans le département du Nord, il est de 189 à 217 millimètres ; moyenne

(1) *Researches into the physical Hystory of Mankind*, traduit en allemand par WAGNER et en français par ROULIN.

203 millimètres. D'après les observations de M. Parchappe, ce diamètre est à Grenoble de 196 millimètres *maximum;* tandis que son *maximum* à Rouen s'élève jusqu'à 208 ([1]).

Le docteur Retzius, qui habite la Suède ([2]), a pris son type européen parmi les Suédois. Il a réuni deux à trois cents crânes de cette nation, et les a comparés avec autant de crânes de Finnois, de Slaves et de Lapons. Le résultat le plus important de ses observations, c'est que le crâne des Suédois indique un allongement notable des lobes postérieurs du cerveau, en sorte que ces lobes, non-seulement recouvrent tout à fait le cervelet, mais le dépassent encore en arrière. Le crâne des Slaves, au contraire, annonce un raccourcissement tel des lobes postérieurs, que ceux-ci ne couvrent le cervelet que tout juste; tandis qu'ils présentent un développement remarquable en largeur. La cavité crânienne des Finnois permet un peu plus de longueur que celle des Slaves, aux lobes postérieurs; mais leur développement en largeur, quoique plus grand que chez les Suédois, ne l'est pas

([1]) *Traité d'anatomie médico-chirurgicale et topographique*, par J.-E. Pétrequin, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Paris, 1844.

([2]) *Om formen af Nordboernes Cranier, af* A. Retzius. Stockholm, 1843. Le mémoire du docteur Retzius a été traduit et publié dans les *Annales des sciences naturelles*, 3e série, vol. VII, p. 133. Une analyse de ce travail a été insérée dans les *Archives d'anatomie générale et de physiologie.*

autant que chez les Slaves. Dans le crâne des Lapons, les lobes moyens du cerveau paraissent être un peu plus développés, tandis que les lobes postérieurs couvrent à peine le cervelet sur les côtés, et présentent en largeur un développement encore un peu moindre que dans le crâne des Finnois.

Chez les Suédois, la forme de la boîte cérébrale, vue par la partie supérieure, est ovale. Sa plus grande longueur l'emporte d'un quart sur sa plus grande largeur ; le rapport entre ces deux dimensions est :: 1000 : 773, ou presque de 9 à 7. En moyenne, la plus grande longueur (de la globelle à la principale convexité de la tubérosité occipitale) est de 0^m,190. La plus grande largeur, en avant (entre les fosses temporales) est de 0^m,107 ; et, en arrière (immédiatement derrière les tempes), de 0^m,147. La boîte cérébrale se rétrécit en arrière de sa plus grande largeur vers la nuque, et sa longueur est augmentée par l'existence d'une bosse occipitale très-saillante. Le contour le plus grand du crâne est de 0^m,542.

De tous les types asiatiques, celui qui se rapproche le plus du type européen que nous venons de décrire est celui des Finnois. Le contour le plus grand du crâne finnois est de 0^m,528 ; sa plus grande longueur, de 0^m,178 ; la largeur du front, de 0^m,099 ; la largeur de l'occiput, la plus grande du crâne, de 0^m,144. Ces dimensions s'éloignent suffisamment de celles du type suédois, pour caractériser une race distincte. Elles donnent d'ailleurs à la boîte cérébrale une forme toute

particulière. Les crânes des Finnois sont courts, ovoïdo-cunéiformes dans leur contour, à bosses pariétales grandes, élevées et reculées.

Autrefois appelés Tschudes, les Finnois actuels descendent de ces anciens Scythes des côtes de la mer Noire, dont Hippocrate a fait le portrait : cheveux roux, corps gras et trapu, vieillesse prématurée. Blumenbach, en décrivant une tête tschude, fait observer que sa forme tient le milieu entre la race qu'il appelle *caucasique* et la race mongole. Il dit, dans une note de son ouvrage *De generis humani varietate*, que beaucoup de têtes russes qu'il possède ont plus ou moins quelque chose de la forme mongole qu'il a eu souvent l'occasion d'étudier.

Après les Finnois, ce sont les Slaves qu'on rencontre les premiers sur l'échelle descendante des races asiatiques d'Europe. Ceux-ci diffèrent essentiellement des races européennes. Leur crâne, dans sa plus grande longueur, n'a que $0^m,170$, comme celui des Lapons ; il n'a de largeur, entre les fosses temporales antérieures que $0^m,102$; tandis que la largeur de l'occiput est de $0^m,151$, ce qui indique un énorme développement des instincts animaux. Le contour le plus grand du crâne slavon est de $0^m,525$.

La forme du visage, chez les Slaves, diffère peu de ce qu'elle est en général chez les Européens, mais leur boîte cérébrale se distingue par sa brièveté. Vue d'en haut, elle présente la forme d'un œuf, mais plus courte ou tronquée et arrondie en arrière ; sa plus

grande longueur ne dépasse pas sa plus grande largeur de plus de $^1/_8$. La première est à la seconde : : 1000 : 888, ou environ : : 8 : 7. Dans quelques-uns, le contour se rapproche, par sa forme, d'un carré à coins arrondis, dont l'extrémité antérieure est plus petite que la postérieure. Cette forme carrée avait déjà été observée par Prichard, et lui avait fait dire : « J'ai devant moi le crâne d'un nègre du Congo et celui d'un Polonais de la Lithuanie, dont les angles faciaux sont égaux. Si je compare cependant le crâne aplati et comprimé latéralement de l'Africain avec la tête carrée du Sarmate, je trouve entre eux une différence extraordinaire (¹). »

Les Lapons aussi appartiennent aux races à court occiput, comme les Finnois et les Slaves ; mais ils sont différents de ceux-ci en ce que leurs crânes sont plus petits et plus minces, ont de petites apophyses mastoïdes et surtout des insertions musculaires faiblement exprimées, un occiput plus tronqué en arrière, avec une tubérosité occipitale courte, située au bord inférieur de cette région et un peu comprimée sur les côtés, ainsi que des bosses pariétales placées plus en avant. Ils s'éloignent des crânes slaves par l'élévation du vertex, et des Finnois par la convexité des tempes, qui ne sont pas aplaties. Le plus grand contour d'un crâne de Lapon est de 0^m,510 ; sa plus grande longueur de 0^m,170 ; la largeur du front entre les fosses

(¹) *Researches into the physical History of Mankind.*

temporales, de $0^m,100$; la largeur de l'occiput, de $0^m,147$.

Vu d'en haut, le crâne des Lapons offre un contour dont la forme se rapproche de la forme ovoïde courte du crâne finnois, tandis que les bosses pariétales sont grandes et que leur éloignement est considérable; mais la partie inférieure de l'occiput est un peu inclinée en haut, et allonge cette forme en même temps que les régions temporales sont bombées et l'arrondissent sur les côtés. Le regarde-t-on verticalement et un peu en avant, il présente une forme ovoïde inverse, très-courte et un peu tronquée. La face postérieure de ce crâne présente, comme chez les Slaves et les Finnois, la forme d'un carré à angles arrondis, s'élevant encore un peu vers la suture sagittale.

Prichard considère les Finnois et les Lapons comme appartenant à la même race. La forme de leur crâne est contraire à cette opinion. Le crâne des Finnois diffère de celui des Lapons par une structure osseuse plus forte, de plus grandes arcades sourcilières, de fortes apophyses mastoïdes, un plus long profil de visage, ainsi que par la forme sphérique de l'occiput, la position plus en arrière des bosses pariétales et enfin l'élévation, vers la partie postérieure, de la suture sagittale. Blumenbach et la plupart des ethnographes regardent les Lapons comme parents des Mongols. Cependant ils paraissent avoir toujours habité le Nord. Si l'on en croit le professeur Keyser,

de Christiana ([1]), ils ont occupé la Finlande avant les Tschudes, et ont porté avant eux le nom de Finnois. Il serait possible d'après cela qu'ils fussent autochthones d'Europe; mais s'il en est ainsi, ils doivent être nés sous l'influence d'une atmosphère peu favorable à l'organisme humain, et, sous ce rapport, ils peuvent être assimilés aux races antédiluviennes.

Tels sont les types principaux des races du Nord. On saisira plus facilement les caractères qui les distinguent, en jetant un coup d'œil sur le tableau ci-après :

	SUÉDOIS.	FINNOIS.	SLAVES.	LAPONS.
Longueur du crâne de la globelle à la plus grande convexité de l'occiput.	0.190	0.178	0.170	0.170
Largeur du front entre la partie antérieure des fosses temporales . .	0.107	0.099	0.102	0.100
Largeur de l'occiput la plus grande du crâne	0.147	0.144	0.151	0.147
Contour le plus grand du crâne . .	0.542	0.528	0.525	0.510

Le docteur Retzius à qui le monde savant est redevable de ces précieuses observations, a donné aussi quelques renseignements sur le type calmouk et sur le type avare. Le crâne des calmouks est d'une struc-

([1]) *Samlinger til det Norske Folks Sprog og Historie.* Christiana, 1839.

ture osseuse plus forte que celui des Lapons; le sommet de la suture lambdoïde est placé haut; l'occiput est court; le vertex élevé dans le milieu. La plus grande différence entre la tête des Calmouks et celle des Lapons consiste dans la grandeur et la largeur du maxillaire supérieur chez les premiers, la force de son apophyse jugale, la profondeur de sa fosse molaire, la saillie des os zygomathiques et la force de la structure osseuse.

Le crâne des Avares s'éloigne de tous les crânes asiatico-européens par la hauteur des bosses pariétales, la compression du front en arrière et la brièveté de l'occiput. Les Avares sont un peuple bâtard turc-ural appartenant aux races brachicéphales orthognates.

En résumé, la brièveté de l'occiput est le caractère principal qui distingue toutes ces races de celles qui, selon moi, sont autochthones. Cette forme de la boîte cérébrale est un indice d'infériorité intellectuelle : car elle s'oppose au développement des lobes postérieurs du cerveau, qui sont le siége de l'intelligence la plus élevée, des facultés d'abstraction. Aussi le crâne humain se raccourcit-il de plus en plus, en raison inverse de la perfection des races, de telle sorte que, si les observations étaient complètes et qu'il n'y eût point solution de continuité, on arriverait peut-être, en descendant tous les degrés de l'échelle, jusqu'au quadrumane, dont les lobes postérieurs du cerveau ne s'allongent pas assez pour recevoir même partiellement le cervelet.

Dans les types décrits par Retzius, nous avons remarqué un autre caractère encore, qui indique une gradation de races tout à fait conforme à celle que nous venons de signaler. Chez les mammifères en général, la partie supérieure et antérieure de l'occipital s'enfonce d'autant plus dans l'angle formé par les pariétaux, qu'on s'écarte davantage du genre humain; de sorte que le sommet de la suture lambdoïde est de plus en plus élevé. Cette partie de l'occipital s'élève même, dans les cétacés, au point de s'interposer entre les pariétaux et de les empêcher de s'articuler. Eh bien, Retzius nous apprend que, chez les Lapons, le sommet de la suture lambdoïde est un peu plus élevé que chez les Slaves et les Finnois, et qu'il est beaucoup plus élevé que chez les Suédois. Il est vrai de dire que, sous ce rapport, les Groënlandais semblent les plus favorisés de tous; ils ont le sommet de la suture lambdoïde très-bas et très-obtus. Mais cette race appartient à une autre catégorie : elle est *prognathe,* c'est-à-dire qu'elle a les mâchoires proéminentes latéralement; ce qui doit la faire ranger dans une classe inférieure. Si les premiers hommes naquirent dans les régions polaires, comme on le pense assez généralement aujourd'hui, il est fort possible que les Groënlandais et les Lapons appartiennent à des races antédiluviennes, qui furent chassées de leurs demeures primitives par le refroidissement de la température.

Les observations de Retzius sur les Suédois s'appliquent aux nations germaniques en général. Cepen-

dant je ne suis pas éloigné de croire que la race scandinave et la race tudesque sont deux races distinctes, dont la première paraît même être supérieure à l'autre. Les Saxons qui, sous la conduite de Henghist et de Horsa, envahirent les côtes de la Grande-Bretagne, au ve siècle, appartenaient à la race scandinave; ils s'appelaient Ghetes ou Jutes, noms qui rappellent les Jettes et les Jutungs de la Suède et du Jutland. Les Normands, qui plus tard firent la conquête de ce pays, étaient également originaires de la Scandinavie. C'est cette forte race normande qui a donné Shakspeare à l'Angleterre et Corneille à la France. En général, je pense que les races humaines sont beaucoup plus multipliées qu'on ne l'a cru jusqu'à ce jour. C'est ainsi qu'il y a évidemment parmi les nègres, que l'on confond sous le nom de race éthiopienne, un grand nombre de races distinctes. Tous les voyageurs qui ont parcouru les côtes d'Afrique sont d'accord sur ce point (¹).

Quoi qu'il en soit, le type germain, semblable au type scandinave, est encore aujourd'hui parfaitement uniforme, non-seulement dans la Germanie proprement dite, entre l'Elbe et le Rhin, mais encore dans les contrées où il se trouve mêlé à d'autres races. Ainsi, par exemple, dans l'Allemagne orientale, dont

(¹) *Voyez* l'intéressante *Relation d'un voyage à la côte occidentale d'Afrique*, publiée par le docteur Durant, dans la *Revue de Belgique*, année 1848, 2e série, t. I, p. 107.

le fond de la population est slave, les types des deux races sont tellement distincts que la forme de la tête suffit pour les reconnaître. M. William Edwards [1] a fait à ce sujet des observations fort intéressantes et fort curieuses sur un grand nombre d'individus pris au hasard dans des régiments autrichiens. Il a distingué aussi, parmi les soldats hongrois, le type slave et le type magyar.

Un grand fait est désormais acquis à l'histoire de l'humanité.

Les peuples qui ont fondé la civilisation moderne et qui tous sont venus, soit de la Scandinavie, soit des côtes de la Baltique ou de l'Océan, les Suédois, les Danois, les Norwégiens, les Allemands, les Anglais, les Hollandais, les Belges, une bonne partie des Français, quelques Italiens et quelques Espagnols appartiennent à une ou plusieurs races semblables, qui sont supérieures à toutes les races humaines connues jusqu'à ce jour. Le berceau de ces peuples étant perdu dans la nuit des temps, on les a supposés issus des races asiatiques qui habitent le nord de l'Europe; mais aujourd'hui que l'infériorité organique et intellectuelle de ces races est constatée, il n'est plus possible de leur attribuer l'honneur d'une parenté que les lois de la nature désavouent. Il faut donc nécessairement reconnaître que les races dites tudesques ne

(1) *Des caractères physiologiques des races humaines, considérés dans leurs rapports avec l'histoire.* Paris, 1829.

dérivent que d'elles-mêmes. En outre, l'analogie d'organisation qui unit entre elles les races asiatiques et qui les sépare toutes également des races tudesques prouve que les unes ne sont pas nées sous les mêmes conditions atmosphériques que les autres. Il est physiquement impossible que les races dolichocéphales aient été formées dans les mêmes lieux et à la même époque que les races brachicéphales. Or, celles-ci ayant pour la plupart pris naissance en Asie, il y a tout lieu de croire que les premières sont véritablement autochthones ; qu'elles se sont produites, non dans des pays où jamais on ne les vit, et où l'on ne trouve aucun vestige de leur séjour, mais dans les lieux où elles furent rencontrées pour la première fois et qu'elles n'ont jamais entièrement abandonnés.

Que ceux qui s'obstinent à donner à la race tudesque la qualification d'*indo-germanique* aillent voir dans l'Inde s'ils y trouveront un seul exemplaire de cette race. Il faut avoir acquis des notions exactes sur ces contrées pour se faire une idée complète de la supériorité de la race germanique, représentée par les Anglais. Les Indiens sont les premiers à reconnaître cette supériorité, et ils s'y soumettent humblement, spontanément. Loin d'avoir la prétention de se placer sur la même ligne que les Européens, ils manifestent en toute circonstance le sentiment de leur infériorité. Le plus grand luxe d'un prince indien est d'avoir, non une femme blanche, honneur impossible, mais une femme de sang mêlé,

une *Halfcase,* ou, suivant l'expression hollandaise, une *Liplap,* espèce de métis rejetée de la société européenne. Pour entretenir les Indiens dans les idées qu'ils nourrissent à cet égard, les Anglais n'ont autre chose à faire que de s'imposer une certaine retenue, une certaine dignité de formes et d'éloigner tout individu de leur race qui s'avilit ou se dégrade. Il n'y a point de bagne pour les blancs aux Indes anglaises ; il n'y a pas non plus de prostituées de sang blanc ; on exporte immédiatement les individus des deux sexes qui compromettent la dignité de leur race.

Il est vrai que les Français ne savent pas, comme les Anglais et les Hollandais, se tenir à distance des races subalternes. On connaît des hommes de sang mêlé, des fils de négresses, qui jouissent à Paris de beaucoup de considération, qui y occupent un rang dans la littérature et dans la presse ; on a même vu tout récemment des hommes de couleur venir siéger dans l'Assemblée nationale de France. Mais, si les Français n'ont pas à un très-haut degré le sentiment de la dignité de leur race, la cause n'en est-elle pas dans leur origine mixte? Certes le sang germanique prédomine en France depuis la conquête des Franks ; mais la race celtique ne s'y est éteinte que par absorption et par l'effet d'une multitude infinie de croisements. Ne peut-on pas attribuer à l'influence de cette dernière race l'espèce de familiarité qui porte les Français à considérer les Indiens, les Chinois et les nègres comme leurs égaux, leurs frères ? La

dureté avec laquelle ils traitent leurs esclaves nègres dans les colonies n'est point une objection : car elle n'est pas exclusive de familiarité, et d'ailleurs ils traiteraient de même les blancs, s'il leur était permis de tenir des blancs à l'état d'esclavage. La fraternité pratique est précisément ce qui manque en France, et c'est pour cela qu'on y proclame si haut la fraternité théorique ou constitutionnelle.

Ce n'est pas seulement dans l'Inde qu'on chercherait vainement un échantillon de cette prétendue race indo-germanique ; on n'en trouverait pas davantage dans le reste de l'Asie. Les races jaunes occupent toute l'Asie méridionale ; la race slavonne existe encore dans l'Asie du milieu, et elle y est à l'état nomade, comme au temps de sa première émigration (1) ; l'Asie septentrionale est peuplée de

(1) J'entends par *Asie du milieu* la Grande Tartarie et le Mogol, immense désert sans culture et sans bois, propre seulement au pâturage. C'est probablement le lieu d'origine des races gétique, suève et slavonne et de ces prétendus Scythes dont parle Homère et qui déjà avaient envahi l'Europe avant la guerre de Troie. On trouve encore aujourd'hui dans ces plaines des peuples pasteurs ou nomades, sans villes et presque sans habitations fixes. Heeren fait à ce sujet une observation fort juste ; il se demande « si l'on doit croire au progrès continu des sociétés humaines dans la civilisation, lorsqu'on voit que peut-être la moitié du genre humain reste encore et doit toujours rester, d'après la constitution du pays qu'elle habite, dans l'état nomade ? » (*Manuel de l'histoire ancienne*, 1re section.)

Tschudes, de Calmouks, de Magyars, d'Avares, de Tatares, de toutes ces races qui peuplent également la Russie et quelques autres parties du nord-est de l'Europe. Mais de Scandinaves ou de Teutons, il n'y en a d'autres, dans aucune partie de l'Asie; que les Danois, les Suédois, les Anglais et les Hollandais qui sont sortis de l'Europe occidentale pour y fonder des établissements. Ceux-ci seraient bien étonnés si on leur disait qu'ils sont d'origine indo-germanique, et qu'ils appartiennent à la même race que ces peuples au milieu desquels ils vivent, et sur lesquels ils dominent de toute la hauteur de leur intelligence.

Cependant, il n'est point d'efforts que les hommes de la vieille civilisation n'aient tentés pour donner à ceux que naguère ils appelaient barbares une origine orientale comme la leur. Il semble qu'ils aient pressenti les prérogatives réservées aux races européennes, et que leur orgueil s'en soit alarmé. Depuis le jour où les Grecs apprirent que l'Europe est bornée, à l'occident et au nord, par l'Océan, et qu'il existe des hommes dans ces régions, ils s'évertuèrent à vouloir prouver que ces hommes étaient sortis de l'Asie. Ce fut dans le même but que les Romains du moyen âge se servirent du zèle peu éclairé de Louis le Pieux, pour détruire les chants nationaux des Germains. Enfin, jusqu'au temps où nous vivons, tout ce qui est inspiré de l'esprit de l'Orient ne cesse de torturer l'histoire pour perpétuer cette erreur, pour faire

considérer la civilisation moderne comme un arrière-faix de la civilisation antique.

Quelque absurdes que paraissent ces prétentions, elles sont trop vivaces pour qu'il soit permis de les dédaigner. On croit encore aujourd'hui, et l'on écrit sérieusement que tous les hommes du Nord sont d'origine asiatique. Les Cimmériens et les Scythes, voilà les deux peuples qui jouent dans l'histoire le grand rôle de pères des races européennes, et c'est du Pont-Euxin qu'on fait partir les uns et les autres pour aller peupler les côtes de la Baltique. Les traditions sont vagues, il est vrai ; l'on ne dit pas à quelle époque ni comment ces grandes émigrations traversèrent les forêts vierges et les plaines marécageuses qui devaient séparer les deux mers. Aucune preuve n'existe ni du fait ni de la possibilité du fait. On pourrait donc se borner à nier l'un et l'autre ; mais ce ne serait pas un moyen de s'éclairer. Il vaut mieux chercher la vérité dans l'examen.

CHAPITRE DOUZIÈME.

DES CIMMÉRIENS ET DES SCYTHES.

Cimmériens et Scythes étaient venus de l'intérieur de l'Asie à des époques bien éloignées. Les chemins différents qu'ils avaient dû suivre, pour arriver à peu près au même point, expliquent le long intervalle qui sépare leur émigration. Partis des rives de l'Oxus, près de deux mille ans avant J.-C., les Cimmériens qui sont probablement les Magogs des Hébreux, tournèrent la mer Caspienne par le sud, puis, suivant la chaîne des monts Caucases et du Torax, ils vinrent s'établir entre le Kouban et la mer Noire derrière la mer d'Azof. Ils donnèrent leur nom au Bosphore Cimmérien et à la ville de Cimmérium, située à l'entrée de ce détroit.

Il leur eût été difficile d'aller plus loin vers le nord : car les flots du Palus Méotide et de la mer Caspienne baignaient sans doute encore, à cette

17.

époque, le pied du Caucase dans les bassins du Tanaïs et du Rha (du Don et du Volga.) Le sol de la steppe d'Astrakan est un témoignage irrécusable du séjour prolongé des eaux dans cette vaste plaine. On sait positivement aussi que le lac d'Aral et la mer Caspienne furent longtemps réunis, et que cette dernière eut une étendue beaucoup plus considérable vers le nord que celle qu'elle occupe aujourd'hui. Le soulèvement même de l'Oural paraît être peu ancien, et toute la plaine qui se trouve au sud, depuis le Volga jusqu'au Turkestan, est couverte de débris de coquillages semblables à ceux de la mer Caspienne. Du reste, la chaîne des monts Ourals est séparée de l'Himalaya par un enfoncement très-remarquable, par plusieurs lacs salés et des déserts très-bas.

Les Grecs pensaient que la configuration de la terre était à peu près régulière; qu'il y avait quatre grands golfes, deux de chaque côté, et que la mer Caspienne était un de ces golfes, opposé au golfe Persique (1). Ils ne connaissaient de la mer Caspienne que la côte occidentale. Hécatée considère cette côte comme celle de la grande mer qui enveloppe le monde à l'orient (2). Hérodote fut le premier qui enseigna que la mer Caspienne est un bassin fermé de toutes parts, et cette vérité fut contestée pendant six cents ans après lui,

(1) Arrien, VII, 16 ; Plut., *in vita Alexandri*, cap. 44 ; Dionys., *Perieg.* v. 48 et 630.

(2) Hecatæi *Fragm.*, edid. Klausen.

jusqu'à Ptolémée, tant elle était inconciliable avec les traditions anciennes.

Cette situation des lieux dut faire obstacle à l'émigration des Scythes qui, répandus dans la plaine septentrionale de l'Asie, ne pouvaient pénétrer en Europe que par la Sibérie. C'est la route que leur assigne Hérodote, lorsqu'il représente leur émigration comme le résultat d'avantages remportés sur eux par les Messagètes. Ceux-ci, en effet, occupaient le pays situé au delà du Volga ou de l'Araxe, vis-à-vis des Issédons. Mais d'après Hérodote, cette émigration n'eut lieu qu'au VIIe siècle avant Jésus-Christ; et, ce qui est bien remarquable, il paraît que les Cimmériens se trouvaient encore alors à la même place où ils étaient venus s'établir douze à treize cents ans auparavant. Tout au moins n'avaient-ils pas franchi le Tanaïs.

Hérodote enseigne que les Cimmériens, fuyant les Scythes, se retirèrent en Asie, et qu'ils s'établirent dans la presqu'île où l'on voyait, de son temps, une ville grecque appelée Sinope; que les Scythes, en les poursuivant, s'égarèrent et entrèrent en Médie; que les Mèdes, leur ayant livré bataille, la perdirent avec l'empire de l'Asie; que les Scythes conservèrent cet empire pendant vingt-huit ans, et qu'ils en furent chassés par Cyaxare, vers l'an 635 avant Jésus-Christ (1). Ce récit a d'abord le mérite de faire con-

(1) HÉRODOTE, L. I, ch. 104, 105 et 106.

naître la date de l'émigration des Scythes, et, en second lieu, il prouve que les Cimmériens n'avaient pas gagné la côte occidentale du Palus Méotide : car s'ils s'étaient trouvés de ce côté, ce n'est pas en Asie qu'ils se seraient retirés, en fuyant les Scythes, mais vers l'intérieur de l'Europe. Il ne peut y avoir aucune équivoque sur ce point ; Hérodote a clairement indiqué la route suivie par les deux nations : « Les Cimmériens, dit-il, côtoyèrent toujours la mer ; les Scythes, au contraire, avaient le Caucase à leur droite, jusqu'à ce que, s'étant détournés de leur chemin, et ayant pris par le milieu des terres, ils pénétrèrent en Médie [1]. »

Ce sont bien là les deux chemins que doivent avoir pris les Cimmériens, en partant de l'embouchure du Kouban, et les Scythes, en venant du Nord au-dessus de la mer Caspienne. Ce que dit Hérodote du fleuve Tyras ne peut être qu'une erreur de nom ou une faute de copiste : car les faits ne peuvent pas s'être passés en même temps au bord du Dniester et des deux côtés du mont Caucase. Peut-être a-t-il voulu parler du fleuve Cyrus, qui se jette dans la mer Caspienne. Au reste, quand les Scythes rentrèrent en Europe, ils firent le tour du Palus Méotide jusqu'au Tyras, peut-être même au delà, et l'histoire ne rapporte point qu'ils aient rencontré le moindre Cimmérien dans ces contrées.

(1) HÉRODOTE, L. IV, ch. 12.

Toutefois à côté de l'histoire se trouvent la fable et la poésie. C'est aux poëtes qu'on doit la découverte d'un peuple cimmérien sur les côtes de la Baltique. Ils avaient appris aux Grecs qu'à l'extrémité de la terre se trouvaient des *Kimmerioi,* toujours plongés dans les ténèbres ([1]), des *Macrobioi,* doués d'une longévité prodigieuse, et des *Uperboreioi,* habitant au delà du vent Borée. Homère avait placé les Cimmériens à l'entrée de l'Océan, non loin des sombres cavernes où se rassemblent les morts; mais l'Océan d'Homère était un fleuve qui entourait le disque de la terre; il pouvait donc se trouver aussi bien au nord qu'à l'occident, au détroit d'Énikale, entre la mer Noire et la mer d'Azof, qu'au détroit de Gibraltar. Cependant, quand la géographie eut fait des progrès, et que l'extrémité septentrionale de la terre se trouva reculée, on fit, pour donner raison aux poëtes, reculer en même temps les Cimmériens, avec leurs compagnons les Hyperboréens et les Macrobiens, bien qu'il fallût faire venir ceux-ci du fond de l'Afrique.

Ce fut alors qu'on arrangea le fameux périple des Argonautes, de manière à faire passer ces navigateurs par le Nord. On supposa qu'ils avaient traversé les plaines qui séparent la mer Noire de la Baltique, en traînant leur bateau, tantôt contre le courant des

([1]) *Kimmerioi* semble venir du mot *Kimérirê,* qui signifie en langue hébraïque et probablement aussi en phénicien, ténèbres épaisses. (Malte-Brun.)

fleuves, tantôt par-dessus les terres; qu'ils étaient parvenus ainsi jusqu'au pays des Macrobiens et des Cimmériens; qu'ils avaient, sur cette frêle embarcation, affronté les flots de la Baltique et puis ceux de l'Océan, et qu'ils étaient enfin rentrés dans la Méditerranée par les colonnes d'Hercule. Malte-Brun a fait justice de ce conte absurde, en expliquant la géographie homérique. « La plus ancienne tradition, dit-il, laisse arriver Jason et ses compagnons par le Phasis, dans l'océan Oriental; ils font ensuite le tour du pays des Éthiopiens, traversent la Libye par terre, traînant leur vaisseau avec eux, et parviennent, après un trajet de douze jours, aux rivages du golfe Syrtique et de la Méditerranée : tant l'Afrique était facile à traverser dans ce beau siècle de fables (1)! »

Il y a loin, comme l'on voit, de cette tradition à celle d'un voyage autour des côtes septentrionales et occidentales de l'Europe. Du reste, les écrivains sérieux de l'antiquité n'attachaient aucune importance à ces produits de l'imagination des poëtes. Hérodote, qui connaissait sans doute les Argonautiques, n'en fait pas la moindre mention. Et cependant, si la tradition du faux Orphée, qui attribue aux Argonautes la découverte du pays des Cimmériens et des Macrobiens, avait été connue de son temps, il n'aurait pu se dispenser d'en parler. Tout au moins, lorsqu'il dit que personne ne sait s'il y a une mer à l'occident et au

(1) *Précis de la géographie universelle*, t. I, l. 2.

nord, il aurait articulé les motifs qui l'empêchaient d'ajouter foi à la tradition nouvelle. Son silence à cet égard confirme l'opinion de Malte-Brun, qui pense que le faux Orphée fut tout au plus contemporain d'Hérodote.

Quel qu'il soit, vrai ou faux, c'est sur le témoignage de cet Orphée que repose toute l'histoire des Cimmériens du Nord. Nul autre que les Argonautes n'est réputé les avoir vus : car c'est à tort que les contemporains de Marius les confondirent avec les Cimbres. Ceux-ci étaient des Celtes, comme nous aurons occasion de le démontrer, et s'il est vrai qu'ils aient séjourné sur les côtes de la Baltique, ce qui me semble fort douteux, ce ne put être qu'à une époque beaucoup moins reculée et lorsque déjà la population autochthone avait acquis un grand développement. Jamais d'ailleurs on n'a prétendu que les Teutons fussent descendus des Celtes; je ne connais qu'un seul écrivain, qui se soit laissé aller à cette illusion.

De même que les Cimmériens, les Scythes ont été représentés comme la souche des races du Nord.. On a supposé qu'après leur expulsion d'Asie, sous Cyaxare, ils avaient remonté le cours du Don et du Volga, jusqu'aux grands lacs de la Russie septentrionale, pour descendre ensuite vers le golfe de Finlande et gagner les côtes de la Baltique. Les faits historiques sont loin de confirmer cette hypothèse. Rien n'indique que les Scythes aient été poursuivis par les Mèdes

jusqu'en Europe, et contraints de s'éloigner vers le nord. Ils s'établirent, au contraire, le long du Pont-Euxin, dans la direction du midi, et Darius les retrouva dans les mêmes lieux, lorsqu'au siècle suivant il marcha contre eux pour les punir de leurs anciennes excursions.

L'an 514 avant Jésus-Christ, Darius traversa le Bosphore avec une armée, et se dirigea, par la Thrace, vers le Danube. En deçà de ce fleuve il rencontra les Gètes, qui étaient probablement les descendants de ces galactophages et de ces hippomologues dont parle Homère, et qui, déjà à l'époque de la guerre de Troie, avaient franchi le Bosphore. C'est à tort qu'on a confondu avec les Scythes ces anciens habitants de la Thrace, qui semblent plutôt avoir été la souche des peuples slaves, et dont les Hellènes furent probablement une des branches. Après les Gètes, Darius rencontra les Taures, dont nous aurons bientôt à nous occuper ; au delà de l'Ister seulement se trouvaient les Scythes. Ceux-ci se retirèrent devant l'armée persane et, ce qui est à noter, ils furent poursuivis par elle dans la direction de l'est, vers le pays des Samothraces et des Budins. Toute l'expédition, en allant comme en revenant, ne fit que circuler autour du Palus Méotide. Toutefois les Mélanchlœnes, les Androphrages et les Neures, voyant les Scythes se jeter avec les Perses sur leurs terres, s'enfuirent épouvantés dans les déserts vers le nord. Quant aux Scythes, au sortir de la Neuride, ils rentrèrent dans

leur pays [1]. Il est donc possible que cette guerre ait poussé, non les Scythes, mais quelques peuplades voisines vers les régions septentrionales de l'Europe; mais encore cela est-il fort douteux : car Hérodote, qui vécut au siècle suivant, retrouva les mêmes peuples dans les mêmes localités.

Au temps d'Hérodote, les Scythes occupaient encore les bords du Pont-Euxin et du Palus Méotide, depuis l'Ister jusqu'à l'embouchure du Tanaïs. Ils avaient pour voisins, au nord, les Mélanchlœnes, peuple qui n'est point scythe, dit Hérodote, et il ajoute : « Au delà des Mélanchlœnes il n'y a, autant que nous pouvons le savoir, que des marais et des terres sans habitants. » Cependant les Scythes disaient avoir appris des Issédons, peuple de l'Asie septentrionale, que le pays était habité par des hommes qui n'avaient qu'un œil, et par les Gryphons qui gardaient l'or. Ces fables prouvent bien que les Scythes n'avaient jamais fait d'excursion de ce côté; qu'ils n'y avaient établi aucune relation. Il semble même qu'ils n'étaient plus faits aux climats septentrionaux : car ils disaient, en parlant des régions situées au nord et au-dessus des derniers habitants de leur race, que la vue ne pouvait percer plus avant, et qu'on ne pouvait y entrer à cause des plumes qui y tombaient de tous côtés [2]. Ils voulaient dire la neige.

(1) Hérodote, liv. IV, chap. 125.
(2) Id., chap. 7.

Les limites du pays des Scythes au nord-ouest, dans la direction de la Baltique, sont parfaitement indiquées par Hérodote. En remontant le Borysthène ou Dnieper, on trouve sur ses bords des peuplades de cette nation jusqu'à dix ou onze journées de distance de son embouchure. Plus avant le fleuve coule à travers de vastes déserts, et ces déserts sont si peu connus qu'Hérodote ne fait pas même mention des cataractes du Borysthène. A l'occident de ce fleuve, il cite les peuples qui habitent les rives de l'Hypanis ou du Bog, et, avant d'arriver à sa source, il rencontre les Neures, qui appartiennent à une autre race. « Autant que nous avons pu le savoir, dit-il, la partie septentrionale de leur pays n'est point habitée. ». Enfin, les tribus scythiques paraissent s'étendre un peu plus loin sur le Tyras ou Dniester : car Hérodote dit, en parlant de ce fleuve, qu'il sort d'un grand lac qui sépare la Scythie de la Neuride [1].

Il n'y a donc nulle apparence qu'au temps d'Hérodote les Scythes eussent pénétré dans la Russie septentrionale, bien moins qu'ils eussent gagné les côtes de la Baltique. Cet auteur, qui connut toutes les traditions des peuples scythiques, n'avait aucune notion de ce qui pouvait se trouver dans la direction du nord-ouest, au delà d'un rayon très-borné. « Quant à l'Europe, dit-il, il ne paraît pas que personne jusqu'ici ait découvert si elle est environnée de la mer à

[1] Hérodote, liv. IV, chap. 22 et suiv.

l'ouest et au nord... On n'a aucune connaissance certaine de ce qui est au delà du pays dont nous avons dessein de parler ([1]). » Hérodote était donc loin de soupçonner l'existence de la race tudesque, et personne plus que lui ne connaissait cette race, si ce n'est peut-être les Phéniciens, peuple qui faisait le commerce par mer, et qui n'écrivait point, de peur de révéler le secret de ses expéditions.

Il n'est donc pas plus possible de faire descendre les Teutons des Scythes que des Cimmériens. Indépendamment des caractères organiques qui les mettent au-dessus de tous les peuples sortis de l'Asie, l'histoire et la géologie s'opposent également à ce qu'on les confonde avec ces peuples. Nous verrons bientôt aussi combien cette prétendue communauté d'origine est démentie par l'autogonisme instinctif des races européennes et asiatiques du Nord.

([1]) Hérodote, liv. IV, chap. 45.

CHAPITRE TREIZIÈME.

DE LA RACE SCANDINAVE OU TUDESQUE.

Dès le temps d'Homère et d'Hésiode, c'est-à-dire cinq siècles avant Hérodote et trois siècles avant la prétendue émigration des Scythes, les Phéniciens avaient importé en Grèce l'ambre jaune, qu'ils allaient acheter aux habitants des côtes de la Baltique. Ils visitaient aussi les îles Cassitérides (l'Angleterre), d'où ils rapportaient de l'étain. Hérodote n'ignorait pas ces faits : car, tout en avouant qu'il ne connaissait personne qui eût vu la mer du Nord, « ce qu'il y a de certain, ajoutait-il, c'est que l'étain et l'ambre nous viennent de cette extrémité du monde [1]. » Les Phocéens qui s'établirent à Marseille ne tardèrent pas à suivre les traces des Phéniciens, et quand Diodore rapporte que les Gaulois enlevèrent aux Carthaginois

[1] Hérodote, liv. III, chap. 115.

le commerce de l'étain et de l'ambre (¹), il veut dire sans doute les Marseillais. Pline le naturaliste nous apprend, en effet, que les Massaliotes eurent avec les Teutons des relations qui avaient pour objet le commerce de l'ambre jaune et de l'étain (²).

Le Marseillais Pythéas, qui vécut un peu avant Alexandre le Grand, nous a laissé des renseignements positifs sur les populations des côtes de l'Océan et de la Baltique. Vers l'an 320 avant Jésus-Christ, il visita la côte occidentale du Jutland, pénétra dans la Scandinavie et peut-être jusque dans la mer Baltique. Voici comment sa relation a été appréciée par le docteur Pfister (³) : « Les renseignements de Pythéas, qui nous ont été conservés, bien que souvent révoqués en doute par les anciens et les modernes, ont cependant été généralement confirmés par les histoires postérieures. Pline et Strabon nous ont conservé deux passages qui, malgré leur brièveté, sont fort précieux. Le premier porte que Pythéas s'était rendu sur les côtes des Guttons par un golfe appelé Mentonomon, et long de six mille stades ; qu'à une journée plus loin se trouvait l'île Abalus, sur laquelle la mer rejette l'ambre jaune ; que les habitants s'en servaient (ainsi que des autres matières rejetées par la mer) au lieu de bois pour faire du feu, et le vendaient à leurs

(¹) Diodore, liv. V, chap. 22 et 23.
(²) *Histoire naturelle*, liv. XXXVII, chap. 11.
(³) *Histoire d'Allemagne*, liv. I.

voisins les Teutons. Cette dernière circonstance est pour nous la plus importante. »

Le pays des Guttons dont parle Pythéas était probablement le Jutland, improprement appelé la Cimbrie. En effet, les noms de Jutland et de Guttons paraissent avoir une étymologie commune avec Juttes ou Joetungs, nom que l'on donne aux anciens habitants de cette contrée.

L'autre passage, que Strabon a conservé, décrit le genre de vie de ce peuple, et comme il ne nomme aucune peuplade particulière, on peut l'appliquer, en général, à tout le Nord scandinave. « Les hommes, dit-il, se nourrissent d'herbes, de fruits, de racines et de millet ; dans les contrées où ils recueillent du miel et du blé, ils s'en servent pour composer une espèce de boisson ; ils n'ont pas coutume de battre le blé en plein air, parce que les pluies fréquentes et les brouillards de ce pays auraient bientôt détruit les aires ; mais ils le portent dans de grands bâtiments, où ils le battent aussitôt et le serrent pour leurs besoins futurs. » Selon le même passage, les peuples germaniques, avant le temps de Pythéas, avaient déjà pénétré dans la Belgique, pour y chercher des terres à cultiver ; d'où il est évident que le pays situé derrière eux ne leur suffisait plus et qu'il renfermait déjà une population surabondante.

Ainsi cette race, qui différait si essentiellement des autres races humaines par la forme du crâne, cette race que l'on ne connut jamais à l'état nomade, et qui,

dès le principe, avait fondé des établissements fixes, construit des bâtiments, des granges, cette race enfin s'était développée au point d'occuper les côtes de l'Océan depuis la Baltique jusqu'au delà du Rhin.

M. Lelewel, dont on a certes beaucoup exagéré le mérite et la science, mais qui en géographie du moins peut être cité comme une autorité, a fait une longue dissertation pour démontrer que Pythéas n'a connu ni le Jutland ni la Baltique. Suivant cet auteur, le golfe de Mentonomon, où le navigateur marseillais termina son voyage, n'était autre que celui qui se trouve à l'embouchure de l'Elbe. L'île Abalus était une des îles situées entre le Rhin et l'Elbe, peut-être celle dont les restes forment actuellement l'îlot de Borkum. Une peuplade germanique, qui portait le nom de Guttons, devait y demeurer près de la rivière de Jahdé. Les Teutons, à qui les Guttons vendaient de l'ambre, habitaient la terre ferme (1).

Cette explication du voyage de Pythéas ne change rien à l'antiquité et aux mœurs de la race tudesque. Elle est plus conforme à la version de César, qui semble croire que les Teutons occupaient déjà les bords du Rhin à l'époque de l'émigration des Volks-Tectosages, c'est-à-dire près de six cents ans avant notre ère. « Il fut autrefois un temps, dit-il, où les Gaulois étaient plus belliqueux que les Germains, où ils leur

(1) *Pythéas de Marseille et la géographie de son temps.* Paris, 1836.

faisaient la guerre et où ils envoyaient des colonies au delà du Rhin, à cause de l'insuffisance des terres pour la population de la Gaule. Voilà pourquoi les endroits les plus fertiles de la Germanie, qui sont situés vers la forêt hercynienne, tombèrent au pouvoir des Volks-Tectosages qui s'y établirent ([1]). »

Ne semble-t-il pas résulter de ce récit, que lors de leur première émigration vers le nord, les Celtes avaient trouvé, au bord du Rhin, des Teutons qui leur en avaient disputé le passage ? Plus forts qu'eux à cette époque, ils étaient allés s'établir auprès de la forêt hercynienne, où ils avaient contracté les mœurs des vaincus. Mais au IVe siècle avant Jésus-Christ, les Teutons avaient déjà cessé d'être ce peuple trop faible pour résister aux Celtes. Non-seulement ils expulsèrent les Volks-Tectosages, mais ils franchirent le Rhin avec eux, et vinrent jeter sur la rive gauche de ce fleuve les premières assises de leur établissement dans la Gaule. César parle de cet événement comme d'un fait déjà ancien, relativement au temps où il écrit. « Ils avaient autrefois, *antiquitùs*, dit-il, franchi le Rhin, s'étaient fixés dans ces contrées à cause de la fertilité du sol, et en avaient chassé les Gaulois ([2]). »

A dater de cette époque, tout le pays situé entre l'Elbe et le Rhin, à l'occident de la forêt hercynienne,

([1]) *De bell. gall.*, liv. VI, 24.
([2]) *Ibid.*, liv. II.

fut habité par la race tudesque. Au temps de César, les Ubiens occupaient le poste le plus avancé de cette race, au confluent de la Lahne et du Rhin. Les Kéruskes se trouvaient près de la forêt de Bacenis (le Hartz). Ceux des Tectosages qui ne passèrent pas dans la Gaule s'étaient retirés vers l'orient, dans le Brisgau et la Souabe, où César et Tacite paraissent les avoir connus. César retrouva les autres, sous le nom de Bolgs ou Belges ([1]), dans cette contrée qui longe au nord la Seine et la Marne et qui comprend la Champagne, l'Ile-de-France, la Picardie, la Normandie. L'extrémité septentrionale de la Gaule, correspondant à la Belgique actuelle, avait été envahie par les Teutons. C'était en poursuivant les Belges dans ce pays, et en les chassant au delà de la forêt des Ardennes, qu'ils avaient acquis le nom de Germains, hommes de guerre. Les Teutons restés au delà du Rhin ne furent appelés Germains que postérieurement et à cause de leur communauté d'origine avec ceux auxquels la terreur des Gaulois avait décerné ce titre d'honneur. Mais ce qui n'était qu'une épithète finit par devenir un nom de peuple, et César l'appropria indistinctement à toutes les populations d'Outre-Rhin.

([1]) Ces trois dénominations, Volks, Bolgs et Belges, paraissent s'appliquer au même peuple. Ausone dit, en parlant des Volks-Tectosages : *Usque in Tectosagas primævo nomine Belcas.*

D'où serait-elle donc venue cette race si distincte, et qui ne descendait ni des Cimmériens ni des Scythes, cette race qui avait grandi à l'insu du monde civilisé, si elle n'eût été autochthone?

C'est d'ailleurs ce que les Teutons pensaient eux-mêmes de leur origine. Ils croyaient, d'après de vieilles traditions conservées dans leurs poëmes nationaux, qu'ils descendaient tous de *Mann,* fils de *Tuisk,* Dieu de la terre. Tacite, qui connut la tradition de Tuisk et de Mann, n'hésite point à déclarer qu'il croit réellement les Teutons indigènes de la Germanie. Il affirme qu'il n'y a point eu d'émigration de peuple ou de voyage d'étrangers qui aient mêlé leur race. Il insiste d'une manière toute particulière sur cette opinion, et il en explique soigneusement les motifs : « Les premières émigrations, dit-il, ne se firent point par le continent, mais par mer : or, l'Océan, l'immense et périlleux Océan, a été rarement visité par les vaisseaux de notre monde. Eh! qui voudrait, à part les dangers d'une mer orageuse et inconnue, quitter l'Asie, l'Afrique ou l'Italie, pour aller habiter la Germanie, dont la terre est hideuse, le ciel âpre, le séjour et l'aspect insupportables, à moins de l'avoir pour patrie (1)? »

Dans un autre endroit, Tacite revenant sur ce sujet énonce encore la même pensée, et cette fois il fonde son opinion sur l'uniformité du type germanique.

(1) *De moribus Germanorum,* II, 1 et 2.

« Quant à moi, dit-il, j'incline pour le sentiment de ceux qui pensent que les peuples de la Germanie n'ont été dénaturés par le mélange d'aucun autre peuple ; que c'est une nation pure, isolée, et qui ne ressemble qu'à elle-même. Aussi, quoiqu'elle soit très-étendue, l'on retrouve partout la même conformation: des yeux bleus et féroces, des cheveux blonds, une haute stature, des corps massifs, mais qui n'ont de vigueur que pour un premier choc. Ils ne résistent pas bien à la fatigue et au travail, et point du tout à la soif et à la chaleur ; ce qu'ils doivent à leur sol et à leur climat, comme ils lui doivent aussi de supporter le froid et la faim (1). »

Quand Tacite écrivait ces lignes, les races européennes du Nord se trouvaient depuis longtemps en contact direct avec les races asiatiques ; l'espace qui les séparait avait été franchi depuis plusieurs siècles, comme nous le verrons bientôt, et l'on croyait généralement que tous les habitants de cette vaste contrée, appelée Germanie, avaient une origine commune. Il paraît même que cette erreur s'était accréditée parmi les Teutons. « Ils assignent, dit Tacite, à ce *Mann* trois fils, lesquels ont donné leurs noms aux *Ingævones,* qui habitent les bords de l'Océan, aux *Herminones,* qui occupent le milieu des terres, et aux *Istævones,* qui forment le reste de la nation. Quelques-uns, à la faveur de cette antiquité, multiplient les enfants du

(1) *De moribus Germanorum,* IV, 1, 2 et 3.

Dieu, et les font pères des Marses, des Gambrives, des Suèves et des Vandales ([1]). »

Ces trois derniers peuples étaient bien certainement d'origine asiatique, et cependant les Teutons, dans leur ignorance, étaient portés à les croire issus d'un père commun. D'où vient que Tacite n'ait pas accepté cette tradition, comme celle des trois fils de Mann ? d'où vient qu'il n'en fasse mention que sous une forme dubitative ? La raison en est simple : c'est qu'il avait vu la race tudesque ; qu'il l'avait observée en homme intelligent : la description qu'il en a faite le prouve bien : c'est qu'il avait remarqué que cette race diffère essentiellement de toutes les races d'Asie. Ce que Retzius a constaté physiquement, Tacite l'avait reconnu par des observations moins sûres, mais dont il avait parfaitement compris la signification.

Cet auteur, dont on ne saurait trop invoquer le témoignage, avait parfaitement saisi cette différence de race ; il avait distingué avec une admirable intelligence toutes les tribus tudesques des tribus suèves. Qu'on lise avec quelque attention son livre *De moribus Germanorum*. Il commence par s'occuper successivement des Khattes, des Tenchtres, des Usipètes, des Brucktères, des Khamaves, des Angrivares, des Frisons, des Kaukes, des Khéruskes ; il cite encore sur la rive gauche du Rhin, comme appartenant à la famille germanique, les Nerviens et les Bataves ; mais, après

([1]) *De mor. Germ.*, II, 4 et 5.

avoir décrit la position topographique et les mœurs de chacun de ces peuples : *Nunc de Suevis dicendum,* ajoute-t-il : « Maintenant parlons des Suèves (¹). »

Cette transition indique bien que, dans sa pensée, il y avait une profonde ligne de démarcation entre les Germains proprement dits et les Suèves habitants de la Germanie. Cette pensée se manifeste plus clairement encore, quand il se met à décrire les mœurs et les superstitions des Suèves, des Semnons, des Langobards ; superstitions et mœurs essentiellement différentes de celles des Teutons. Même au-dessus de l'Elbe, il cite des peuples qui, sous ce rapport, n'ont rien de commun avec les idées et les traditions de l'Asie. Ce sont les Reudignes, les Avions, les Angles, les Varins, les Endoses, les Suardons, les Nuithons. « Tous, dit-il, adorent la déesse Hertha (²), c'est-à-dire la terre leur mère, *terram matrem.* » Ces peuples habitaient les contrées correspondant à une partie de la Poméranie, au Mecklembourg, au Holstein et au Schleswig. Les Angles ont laissé leur nom au pays d'*Anglen ;* la ville de Warn, dans le Mecklembourg, rappelle le séjour des Varins. Tacite parle aussi d'une île de l'Océan où ces peuples célébraient une cérémonie religieuse (³) : c'est probablement l'île d'Helgoland, à l'embouchure de l'Elbe.

(¹) *De Moribus Germanorum,* XXXVIII.

(²) En anglo-saxon, *Hearth;* en anglais, *Earth ;* en allemand, *Erde.*

(³) *De Moribus Germanorum,* XL.

Ce culte de la terre s'accorde parfaitement avec la tradition de Tuisk, engendré par la terre, et de son fils Mann, que les Teutons regardaient comme la tige de leur race. Plus loin vers le Nord, au sein même de l'Océan, Tacite indique encore une nation qui, indépendamment de ses forces de terre, est puissante par ses flottes. Ce sont les Suïons, les mêmes qui, cinq ou six siècles après, sous le nom de Normands, désolèrent les côtes de la Gaule et étonnèrent l'Europe par leurs prodigieux armements. Enfin cet auteur si intelligent, si perspicace, trouve dans la Grande-Bretagne un peuple qu'il croit être aussi de race tudesque. « Les cheveux roux (1) des habitants de la Calédonie, dit-il, et leur grande taille indiquent une origine germanique (2). »

En effet, les Scots et les Pictes différaient essentiellement des Bretons, Gaëls ou Kymrus, et des Lloëgrys. Les premiers de ceux-ci étaient des Celtes, et les seconds des Ibères ou Lygures. Il serait difficile de décider si les Scots et les Pictes étaient effectivement de race tudesque, ou s'ils appartenaient à une race analogue, née dans le pays même ; mais ce qui est

(1) Dans ce passage, comme dans celui où il fait la description des Germains, Tacite se sert des mots *rutilæ comæ*, ce qui proprement ne signifie ni blond ni roux, mais plutôt couleur d'or. Blond en latin se dit *flavus*, et roux *rufus ;* il n'y a pas de mot dans cette langue pour exprimer la nuance que nous appelons *châtain*.

(2) *Agricolæ vita*, XI.

certain, c'est qu'ils avaient beaucoup plus de rapports avec les Teutons qu'avec les Celtes et les Ibères. Quand les Saxons et les Angles vinrent fonder des colonies dans la Grande-Bretagne, les Pictes se liguèrent avec eux pour expulser les Bretons.

A peine réunis en société, tous les peuples tudesques avaient formé des établissements fixes, s'étaient créé une patrie. Au temps de Tacite, ils avaient déjà une organisation sociale. Le territoire d'une tribu était divisé en cantons et en villages, *per pagos et vicos*, dit Tacite ([1]). Dans ces villages, chaque famille avait son habitation particulière, séparée des habitations voisines. Les familles assez puissantes pour avoir des serfs les traitaient plutôt comme colons que comme esclaves. Le serf aussi avait son habitation, ses pénates qu'il dirigeait à son gré; il ne devait au maître qu'une redevance en blé ou en bétail ([2]). Le chef de la maison n'était pas, comme le *pater familias* des Romains, une espèce de despote ayant droit de vie et de mort sur ses enfants et rapportant à lui seul tous les avantages de la paternité; il était le gardien, le protecteur de tous ceux des membres de la famille que leur faiblesse soumettait à sa *mainbournie* ([3]). Sa femme n'était pas son esclave, comme chez tous les peuples asiatiques : elle était sa compagne et participait aux bénéfices de l'association conjugale. Les

([1]) *De Moribus Germanorum*, XII, 5.
([2]) Id., XXV, 1 et 2.
([3]) Id., XVIII et XIX.

enfants n'étaient pas non plus en la puissance de leur père, *in potestate,* comme disaient les Romains : ils étaient sous sa tutelle, et leur mère en partageait les obligations. Ils avaient la certitude de succéder à leurs parents ([1]), parce que c'était une maxime chez ces peuples, que la volonté de l'homme ne peut briser les liens du sang.

On voit que toutes les bases de la société moderne se trouvaient résumées dans l'organisation de ce peuple à peine sorti du berceau. La liberté individuelle, la propriété foncière, la transmission directe des héritages et par conséquent la famille, enfin tout ce qui fait le fondement de notre civilisation, tout est là, et cet état de choses subsiste parmi nous depuis plus de dix-huit cents ans. Car il n'est pas jusqu'aux mœurs et aux usages des anciens Teutons qui ne se soient perpétués dans nos populations agricoles. Aujourd'hui, comme à l'époque de Tacite, chacun a son champ, sa maison, séparés de la maison et du champ voisins ; nul ne souffre sans répugnance les habitations contiguës, *sedes inter se junctas* ([2]). Dans les villes mêmes, un sentiment identique rend les hommes peu communicatifs, réservés ; les éloigne instinctivement de l'habitation en commun, de la vie banale, de l'habitude, fatale aux mœurs, d'ouvrir au public le sanctuaire de la famille.

([1]) *De Moribus Germanorum,* XX, 6.
([2]) Id., XVI, 1.

L'analogie est bien plus frappante encore dans l'ordre des faits politiques. On est étonné de voir à l'état rudimentaire, chez les Teutons, tous les rouages de la machine gouvernementale qui fonctionne aujourd'hui parmi les peuples de cette origine : un roi désigné par la naissance, mais dont le pouvoir n'est ni absolu, ni indépendant [1] ; des chefs, *principes,* qui règlent les affaires peu importantes et qui soumettent les autres à la décision du peuple [2] ; des assemblées générales auxquelles assistent tous les hommes libres et où se discutent les affaires publiques, où l'on décide de la paix et de la guerre ; et puis enfin, dans chaque localité, des magistrats élus, auxquels est adjoint un conseil d'assesseurs [3]. Ne dirait-on pas de notre monarchie constitutionnelle, avec son pouvoir exécutif qui règle l'administration journalière du pays, et ses chambres législatives qui prononcent sur les grandes mesures ; avec ses magistrats et ses colléges provinciaux et communaux ?...

Rien ne prouve mieux combien certaines idées sont pour ainsi dire incarnées à certaines races.

En général, tous les peuples asiastiques ont commencé par être errants, vagabonds. Il semble que pour les races primitives, la vie nomade dût suffire au vœu de la nature. De vastes plaines s'ouvrant devant

(1) *De Moribus Germanorum,* VII, 1.
(2) Id., XI, 1.
(3) Id., XII, 5.

elles leur offraient des moyens faciles de nourrir leurs troupeaux et de pourvoir à leur propre subsistance. Mais quand les hommes se furent multipliés et répandus sur la surface du globe, ces races se soumirent difficilement à l'obligation de se fixer et de cultiver la terre. Elles n'avaient point été créées pour cela. Aussi les vit-on user de tous les moyens pour se soustraire à cette nécessité. Des populations entières furent réduites à l'état d'esclavage et forcées de travailler pour leurs oppresseurs. D'autres furent détruites, afin d'enrichir de leurs dépouilles celles qui restaient. En un mot, la nature eut à opter entre une destruction perpétuelle de l'espèce et la création de races autrement organisées, de races douées d'instincts différents.

Dans l'antiquité, les Pélasges paraissaient être sortis d'une formation produite par cette nécessité; mais quand ils eurent disparu de la scène du monde, les vieilles races, fatalement vouées à la destruction, n'eurent plus qu'à accomplir leurs destinées. Pline, faisant le panégyrique de César, lui attribue la gloire d'avoir tué onze cent quatre-vingt-douze mille hommes. Je l'ai déjà dit ailleurs, il n'y a que les Turcs aujourd'hui qui puissent être comparés aux Romains. Partout où ils portaient leurs armes, ils ravageaient le pays, ils exterminaient les populations, et quand ils avaient fait un désert, ils y établissaient un camp retranché qui devenait une ville. Les Cimbres, les Suèves, toutes les hordes barbares sorties

de l'Asie avaient les mêmes instincts. La race scandinave ou tudesque est la seule qui n'ait point passé par l'état nomade, et pour laquelle la destruction et l'esclavage ne soient pas les conditions nécessaires de la multiplication de l'espèce.

C'est la seule race aussi qui n'ait pas reçu ses institutions et ses lois d'un législateur, d'un maître se disant inspiré de l'Esprit d'en haut. La remarque en a été faite par un Arménien de grand mérite, par M. Davoud-Oglou, à qui l'on doit un excellent ouvrage sur l'ancien droit germanique. « Il serait absurde, dit-il, d'agiter la question de savoir si le peuple prenait part à la formation de ses lois. Il faudrait plutôt demander s'il y avait des législateurs, et s'il pouvait venir à l'ingénu tudesque l'idée d'un individu osant se donner comme législateur. Se présentait-il un nouveau cas non prévu par les usages existants, les parties adverses, si elles renonçaient à la *faida*, s'entendaient entre elles devant l'assemblée populaire, et cet arrangement devenait un antécédent, une loi dans le genre des autres (1). »

Rien ne caractérise mieux la race tudesque que la manière dont ses institutions se sont formées. Chez tous les peuples de race asiatique ou africaine, il y eut des législateurs : les Teutons seuls ont fait eux-mêmes leurs lois, ou plutôt ils n'ont reconnu pour telles que les usages qui s'étaient établis parmi eux.

(1) *Histoire de la législation des anciens Germains*, par Garabed Artin Davoud-Oglou, 2 vol. in-8°. Berlin, 1845.

Ici, point de loi divine, point de livre saint, point de prophète ni de prêtre se disant envoyé de Dieu pour gouverner les hommes. Les Teutons se gouvernaient eux-mêmes, et leur législation consistait dans les coutumes qu'ils s'étaient faites.

La plus ancienne de leurs lois, c'était la *faida* ou vengeance solidaire, source de ce qu'on appelle aujourd'hui la vindicte publique. Le Teuton portait au plus haut degré le sentiment énergique de l'individualisme, de l'inviolabilité de sa personne. Il marchait toujours armé ; mais outre sa défense personnelle, l'esprit de famille le rendait solidaire de la défense de ses proches. Quand un crime avait été commis, le coupable restait exposé à la vengeance de l'offensé et de toute sa famille. Telle était la *faida*. L'exercice de ce droit naturel fut d'abord réglé par l'usage qui soumit la *faida* à la loi du talion : homicide pour homicide, blessure pour blessure. Un autre usage, d'origine asiatique, s'introduisit ensuite, lorsque les peuples tudesques se trouvèrent en contact avec les peuples slavons. On convint de racheter la *faida*, en payant une composition à la famille offensée. Mais cette coutume eut beaucoup de peine à se généraliser parmi les véritables Teutons. Pendant longtemps il fallut procéder par voie de transaction. On établit des arbitres chargés de constater la culpabilité ou l'innocence de l'accusé, et d'indiquer le prix auquel l'usage permettait au coupable de racheter la *faida*. Toutefois ce ne fut que peu à peu que cette idée de composition prit racine, et

il est douteux que jamais elle devint une règle générale obligatoire.

La préface de la loi salique, commençant par ces mots : *Gens Francorum,* prouve bien la part que le peuple prenait à la confection de ses lois. Quatre députés, y est-il dit, ont été choisis dans les quatre *gaus* qui composaient alors la nation franco-salienne, savoir : *Salegau, Bodogau, Widogau* et *Wisogau.* Ces députés ne furent pas chargés de faire des lois, mais seulement de recueillir les usages reçus et de les coucher par écrit. Quand plus tard les Franks se trouvèrent mêlés aux Gaulois, ils conservèrent ce mode de législation, et ils laissèrent aux hommes de race celtique leur droit romain. Ils ne concevaient pas qu'on pût imposer des lois même à un peuple vaincu.

Il n'en était pas ainsi des Romains ou des Gaulois. Ceux-ci, au contraire, à l'aide du christianisme, firent tous leurs efforts pour substituer leur droit à celui des Germains, et surtout pour faire prévaloir le principe d'une législation imposée. Le haut clergé s'introduisit dans les conseils des rois. Il y assistait à la préparation des nouvelles dispositions législatives; mais ces dispositions devaient être discutées et votées dans les assemblées générales, composées d'hommes armés; la décision de l'assemblée générale était ensuite soumise à l'approbation des assemblées provinciales. Chez les Buhrgundes seuls, qui étaient de race slavonne, il y eut des Romains qui assistèrent aux assemblées législatives.

« La royauté ayant, sous le christianisme, pris de l'extension, dit M. Davoud-Oglou, le roi et le clergé dans les conciles commencèrent à exercer un pouvoir législatif qui s'accrut de jour en jour. L'adoption du titre impérial même par Karl le Grand ne fut pas étrangère au désir qu'il avait d'étendre davantage ce pouvoir; mais il ne faut pas oublier que le pouvoir législatif, tel que nous le connaissons chez quelques peuples et à des époques plus récentes, ne fut jamais accordé au prince, et le peuple entier prenait une part active à sa législation. En effet, rien n'est plus ridicule que la phrase : *Charlemagne dicta les capitulaires,* comme certains écrivains modernes l'ont dit avec une profonde ignorance de l'histoire de ces époques. Aucun des capitulaires de ce prince n'a été écrit sans une convocation des notables ecclésiastiques et séculiers, qui en discutèrent et votèrent les articles devant le peuple (¹). »

Il n'y a peut-être qu'un seul exemple, parmi les peuples de race tudesque, d'une législation imposée. C'est celui de l'Angleterre, où Guillaume le Conquérant osa, par une charte unique, établir tout le droit canon. Sauf cette exception, les lois continuèrent à être l'expression de la volonté et des mœurs populaires, jusqu'à ce que les nations tudesques fussent tombées sous le joug spirituel des Romains. Le droit coutumier lui-même en est une preuve : car qu'est-ce que le

(¹) *Hist. de la législation des anciens Germains.*

droit coutumier, si ce n'est la constatation écrite des usages reçus dans les diverses localités ?

Ce fait si important, et qui distingue la race tudesque de toutes les autres races humaines, est évidemment le résultat d'une faculté instinctive particulière. Il a sa source dans cet individualisme, le cauchemar de M. Louis Blanc et de ses pareils. C'est de là aussi qu'est issue la liberté, la véritable liberté, celle qui consiste à laisser à chaque individu la libre disposition de sa personne, de ses facultés et de ses biens. Vainement a-t-on voulu flétrir l'individualisme, en confondant ce sentiment si fécond avec l'égoïsme, qui n'est qu'une passion stérile, plus répandue parmi les races orientales que dans la race tudesque. C'est le sentiment de l'individualisme révolté qui a produit en Allemagne, en Angleterre, aux Pays-Bas, la réforme, et en France, la révolution de 1789. Les événements du mois de février 1848, comme ceux de 1793, ont un caractère diamétralement opposé. Le socialisme, ainsi que le jacobinisme, est un reflet, le dernier peut-être, de l'esprit gaulois ou asiatique. C'est une tentative dirigée contre l'individualisme, par conséquent contre la liberté individuelle et contre la propriété privée.

Si la république démocratique et sociale parvenait à ses fins, la société retournerait au principe de l'Orient qui fut celui des Romains. Toutes les terres appartiendraient à l'État, et quelques hommes auxquels seraient échue l'autorité en disposeraient. Les

citoyens aussi se devraient tout entiers à la république; ils ne s'appartiendraient plus. Je crois avoir démontré qu'il en fut ainsi chez tous les peuples de l'antiquité, à l'exception des Pélasges, dans les premiers temps de la Grèce et de Rome. Parmi les autres races humaines, la race tudesque est la première qui ait eu le sentiment de l'individualisme assez développé, assez énergique pour fonder ses institutions sociales sur le double principe de la liberté et de la propriété.

Si l'on fait attention aux obstacles organisés, sous tant de formes diverses, contre le développement intellectuel de cette race, on doit reconnaître qu'elle suit une de ces lois de la nature contre lesquelles tous les efforts humains sont impuissants. La civilisation qu'elle a donnée à l'Europe moderne et à l'Amérique européenne a pris sa source, non dans le luxe et la dépravation des hommes, mais dans la science, c'est-à-dire dans les notions qu'elle a acquises par l'examen, qu'elle a fertilisées par l'étude, et qu'elle sait appliquer par l'art aux usages de la vie. « La science ne commence pour l'homme, a dit M. de Humbold, qu'au moment où l'esprit s'empare de la matière, où il tâche de soumettre la masse des expériences à des combinaisons rationnelles. »

CHAPITRE QUATORZIÈME.

DE LA RACE CELTIQUE OU CIMBRIQUE.

Maintenant que nous nous sommes assuré de l'existence de deux espèces d'hommes dans la moitié septentrionale de l'Europe ; maintenant que nous avons déterminé le point de départ de chacune de ces espèces, il nous reste à jeter un coup d'œil sur les Cimbres, qui paraissent s'être interposés, pendant plusieurs siècles, entre les races asiatiques et européennes du Nord (1).

Au centre de l'Europe septentrionale une immense forêt s'étendait des bords du Rhin jusqu'en Bohême, sur une profondeur de soixante jours de marche et une largeur de neuf jours. Ce vaste territoire, couvert de bois et de marais, n'était pas resté sans habitants :

(1) *Voyez* ce que j'ai dit des caractères physiques et de l'origine de la race celtique, au chap. III, p. 67 et suivantes.

une autre race s'y était infiltrée en avançant du sud au nord. Au septième siècle avant Jésus-Christ, sous le règne de Tarquin ([1]), la race celtique qui s'était multipliée entre les Pyrénées, les Alpes, le Rhin et l'Océan, déborda sur l'Espagne, sur l'Italie, franchit en même temps le Rhin, aux environs de Bâle, et s'enfonça dans la forêt hercynienne. C'est à peu près tout ce qu'on sait de cette première émigration.

Plus tard, d'autres Celtes suivirent la même route, et gagnèrent la Bohême. Le nom de *Boïo-heim* atteste le séjour que firent dans cette contrée les Boïes, qui étaient originaires des bords de la Garonne. Tacite rapporte que les Celtes-Helvètes occupèrent les champs situés entre la forêt hercynienne, le Rhin et le Mein, c'est-à-dire toute la rive gauche du Mein, depuis la Bohême jusqu'à son confluent dans le Rhin ([2]). Une tribu de Tectosages, des environs de Toulouse, s'établit également à proximité de la forêt hercynienne; une autre passa au nord de la Grèce. Les Carnutes, de la Beauce, entrèrent dans la Pannonie, où ils fondèrent la ville de Carnunte, sur le Danube. Les Taurisques, les Scordisques, les Bastarnes, qui étaient également de race celtique ([3]), occupèrent la Noricie et s'étendirent depuis le Danube jusqu'à la Mysie ([4]). D'autres tribus de cette race allèrent porter dans

([1]) Justin, l. XX.
([2]) *De Mor. Germanorum,* XXVIII.
([3]) Strabon, l. VII. — Justin, l. IV.
([4]) Tite-Live, V, 34, XL.

l'Asie Mineure les noms sous lesquels on les avait connus dans la Gaule; tels furent les Trocmes, les Talisto-Boïes et les Tectosages établis dans la Galatie ([1]). Les Trocmes eurent en partage la côte de l'Hellespont; les Talisto-Boïes, l'Éolide et l'Ionie; les Tectosages, les provinces intérieures et toute l'Asie jusqu'au Taurus.

Quant aux Celtes de la première émigration, à ceux qui, sous la conduite de Sigovèse, s'étaient interposés, dans la forêt hercynienne, entre les Teutons et les Gètes ou Scythes, leurs traces pendant plusieurs siècles sont perdues pour l'histoire. Je crois cependant en avoir retrouvé quelques vestiges dans Hérodote. Les Androphages, que cet auteur dit être une nation particulière *et nullement scythe,* et qu'il place sur les rives du Borysthène, au delà des Scythes cultivateurs, ont une physionomie essentiellement celtique. « Il n'est point d'hommes qui aient des mœurs plus sauvages, dit Hérodote; ils ne connaissent ni les lois ni la justice. Ils sont nomades. Leurs habits ressemblent à ceux des Scythes; mais ils ont une langue particulière. De tous les peuples dont je viens de parler, ce sont les seuls qui mangent de la chair humaine ([2]). »

Ces mœurs étaient à peu près celles des Taures, qui avaient avec les Taurisques plus d'un trait de ressemblance, indépendamment de leur nom. On se

([1]) S. Hyeronim., *Epist. ad Galat.*, l. II, c. 13.
([2]) Hérodote, L. IV, 106.

rappelle que ce peuple se trouvait entre les Scythes et les Gètes, lors de l'expédition de Darius ; il occupait précisément la position où plus tard on connut les Taurisques ; il pouvait y être venu en descendant le cours du Danube. Ainsi que tous les peuples celtiques, les Taures sacrifiaient des victimes humaines ; ils coupaient la tête à leurs prisonniers de guerre, emportaient chez eux ce trophée et le mettaient au bout d'une perche sur leur maison [1], comme faisaient encore les Gaulois au temps de César.

La Neuride, dont parle Hérodote et qu'il dit séparée de la Scythie par le lac dans lequel le Tyras prend sa source, rappelle singulièrement le Norique ; et les Neures, qui occupaient, aux pieds des monts Carpathes, le pays où plus tard l'on connut les Bastarnes, pourraient bien être les pères de ceux-ci, portant le nom du lieu où ils avaient séjourné primitivement. Cela est d'autant plus vraisemblable que les Neures de ce temps étaient en relation intime avec les Budins ou Budions d'Hérodote, et que les Bastarnes eurent également pour voisin un peuple que Ptolémée appelle Bodènes. Du reste, Hérodote représente les Neures et les Budins comme essentiellement étrangers à la race scythique. Les Scythes racontaient, dit-il, que chaque Neure se changeait une fois par an en loup, pour quelques jours, et qu'il reprenait ensuite sa première forme. Les Budins étaient aussi une nation extraor-

[1] Hérodote, l. IV, 103.

dinaire, qui se peignait le corps en bleu et en rouge, qui se disait autochthone et qui parlait une langue inintelligible.

C'était une affreuse race que cette race celtique : sortie à l'état sauvage de l'Asie civilisée, elle resta sauvage, ou du moins elle ne parvint jamais qu'à un degré de civilisation très-borné. C'est à son histoire, si l'on en croit M. de Pétigny (1), qu'appartiennent les sacrifices sanglants de la Tauride; ce sont également ses rites qu'Homère a décrits, lorsqu'il nous a peint Ulysse creusant une fosse qu'il remplit de sang pour abreuver les âmes des morts. Diodore de Sicile, en parlant de leurs incursions dans l'Asie, dit qu'ils sont si féroces qu'ils passent pour dévorer des hommes (2). Dans la Gaule, depuis l'an 1580 avant Jésus-Christ, les Phéniciens avaient tenté d'adoucir leurs mœurs; les Rhodiens, les Phocéens étaient venus ensuite fonder des établissements commerciaux parmi eux. Pénétrant dans le pays par le Rhône, la Loire, la Seine, la Garonne, ils avaient essayé de leur inspirer le goût des arts et du commerce; ils n'étaient pas même parvenus à diminuer le nombre des sacrifices humains, qui étaient les cérémonies habituelles du culte.

Cette manière de se rendre agréable à la Divinité

(1) *Études sur l'époque mérovingienne*. Introduction historique. Paris, 1843.

(2) Dom Bouquet, t. I, p. 309.

ne cessa d'être en usage que quand les Romains eurent supprimé le druidisme. Les druides, qui gouvernaient les Celtes, affectaient de se livrer à l'étude de la physique, de l'astronomie, de la métaphysique et de la médecine ; mais le monopole de la science était pour eux un moyen d'en étouffer le germe. Ils avaient soin de maintenir le peuple dans l'ignorance la plus profonde, de crainte que la foi ne vînt à s'altérer ; ils excommuniaient, ils brûlaient les incrédules, comme firent les prêtres espagnols, à une époque où l'esprit celtique parut triompher dans cette partie de l'Europe.

Les populations asiatiques du Pont-Euxin, dont il est fait mention dans Hérodote, se trouvaient donc cernées à l'occident par les Celtes. Hérodote le savait bien, puisqu'il dit, en faisant la description du cours du Danube, dont il ne connaissait qu'une faible étendue : « L'Ister prend sa source dans le pays des Celtes, les derniers peuples de l'Europe du côté de l'occident [1]. » Quelques tribus de cette race ne tardèrent pas à descendre le Danube. Nous avons déjà vu qu'au temps de l'expédition de Darius, les Taures s'étaient interposés entre les Gètes et les Scytes. Ils y étaient encore du temps d'Alexandre, à qui ils envoyèrent des députés, dans l'île de Peuke, vers l'an 336. Cette date, qui coïncide avec celle de l'expulsion des Volks ou Bolgs par les Teutons, semble

(1) Hérodote, L. IV, 49.

indiquer, de la part de ceux-ci, un mouvement d'agression produit sans doute par le développement de leur race. Peut-être est-ce ce mouvement qui précipita les Celtes dans la direction de l'est, et qui les fit rencontrer Alexandre vers l'embouchure du Danube.

La race tudesque s'était répandue le long de l'Océan, en s'élargissant de manière à venir occuper les deux rives du Rhin, depuis son embouchure jusqu'à proximité de la Lahne ou du Mein. Les Teutons avaient même chassé les Celtes de toute la partie septentrionale de la Gaule et s'étaient rendus maîtres de cette contrée.

Mais, d'autre part, les tribus probablement slavonnes, connues sous la dénomination générale de Gètes, et qui, dès le temps de Darius, occupaient la rive droite du Danube, s'étaient également multipliées. Elles avaient franchi le fleuve et s'étaient établies sur sa rive gauche. Alexandre le Grand chassa de l'île de Peuke ceux des Gètes qui portaient le nom de Triballes et les dispersa dans les steppes. Peu de temps après, ils occupaient tout le pays situé entre le Danube et le Dniester. Les Scythes, qui devaient bientôt disparaître et s'enfoncer dans le Nord, s'étaient déjà retirés au delà de ce dernier fleuve. Les Tyrigètes ou Gètes du Tyras s'étendaient le long du Dniester, jusqu'à proximité des Carpathes, où ils confinaient aux Bastarnes [1]. Au sud de ceux-ci, dans la forêt hercynienne

[1] STRABON, liv. VII.

ou dans la Bohême, habitaient les Boïes, et enfin d'autres tribus de même race occupaient toute la rive droite du Danube.

Telle était la situation des grandes races humaines en Europe, quand s'opéra le mouvement qui devait mettre en contact l'élément autochthone et l'élément asiatique. La race slavonne avait pris, sous le nom de Gètes, un développement considérable, et avait fait reculer vers le nord la race scythique; tandis qu'à l'occident la race tudesque, en s'étendant vers le sud, s'était rapprochée de la race celtique. Les Celtes du Nord se trouvaient ainsi placés entre deux races ennemies. Ils couvraient les Teutons à l'orient, depuis le Rhin jusqu'à l'Oder, quand les Gètes commencèrent à s'avancer dans la direction de l'est à l'ouest. Les Bastarnes, qui reçurent leur premier choc, furent les premiers désorganisés, et puis les Boïes; enfin toutes les populations celtiques de ces contrées succombèrent les unes après les autres. Les principaux débris de cette race se retirèrent sur le Danube, d'où on les vit partir, en 280, pour se jeter en Illyrie, en Pannonie, en Thrace, pénétrer dans la Macédoine, et faire trembler la Grèce; tandis qu'une autre horde de Celtes se dirigea sur Byzance, traversa l'Hellespont et alla fonder dans l'Asie Mineure le royaume des Galates.

Les tribus celtiques qui prirent part à ces expéditions portaient des noms divers : il y avait parmi elles des Autariens, des Tolisto-Boïes, des Wotures, des Ambitues, des Trochmes, des Teutobodiakes, des

Tectosages, des Égosages, des Sénons, et, ce qui est particulièrement à noter, des Cimbres [1]. On retrouve, à une époque plus rapprochée, des Boïes dans les Alpes et des Bastarnes dans la Dardanie. Ceux-ci combattirent sous les drapeaux de Persée, successeur de Philippe III, lorsque les Romains envahirent la Macédoine; les Boïes et les Sénons ou Sénonais s'étaient joints à Annibal, dans la première guerre punique [2]. Enfin l'on sait les efforts de Mithridate pour engager les Cimbres, les Bastarnes, les Scythes et les Sarmates à former une ligue générale contre les Romains.

L'expulsion des Celtes de la Germanie, et, par suite, la fameuse invasion dite *des Cimbres,* ne furent qu'un résultat du mouvement des Asiatiques vers l'ouest. Cependant on a confondu les Cimbres avec les Teutons, et l'on a prétendu qu'ils étaient venus du bords de la Baltique. Quand Rome se vit menacée d'un débordement des tribus celtiques qui portaient le nom de Cimbres, elle se rappela les vieilles traditions grecques, et, à cause de l'analogie des noms, elle supposa que les Cimbres étaient les descendants des Cimmériens. Posidonius, Diodore de Sicile et Plutarque furent les inventeurs de cette origine fabuleuse. Ce dernier néanmoins ne dissimule pas qu'elle lui paraît dénuée de fondement. Pour nous servir de la traduction naïve

[1] Appian., *De Reb.*, III, IV. — Pline, *hist. natur.*, V, 42.
[2] Polybe, III, 34.

d'Amyot : « Toutefois, dit-il, cela se dit plutôt par conjecture vraisemblable que par assurance de vérité historiale ([1]). »

La vérité *historiale* nous apprend, en effet, que les Cimbres n'étaient autres que les Celtes dont nous venons de parler. Ce n'était pas du nord que ces peuples étaient sortis, mais du centre de l'Europe. Quelques tribus de leur race ont pu être poussées, dans le même temps, vers la Baltique et devenir voisines des Teutons; telle fut peut-être l'origine de ce petit peuple de Cimbres que Tacite place à l'entrée de la presqu'île du Jutland, *près de l'Océan,* et non sur la côte, comme on l'a prétendu : « nation maintenant peu nombreuse, dit-il, mais couverte de gloire... ([2]). » On a donné une singulière extension à ce que dit Tacite de cette nation peu nombreuse : d'abord on a appliqué le nom de Chersonèse Cimbrique à toute la presqu'île du Jutland et aux îles du Danemark; ensuite remontant les côtes de la Baltique vers l'est, on a supposé que les Semnons, qui occupèrent la Poméranie, étaient aussi des Celtes, et cela parce que leur nom ressemble à celui des Sénonais et des habitants de Sens dans la Gaule. Or les Semnons étaient des Suèves ou des Slaves; c'est Tacite lui-même qui nous l'apprend : « Ils se prétendent, dit-il, les plus nobles et les plus anciens de la nation suève ([3]). »

([1]) Plutarch., *in Mario.*
([2]) *De Mor. Germ.,* XXXVII.
([3]) Id., XXXIX.

On a pensé aussi, nous l'avons déjà fait remarquer, que les Esthes ou Aestiens, qui bordaient les rivages de la Baltique depuis le pays des Semnons jusqu'au golfe de Finlande, étaient de race celtique, et l'on s'est fondé sur ce que Tacite affirme que les *Æstyorum gentes* parlaient la langue des Celtes. Mais cela n'est pas absolument exact : tout ce que dit Tacite à ce sujet, et il n'en parle que par ouï-dire, c'est que la langue des Esthes se rapproche de la langue *britannique* plus que de celle des Suèves ([1]). Il faut pousser un peu loin le système des inductions, pour conclure d'une observation aussi hypothétique que le peuple dont il s'agit était de même race que les Celtes de la Grande-Bretagne, lorsque d'ailleurs il est certain que ce pays avait déjà reçu, au temps de Tacite, des émigrations de diverses races ([2]).

Le professeur Keyser, de Christiana, a démontré d'une manière incontestable que les Esthes sont descendus, ainsi que les Finnois, des Tschudes, c'est-à-dire des Scythes ([3]), dont la langue différait essentiellement de celle des Slaves, comme le dit Tacite. C'est aussi l'opinion du savant Retzius, qui, dans le mémoire dont nous avons déjà parlé, s'exprime en ces termes :

([1]) *De Moribus Germ.*, XLV, 3.

([2]) Tac., *Agricolæ vita,* XI.

([3]) Mémoire sur l'origine et la parenté de race des hommes du Nord. *Samlinger til det Norske Folks Sprog og historie.* Christiana, 1839.

« Si je m'en tiens aux belles planches de Hueck sur le crâne des Aesthes, celle particulièrement où est représenté le profil, je trouve une coïncidence parfaite entre ce profil et celui des crânes finnois (1). »

Les plus anciens habitants connus de la côte orientale de la Baltique furent les Lapons, qui portaient jadis le nom de Finnois. Ils furent remplacés par les Tschudes ou Scythes, qui sont les Finnois de notre temps. D'autres peuples de race asiatique vinrent s'établir le long de cette côte, tels que les Semnons, qui occupèrent la Poméranie, les Wendes, pères des Vandales, les Lives, qui donnèrent leur nom à la Livonie, les Ruges, dont le Rugenwald et l'île de Rugen ont conservé le souvenir ; mais de Celtes ou de Cimbres il n'existe aucune trace. Aujourd'hui même, le fonds de la population, dans l'Esthonie, dans la Livonie et la Courlande est d'origine tschude, bien que ces contrées aient subi longtemps la domination de l'ordre Teutonique. La classe commerçante est originaire des villes hanséatiques ; la noblesse territoriale est presque en totalité originaire de l'Allemagne septentrionale ; mais les indigènes sont restés à l'état de race conquise, attachée à la glèbe, et il y a une ligne de démarcation profonde entre cette race et la race conquérante. Aussi tous les hommes libres s'appellent *Deutsche*,

(1) *Om formen af Nordboernes Cranier;* af A. Retzius, Stockholm, 1843.

tandis que les serfs, d'origine tschude, sont appelés *Undeutsche* (¹).

En résumé, il ne paraît pas qu'il y eut jamais dans le Nord d'autres Cimbres que la nation peu nombreuse dont parle Tacite, tandis qu'on en rencontre dans l'Europe orientale, plus de cent cinquante ans avant le célèbre déluge cimbrique, c'est-à-dire à la même époque à peu près où Pythéas visita les côtes de la Baltique et y trouva des Teutons. N'est-il pas vraisemblable, d'après cela, que les Cimbres du Jutland n'étaient qu'une tribu de race celtique, échappée à l'agression des Gètes et partie du même point que les Cimbres de la Macédoine? Peut-on d'ailleurs raisonnablement supposer que ces hordes nombreuses, qui se répandirent comme un torrent sur la Gaule et l'Italie, fussent originaires d'une contrée où l'on ne connut que plus tard un petit peuple de cette race?

L'émigration cimbrique paraît s'être organisée sur la Save, où les Boïes vinrent se joindre aux Scordisques (²), sous la conduite d'un chef nommé *Boïorik*, c'est-à-dire roi des Boïes. De là ils se dirigèrent ensemble vers l'occident, entrèrent dans le pays des Taurisques, aujourd'hui la Styrie; ils entraînèrent toutes les peuplades de race celtique, et vinrent se

(¹) ALTMEYER, *Histoire des relations commerciales et diplomatiques des Pays-Bas avec le nord de l'Europe.*

(²) Les Scordisques vivaient au confluent du Danube et de la Save. (JUSTIN, l. IV.)

jeter en masse dans le Norique, correspondant à la haute Autriche et au cercle de Bavière. Le consul Carbon descendit des Alpes pour les attaquer ; il se fit battre par eux près de Noreïa, ville qu'on suppose avoir occupé l'emplacement de Gorice en Carinthie. Enfin ils traversèrent la Suisse, emmenèrent avec eux les Tigurins du canton de Zurich, les Tugéniens et les Ambrons, autres peuples de race celtique, et entrèrent dans la Gaule par le Jura. Tous ces peuples furent confondus sous le nom de Cimbres par les Romains.

On sait que les Cimbres parcoururent, pendant dix ans, aussi bien l'Espagne que le midi et le centre de la Gaule ; mais quand ils voulurent pousser leurs excursions vers le nord de cette contrée, ils furent arrêtés par ces mêmes Teutons avec lesquels on les a si erronément et si opiniâtrement confondus. César affirme qu'ils n'osèrent pas même les attaquer : ce qui, dit-il, rendait très-fiers *ces Belges descendus des Germains qui avaient autrefois passé le Rhin* (1). Il est évident que la dénomination de Belges que César donne ici aux Teutons de la Gaule n'est qu'un abus de mot, puisque les Belges proprement dits, ou *Bolgs,* ne descendaient pas des Germains, mais des Volks-Tectosages ; d'ailleurs ils n'habitaient pas le pays auquel ce passage des *Commentaires* se rapporte.

(1) *De Bello gallico,* l. II.

Cependant les Romains, qui luttaient depuis longtemps contre les migrations gauloises, et qui avaient fini par avoir des relations amicales avec les peuples celtiques des Alpes ; les Romains, qui avaient conquis la Gaule cisalpine et transalpine, la Dalmatie et la Grèce, se virent menacés dans leurs conquêtes par cette nouvelle invasion de barbares. Leurs consuls Sillanus, Cassius et Æmilius furent successivement défaits ; ce dernier fut tué par Boïorik même, qui, l'ayant fait prisonnier, lui plongea son épée dans le cœur, pour le punir de son arrogance. Rome effrayée mit deux armées à la fois en campagne, sous la conduite des consuls Manlius et Cœpion. Ce fut alors seulement qu'on vit paraître les Teutons. Ils se joignirent aux Cimbres et rencontrèrent les Romains sur le Rhône, où ils taillèrent en pièces leur double armée. Les historiens du temps disent que les vainqueurs étaient des Cimbres, des Teutons, des Tigurins et des Ambrons, c'est-à-dire des Germains et des Gaulois. C'est ce qui les fit désigner à Rome sous la dénomination collective de *Cimbri Teutonique*. De là naquit cette confusion qui s'est perpétuée dans l'histoire jusqu'aux temps modernes. Strabon, parlant des Germains établis sur les côtes de l'Océan, entre le Rhin et l'Elbe, dit sérieusement : « Les principaux de ceux-ci sont les Sicambres et les Cimbres (¹). » Le poëte Claudien appelle océan Cimbrique la partie de

(¹) Strab., l. VII.

la mer du Nord où le Rhin a son embouchure ([1]). Une foule d'auteurs anciens et modernes ont suivi les mêmes errements et confondu deux races qui n'eurent de commun entre elles qu'un besoin momentané de se défendre contre l'ennemi qui menaçait l'une et l'autre.

Il est vraisemblable, et c'est l'opinion de Pfister ([2]), que les Teutons, qui combattirent à côté des Cimbres, étaient sortis de cette partie de la Gaule à laquelle les Romains donnèrent le nom de Belgique. Les relations des Teutons-Belges avec les Cimbres, sont constatées par l'origine des Atuatiques que César trouva sur la Sambre, près de Namur, soumis au patronage des Éburons. Ils descendaient, dit-il, des Cimbres qui avaient été dans cet endroit et y avaient laissé un corps de six mille hommes pour garder leur bagage ([3]). Les Cimbres se trouvaient donc voisins des Teutons, lorsque la Gaule septentrionale se vit menacée d'une invasion romaine. Est-il étonnant que les deux nations se soient liguées pour repousser cette invasion, comme plus tard on vit ces mêmes Teutons s'associer aux Gaulois pour résister aux ravages de César ?

Néanmoins, si l'on suit les mouvements de la coalition cimbrique, jusqu'à ce qu'elle se trouve en

([1]) *De Bello gothico*, v. 338.
([2]) *Histoire d'Allemagne*, tom. Ier.
([3]) *De Bell. gall.*, L. II.

présence de Marius, on voit qu'il n'y eut aucun mélange de Teutons et de Cimbres. Ceux-ci se divisèrent en deux grandes fractions pour attaquer l'Italie. Les Cimbres-Boïens retournèrent dans le Norique et pénétrèrent en Italie par le Tyrol ; les Cimbres-Ambrons restèrent dans la Gaule et s'associèrent à un corps de Teutons commandé par Teutoboch. C'est cette armée coalisée qui rencontra Marius au confluent de l'Isère et du Rhône, et que l'histoire dit avoir été détruite dans les plaines d'Aix.

Ces faits prouvent à l'évidence, nous semble-t-il, que les Cimbres et Teutons des Romains étaient deux peuples différents, partis de deux points opposés et que le hasard seul avait réunis. Pressés entre les Teutons et les Asiatiques, les Cimbres avaient été forcés de regagner la Gaule, leur patrie d'origine ; ils avaient trouvé, à l'extrémité septentrionale de ce pays, d'autres Teutons qui leur avaient prêté leur appui contre un ennemi commun ; mais ceux-ci s'étaient bien gardés de les recevoir parmi eux, et tout en les suivant à la guerre, ils avaient conservé intact le siége de leurs établissements. Ils n'avaient pas non plus, comme les Cimbres, emmené leurs femmes et leurs enfants, pour chercher une nouvelle patrie ; leur nation était restée où elle avait ses foyers ; seulement un corps d'armée était sorti de son sein, non pour se mêler aux Cimbres, mais pour les aider à abattre la puissance romaine.

Il est constant que les races humaines n'ont pas

toutes le même degré de perfection, de noblesse et d'intelligence. Les nègres, les Cafres, les Malais sont d'une nature évidemment inférieure ; leurs races sont très-anciennes, mais jamais elles ne parvinrent à sortir de leur position subalterne. Les Celtes aussi croupirent pendant des siècles dans un état à peu près sauvage, et bien différents des Teutons qui n'ont cessé jusqu'à ce jour de progresser ; jamais ils n'obtinrent seulement une mention dans l'histoire des peuples civilisés. M. Michelet a fait de cette race une description fort pittoresque, et qui met bien en relief tous ses défauts d'organisation :

« Parleurs terribles, dit-il, infatigables, abondants en figures, solennels et burlesquement graves dans leur prononciation gutturale, c'était une affaire, dans leurs assemblées, que de maintenir la parole à l'orateur au milieu des interruptions. Ils s'associaient volontiers en grandes hordes, campant en grands villages dans de grandes plaines tout ouvertes, se liant volontiers avec les étrangers, familiers avec les inconnus, parleurs, rieurs, orateurs, se mêlant avec tous et en tout, dissolus par légèreté, se roulant à l'aveugle, au hasard, dans des plaisirs infâmes ; toutes les qualités, tous les vices d'une sympathie rapide.

» Le génie de ces Galls ou Celtes n'est d'abord que mouvement, attaque et conquête. Peuple de guerre et de bruit, ils courent le monde l'épée à la main, moins, ce semble, par avidité, que par un vague et vain désir de voir, de savoir, d'agir, brisant, détrui-

sant, faute de pouvoir produire encore. Ce sont les enfants du monde naissant ; de grands corps mous, blancs et blonds ; de l'élan, peu de force et d'haleine ; jovialité féroce, espoir immense ; vains, n'ayant rien encore rencontré qui tînt devant eux. Ils voulurent aller voir ce que c'était que cet Alexandre, ce conquérant de l'Asie, devant la face duquel les rois s'évanouissaient d'effroi... (1). »

Ce portrait est plutôt flatté qu'il n'est chargé : car, à défaut d'autres qualités, il tend à attribuer à la race celtique de la témérité, de la bravoure, de la valeur personnelle ; tandis que Tacite la représente comme une race essentiellement légère, faible et pusillanime. En parlant des Celtes de la Gaule et de leurs voisins les Teutons : « Les Trévires et les Nerviens, dit-il, ont la prétention d'être d'origine germanique, et ils l'annoncent hautement, comme s'ils voulaient, par l'honneur de cette descendance, se sauver du reproche de lâcheté qu'on fait aux Gaulois (2). »

Dans un autre ouvrage, Tacite reproduit encore cette observation Il dit, en comparant aux Gaulois les Celtes de la Grande-Bretagne : « Ils provoquent le péril avec la même audace, et quand il est venu, ils s'y dérobent avec la même pusillanimité. Les Bretons cependant montrent plus de valeur, ce qu'il faut attribuer à ce qu'ils n'ont point été amollis par une longue

(1) *Histoir de France*, tom. Ier.
(2) *De Moribus Germanorum*, XXIX.

paix : car nous savons que les Gaulois s'étaient signalés aussi dans leurs guerres. Depuis, la lâcheté vint avec l'inaction, et ils perdirent leur courage en même temps que leur liberté (1). »

Si cette race avait eu quelque valeur, elle ne se serait pas effacée, comme elle l'a fait, aussi bien en France qu'en Angleterre. Il y a peut-être encore dans le midi de la France des populations pures de sang germanique et qui n'en sont pas moins vigoureuses ; mais elles appartiennent à cette race brune et sèche des Ibères qui a son berceau en Espagne ou dans l'Afrique septentrionale. De ces grands corps mous et blancs dont parle M. Michelet, il ne peut en subsister que dans la basse Bretagne, et encore cela est-il fort douteux, car il s'est établi beaucoup de Normands dans cette province.

Quant à la Grande-Bretagne, s'il y a encore des Celtes dans ce pays, ce ne peut être que parmi les Irlandais, peuple qui a tous les défauts de la race celtique et qui se traîne péniblement à la suite des nations civilisées de l'Europe. Il est vrai qu'on retrouve aussi quelques vestiges de langue gaëlique en Écosse ; mais cette langue peut y avoir été introduite par les Bretons qui se réfugièrent dans les montagnes, quand les Saxons et les Angles, unis aux Pictes, les eurent chassés du pays qui plus tard prit le nom d'Angleterre. Cela ne prouve point que le fonds de la

(1) *Agricolæ vita*, XII.

population écossaise soit d'origine celtique. Il est constant, au contraire, que les Scots, comme les Pictes, appartiennent à une race essentiellement supérieure, race sinon tudesque, tout au moins autochthone ([1]).

Il n'y a donc point de peuple en Europe, si ce n'est peut-être les Irlandais, qui puisse se dire d'origine celtique. L'extinction de cette race est un indice incontestable de son infériorité. Elle a disparu de la surface du continent sans avoir rien fait pour la civilisation. Au contraire, la France semble en avoir hérité cet esprit gaulois qui la tient dans un état perpétuel d'agitation, et qui est un danger pour l'Europe entière.

([1]) *Voyez* ci-dessus pag. 218.

CHAPITRE QUINZIEME.

DE LA RACE GÉTIQUE ET DES SUÈVES

En retraçant l'histoire de l'invasion des Cimbres, nous avons déjà indiqué vers quelle époque et par quel concours de circonstances les races européennes et asiatiques du Nord, s'étant rapprochées, couvrirent l'espace qui les séparait. On a vu que dès le temps d'Alexandre, les Scythes ou *Tschudes* avaient franchi le Dniester et s'étaient répandus dans le Nord-Ouest. Ils arrivèrent, à une époque inconnue sur la côte orientale de la Baltique, d'où ils chassèrent les Lapons et où ils prirent des noms nouveaux. On ignore si dans cette émigration ils rencontrèrent des tribus de race tudesque et s'ils les repoussèrent vers les côtes de l'Océan ; mais quand la jonction fut accomplie sur toute la ligne, il est certain que les hommes de cette race n'occupaient au-dessus de l'Elbe que la Suède et la Norwége, les îles du Danemark, et la presqu'île du Jutland.

Après l'expulsion des Celtes ou Cimbres, d'innombrables tribus de race gétique ou suévique avaient envahi le pays abandonné par les Bastarnes, les Boïes et les Helvètes, et en avaient fait un désert, suivant l'usage des Orientaux : d'où les dénominations de *deserta Boïorum, deserta Helvetiorum*. Les Gètes avaient poursuivi les Celtes au delà du Danube, dans la Thrace, dans l'Illyrie ; ils avaient soumis les Scordisques et mis en déroute les Taurisques unis aux Boïes [1]. L'ancienne Bohême était devenue le séjour des Marcomans, les Hermundures, ayant franchi la forêt hercynienne, s'étaient établis dans la principauté d'Anhalt, le Voigtland, la Saxe, dans une partie de la Misnie et de la Franconie. Les Suèves, après avoir chassé les Helvètes des rives du Mein et du Rhin, avaient poussé leurs conquêtes jusque dans la Gaule. Les Semnons s'étaient avancés dans la haute Saxe ; les Langobards, les Lygiens, les Wendes, les Gothons, les Ruges avaient envahi les contrées septentrionales situées entre l'Elbe et la Vistule.

C'est au-dessus de l'Elbe que durent se rencontrer les deux races asiatiques : les Gètes ou Suèves, qui avaient traversé toute la Germanie, et les Scythes ou Tschudes, qui étant venus par la Tartarie et la Moscovie, avaient gagné d'abord la Finlande et avaient ensuite cherché des terres plus favorisées dans la direction du sud. On ne sait pas positivement à

[1] Strabon, l. VII.

laquelle de ces races appartenait Sig, fils d'Odin, qui parvint à pénétrer dans la Scandinavie; mais il est assez probable que parmi les hordes qui le suivirent, il y en avait de deux races. Sig avait été chassé avec ses compagnons des plaines qu'ils habitaient entre la mer Caspienne et la mer d'Aral, par un mouvement que l'on suppose être chinois. Il essaya d'abord de pénétrer dans l'Occident et s'allia à Mithridate; mais celui-ci ayant été vaincu et son royaume détruit, les armées romaines qu'il rencontra sur les bords de la mer Noire le repoussèrent vers le Nord.

Les habitants de la Saxe furent le premier peuple tudesque avec lequel il se trouva en contact [1]. C'est avec leur assistance et celle des Wendes qu'il pénétra dans les îles du Danemark environ 60 ans avant Jésus-Christ. Il y fut attaqué par une armée de Norwégiens et de Suédois qui s'était réunie dans le Jutland; mais il appela à son secours de nouvelles troupes de la Saxe et de la Russie, et il parvint alors à s'introduire jusque dans la Suède méridionale. Très-probablement ce pays formait encore à cette époque une île, comprenant la Scanie, les deux Gothies, la Sudermanie, le Bleking et le Smaland. Aujourd'hui même, il n'est uni au reste de la Suède que par une langue de terre près de Boderno; sa limite septentrionale est arrosée par les lacs immenses de Meler et de Wenern, et par

[1] JEAN MESSENIUS, *Scandinavia illustrata*, et PUFFENDORF, *Histoire de Suède*, tom. Ier.

le dégorgement qui fait communiquer les eaux de ce dernier avec celles de l'Océan au-dessus de Gothenborg.

Bien qu'on attribue à Sig la fondation de la ville de Sigtuna et qu'une statue lui ait été élevée à Upsal, il est fort douteux qu'il ait été aussi loin vers le nord. Ni lui ni ses successeurs ne parvinrent à s'emparer du reste de la Scandinavie, tandis qu'ils semblent avoir étendu leur domination sur une grande partie de la Russie, notamment sur la ville de Novogorod.

Les Scandinaves adoptèrent néanmoins le culte d'Odin ou de Wodan. Sig était un de ces fils de Dieu, une de ces incarnations divines dont l'histoire de l'Orient foisonne. Il amenait avec lui les *Ases,* espèce d'hommes-dieux, qui paraissent avoir pris dans le Nord et par traduction le nom de *Gothe,* lequel pourrait bien avoir été transmis aux Goths : car toute race orientale avait des prétentions à une origine divine. La dénomination de *Gothe,* dieux, opposée à celle de *Menn,* hommes, de même que la distinction qu'on trouve dans la mythologie scandinave entre les *Ases,* les *Jettes* ou géants et les *Menn,* rappelle les fils des dieux, les géants et les fils des hommes dont il est fait mention dans la Bible et dans les mythologies des Grecs, des Égyptiens, des Persans et des Indiens. Le nom de Jettes pourrait bien aussi être une réminiscence de celui de Gètes, qui paraît être le nom primitif de toute la race gothique ou slavonne, et peut-être les Ases d'Odin étaient-ils des Gètes qui s'étaient

mis à la tête de tribus tschudes, comme l'on a vu souvent, dans les grandes émigrations, des hommes se croyant de race supérieure entraîner des hordes réputées de race subalterne.

La plupart des auteurs suédois, danois et allemands, qui se sont occupés de ce sujet, reconnaissent qu'il y eut deux cultes essentiellement différents chez les peuples du Nord. Le plus ancien, qui est peu connu et qui probablement était le culte de Herta dont parle Tacite, subsista jusqu'à l'arrivée des *Ases;* le culte d'Odin n'y fut introduit qu'à cette époque, avec les traditions mythologiques de l'Orient. Parmi ces traditions, il en est qui portent avec elles le cachet de leur origine. On sait, par exemple, que les mythes des Indiens, ceux des Chinois et ceux des Persans sont d'accord pour placer la première demeure des dieux sur les montagnes de l'Imaüs ou de l'Himalaya. Un souvenir confus de cette tradition se retrouve dans le déluge des Scandinaves, qui fut, suivant l'Edda, la conséquence du meurtre du géant Ymer par les fils de Bor. Si, comme l'enseignait le célèbre professeur Finn Magnussen, *Ymer* signifie l'Imaüs et *Bor* le Caucase, appelé *Borz* ou *Burz* dans les anciennes langues du Nord, il est évident que cette tradition ne peut avoir été importée que de l'Asie.

C'est de là aussi que doit être venue la fameuse prophétie de la Vala, qui a tant de rapport avec l'Apocalypse, et dont voici un curieux fragment :

« Je me souviens de neuf mondes, et de neuf cieux.

Avant que les fils de Bor (les Ases) élevassent les globes, eux qui créèrent le resplendissant Midgaard, le soleil luisant du Sud, à l'Orient était assise la vieille, dans la forêt de Fer, et elle y enfanta la race de Fenris. De celle-ci il y eut un surtout, lui qui dévora la lune, enveloppé de la peau du sorcier. Il se rassasie des corps des hommes mourants, il souille le siége des dieux de sang rouge. Alors s'obscurcit la lueur du soleil pendant l'été, tous les temps deviennent mauvais temps. Mais un autre coq, rouge comme la suie, chante au-dessous de la terre, dans les salles de Héla. Le monstre hurle à haute voix. Elle (la sibylle) regarde plus avant dans l'avenir, jusqu'à la dissolution des forces et la chute des dieux vainqueurs. — Les frères se feront la guerre et se tueront entre eux. Les parents déchireront le lien du sang. Le monde est pervers, l'adultère est en vogue. C'est un temps de hache, de glaive; des boucliers seront fendus, il y aura un temps d'orage, un temps de loup, avant que le monde tombe en ruine.

» Surtur s'élance du sud avec des flammes étincelantes. Les montagnes de pierres craquent, les hommes passent par le chemin de la mort, mais le ciel se brise.

» . . . Alors tous les hommes quitteront leur demeure. Le soleil se couvre de ténèbres, la terre s'abîme dans la mer, du ciel disparaissent les étoiles étincelantes, des nuages de fumée enveloppent l'arbre tant nourrissant; les hautes flammes montent vers

le ciel même. La mer s'élève avec violence jusques aux cieux, passe par-dessus les terres ; mais l'air crève ; de là viennent la neige et les vents impétueux ; c'est alors qu'il faut craindre la puissance de la pluie. La terre ni le soleil n'existent plus, l'air est bouleversé par des ruisseaux étincelants ; la source claire de Mimer cache la certitude du destin. »

Ne suffit-il pas de citer ces produits poétiques d'une imagination désordonnée, pour en indiquer l'origine ? Les voies par lesquelles furent importées dans le Nord les traditions orientales sont donc bien connues, et l'époque de cette importation est beaucoup trop récente pour qu'on puisse raisonnablement les considérer comme contemporaines des premiers habitants de ces contrées. Comment donc a-t-on pu supposer que ces habitants mêmes dussent leur origine aux émigrations scythiques ? Si l'on en croyait M. de Pétigny, toute la race tudesque serait descendue des Scythes ; elle n'existerait par conséquent que depuis un demi-siècle avant Jésus-Christ Cette opinion, qui paraît avoir fait fortune en France, où l'Académie a couronné l'ouvrage de M. de Pétigny, mériterait à peine d'être relevée, si elle n'était en quelque sorte traditionnelle parmi les écrivains français.

Les Goths ne firent pas un long séjour dans la Scandinavie. Ils en furent chassés vers l'époque de la défaite des Huns, par les hommes de la Norwége, par ces mêmes Normands qui plus tard firent une invasion dans la Gaule. Mais jusqu'au jour de leur délivrance,

les Scandinaves se virent séparés des populations de même race qui s'étaient étendues vers le sud et qui désormais s'attribuèrent exclusivement le nom de Teutons.

Ceux-ci n'avaient pas, comme ceux de la Scandinavie, accepté le joug des hommes-dieux de l'Orient. Ils avaient résisté au torrent des hordes asiatiques depuis l'Elbe jusqu'au Rhin. On les a confondus cependant avec les Suèves, sous la dénomination de Germains. C'est encore une de ces notions fausses qui se sont perpétuées dans l'histoire et qu'il importe de détruire.

Les Suèves étaient des Gètes, ou tout au moins ils étaient sortis des contrées autrefois habitées par ce peuple. Ils s'étaient attachés à la poursuite des Helvètes et les avaient suivis dans la Gaule. Quand César entreprit la conquête de ce pays (57 avant J.-C.), il se trouva d'abord en présence des Helvètes et des Boïes que Marius était censé avoir exterminés; plus loin, il rencontra les Suèves que, dans ses *Commentaires,* il appelle Germains. Leur chef Arioviste, ou *Ehrfest,* était de la nation des Marcomans, qui avaient remplacé les Helvètes entre le Rhin et le Mein, et les avaient chassés vers le lac Léman. César lui-même, étant consul, l'avait fait reconnaître roi des Suèves et lui avait vendu le titre d'ami et allié du peuple romain. Les Suèves étaient venus par le haut Danube et avaient traversé le Rhin sur les confins de l'Helvétie; ils étaient entrés dans la Gaule par les défilés du Jura.

Arioviste marchait sur Besançon, et cent tribus de sa race campaient sur le Rhin pour le soutenir, quand l'armée romaine l'arrêta.

César cite les peuples soi-disant germaniques qui se déployèrent devant lui : c'étaient les Harudes, les Marcomans, les Tribocces, les Vangions, les Némètes, les Sédusiens et les Suèves. Aucun de ces peuples ne semble appartenir à la race tudesque. Les Vangions, les Némètes et les Tribocces ont occupé les bords du Rhin, mais au-dessus du Mein et en remontant jusqu'aux sources du Danube. Ils avaient derrière eux les Suèves, les Harudes et les Marcomans : leur alliance avec ces peuples, ainsi que leur position topographique, indique suffisamment qu'ils étaient de même race. Le pays qu'ils habitaient n'avait d'ailleurs jamais appartenu aux Teutons, puisque les Helvètes y étaient établis avant l'émigration cimbrique.

Sans connaître l'origine des Suèves, César fait de leurs coutumes et de leurs mœurs un tableau qui ne permet pas de douter qu'ils soient de race asiatique. « C'est une nation guerrière, dit-il, qui se nourrit de lait, de fromage, de la chair de ses troupeaux et du produit de sa chasse. Elle cultive la terre, mais en commun pour les besoins de tous, et sans reconnaître de propriété privée. Les Suèves ne restent jamais plus qu'un an dans le même lieu, et ils se font gloire de n'être bornés que par de vastes déserts (¹). » Dans

(¹) *De Bello gallico*, l. IV.

un autre endroit, le même auteur veut décrire les mœurs des Germains, et ce sont encore celles des Suèves qu'il reproduit ([1]). C'est que les Germains dont il parle alors sont encore ceux du haut Rhin, ceux qui, poursuivis par l'armée romaine, se retirèrent dans la forêt de Hartz.

Les premiers Teutons que César connut étaient en guerre ouverte avec les Suèves, et cette guerre durait probablement depuis le jour où les deux races s'étaient rencontrées : « Les Ubiens, nation autrefois très-puissante, dit-il, étaient en si grand nombre que quelques guerres que les Suèves leur aient faites, ils n'ont pu les chasser ([2]). » Les Ubiens étaient établis sur la rive droite du Rhin, vers le confluent de la Lahne. Au-dessus de la Lahne se trouvaient les Suèves et les Vangions qui étaient sans doute de race suèvique. César rapporte que les Ubiens lui envoyèrent des députés pour lui demander sa protection contre ces peuples ; que, quand les Suèves vinrent camper sur le Rhin, au moment de l'entreprise d'Arioviste, ce furent les Ubiens qui l'en avertirent, et qu'enfin Arioviste ayant été vaincu, et les Suèves s'étant éloignés des bords du Rhin, les Ubiens les poursuivirent et en tuèrent un grand nombre.

Sous Auguste, les Ubiens qui avaient résisté au premier choc des Suèves furent contraints d'aban-

([1]) *De Bell. gall.*, l. VI.
([2]) Id., l. IV.

donner leurs établissements. Les Tenchtres et les Usipètes subirent le même sort. Les Khattes, qui paraissent être les Suèves d'Arioviste, vinrent remplacer les Ubiens ; eux-mêmes avaient été poussés en avant, avec les Khéruskes, par un mouvement des Hermundures, des Semnons et des Langobards vers le sud. Il est probable aussi que les Tongrois (*Thoringi* ou *Tongri*), qui vers le même temps franchirent le Rhin, avaient été chassés par les Suèves du pays de Thuringe ou des montagnes du Hartz.

Toutes ces émigrations semblent prouver que les Suèves faisaient de nouveaux progrès et que les races asiatiques continuaient à s'étendre vers l'occident. Mais, à cette époque, les Romains portèrent leurs vues sur trois points à la fois, sur les populations celtiques du Danube, sur les Suèves du haut Rhin et sur les Teutons du bas Rhin. Drusus et Tibère avaient soumis d'abord la Rhétie et le Norique ; les frontières de l'empire avaient été reculées, de ce côté, jusqu'à la Vindélicie. C'est de là que Drusus fut rappelé en Occident. Il y trouva le pays dans une certaine agitation, produite par les événements dont nous venons de parler. Les agressions des Suèves avaient troublé l'ordre intérieur de la race tudesque. Des tribus entières avaient été déplacées et jetées sur le territoire d'autres tribus. Ces déplacements, ces perturbations, étaient antipathiques à cette race, qui ne connut jamais la vie nomade. Les Romains exploitèrent habilement ce sentiment national : ils promirent à chaque

peuple, à chaque tribu, leur protection contre les envahissements des peuples voisins.

Ce fut ainsi que les Teutons de la rive gauche du Rhin virent avec joie les bords de ce fleuve se couvrir de châteaux forts qui les séparaient des Teutons de la rive droite. Bien plus, quelques-uns de ces peuples se montrèrent disposés à seconder Drusus dans ses entreprises, surtout contre les Suèves. Profitant de ces dispositions, il se servit des Frisons pour combattre les Bruktères; il s'allia aux Bataves qui l'aidèrent à pénétrer dans la Germanie par l'embouchure des fleuves. Il entra ainsi dans l'Ems, envahit les terres des Usipètes, et, traversant la Lippe, il saccagea le pays des Sicambres et des Khéruskes. Après deux campagnes, il pénétra jusqu'aux frontières des Suèves, et puis tournant vers la gauche, il passa le Weser et s'avança jusqu'à l'Elbe, où il arrêta le mouvement des Langobards (1).

Après Drusus, Tibère passa le Rhin à son tour : sa principale mission était d'assurer à l'empire la possession de ce fleuve. Il soumit quelques peuples germaniques; avec d'autres il contracta des alliances; la plupart se laissèrent gagner par des promesses fallacieuses, et surtout par l'espoir de trouver un appui contre les agressions des Suèves. Ce qui prouve bien que telle était leur pensée, c'est qu'ils ne souffrirent la présence des Romains dans leur pays qu'aussi

(1) Dion Cass., l. XXXII.

longtemps qu'ils eurent besoin d'eux pour repousser les peuples asiatiques qui menaçaient leur frontière de l'Est ([1]).

Les Suèves, en effet, semblaient prendre une attitude de plus en plus menaçante. Un chef de Marcomans, Marbod, qui avait passé une partie de sa jeunesse à Rome ([2]), conçut le projet de réunir sous sa domination tous les peuples de sa race. Il se retira avec ses hordes dans la Bohême et en fit le point central d'une ligue, à laquelle accédèrent les Hermundures, les Langobards et les Semnons. Strabon cite une multitude d'autres petits peuples, parmi lesquels on en remarque quelques-uns de race scythique. Marbod régna en maître absolu sur toutes les tribus qui firent partie de cette ligue. Ce fait n'est pas indifférent, quand on le compare à la constitution de toutes les ligues successivement formées par les Teutons. Depuis la fameuse confédération d'Hermann, dont nous aurons à nous occuper bientôt, jusqu'à l'empire même de Charlemagne, il n'y a pas d'exemple d'un monarque absolu parmi les populations véritablement germaniques. Chez les Suèves, au contraire, le premier qui parvient à réunir les tribus errantes de cette race, c'est un maître inflexible qui les fait passer toutes sous le même joug.

Cette organisation impériale fit impression sur les

([1]) Suétone, *in Tiberio,* c. IX.
([2]) Strabon, VII, 1. Vellej. Paterc., II, 108.

Romains. Semblables à tous les peuples orientaux, ils ne connaissaient de force que dans la centralisation et la violence des pouvoirs. Auguste vit dans Marbod un rival qui marchait sur ses traces; il résolut de l'anéantir. Sextius Saturninus reçut l'ordre de partir du pays des Khattes et de se frayer un passage à travers la forêt hercynienne jusqu'en Bohême; tandis que Tibère, ayant assemblé une armée sur le Danube, partirait de Carnuntes, entre Vienne et Presbourg Ce double mouvement s'opéra, l'an 7 de notre ère, et les deux armées venaient de se joindre, lorsqu'on apprit le soulèvement de la Pannonie et de la Dalmatie. Les Romains s'empressèrent alors d'offrir la paix à Marbod. Celui-ci, trop heureux, accepta et devint l'ami du peuple-roi (¹).

Tibère et Germanicus entrèrent avec trois armées dans la Dalmatie. Cette guerre qui, suivant Suétone, fut la plus importante et la plus terrible que les Romains eussent eu à soutenir depuis les guerres puniques, fut pour les Teutons d'outre-Rhin une occasion de secouer le joug de l'étranger. Varus était venu, avec une armée considérable, prendre possession de leur pays, que les Romains considéraient déjà comme une province de l'empire. Et en effet, les deux races semblaient s'être rapprochées : les troupes auxiliaires étaient en grande partie composées de Teutons; plusieurs des principaux habitants avaient visité Rome; quelques-uns parlaient le latin. Au nombre

(¹) Tacit., *Annal.*, II, 26, 46.

de ceux-ci était Hermann, fils de Sigmar, un des princes khéruskes. Il avait commandé un corps auxiliaire et avait obtenu, avec le titre de citoyen romain, la dignité de chevalier.

Cet Hermann néanmoins fut le libérateur de sa patrie. Dès qu'il s'aperçut que les Romains voulaient l'asservir, au lieu de la protéger ; quand des magistrats étrangers furent substitués à la justice du pays ; quand Varus, au mépris des coutumes nationales, voulut introduire les lois romaines, les subtilités de la procédure et les extorsions des avocats ; quand surtout il voulut imposer au peuple des tributs arbitraires à son profit personnel, alors la nation humiliée commença à comprendre qu'elle avait perdu son indépendance. Hermann fit secrètement un appel à ses concitoyens ; tous prirent les armes et se préparèrent à l'insurrection.

Tout le monde sait le massacre des légions de Varus, dans la forêt de Teutoburg, près de Detmold. Le combat dura trois jours ; jamais les Romains n'avaient essuyé une pareille défaite ; la cavalerie même ne put échapper (1). Mais ce ne furent pas seulement les soldats de Varus qui périrent : tout ce que la domination romaine avait attiré d'étrangers dans le pays fut immolé ; les avocats surtout furent livrés aux plus horribles supplices.

La guerre de la Pannonie avait été plus heureuse.

(1) Tacit., *Annal.*, I, 10, 59–62.

Tibère avait subjugué tout le pays situé entre la mer Adriatique et le Danube, depuis le Norique et l'Italie jusqu'à la Thrace et la Macédoine. A la nouvelle de la défaite de Varus, il se transporta en toute hâte dans la Gaule septentrionale ; Germanicus l'y suivit bientôt. La rive gauche du Rhin fut gardée par huit légions ; trois légions campèrent dans la Germanie méridionale, c'est-à-dire sur le haut Rhin et au delà de ce fleuve. Une lutte sérieuse devenait donc inévitable.

Ce fut alors que se forma la première confédération tudesque, composée principalement des Khéruskes, occupant le pays situé entre le Weser et l'Elbe ; des Bruktères, s'étendant depuis la Lippe jusqu'à l'Ems, et des Marses, établis sur la rive gauche de la Lippe, en avant des Bruktères et des Khéruskes. Parmi les petits peuples qui accédèrent à cette confédération, l'on cite encore les Tubantes, les Usipètes, les Tenchtres et les Angrivares. En attaquant les Khattes, les Romains les jetèrent également du côté de leurs ennemis. Les autres tribus suèves, pour lesquelles Marbod avait fait un traité de paix avec Rome, ne prirent aucune part à cette guerre. Quelques tribus tudesques restèrent également neutres : tels furent les Kaukes, fes Frisons et les Sicambres, avec qui les Romains avaient contracté des alliances. On dit même que les Frisons et les Kaukes facilitèrent l'entrée de la Germanie par la mer, lorsque Germanicus, aidé des Bataves, se fit transporter à l'embouchure des fleuves, pour pénétrer ainsi dans le cœur du pays.

Germanicus envahit deux fois le territoire des Teutons d'outre-Rhin, et deux fois il en fut chassé, après y avoir fait d'épouvantables ravages. La seconde fois cependant il y avait conduit une armée nombreuse, composée de douze mille légionnaires, de vingt-six cohortes auxiliaires, fortes de mille hommes chacune, et de six ailes de cavalerie, chacune de trois cents hommes. La plus grande partie de ces troupes avait été levée dans la Gaule, dans la Rhétie et dans la Vindélicie. Il livra plusieurs grandes batailles et remporta plusieurs victoires, si l'on en croit les écrivains romains ; mais ce qui n'est pas douteux, c'est qu'après chaque victoire il abandonna le champ de bataille, et qu'en définitive il fut obligé de repasser dans la Gaule avec ses troupes. Il se préparait, disent toujours les historiens romains, à achever la conquête de la Germanie, lorsque Tibère, qui avait succédé à Auguste, trouva que cette gloire coûtait trop cher et qu'il valait mieux gagner les peuples tudesques, l'un après l'autre, par la politique et par la ruse, comme on avait fait des Sicambres et des Suèves de Marbod.

A dater de ce moment, le système de Tibère, qui était aussi le système d'Auguste, fut suivi avec persévérance, et, il faut bien le reconnaître, avec une merveilleuse habileté par les Romains. L'organisation sociale des Teutons, procédant de bas en haut, était, par sa nature même, un obstacle à la centralisation. Chaque tribu voulait avoir son chef, comme chaque *gau* avait son *graf;* et l'esprit de liberté, qui animait

ces populations, n'admettait point de pouvoirs héréditaires. De là, rivalité entre les chefs des diverses tribus, entre les principales familles d'une même tribu, et parfois aussi entre quelques membres d'une même famille. Ce sont ces éléments de discorde sur lesquels s'exercèrent les intrigues de Rome. Une lutte intestine s'engagea entre le principe d'autorité, soutenu par les Romains, et le principe de liberté, défendu par les Teutons. Non-seulement les rois déchus, mais tous ceux qui voulurent usurper le pouvoir suprême s'adressèrent aux ennemis de la patrie et y trouvèrent protection : ce que Tacite exprime si bien par : *Vetere ac jam pridem recepta populi romani consuetudine, ut haberet instrumenta servitutis et reges* (1). Cette politique est, en effet, celle que Rome n'a pas cessé de pratiquer, depuis le premier jour de son intervention dans les affaires des peuples du Nord jusqu'aux temps modernes.

Déjà, lors des conquêtes de César, on avait vu deux princes des Trévires, deux parents combattre sous des drapeaux opposés, l'un pour la patrie, l'autre pour ses ennemis. Dans la lutte des Teutons contre Varus et ensuite contre Germanicus, une famille rivale de celle d'Hermann prit le parti des Romains ; un frère même du libérateur combattit dans les rangs de l'étranger. Après l'expulsion des Romains, le pouvoir suprême, chez les Khéruskes, était aux mains de

(1) Tac., *Agricolæ vita*, XIV.

Sigmar, père d'Hermann ; mais Sigmar étant mort, son frère Hinckmar disputa à Hermann l'héritage paternel. Il paraît que les Romains profitèrent de cette rivalité pour fomenter une guerre intérieure. Hinckmar se retira avec tous ses partisans dans le camp de Marbod et détermina celui-ci à soutenir ses prétentions.

Ici encore les deux principes se trouvent en présence. Marbod, commandant en maître à des hordes asiatiques, fait la guerre aux Khéruskes pour leur imposer la domination d'un prince dont ils ne veulent pas. Hermann, au contraire, marchant à la tête des guerriers libres qui l'ont choisi pour chef, se porte le défenseur de l'indépendance et de la volonté nationale. Il se trouva, parmi les Suèves mêmes, des peuples qui comprirent cette situation. Les Semnons et les Langobards, pour se soustraire à la tyrannie de Marbod, imposèrent silence à leurs antipathies de race, et coururent se ranger du côté des Teutons. Ils combattirent, sous le drapeau de la liberté européenne, contre les hordes d'esclaves avec lesquelles ils étaient sortis du centre de l'Asie, comme déjà les Khattes, également venus d'Asie, avaient combattu, sous le même drapeau, contre le despotisme romain. Marbod fut vaincu et le principe de liberté triompha.

L'accession des Khattes, des Langobards et des Semnons à la ligue tudesque, est un fait historique de haute importance, parce qu'il marque l'époque (19 ans après J.-C.) où les relations des Teutons et des

Suèves devinrent assez intimes pour expliquer la fusion des langues : fusion qui du reste ne fut constatée que plusieurs siècles après, et lorsque déjà elle avait eu largement le temps de s'accomplir. Si l'on fait attention qu'il fallut beaucoup moins de temps pour faire adopter aux Normands la langue romane, et ensuite pour opérer le mélange de roman et de saxon dont se compose la langue anglaise, on comprendra comment il put se faire qu'après trois ou quatre siècles de relations continues, les Teutons et les Suèves, qui d'abord n'avaient point de langue écrite, parlassent un idiome à peu près identique.

Peu de temps après sa défaite, Marbod fut détrôné et remplacé par un prince des Gothons, nommé Catwald, lequel fut renversé à son tour par les Hermundures, sous les ordres de Vibilius. Les Romains firent si bien que, de révolution en révolution, l'empire des Marcomans, qui s'était étendu depuis les frontières de la Rhétie et du Norique jusqu'à la March et jusqu'au milieu du cours de l'Elbe, fut dissous après vingt années seulement d'existence. La confédération des Khéruskes ne résista pas même aussi longtemps aux intrigues romaines. Hinckmar rentra dans la patrie tudesque, avec tous ses partisans. Les Romains le firent appuyer par les Khattes. Un prince de cette nation joua un rôle assez odieux au profit de l'empire : il demanda à Rome du poison pour détruire son ennemi, si l'on en croit Tibère qui se vanta, dans le sénat, d'avoir rejeté cette proposition. L'apparente générosité

de Tibère n'empêcha point qu'Hermann ne fût assassiné peu de temps après. Avec lui finit la ligue des Khéruskes (22 ans après J.-C.); elle n'avait eu que douze ans de durée ([1]).

Depuis la mort d'Hermann jusqu'à Civilis, il y eut un demi-siècle de guerres civiles, entretenues par les Romains. Après quoi, l'insurrection des Bataves donna lieu à une nouvelle ligue. Ce mouvement fut exclusivement tudesque, sauf l'alliance momentanée des Gaulois, qui ne fit que contribuer à la perte de la confédération. Quant aux Suèves, on ne les vit figurer dans cette guerre que du côté des Romains. Vespasien contracta des alliances avec les rois suèves Sidon et Italus; il recruta des troupes auxiliaires chez les Jaziges, qui étaient de race scythique et qui avaient suivi les Suèves dans leur émigration.

Ainsi, depuis plus de deux siècles, la race tudesque et la race suève se trouvaient en contact direct, et l'une et l'autre en présence d'un ennemi qui ne les distinguait pas. Elles avaient eu entre elles des rapports multipliés, au point que leurs langues mêmes semblent, dès cette époque, s'être confondues. Des tribus de race suève, celles des Khattes, des Langobards et des Semnons avaient adopté, jusqu'à un certain point, les idées et les mœurs des Teutons; elles s'étaient jointes à eux pour repousser les hordes d'esclaves qui composaient l'empire de Marbod; et

([1]) Tacit., *Annal.*, II, 86.

cependant jamais, dans leurs luttes incessantes contre les Romains, on n'avait vu ces deux éléments, ces deux races se fondre dans une confédération générale. Bien plus, quand les circonstances les avaient armées momentanément contre un ennemi commun, aussitôt cet ennemi battu, elles s'étaient séparées, et leur antipathie instinctive s'était manifestée de nouveau. Ce fait seul suffirait, si leur origine distincte n'était prouvée, pour établir la différence radicale qui séparait les Suèves des Teutons.

CHAPITRE SEIZIEME.

DES CELTES ET DES TEUTONS DE LA GAULE.

Les historiens ont fait grand bruit de l'invasion des barbares, comme si l'empire romain avait été détruit par une brusque irruption des peuples du Nord. Rien n'est moins vrai cependant : ceux des barbares qui vinrent se mêler aux Romains, pour assister aux orgies de la décadence, y avaient été conviés par eux. Ce furent d'abord les Celtes de l'Italie, de la Gaule, de la Rhétie et du Norique, et puis les peuples d'origine gétique et scythique qui s'étaient répandus dans le nord-est de l'Europe. Quant aux nations de race tudesque, elles ne contribuèrent à la chute de Rome qu'en rompant des liens qui leur étaient odieux et que la conquête seule avait pu leur imposer. Loin de suivre l'exemple des Asiatiques du Nord, elles rencontrèrent ceux-ci dans les rangs des Romains, lors-

qu'elles voulurent affranchir leur ancien territoire dans la Gaule.

Sans parler de ses provinces d'Orient, l'empire s'étendait au nord sur toutes les contrées comprises entre l'Océan, le Rhin et le Danube. Dans la partie haute de ces fleuves, sa frontière était marquée par une ligne partant du Mein, aux environs de Mittelberg, pour aller rejoindre le Danube, au delà de Ratisbonne. Cependant les Romains étaient à peine capables de peupler l'Italie ; l'égoïsme et la corruption, non-seulement les tenaient éloignés du mariage, mais les portaient jusqu'à étouffer leurs enfants au berceau. On dut faire des lois répressives de l'infanticide et du célibat. Mais ce peuple stérile, ce peuple d'eunuques avait la prétention d'absorber, de s'assimiler toutes les populations établies sur ce qu'il appelait le territoire de l'empire, et même les populations voisines qu'il ne cessa d'y recevoir ou d'y transporter. Issu de la haute opinion que les Romains avaient d'eux-mêmes, ce dessein se réalisa, pour toutes les tribus celtiques, slavonnes et scythiques qui assistèrent à la décomposition de l'empire ; mais il devait nécessairement échouer à l'égard des nations tudesques, parce que celles-ci portaient, dans leur supériorité de race, un obstacle naturel invincible.

L'histoire ne présente pas de phénomène humanitaire plus curieux à observer que ces résultats si différents d'un système unique appliqué à des populations de diverses races.

Rome, dès son origine, était environnée de Celtes, qui devinrent Romains à mesure qu'elle étendit ses limites, et de nombreuses tribus de cette race continuèrent, pendant longtemps, à se répandre en Italie. On sait que Milan fut fondée par les Gaulois de Bellovèse ; que Brixia et Vérone le furent par les Cénomans, et Tucinum, à l'embouchure du Tésin, par les Lèves. Les Boïes aussi fondèrent des établissements sur la rive droite du Pô. Ils furent suivis par les Sénons, dont le souvenir s'est conservé dans la ville de Senogallia. Les Gaulois de Brennus, qui se rendirent maîtres de Rome, étaient Sénons ; ils sortaient de la Gaule cisalpine, c'est-à-dire, non de la Gaule proprement dite, mais d'une partie de l'Italie à laquelle sa population gauloise avait fait donner ce nom. C'est également dans cette Gaule italienne, qui avait adopté l'usage de la toge, *Gallia togata,* qu'Annibal trouva des auxiliaires lors de son expédition contre Rome.

L'histoire rapporte, il est vrai, que les Sénons furent détruits par Dolabella, et les Boïes par Flaminius ; mais ils existaient encore néanmoins, lorsque Paul-Émile parvint à les soumettre, vers l'année 182 avant notre ère ; et même, longtemps après, Rome conserva l'habitude de trembler au bruit d'un *tumulte gaulois*. C'est qu'en réalité, ces populations celtiques subsistèrent en Italie, et qu'elles ne cessèrent d'être menaçantes qu'en se laissant absorber par les populations romaines. Ce travail d'absorption était con-

sommé, il avait même étendu ses effets sur la Gaule méridionale, dont une partie était constituée en province romaine, lorsque César porta ses vues jusqu'aux extrémités de ce pays.

La race celtique occupait toute la Gaule jusqu'à la forêt Charbonnière, laquelle correspondait à peu près à la limite qui sépare aujourd'hui la France de la Belgique. César n'eut pas de peine à subjuguer tout ce qui était gaulois. Ce peuple gémissait sous le joug d'une aristocratie théocratique dont la pesanteur l'écrasait. Un mot du conquérant suffit pour peindre sa situation : « Dans toute la Gaule, dit-il, il n'y a que deux sortes de personnes qui soient en quelque estime et en quelque considération : les prêtres et les nobles. Car le peuple y est regardé comme esclave ; il ne peut rien par lui-même et n'entre dans aucun conseil. Lorsque la plupart d'entre eux sont accablés de dettes et d'impôts, ou opprimés par la violence des grands, ils se mettent en service chez quelqu'un d'eux, qui a la même autorité sur eux qu'un maître sur des esclaves (1). »

De ce régime on pouvait passer sous celui des Romains, sans s'apercevoir du changement. La caste dominante aurait pu seule appréhender une invasion étrangère ; mais les dissensions intestines furent plus fortes que le sentiment de la nationalité. Lorsque César vint dans la Gaule, les Éduens étaient à la

(1) *De Bell. gall.*, liv. VI.

tête d'un parti, et les Séquaniens à la tête de l'autre. L'Éduen Divitiac s'était rendu à Rome; il en avait rapporté le titre de citoyen, et, pour son peuple, celui d'ami du peuple romain. D'autre part, les Séquaniens avaient appelé à leur secours le Suève Arioviste. Avec cet auxiliaire, ils avaient battu les Éduens (1); mais Arioviste vainqueur avait appesanti son joug sur ses alliés comme sur leurs ennemis; de sorte que les uns et les autres furent trop heureux d'implorer l'assistance de César. Les Suèves furent vaincus, et les Romains se trouvèrent maîtres de toute la Gaule celtique, après une seule campagne.

L'année suivante, César paraît vouloir porter ses armes vers la Gaule Belgique. Aussitôt les Rhémois, qui sont les plus proches de la frontière, préviennent ses desseins et courent au-devant de lui pour se mettre eux et leurs biens sous sa protection (2). Cependant quelques tribus de la Gaule Belgique, voisines des Teutons, forment une alliance avec les tribus tudesques de l'extrême nord de ce pays. Les Suessons, les Bellovaques, les Atrebates, les Ambians, les Morins, les Calètes, les Velocasses et les Veromanduens s'unissent aux Nerviens, aux Ménapes, aux Atuatiques, aux Condruses, aux Éburons, aux Cærèses et aux Pæmanes. Ils viennent au-devant des Romains avec une armée considérable; mais les Teutons

(1) *De Bello gallico*, liv. I.
(2) *Ibid.*, liv. II.

n'avaient pas voulu se mettre sous les ordres de Galba, le chef des Gaulois ; résolus à faire la guerre séparément, ils attendaient que l'ennemi parût sur leur frontière. Un seul combat suffit pour disperser l'armée gauloise : les Suessons vinrent se jeter aux pieds de César ; les Bellovaques en firent autant ; les Ambians aussi ; et quant aux autres tribus celtiques, l'auteur des *Commentaires* ne daigne plus même en faire mention.

Il y eut cependant encore, dans cette partie de la Gaule, des séditions, des tentatives de soulèvement. L'exemple des peuples tudesques, qui habitaient l'extrémité septentrionale de ce pays et qui luttèrent pendant neuf ans contre l'invasion romaine, encouragea les Gaulois à reprendre les armes. Une ligue formidable se forma sous Vercingétorix ; mais elle succomba bientôt, à défaut d'unité, et, depuis lors, les hommes de cette race adoptèrent avec une résignation servile les mœurs, les usages, le langage du peuple vainqueur ; ils n'eurent plus d'autre ambition que d'imiter les Romains et d'obtenir leurs suffrages. En un mot, la Gaule vit son existence politique se confondre dans celle de Rome et s'y éteindre.

Cet effet se produisit avec une rapidité incroyable. Déjà au temps de César, le titre de cité romaine fut donné à un grand nombre de cités gauloises, et plusieurs nobles de ce pays furent admis dans le sénat. Une légion armée à la romaine fut formée dans la Gaule ; plusieurs corps auxiliaires d'infanterie et de

cavalerie y furent levés. César conduisit ces troupes contre Pompée, et ce fut à l'aide de leurs bras qu'il parvint à asservir sa patrie.

Sous Auguste, la Gaule devint l'apanage des empereurs ; la Narbonnaise seule resta, pendant le cours de son règne, placée sous l'administration consulaire du sénat. Auguste acheva de détruire la nationalité gauloise ; il créa des villes augustales et césariennes ; il fit construire des théâtres, des arènes, des temples ; il multiplia les écoles et y fit enseigner les langues grecque et latine. Du reste, il y avait déjà dans ce pays, comme en Italie, beaucoup de villes ; sous ce rapport, l'organisation sociale se prêtait merveilleusement au régime nouveau. Les habitants des villes, cherchant une base à l'espèce d'indépendance dont ils jouissaient, durent accepter avec empressement le système des municipes. Quant aux habitants des campagnes, ils appartenaient aux nobles, dont ils cultivaient les terres, comme le dit César. Cette organisation ressemblait beaucoup à celle de l'Italie. Aussi la Gaule se fit-elle romaine avec tant d'empressement, que, dès l'an 12 avant Jésus-Christ, ses députés réunis à Lyon décrétaient l'érection d'un autel en l'honneur d'Auguste. Soixante cités contribuèrent aux frais de ce monument, et elles y furent représentées par autant de statues [1].

Claude, qui était né à Lyon, concéda à tous les

[1] STRABON, liv. II, ch. 3.

citoyens de la Gaule le privilége de parvenir aux premières dignités de l'empire, et il ouvrit aux nobles l'entrée du sénat. Enfin Galba, proclamé empereur par le Gaulois Vindex, déclara que tout Gaulois était Romain. Ce nom fut dès lors définitivement substitué au premier. La noblesse gauloise adopta l'usage de la toge, et l'on vit des littérateurs, des poëtes latins sortir de ses rangs. Tels furent, déjà au premier siècle, l'historien Trogue Pompée, né à Vaison, et Corn. Gallus, ami de Tibulle et de Virgile, né à Fréjus. Dans les siècles suivants, la Gaule produisit les sophistes Favorin et Polémon, le poëte Ausone, saint Prosper, Sidonius Apollinaris, évêque de Clermont, l'orateur Eumènes, etc.

Cependant le druidisme, proscrit par Auguste et par Claude, n'avait pas cessé d'exister : il s'était retiré dans les campagnes isolées et dans les forêts. Mais, chose singulière, loin d'être un obstacle à la transformation complète des Gaulois en Romains, il contribua puissamment à cette métamorphose. Il y avait beaucoup de rapports entre la religion des druides et celle du Christ. Toutes deux avaient la même origine ; toutes deux servirent de fondement à une puissante organisation religieuse et politique, dont l'analogie avec les institutions de l'Égypte et de l'Inde est frappante. De même que les prêtres chrétiens, les druides enseignaient l'immortalité de l'âme, la résurrection des corps et le bonheur éternel dans une autre vie. Leurs dogmes rapportaient tout au nombre mys-

térieux de trois. Uniques dépositaires de la science, ces prêtres, qui fondaient leur domination sur l'abrutissement intellectuel des masses, ne devaient avoir aucune répugnance pour l'organisation sacerdotale du nouveau culte ; tandis que le peuple dut voir dans le mysticisme chrétien une affinité avec les croyances qu'il vénérait. En effet, il embrassa ce culte avec ardeur ; nulle part il n'y eut plus de martyrs que dans la Gaule. Dès l'an 177, les églises de Lyon et de Vienne, en Dauphiné, furent persécutées par Marc-Aurèle [1]. Saint Irénée, à Lyon, fut l'objet des poursuites de Septime-Sévère. Ensuite Décius, Valérien et Aurélien firent subir des cruautés aux chrétiens de Toulouse, d'Arles, de Narbonne, de Clermont, de Limoges, de Tours, d'Auxerre, de Sens et de Paris. Enfin, sous Dioclétien et Maximien, en 286, eut lieu le fameux martyr de la légion thébéenne, dont Maurice, Candide, Exupère et Victor étaient les chefs.

Cette tendance des Gaulois à embrasser le christianisme ne les rapprochait pas du gouvernement impérial, mais elle les unissait à tous ceux qui, dans l'empire, cherchaient à substituer le régime de l'Église au régime de la force militaire. Constance Chlore, en favorisant les chrétiens, prépara la Gaule à devenir le siége de l'Église d'Occident ; et, quand Constantin arbora publiquement l'étendard de la croix, quand Rome chrétienne fut obligée de se retirer à Byzance,

(1) Eusèbe, liv. V.

ce fut dans la Gaule que le nouveau culte de l'Orient trouva une succursale. Le premier concile se tint à Arles, en 314. Saint Athanase introduisit les ordres monastiques, en 341; la fondation de saint Faustin à Nîmes date de 416; celle de saint Victor à Marseille, de 420. Enfin il est certain qu'à l'époque de la première invasion des barbares, toute la Gaule gauloise était divisée en métropoles et en évêchés. Cette organisation avait été décrétée au IV[e] concile de Nicée, en 325.

On ne saurait donc en douter, la race celtique n'opposa aucune résistance à son incorporation dans le monde romain. Il en fut tout autrement des tribus de race tudesque qui occupaient la partie septentrionale de la Gaule.

Il suffit de lire avec quelque attention les *Commentaires* de César pour déterminer la position topographique des peuples de cette race. César donne d'abord la qualification de Belge à tout ce qui se trouve au nord de la Seine, comme il appelle Germain tout ce qui se trouve au delà du Rhin; mais il nous apprend ensuite qu'il n'y a de Belges proprement dits qu'entre la Seine et la forêt Charbonnière (*Arduenna Sylva*), laquelle s'étend depuis le Rhin et la frontière des Trévires jusqu'aux Nerviens, à proximité de l'Escaut, pendant plus de cent vingt lieues. Toutes les populations qui se trouvent au delà de cette forêt sont de race tudesque, à l'exception des Atuatiques auxquels il attribue une origine cimbrique. Il n'hésite pas à qua-

lifier de Germains les Éburons établis entre le Rhin et la Meuse, les Nerviens qui habitaient le Hainaut, les Trévires du pays de Trèves, les Ménapes ou Ménapiens du Brabant, les Bataves et généralement tous les peuples établis vers l'extrême nord de la Gaule (1).

Loin d'imiter l'exemple des Gaulois et de considérer les Romains comme des libérateurs, ces peuples luttèrent avec une extrême énergie contre la fortune de César. Les Trévires seuls eurent le malheur de suivre l'impulsion de leurs voisins les Belges. Ils sollicitèrent l'alliance de Rome ; mais leur situation explique, si elle ne justifie cet acte de faiblesse. Cent tribus suèves se trouvaient devant eux sur l'autre rive du Rhin et les menaçaient d'une invasion. Les Trévires connaissaient les Suèves, qui déjà s'étaient répandus dans la Gaule, sous la conduite d'Arioviste ; ils ne connaissaient pas les Romains qui y venaient pour la première fois et qui s'annonçaient comme un peuple civilisé.

(1) *De Bello gallico,* lib. II et V. Voyez également Tacite, *De Moribus Germanorum,* XXVIII.

César, en parlant des Belges en général, les dit issus de Germains pour la plupart, *plerosque Belgas esse ortos a Germanis.* Mais quand il s'agit d'indiquer les limites des territoires qu'ils occupent, il assigne aux Belges la partie de la Gaule qui longe au nord la Seine et la Marne, c'est-à-dire la Champagne, l'Ile-de-France, la Picardie et la Normandie; tandis qu'il appelle Germains, et non *issus* de Germains, tous les peuples qu'il rencontre sur le territoire de la Belgique actuelle.

César fit successivement aux autres nations de race tudesque une guerre d'extermination. Lui-même se vante d'avoir éteint le nom de Nervien. Dans une bataille qu'il livra à ce peuple sur la Sambre, il ne laissa en vie que les vieillards, les femmes et les enfants, qui s'étaient retirés dans des marais inaccessibles. Les Atuatiques subirent à peu près le même sort. Après en avoir tué un grand nombre, le vainqueur fit vendre le reste comme un vil troupeau : cinquante-trois mille têtes d'hommes furent mises à l'encan. Il poursuivit ensuite les Ménapes ou Ménapiens jusque dans les forêts où ils s'étaient retirés, et ne pouvant les atteindre, il se mit en devoir d'abattre ces forêts (¹) : entreprise ridicule et qui ne pouvait avoir d'autre but que d'émerveiller les badauds de Rome.

Mais bientôt il cherche à pénétrer dans le pays avec cinq légions ; il y fait un horrible dégât, met le feu partout, enlève hommes, bétail, tout ce qu'il peut atteindre. De là il passe dans le pays des Éburons : il refoule les habitants vers l'embouchure de la Meuse, livre leur pays au pillage, et envoie des émissaires chez toutes les nations voisines pour les convier à cette fête. Il voulait, dit-il, que les Éburons périssent entièrement, sans qu'il en restât ni nom ni race. Et en effet, tout fut détruit ; le ravage fut tel, c'est César lui-même qui l'affirme, que, si quelque habitant par-

(¹) *De Bello gallico,* liv. III.

vint à échapper en se cachant, il dut nécessairement, après la retraite de l'armée, périr de faim et de misère [1].

Malgré ses sauvages *razzias,* malgré l'ardeur avec laquelle il se livrait aux instincts de sa race, César ne parvint pas à chasser les Teutons de la Gaule. Après huit années de lutte, les Ménapes se retirèrent dans d'épaisses forêts, entre la Meuse et l'Escaut, et au delà de ce fleuve sur les côtes de l'Océan, jusqu'à la limite du pays des Morins. Ils eurent bientôt pour voisins les Usipètes et les Tenchtres, desquels César dit que, depuis plusieurs années, les Suèves leur faisaient une guerre continuelle et les empêchaient de cultiver leurs terres; qu'après avoir longtemps résisté, ils finirent par être chassés du territoire qu'ils occupaient; qu'ils errèrent dans toute la Germanie, jusqu'à ce qu'ils arrivassent sur le Rhin; que là ils rencontrèrent les Ménapes, qui leur cédèrent la place, et qui passèrent sur la rive gauche du fleuve. Il ajoute que, sous le consulat de Pompée et de Crassus, les Usipètes et les Tenchtres franchirent eux-mêmes le Rhin, non loin de son embouchure [2].

Les Ménapes, avec qui Auguste fit un traité, continuèrent à occuper toute la rive gauche de l'Escaut jusqu'à proximité de Tournay et de Cassel. Au-dessous d'Anvers, la rive droite du même fleuve, jus-

[1] *De Bello gallico,* liv. VI.
[2] *Ibid.,* liv. IV.

qu'au Demer, resta en la possession des Toxandres. Il paraît certain qu'il demeura dans cette partie de la Gaule des populations de race tudesque auxquelles les Romains ne parvinrent jamais à imposer leur domination. D'ailleurs les peuples vaincus eux-mêmes n'acceptèrent le joug des Romains que comme une situation précaire et forcée. Ils ne cessèrent, pendant cinq siècles, de nourrir une haine énergique contre leurs oppresseurs, et jamais on ne put leur imposer les mœurs et la législation romaines.

Il n'en fut pas autrement des populations germaniques auxquelles Auguste concéda des fractions de territoire, afin de repeupler cette partie de la Gaule dont César avait fait un désert. Sous le gouvernement d'Agrippa, on permit aux Ubiens de s'établir dans la partie du pays des Éburons située entre le Rhin et la Meuse. Quarante mille prisonniers sicambres furent ensuite transportés sur la Meuse, où ils prirent le nom de *Gugern* et donnèrent celui de Gueldre à leur nouvelle patrie. Ce fut également sous Auguste que les Tongrois passèrent sur la rive gauche de la Meuse et devinrent voisins des Toxandres.

La plupart de ces peuples conservèrent leurs chefs nationaux, leurs institutions, leurs lois. Pline dit positivement qu'ils se gouvernaient *suis legibus* ([1]). César avait jugé prudent de laisser ce privilége à ceux même qu'il avait le plus maltraités. Les Nerviens,

([1]) *Histoire naturelle*, liv. IV.

qu'il avait extrêmement affaiblis, reçurent le titre de peuple libre, comme les Trévires, à condition de servir sous ses drapeaux. On sait qu'ils combattirent pour lui à la bataille de Pharsale, et que la garde germanique qui fut licenciée par Auguste, après la défaite de Varus, était composée de Nerviens. Les Bataves qui servirent les Romains avec assez de dévouement, *Gens Batavorum, amici et fratres romani imperii,* furent également honorés du titre de peuple libre et jouirent de tous les priviléges attachés à ce titre. Il en fut de même des Caninéfates et des Frisons. Quant aux Ménapes, leur nom ne se trouve parmi ceux des auxiliaires germaniques, que parce qu'ils reconnurent la suzeraineté de Rome pour une petite partie de leur territoire, voisine du pays des Morins.

Auguste et ses successeurs réglèrent la circonscription territoriale et administrative du pays; ils y appliquèrent la forme extérieure de l'administration provinciale; ils donnèrent aux provinces des gouverneurs romains; mais ils ne parvinrent pas à transformer les Teutons en peuple romain. Les villes qu'ils bâtirent ne furent guère habitées que par des fonctionnaires et des colons d'origine romaine ou gauloise. La population tudesque continua à vivre dans les champs. Trèves, *Colonia Trevirorum,* était une colonie romaine dans le pays des Trévires, comme Cologne, *Colonia Agrippina,* dans le pays des Ubiens; comme Tongres, *Augusta Tongrorum,* dans le pays des Tongrois. Lors de la première révolte des Tré-

vires, sous Tibère, il n'y avait de Germains à Trèves qu'un corps auxiliaire auquel Florus, le chef de l'insurrection, proposa de massacrer la population romaine. Les insurgés n'étaient pas dans la ville; ils étaient répandus dans le pays; mais ils marchèrent contre la ville, parce qu'ils la considéraient comme le camp retranché des Romains.

Dans la révolte des Frisons, qui eut lieu vers la même époque, on voit encore les Romains réfugiés dans un château qu'ils appellent *Flevum,* et toute la population tudesque disséminée dans les campagnes. La cause même de ce mouvement insurrectionnel indique de quelle espèce était cette population : il s'agissait d'un tribut en peaux de buffle, exigé par le gouverneur romain.

Il est vrai que les villes ne furent pas étrangères à la guerre dite des Bataves; mais l'objet primitif de cette lutte n'était pas l'indépendance nationale. Plusieurs empereurs s'étaient élevés presque en même temps dans les provinces; Vitellius avait été proclamé à Cologne : toutes les garnisons de la Germanie se soulevèrent en sa faveur et elles entraînèrent les populations. C'est peut-être à ce caractère de l'insurrection batave, autant qu'à l'alliance des Gaulois, qu'il faut attribuer sa non-réussite. Toutefois elle eût pour résultat de faire passer dans la Gaule septentrionale de nouvelles populations de race tudesque, notamment des Khaukes, des Tenchtres et des Bruktères

Trajan rétablit les villes et les châteaux d'outre-

Rhin qui avaient été détruits pendant la guerre des Bataves. Toute la population romaine du nord de la Gaule se concentra de nouveau le long du Rhin et de la Meuse. Pendant un assez long espace de temps, les Romains parurent exclusivement préoccupés du soin de garder cette position et d'ôter aux Germains de la rive droite du Rhin la possibilité de franchir ce fleuve. Quant aux populations tudesques de la rive gauche, elles se développèrent sans aucun obstacle. Les Franks sortirent des marais voisins de l'Escaut, vers le milieu du troisième siècle, sous le règne de l'empereur Gordien. Aurélien les fit rentrer dans leur retraite; mais ils se montrèrent de nouveau après sa mort, en 275. Probus paraît les avoir chassés de la Gaule centrale; il leur concéda des terres dans la partie septentrionale de ce pays. Maximien en fit autant; il leur abandonna les terres incultes des Nerviens et des Trévires. Un grand nombre de Saxons vinrent en même temps se fixer sur les côtes de la Flandre. Depuis lors, les populations tudesques occupèrent seules les contrées maritimes que l'histoire moderne désigne sous le nom de Pays-Bas. Les Romains abandonnèrent tout le cours inférieur du Rhin, la ligne de l'Yssel et celle du Wahal.

Les Franks que les Romains avaient combattus jusque-là étaient probablement des *læti,* qui avaient quitté leur pays pour chercher des terres plus méridionales. Sans doute aussi ceux auxquels des terres avaient été concédées s'étaient soumis à la condition de *læti*, ou du moins à celle de *fœderati;* mais

tous se rattachaient, par leur origine, aux nations indépendantes qui habitaient vers les bouches du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut. Ils appartenaient à cette puissante confédération franque qui finit par embrasser tous les peuples de race tudesque. La carte de Peutinger, qui date de la fin du IIIe siècle, marque l'emplacement de la *Francia* sur la rive droite du Rhin, depuis son embouchure jusqu'à proximité de Cologne. Il est probable que, déjà à cette époque, la confédération franke s'étendait sur les deux rives du bas-Rhin. Les Bruktères n'en faisaient pas encore partie : car la même carte place leur pays au-dessus de celui des Franks, vis-à-vis le confluent de la Moselle. Plus haut, toujours sur la rive droite du Rhin, sont les Suèves, puis les Allemans vers les sources du Rhin et du Danube, et enfin plus bas en descendant le cours de ce dernier fleuve, les Marcomans, les Quades et les Sarmates.

Une partie des populations tudesques chassées de la Gaule par César et par ses successeurs avaient cherché un refuge vers l'embouchure du Rhin et même au delà de ce fleuve, sur les rives de l'Yssel. Là probablement elles s'étaient mêlées avec les populations de même race connues sous les noms de Tenchtres, d'Usipètes, d'Ansibares, de Khamaves, de Khaukes, etc. C'est parmi ces peuples que se forma la confédération des Franks Saliens, dans le Zaalland, sur l'Yssel, où sont aujourd'hui les villes de Zwoll, de Kampen, de Deventer, de Hasselt; ils occupaient l'Overyssel, le

comté de Zutphen et le Weluw, dont la ville principale est Arnhem. Le point central de la confédération paraît avoir été Oldenzaal, *Sala Vetus*. Les Franks Saliens passèrent dans l'île des Bataves, où l'on prétend qu'il y eut autrefois une colonie de Khattes, fondée par les Romains; et puis, franchissant le Wahal, ils se joignirent aux Sicambres, établis dans la Gueldre, et vinrent se répandre dans la Toxandrie, c'est-à-dire dans le Brabant septentrional, le Limbourg, la province d'Anvers, et le Brabant méridional.

Les Franks trouvèrent des alliés naturels dans ces provinces, dont toute la population était de race tudesque. Il en était de même de la rive gauche de l'Escaut, habitée exclusivement par des Ménapes et des Saxons. Aussi la confédération s'étendit-elle bientôt sur tout le pays, à l'exception de la partie orientale où étaient les villes romaines, le long de la Sambre, de la Meuse et du Rhin. Ces contrées étaient encore en la possession des Romains, lorsque Constantin fit la guerre aux Franks. L'on voit, en effet, que dans sa dernière expédition, il feignit de vouloir se porter dans la première Germanique, où étaient les villes de Worms, Spire, Strasbourg et Mayence, et que, descendant ensuite le fleuve, il vint surprendre les Franks, dans la seconde Germanique, correspondant à la Belgique actuelle.

Constantin visita les villes de Trèves, de Tongres, de Cologne; il laissa à Trèves le souvenir d'un genre de spectacles qu'il semblait affectionner. Il y fit com-

battre, dans un cirque, les chefs ennemis qu'il avait faits prisonniers, contre des bêtes féroces. C'était le goût des Romains civilisés. Déjà sous le règne de Vespasien, un nombre considérable de Juifs avaient été livrés aux tigres et aux lions dans les amphithéâtres, et le doux Titus, le vertueux Titus en fit dévorer 50,000, dans l'amphithéâtre de Rome. On porte à plus d'un million le nombre de prisonniers de guerre et d'esclaves déchirés par les bêtes féroces ou condamnés à s'entre-égorger pour le plaisir des Romains[1]. Je ne sais quel auteur, contemporain du pieux Constantin, dit que les bêtes en étaient rassasiées, qu'elles n'en voulaient plus.

J'ai déjà eu l'occasion de le faire remarquer : les villes en général étaient romaines et chrétiennes. Si l'on en croit les *Acta Sanctorum,* l'évangile avait été prêché en Belgique et sur le bas Rhin, dès le troisième siècle, par saint Materne et ses compagnons. On sait que Constantin accorda à chaque ville métropole le droit de s'élire un évêque. Ce droit fut exercé dans les villes de ce pays, et l'on assure que déjà en 310, l'église de Tongres se sépara de l'église de Trèves. L'établissement des évêchés de Cologne, d'Utrecht et autres paraît avoir été un des effets du concile de Nicée qui, en 325, divisa la chrétienté en archevêchés et évêchés, et la subdivisa en paroisses. Un concile œcuménique fut tenu à Cologne même en 349 ou 350.

[1] J. Lipsius. *De Amphitheatris.*

La civilisation romaine se développa dans les villes de la Gaule septentrionale, tant par l'exemple des mœurs et par la pratique du culte que par l'instruction publique. Trèves eut un collége qui jouissait d'une grande réputation; les belles-lettres et l'éloquence y étaient enseignées avec éclat; Valentinien y fit instruire son fils Gratien, et celui-ci réorganisa tout l'enseignement. On rapporte que saint Jérôme vint à Trèves; que l'empereur Maxime y reçut la visite de saint Martin. Mais ce qu'on ne dit pas assez, c'est qu'à côté de la littérature, de l'éloquence et de la religion, on cultivait dans cette ville, comme dans tous les établissements romains, la dépravation la plus dégoûtante. Salvien a fait un tableau hideux de la débauche, de l'ivrognerie, des vices de tous genres qui régnaient parmi les nobles de Trèves [1]. Il serait impossible d'y rien ajouter, si ce n'est peut-être ce que raconte Des Roches, d'après Tacite :

« Pour comble de turpitude, dit-il, on vit dans les contrées belgiques les officiers romains, sous prétexte d'enrôlement, enlever de jeunes et beaux enfants, non pour en former des miliciens, mais pour les faire servir d'instrument à la volupté romaine; tandis que d'un autre côté ils forçaient au service les vieillards infirmes et décrépits, qui dans l'impossibilité de supporter les travaux militaires, étaient obligés de se racheter de leurs mains, en payant le prix

(1) *De judicio Dei*, l. V.

arbitraire auquel ces tyrans mettaient le repos de quelque peu d'années que la nature laissait à ces malheureux. C'est ce qui causa la révolte des Bataves ([1]). »

Est-il étonnant que les populations tudesques se soient tenues éloignées des Romains, de ces hommes qui portaient sous tous les climats les vices de l'Orient? Aussi, quand l'empire gangréné jusqu'au cœur vient à tomber en décomposition, les Teutons de la Gaule sont encore ce qu'ils étaient au temps de César. Ils ont conservé les précieuses qualités que Tacite avait reconnues aux peuples germaniques en général : le sentiment de la liberté, l'esprit de famille, un respect inviolable pour les liens du sang, et cette pureté, cette simplicité de mœurs qui a fait l'admiration de tous les écrivains de l'époque.

L'éloignement des Teutons pour les villes romaines fut ce qui les préserva également de cet épouvantable jargon que parlaient sans doute les soldats et qui fut imposé à la Gaule conquise ; jargon connu d'abord sous la dénomination de latin rustique, transformé ensuite en langue romane et dont tant de siècles ont à peine suffi pour faire la langue de Racine et de Voltaire ([2]). Ce fut en conservant leur langue nationale, ce fut en continuant à vivre loin des villes, ce fut

([1]) *Histoire ancienne des Pays-Bas autrichiens.* Anvers, 1787. — Tacit. *Hist.*, l. IV, c. 14.

([2]) *Voyez* mes *Études historiques sur la barbarie franke et la civilisation romaine.* Bruxelles, 1845.

aussi en restant inaccessibles aux croyances inspirées ou acquises par la révélation, que les populations tudesques échappèrent à la corruption et à la domination des Romains. Car elles n'adoptèrent pas plus leurs idées religieuses que leurs mœurs. Malgré toutes les séductions de l'Église, malgré le zèle de ses prédicateurs et l'influence que devaient nécessairement exercer des hommes civilisés, lettrés, sur une population simple comme cette population de campagnards, le christianisme n'eut aucun succès parmi les Teutons. L'histoire ne cite pas un seul chrétien dans la confédération franke, qui s'étendit, au cinquième siècle, sur toute la Gaule septentrionale. Bien loin, elle accuse les Tongriens d'avoir, en 415, massacré saint Évergile, disciple de saint Séverin, évêque de Cologne. Avant la fin du cinquième siècle il n'y eut plus aucun évêque depuis la Meuse et le Wahal jusqu'à la Somme. Les conciles ne se réunirent plus que dans les villes du midi de la Gaule, et ce ne fut qu'après la conversion de Clovis que le christianisme revint dans le nord.

Je ne cite ces faits que pour prouver combien était vive la répulsion qui éloignait la race tudesque de tout ce qui portait le nom de Romain. Entre l'esprit de cette race et celui de la race celtique il y a un contraste qui ne peut s'expliquer que par des causes organiques. Nous avons vu avec quelle facilité les Celtes de la Gaule se laissèrent absorber par les vainqueurs, avec quel empressement ils adoptèrent leur nouveau

culte, comment enfin ils devinrent Romains eux-mêmes, et nous verrons bientôt qu'ils continuèrent à l'être, même après qu'il n'y eut plus de Romains à Rome. Nous venons de constater, au contraire, que les Teutons des contrées voisines résistèrent pendant plusieurs siècles à ce travail d'absorption qui était la pensée dominante des maîtres du monde, et que, lorsqu'ils parvinrent à secouer le jourg de ces maîtres, ils étaient encore ce que César les avait trouvés. De pareils effets ne se produisent pas sans causes naturelles, radicales. Or, il n'y a qu'une différence de races qui puisse en donner l'explication.

C'est surtout dans l'expédition de Julien que le contraste est frappant entre les Gaulois et les Teutons de la Gaule. Quand Julien entra dans ce pays, les Gaulois s'étaient réfugiés dans les villes, et les campagnes étaient ravagées tant par les Suèves qui avaient pris le nom d'*Allemann,* que par les esclaves révoltés qu'on désignait sous le nom de *bagaudes*. La ville d'Autun avait été attaquée par les barbares et n'avait dû son salut qu'à une défense désespérée. D'Autun à Auxerre et d'Auxerre à Troyes, Julien lui-même et son escorte coururent les plus grands dangers. Dans cette dernière ville, il trouva les habitants glacés d'effroi, à cause de la multitude de barbares qui les entourait. Ce ne fut qu'en tremblant qu'ils lui ouvrirent les portes. Julien rejoignit l'armée à Reims, où il fut attaqué par les Allemans. Il marcha ensuite sur Strasbourg, Brumat, Saverne, Seltz,

Spire, Worms et Mayence. Toute la population gauloise était réfugiée dans ces villes, et les barbares en occupaient les dehors : « car ils craignent, dit Ammien Marcellin, le séjour des villes, qu'ils regardent comme des tombeaux où l'on s'enferme tout vivant [1]. »

Ajoutons que, suivant le même auteur, les villes de Lyon et de Sens étaient également devenues des refuges pour les populations gauloises, traquées de toutes parts par les Allemans. Julien fut assiégé dans les murs de Sens, et y resta bloqué pendant trente jours. Le territoire de Lyon fut ravagé pas les barbares, et ils auraient même, dit Ammien, saccagé et réduit en cendres la ville, si l'on n'eût pas fermé les portes [2].

Pour apprécier combien était différente la situation de la Gaule germanique, il suffit de suivre Julien quand il pénètre dans cette contrée. Il se rend d'abord de Paris à Bavay, probablement par Reims ; de Bavay une route romaine le conduit à Tongres, en suivant à peu près les rives de la Sambre et de la Meuse. Il ne paraît pas que, dans tout ce parcours, Julien ait rencontré un seul ennemi. En effet, les Teutons ne s'étaient pas étendus de ce côté comme ils l'avaient fait du côté de l'ouest, et les Allemans, d'autre part, étaient arrêtés par les forts du Rhin et de la Meuse et par ceux qui se trouvaient échelonnés sur la route même de Bavay à Tongres.

(1) Amm. Marcell., l. XVI, c. 2.
(2) Id., l. XVI, c. 11.

Arrivé dans cette dernière ville, Julien n'y est pas assiégé, comme à Sens et à Troyes, par des hordes de barbares étrangers; mais il y reçoit une députation d'habitants du pays qui viennent lui demander la paix et qui promettent de se tenir tranquilles dans leurs habitations, pourvu qu'on ne les y trouble point ([1]). C'étaient les Franks Saliens, « qui avaient osé autrefois, *olim*, dit Ammien Marcellin, fixer insolemment leur demeure sur les terres situées près de la Toxandrie ; » c'était ce peuple dont nous avons déjà parlé et à l'origine duquel se rapporte évidemment cet autre passage de même auteur : « César, après une guerre de dix années, subjugua et nous attacha par une alliance éternelle toutes les Gaules, *à l'exception* de celles que des marais rendaient inaccessibles ([2]). »

Loin de se cacher dans les villes, comme les Gaulois, ou de se livrer à des excursions sauvages, comme les Allemans, les Franks étaient attachés au sol qu'ils cultivaient. La loi salique, qui n'est que la rédaction des usages de ce peuple, nous le montre adonné à l'agriculture et régi par un ordre social fondé sur le droit de propriété, autant que sur le principe de liberté. Tandis que, parmi les Gaulois, la proportion des hommes libres, relativement aux esclaves, n'était guère plus élevée que celle des blancs par rapport

([1]) *Pacem sub hac lege prætendens, ut quiescentes eos tanquam in suis nec lacesseret quisquam nec vexaret.* (Amm. Marc., l. XVII, c. 8.)

([2]) Id., l. XV, c. 13.

aux nègres, dans les Antilles françaises ([1]), il n'y avait parmi les Teutons qu'un petit nombre de serfs, et ils étaient plutôt les fermiers des propriétaires que leurs esclaves domestiques. Aussi n'y eut-il jamais de bagaudes chez les peuples de cette race. La bagaudie est un fléau essentiellement celtique ; c'est la Jacquerie du XIV[e] siècle ; c'est l'effet inévitable du socialisme moderne, s'il vient à être mis en pratique : massacre des riches, des nobles, des fonctionnaires, pillage des châteaux, attaque des villes, brigandage sur les routes, et absence complète de travail, oisiveté perpétuelle, dépravation, misère, dégoût de la vie.

Il n'y a d'exemple de cette tendance à briser les liens de la société que parmi les Celtes de la Gaule, de l'Espagne et de l'Irlande. «Les grands rassemblements de bagaudes, dit M. de Pétigny ([2]), se sont toujours formés dans les contrées vraiment celtiques, dans l'ouest et le centre de la Gaule, ancien territoire des Galls ; dans ces provinces qui ont été au moyen âge le principal foyer de la Jacquerie, et de nos jours même encore le théâtre de la guerre civile. En Espagne aussi il y eut, au V[e] siècle, de vastes soulèvements de bagaudes entre l'Èbre et les Pyrénées, dans le pays des Celtibériens ([3]). »

([1]) Les esclaves formaient les huit dixièmes de la population totale. (SALVIAN. *De gubern. Dei.*)

([2]) *Études sur les institutions de l'époque mérovingienne*, t. I[er].

([3]) IDATII *Chron. ad ann.* 440.

Une pareille race ne pouvait pas se gouverner par des institutions libres. Au temps des Druides, elle avait été soumise au joug de l'autorité, dans sa forme la plus absolue, la forme théocratique. Elle retomba sous le même joug, lorsque l'Église romaine fut organisée. Tous les grands, tous les nobles de la Gaule, se jetèrent dans l'Église, parce qu'ils espéraient y retrouver ce pouvoir qu'ils exerçaient autrefois sur leurs esclaves, et qui venait de leur échapper. « A cette époque où le peuple disparut, le peuple se fit prêtre, dit Chateaubriand, et conserva sous ce déguisement l'usage et la souveraineté de ses droits ; c'est l'ère politique du christianisme (¹). »

Ce que Chateaubriand appelle *peuple* ici, ce n'étaient pas les esclaves, mais les hommes libres : or les nobles seuls étaient libres dans la Gaule. Mais le mot a une acception plus générale, lorsqu'on l'applique à certains peuples de l'Orient qui se jetèrent tout entiers dans les ordres religieux.

Il serait oiseux d'insister davantage pour prouver qu'il n'y eut rien de commun entre cette race et celle des Franks. Ceux-ci reculèrent devant les Romains plutôt que de se laisser absorber par eux ; ils acceptèrent leur amitié, lorsqu'elle leur fut imposée ; mais ils ne les reçurent point dans leurs foyers ; jamais ils ne vécurent avec eux ; on ne les vit point se mêler à leurs orgies, adopter leurs mœurs, leur langage, leurs

(¹) *Études et discours historiques*. Préface.

croyances. Au contraire, aussitôt que l'occasion s'en présenta, ils les chassèrent de leur pays. Dès l'an 407, non-seulement ils étaient rentrés en possession de l'ancien pays des Nerviens, mais ils occupaient encore celui des Morins. Vers la même époque Trèves tomba en leur possession, et les Romains transportèrent la préfecture des Gaules à Arles. Plus tard, les Franks étendirent encore leurs conquêtes; mais jamais ils n'abandonnèrent leur patrie, pour aller chercher des établissements éloignés, comme les hordes nomades venues de l'Asie et qui parcoururent l'Europe pendant des siècles sans fonder aucun État durable; jamais non plus on ne vit ces hordes se répandre dans les contrées occupées par les Franks, ni soumettre ceux-ci, comme elles firent des Gaulois, à la triste condition de peuple conquis.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

DES BARBARES ET DES ROMAINS.

Le sentiment de répulsion que la race tudesque éprouva de tout temps pour les races du midi, est d'autant plus remarquable que ce sentiment n'existait pas chez les peuples asiatiques du nord. Aussi vit-on ces peuples se fondre, comme les Gaulois, dans l'élément romain, en adopter les mœurs, le culte, et, lorsque les Franks s'avancèrent dans la Gaule, marcher à leur rencontre pour les combattre. Il n'y eut donc point, à proprement parler, d'invasion des barbares. Cette locution ne fut adoptée par les Romains que pour dissimuler la honte de leur décadence et leur propre barbarie.

Les Romains ne connaissaient pas d'autre moyen de repeupler un pays que d'y transporter des hommes, et, comme partout où ils étendirent leurs conquêtes la population disparaissait fatalement, ils ne trou-

26

vaient rien de mieux que de la remplacer par une population nouvelle. Pour ceux qui gouvernaient cet empire, il y avait peu de différence entre une agglomération d'hommes et un troupeau de bétail. Ce fut ainsi qu'ils jetèrent dans la Gaule, pêle-mêle et sans discernement, des colonies de Suèves, d'Allemans, de Teutons, de Sarmates, de Quades, d'Alains, de Taïfales, de Dalmates et même de Mores. On appréciait ces barbares, non d'après leur valeur intellectuelle et leurs facultés sociales, mais d'après leur force physique et leurs instincts carnassiers : les plus robustes, les plus ardents au combat étaient les plus estimés.

Outre ces colonies partielles, des nations entières furent admises dans l'empire, et on leur confia la garde des frontières. Dès le temps d'Auguste, 50,000 Gètes furent établis dans la Thrace pour la garde du Danube [1]. Tibère abandonna aux Quades tout le territoire qui s'étend au nord du Danube entre le *Marus* et le *Cusus,* l'un des affluents du Vag [2]. Sous le règne de Claude, ces mêmes Quades, chassés par les Hermundures et les Lygiens, vinrent se fixer au midi, dans la Pannonie, où ils voulurent bien accepter des terres, *acceptis agris,* dit Tacite [3]. Nous avons déjà vu que des nations de race tudesque

(1) Strab., *Rer. géogr.,* l. VII, c. 3.
(2) Tacit. *Annal.,* II, 63.
(3) Id., XII, 30.

avaient été admises de la même manière dans la Gaule septentrionale : les Ubiens, les Tongrois, les Sicambres, etc.; mais celles-ci restèrent sur le territoire qui leur avait été concédé et qui était anciennement celui de leur race. Quand le moment fut venu, elles se rendirent indépendantes de l'empire, sous le nom de Franks; mais jamais on ne les vit, mêlées aux barbares de l'Asie, se livrer à des excursions sauvages, ni se vautrer avec eux dans la fange de Rome.

La politique romaine, qui consistait à absorber toutes les populations pour s'en faire des instruments, n'atteignit son but qu'à l'égard des races asiatiques. Vers le milieu du deuxième siècle vint le moment de faire une large application de ce système. Les tribus nomades répandues dans le nord-est de l'Europe se rapprochèrent, à cette époque, des contrées méridionales : c'étaient les Hermundures, les Noriskes, les Marcomans, les Quades, les Langobards, les Ubiens, les Suèves, les Vandales, les Latringes, les Buriens, les Gothins, les Astinges, les Bastarnes, les Peucins, les Alains, les Jaziges, les Roxolans, les Sarmates, tous peuples d'origine slavonne et scythique, peut-être aussi celtique, mais pas un de race tudesque. Ce fut alors qu'eut lieu la guerre dite des Marcomans, en l'année 166 de notre ère. Marc-Aurèle fit contre eux neuf campagnes, et avec eux un beaucoup plus grand nombre de traités. Il fit la paix avec les Jaziges, les Quades, les Buriens, les Vandales, etc. Peu de temps

après, les Khaukes s'avancèrent dans la Belgique et y restèrent ; les Khattes franchirent le Rhin et pénétrèrent dans la Rhétie ; les Marcomans envahirent la Pannonie, l'Illyrie et menacèrent l'Italie même ; les Victofales et plusieurs autres peuples tentèrent la conquête de la Dacie (¹). Il semblerait qu'il y eût là pour les Romains une occasion de guerres interminables ; mais Commode leva toutes les difficultés par une paix honteuse. Plusieurs de ces hordes furent reçues sur le territoire romain : les unes entrèrent dans les milices de l'empire ; aux autres on concéda des terres dans la Dacie, dans la Pannonie, la Mœsie et jusqu'en Italie et à Ravenne.

Ce fut aussi vers cette époque que les anciennes tribus suèves du centre de la Germanie prirent la dénomination générique d'*Allemans,* et que le nom de *Goths* fut adopté par presque tous les peuples du nord-est de l'Europe (²). Rome prit un grand nombre de Goths à sa solde. On sait que Caracalla affectionnait particulièrement les peuples de cette race et qu'il portait leur costume. Il comptait sur eux, même contre les Romains. Aussi conféra-t-il le droit de citoyen à tous ceux qui étaient sujets de l'empire, et peu d'années après l'on vit un Goth d'origine succéder à Alexandre Sévère, sous le nom de Maximin. L'empire alors présenta un singulier spectacle. « Ce n'était

(¹) Ael. Spartian. *In Didio Juliano*, I.
(²) Jornand. *De rebus Getic.*

plus, dit Dewez, qu'ignorance, confusion et barbarie. Les lois sont muettes, la justice est exilée, la raison étouffée : le fer décide de tout. Dans un espace de cinquante ans, qui suivirent la mort d'Alexandre, on compte plus de cinquante Césars, tristes jouets du sort, qui, avec ce titre, ou légitime ou usurpé, viennent successivement et concurremment jouer leur misérable rôle sur cet affreux théâtre. Ce sont les mêmes soldats qui les proclament et les massacrent... (1). »

C'étaient, en effet, les soldats qui faisaient les empereurs, et ces soldats étaient des barbares. A la mort de Valérien, trente tyrans furent proclamés à la fois dans les provinces. Gallien, son fils, ne parvint à se maintenir qu'à l'aide des Marcomans et grâce à l'appui de leur chef Attalicus, dont la fille Pipa ou Pipera obtint un apanage dans la Pannonie. Il y eut encore après cela beaucoup de luttes, tant à l'intérieur que sur la frontière, entre les troupes de l'empire et les barbares ; mais elles eurent toutes pour résultat d'incorporer un plus grand nombre de barbares dans l'élément romain. Gallien fit la guerre aux Hérules en Illyrie et en Mœsie ; mais il finit par les prendre à sa solde, et leur chef Naulobat fut élevé à la dignité de consul. Claudius combattit les Suèves, les Allemans et les Sarmates près du lac de Constance ; il fit pri-

(1) *Histoire générale de la Belgique*. Bruxelles, 1826, t. 1er, ch. VI.

sonnière, dit l'histoire, une armée de Goths; mais il en incorpora une partie dans les troupes romaines et donna à l'autre partie de vastes terrains à cultiver. Aurélien lutta contre les Goths en Thrace et en Illyrie; mais il concéda une partie de la Pannonie aux Marcomans et prit à sa solde 2,000 cavaliers vandales. Enfin, Probus combattit les Quades et les Dalmates sur le Danube, les Franks, les Buhrgundes et les Vandales dans la Gaule; mais il introduisit dans l'empire de nombreuses colonies de Gépides, de Gautonges et de Vandales; il ramena d'Asie 100,000 Bastarnes, auxquels il donna des terrres sur les rives du Danube.

En un mot, toutes ces guerres n'étaient pour les barbares que les effets de la concurrence : car c'étaient leurs compatriotes qui composaient les armées romaines. Déjà du temps d'Aurélien on trouve parmi les chefs de l'armée impériale des noms tels que ceux-ci : Hartmund, Hildegast, Hildemund, Kariovist. Un chef des Allemans, nommé Eroch, suivit Constance-Chlore dans la Grande-Bretagne, et ce fut lui qui aida Constantin à conserver la dignité de son père. Constantin lui-même prit à sa solde 40,000 Goths, outre un grand nombre d'Allemans, de Huns, de Sarmates. Il éleva aux plus hautes dignités le fils du roi des Goths et plusieurs chefs de cette nation qui avaient été amenés comme ôtages à Constantinople. Il peupla la Thrace, la Mœsie et les contrées adjacentes de Roxolans, de Taïfales, d'Alains; enfin il établit 300,000 Sarmates sur la ligne des

frontières, depuis la Thrace jusqu'aux confins de l'Italie. La nation entière des Sarmates vint, sous son règne, se fixer sur la rive gauche du Danube.

A partir de Constantin, on vit des hordes innombrables d'Asiatiques se répandre dans l'empire d'Orient, d'où elles passèrent dans l'Italie et dans la Gaule. La plupart de ces hordes furent prises à la solde des Romains. Jornandès dit à ce sujet : « Pendant que Constantin bâtissait la cité qui depuis est devenue si fameuse sous son nom, il s'appuya sur le concours des Goths, qui, ayant fait alliance avec le fondateur, lui offrirent un secours de quarante mille hommes contre différentes nations; et aujourd'hui encore on les trouve dans les armées de l'empire avec le même chiffre et le même nom, c'est-à-dire celui de *fœderati*. Toute cette même armée resta de nouveau au service de Théodose, finit par accepter le joug de la domination romaine, et ne fit plus en quelque sorte qu'un seul corps avec les soldats de l'empire [1]. »

Sous l'empereur Constance, les Romains disparaissent pour ainsi dire de la cour de Constantinople. Les conseils de l'empereur sont composés de prêtres et d'eunuques africains ou asiatiques; tous les hommes de guerre sont de race gothique ou slavonne. C'est un fait qui se montre à toute évidence dans l'expédition contre les Allemans. Constance part avec son armée de Châlons-sur-Saône; il arrive sur le Rhin à Rauraque,

[1] JORNAND. *De reb. Getic.*

près de Bâle. Il espérait surprendre les Allemans et ravager leur pays; mais lui-même était entouré d'Allemans : « Quelques-uns de cette nation, dit Ammien Marcellin, remplissaient dans notre armée les postes les plus honorables ([1]). » Tels étaient Latinus, commandant des gardes, Agilon, grand-écuyer, Scudilon, commandant des scutaires, Mellobaude, tribun de la garde, Bainobaude, tribun des scutaires, etc. Bien qu'ils fussent *vénérés comme les soutiens de la République* (ce sont les expressions d'Ammien Marcellin), ces bons Allemans n'en firent pas moins parvenir à leurs compatriotes des avis qui les mirent en garde contre les agressions des Romains, et qui les amenèrent à conclure avec ceux-ci un traité d'amitié et de paix.

Il paraît certain que par ce traité, conclu en 354, Constance céda aux Allemans toute cette partie de la Gaule qui, s'étendant entre le Rhin et les Vosges, comprenait Mayence et Strasbourg ([2]). Cependant Julien, sous prétexte d'invasion, tenta, en 357, de leur arracher leur conquête et de les refouler au delà du Rhin; mais le résultat le plus net de cette expédition fut qu'une partie des guerriers allemans se vit incorporer dans les troupes de l'empire. Vadomaire, un des rois de cette nation, commanda, en 365, les armées de l'empereur Valens et devint

([1]) Amm. Marcellin, l. XIV, c. 10.
([2]) Luden, *Histoire de la nation allemande*, l. IV, ch. 9 et 10.

duc de Phénicie. Un autre chef alleman, nommé Froamaire, commanda une cohorte de ses compatriotes dans la Grande-Bretagne.

A cette époque, sous Julien, les armées impériales de l'Orient étaient presque toutes composées de Goths, d'Hérules et de Sarmates ; plusieurs des généraux qui s'illustrèrent dans les guerres de ce règne, tels que Dagolaïphe et Nevitta, étaient de race gothique. Après Julien, les Buhrgundes ou Bourguignons parurent sur le haut Rhin, attirés par Valentinien, qui s'en servit contre les Allemans. Ensuite Théodose permit à la nation entière des Wisigoths de s'établir dans la Mœsie et les contrées adjacentes. Les Ostrogoths furent admis dans la Thrace au même titre que leurs frères les Wisigoths, c'est-à-dire comme alliés de l'empire et soldats de l'empereur [1]. Ils le défendirent pendant un siècle contre les attaques des Huns, auxquels ils finirent par s'associer ; mais ils ne quittèrent définitivement les provinces du Danube que pour aller, sur un ordre de l'empereur, chasser Odoacre de l'Italie.

Les Goths, les Vandales, les Alains, les Buhrgundes, tous les peuples d'origine slavonne et scythique s'assimilèrent d'autant plus facilement aux populations romaines, que le christianisme se développa davantage parmi celles-ci. S'il est vrai que les Gètes soient descendus des Yue-Ti, dont on place le berceau au

[1] Jornand. *De rebus Get.*

centre de l'Asie, au nord de la Perse et à l'ouest du Thibet, il doit être à peu près certain que les tribus détachées de cette souche professaient le bouddhisme [1]. Or, nous avons déjà fait remarquer qu'il n'y avait entre le bouddhisme et le christianisme aucune différence susceptible d'être saisie par le vulgaire [2]. C'est là sans doute ce qui explique la facile conversion des Goths, qui se firent chrétiens pendant leurs incursions dans la Thrace, sur les deux rives de l'Hellespont, dans la Troade, dans la Dacie, longtemps avant que le christianisme fût devenu la religion de l'État.

Il en fut à peu près de même de tous les peuples asiatiques. Saint Jérôme nous en a transmis le témoignage irrécusable : « Nous voyons, dit-il, affluer sans cesse à Jérusalem des troupes de religieux qui nous arrivent des Indes, de la Perse, de l'Ethiopie. Les Arméniens déposent leur carquois, les Huns commencent à chanter des psaumes. La chaleur de la foi pénètre jusque dans les froides régions de la Scythie. L'armée des Goths, où flottent des chevelures blondes et dorées, porte des tentes qu'elle transforme en églises [3]. »

Ce fut à l'aide de ces auxiliaires que se constitua

(1) Il est certain du moins que les Goths ne professaient pas le culte d'Odin : ce qui prouve surabondamment combien on est tombé dans l'erreur, quand on a supposé qu'ils étaient sortis de la Scandinavie.

(2) *Voyez* ci-dessus, pages 164 et suiv.

(3) Hieron. *Epist.* VII.

l'*Église*. « Alors, dit Chateaubriand, prit naissance cette monarchie religieuse qui, tendant à se resserrer sous un seul chef, eut ses lois particulières et générales, ses conciles œcuméniques et provinciaux, sa hiérarchie, ses dignités, ses deux grandes divisions du clergé régulier et séculier, ses propriétés régies en vertu d'un droit différent du droit commun ; tandis que, honorés des princes et chéris des peuples, les évêques, élevés aux plus hauts emplois politiques, remplaçaient encore les magistrats inférieurs dans les fonctions municipales et administratives, s'emparaient, par les sacrements, des principaux actes de la vie et devenaient les législateurs et les conducteurs des nations (1). »

Cette puissante organisation sacerdotale s'étendit de l'empire de l'Orient dans l'empire d'Occident, non par un effet de la persuasion, comme il put arriver pour le dogme, mais à l'aide de l'autorité toute-puissante des empereurs, autorité qui n'avait d'appui que dans les hordes armées de Goths et de Huns, de Slaves et de Scythes de toutes les tribus, de toutes les dénominations.

Singulières destinées des races humaines ! Les Goths furent l'élément dont se servit l'Église pour fonder sa domination, et lorsqu'après quatorze siècles son monstrueux édifice est enfin ébranlé, ce sont encore ces mêmes Goths, ou du moins leurs descendants,

(1) *Études historiques*, t. II, 1re partie.

les Slaves, les Croates, qui semblent venir au-devant d'elle pour prolonger son existence. Car, il n'en faut point douter, l'empire d'Autriche, s'il subsiste, sera désormais le principal siége de cette vaste corporation. A l'aide du principe de liberté, les jésuites s'y introduiront sous tous les déguisements, et ils se serviront de la liberté même pour restaurer le principe d'autorité. Les populations slavonnes tiennent de leur origine toutes les facultés propres à favoriser une pareille entreprise. Elles ont apporté de l'Orient le goût des choses surnaturelles, la foi aux notions acquises par l'inspiration, et par conséquent l'instinct des croyances révélées, joint à une inaptitude absolue pour l'examen qui produit la science. Il serait difficile de citer un Slave dans le monde véritablement savant; Lelewel même, qui se flatte d'être Polonais, l'unique Slave peut-être qui ait quelque réputation, est d'origine germanique. Son aïeul était Suisse.

Mais revenons à notre sujet.

L'Orient, sous l'égide des Goths, se livrait avec passion aux disputes religieuses; elles étaient devenues, à Constantinople, les seuls objets d'intérêt public et privé, et, parmi toutes les classes, comme le remarquait saint Grégoire de Nysse, on ne s'occupait que de controverses. « Priez un marchand, disait-il, de vous changer une pièce d'argent, il vous dira quelle différence existe entre le père et le fils. Questionnez un boulanger sur le prix du pain, il vous prouvera que le fils est inférieur au père. Demandez au bai-

gneur si le bain est prêt, il vous dira que le fils a été tiré du néant ([1]). »

Théodose prit une part très-active à toutes les querelles religieuses; il défendit les sacrifices, priva les hérétiques et les apostats du droit de tester; il publia un décret qui menaçait de mort les Manichéens; il voulut enfin que l'Église orthodoxe triomphât sur les ruines de l'arianisme. Cette grande lutte du catholicisme et de l'arianisme fut transportée en Occident par Justine, mère de Valentinien II, et par les Goths qui la soutenaient. La ville de Milan fut le théâtre d'un carnage religieux, comme on en voyait tous les jours en Orient. Quand Justine voulut faire donner une église aux Ariens, saint Ambroise s'y opposa avec violence; condamné à l'exil, il refusa d'obéir; il souleva la multitude, soutint un siége dans une église contre les soldats goths, et les contraignit à céder devant le fanatisme populaire.

Milan était devenue la capitale des Romains modernes, ou des Romains chrétiens représentés principalement par les Goths. Cependant Rome païenne existait encore; bien qu'elle fût dans le râle de la mort, elle n'avait pas du moins rendu le dernier soupir. Il existait également encore des Romains, dans l'ancienne acception du mot. Il y en avait, par exem-

([1]) *Histoire du Bas-Empire*, par le comte de Ségur, t. I, ch. VIII. — *Histoire des révolutions dans le gouvernement, les lois et l'esprit humain*, par M. De Pilati. Haerlem, 1793.

ple, en Angleterre. Une armée presque entièrement romaine occupait ce pays, et un général romain, Maximus, y commandait. Né en Espagne comme Théodose, Maxime, en apprenant l'élévation de son compatriote, conçut le dessein de partager sa fortune. Il se fit proclamer empereur et passa sur le continent avec son armée. A son arrivée dans la Gaule, il se déclara le défenseur du parti national; à la tête d'une armée composée de Romains et de Celtes, il appela le peuple à secouer le joug odieux des auxiliaires slaves et tartares (1).

L'appel de Maxime fut entendu; les populations celtiques se prononcèrent en sa faveur; les évêques gaulois s'empressèrent de lui porter leur hommage; enfin son autorité fut reconnue pendant cinq ans dans toute l'étendue de la préfecture des Gaules. Voilà donc un État romain bien et dûment constitué! mais qu'arrive-t-il? Maxime, pour légitimer sa puissance, a besoin de se faire reconnaître par le sénat, et le sénat ne reconnaît que ceux qui sont assez forts pour le contraindre. Une expédition en Italie était donc nécessaire. Maxime franchit les Alpes, parut aux portes de Milan et parcourut l'Italie en maître. Sa présence réveilla l'espoir des anciens partisans du paganisme; on releva les autels des Dieux; mais Théodose se chargea de venger le christianisme, et ce fut avec une

(1) De Pétigny. *Études sur l'histoire, les lois et les institutions de l'époque mérovingienne*, t. Ier, p. 230.

armée de Huns, d'Alains et de Goths qu'il exécuta ce dessein. Il replaça Valentinien II sur le trône et entra triomphant dans Rome. S'étant rendu au sénat, il s'y livra à une brillante dissertation sur l'excellence de la religion chrétienne et sur la nécessité de supprimer les sacrifices. Il finit par déclarer que le trésor public ne payerait plus les frais du culte scandaleux des idoles.

Cette déclaration fut suivie de la fameuse loi de l'an 342, qui est la douzième du titre *De paganis* dans le code Théodosien. Il y est défendu à toute personne d'immoler des victimes aux idoles, en quelque lieu que ce soit; d'offrir du vin ou de l'encens au génie, ou aux dieux pénates, dans l'intérieur de sa maison; d'allumer des cierges, de suspendre des guirlandes en leur honneur. On y déclare criminel de *lèse-majesté* quiconque osera sacrifier, ou consulter les entrailles des victimes. La loi prononce la confiscation de toute maison où l'on aurait offert de l'encens, et de toute terre où l'on aurait attaché des bandelettes à des arbres, ou dressé des autels de gazon. Ordre est donné aux officiers, aux gouverneurs des villes de déférer les coupables, et aux magistrats et à leurs subalternes de faire leur devoir, sous peine de payer trente livres d'or d'amende.

Ces faits sont d'un haut intérêt, à raison des races sur lesquelles s'appuyait Théodose. On y voit que les Romains officiels, ceux de l'empire et de l'empereur, ceux aussi du christianisme étaient les Goths, les

Alains et les Huns; tandis que les Italiens et les Gaulois étaient bien près de mériter le titre de barbares, au point de vue du christianisme. Il serait assez piquant de poser aux écrivains modernes, qui s'obstinent à croire à l'invasion des barbares, cette question : « De quel côté étaient les Romains, dans la guerre de Maxime contre Théodose, et de quel côté les barbares? » A moins de renier le christianisme, ils devraient reconnaître que les Romains se trouvaient du côté de Théodose, et, dès lors, que deviendrait l'histoire de l'invasion des barbares? Cependant M. de Pétigny, qui se montre partisan du christianisme, dit : « L'usurpation de Maxime pouvant être considérée comme une première tentative de réaction contre la prépondérance des *barbares* fédérés, sa chute acheva de consolider cette influence, devenue plus redoutable que jamais par l'introduction dans l'empire d'une nation aussi puissante que les Goths (1). »

Cette *redoutable influence des barbares,* qui se consolide par la chute de Maxime, est cependant ce qui fit triompher le christianisme, et ce furent les empereurs romains qui s'efforcèrent de développer cette influence. La deuxième expédition de Théodose en est encore une preuve. A peine rentré à Constantinople, l'empereur est appelé de nouveau dans l'Occident par la révolte d'Arbogaste et par l'usurpation d'Eugenius qu'Arbogaste avait décoré de la pourpre.

(1) *Études sur l'époque mérovingienne, etc.*

Il traverse les Alpes Juliennes avec une armée de Saques, de Perses, d'Indiens, et un corps de plus de 20,000 Goths, commandé par Alaric. La croix de Jésus-Christ leur sert de drapeau : « elle ne reculera pas devant les images d'Hercule et de Mars. » Ainsi parle Théodose et il se jette à genoux en présence de l'armée, s'écriant qu'il voit dans les nuages saint Jean l'évangéliste et saint Philippe, qui combattent pour lui ([1]).

La fable de l'intervention de saint Jean et de saint Philippe est racontée sérieusement comme un fait historique par saint Ambroise ([2]). Zosime ajoute qu'un possédé, ravi en l'air au moment du combat, s'écria en apostrophant le tronc décollé de saint Jean-Baptiste : « C'est donc par toi que je suis vaincu ; c'est donc toi qui ruines mon armée ([3]). » Si l'on en croit Rufin, Jean le solitaire de la Thébaïde fut instruit de la victoire de Théodose à l'heure même où elle s'accomplit ([4]). L'empereur, suivant Orose, avait tant pleuré la veille de la bataille, afin d'obtenir l'assistance du ciel, que l'on suspendit à un arbre, pour les sécher, ses habits trempés de larmes ([5]).

Saint Augustin parle de ces deux expéditions dans le même sens : « Le succès ayant rendu Maxime

([1]) De Ségur. *Histoire du Bas-Empire.*
([2]) Ambr. *De Spiritu sancto*, XXXVI.
([3]) Zos., l. VI.
([4]) Rufin. *De Vitis patrum,* I
([5]) Oros., l. VII, c. 35.

redoutable, dit-il, Théodose, dans ses plus vives perplexités, ne se laisse pas entraîner à des curiosités sacriléges et illicites ; mais il envoie vers Jean, solitaire de l'Égypte, en qui la renommée lui annonçait un grand serviteur de Dieu, doué de l'esprit de prophétie, et il reçoit de lui l'assurance formelle de la victoire. Vainqueur du tyran Maxime, il rétablit avec tous les témoignages d'une respectueuse compassion le jeune Valentinien dans la partie de l'empire dont il avait été chassé, et, ce prince étant mort bientôt après, victime d'une trahison ou de tout autre accident, il marche contre un autre tyran, Eugenius, usurpateur du pouvoir, et, fort d'une nouvelle réponse prophétique, il accable de toute la puissance de sa foi la formidable armée de son ennemi ; vainqueur plutôt encore par ses prières que par son épée. Des soldats qui avaient combattu dans cette journée nous ont dit qu'il s'était levé du côté de Théodose un vent si violent que les traits leur échappaient des mains pour fondre sur l'ennemi et que les traits de l'ennemi revenaient sur lui-même ([1]).

En présence de pareils témoignages peut-on encore appeler les expéditions de Théodose une invasion, et donner le nom de barbares à tous ces Asiatiques qui sont amenés par l'empereur des Romains et qui marchent sous l'étendard de la croix et la protection des saints ? La guerre qui éclata ensuite entre le Goth

([1]) Augustinus. *De civitate Dei*, l. V, c. 26.

Alaric et le Vandale Stilicon ne fut pas davantage une guerre de barbares, au point de vue romain et chrétien. Alaric avait fait partie de la sainte expédition de Théodose ; l'empereur Arcadius l'avait nommé maître général des armées de l'Illyrie orientale. Stilicon avait été placé par Théodose auprès d'Honorius pour lui servir de tuteur. Élevé à la dignité de patrice romain, il devait avoir la haute main sur les deux empires ; Théodose lui avait donné sa nièce en mariage, et il était convenu qu'Honorius épouserait sa fille. On ne peut pas considérer comme barbares, ni même comme étrangers des personnages placés aussi près du trône impérial. La lutte dans laquelle ils se virent engagés intéressait d'ailleurs l'empire d'Occident tout entier.

La fameuse *invasion des Vandales* a été également dénaturée. « Des nations féroces et innombrables, dit saint Jérôme, ont occupé toutes les Gaules. Tout ce qui se trouve entre les Alpes et les Pyrénées, entre l'Océan et le Rhin, est dévasté par le Quade, le Vandale, le Sarmate, l'Alain, le Gépide, l'Hérule, le Saxon, le Bourguignon, l'Alleman et le Pannonien lui-même, qui, pour le malheur de la république, est aussi devenu ennemi. Mayence, autrefois ville illustre, a été prise et détruite ; plusieurs milliers d'hommes y ont été massacrés dans l'église. Worms a été ruinée par un long siége ; la puissante cité de Reims, Amiens, Arras, Terouane, située à l'extrémité des Gaules, Tournay, Spire, Strasbourg, sont

devenues des villes germaines ([1]). Tout est ravagé dans les Aquitaines, la Novempopulanie, les Lyonnaises et Narbonnaises, à la réserve d'un petit nombre de villes que le glaive menace au dehors, et que la faim tourmente au dedans. Je ne puis, sans verser des larmes, parler de Toulouse; si cette ville n'est pas encore prise, c'est aux vertus de son saint évêque Exupère qu'elle le doit. L'Espagne elle-même est dans la consternation et se sent à la veille de sa perte ([2]). »

De ces exclamations l'on a été induit à conclure que les *peuples féroces* qui envahirent la Gaule sous le nom de Vandales étaient des sauvages fraîchement échappés du désert; qu'ils arrivaient directement des côtes de la Baltique, peut-être même du merveilleux pays des Cimmériens. La vérité est que les Vandales,

([1]) *Moguntiacum quondam nobilis civitas capta atque subversa est, et in ecclesiâ multa hominum millia trucidata; Vangiones longâ obsidione deleti; Remorum urbs præpotens, Ambiani, Atrebatæ extremique hominum Morini, Tornacum, Nemetæ, Argentoratus* TRANSLATA IN GERMANIAM. Plusieurs auteurs, entre autres Dewez et Sismondi, ont attribué à ces derniers mots une singulière signification. Ils ont supposé que les habitants des villes mentionnées avaient été transportés en Germanie, ce qui est absurde; tandis que l'auteur a voulu dire que ces villes mêmes avaient été transformées en cités Germaines. Cette rectification n'est pas sans importance : car elle conduit à déterminer l'époque précise où les Franks se sont emparés des villes de Tournay, d'Amiens, d'Arras et de Terouane.

([2]) HIERON. *Epist. ad Geruntiam.*

les Bourguignons et en général tous les peuples de race slavonne qui participèrent à cette expédition sortaient de l'empire d'Orient, où ils avaient joui, depuis Caracalla, des droits de citoyen romain. Ils étaient chrétiens, mais ariens. Procope affirme positivement qu'ils avaient la même constitution physique, la même langue, les mêmes mœurs que les Goths, et qu'ils professaient la même religion [1]. Ceux-ci avaient adopté l'arianisme en entrant dans la Mœsie inférieure, sous Valens qui était arien. « Valens, dit Jornandès, dépécha des évêques hérésiasques aux Wisigoths, et fit de ces suppliants des sectateurs d'Arius, au lieu de disciples de Jésus-Christ. Les Wisigoths communiquèrent le venin aux Gépides leurs hôtes, aux Ostrogoths leurs frères ; ils se répandirent dans la Dacie, la Thrace, et tous les peuples de ces contrées se trouvèrent ariens [2]. »

Que les Vandales et les Bourguignons fussent chrétiens avant d'entrer dans la Gaule, c'est aussi ce que M. de Pétigny a parfaitement démontré : « Leur attachement fanatique aux doctrines d'Arius, dit-il, avait été exalté par les persécutions dont cette hérésie avait été l'objet sous le règne de Théodose, et dont la rigueur dut être exagérée dans les récits des chrétiens dissidents qui cherchaient hors des frontières de l'empire un asile contre la proscription. Aussi, dès

(1) *De Bell. Vandal.*, l. I, c. 2.
(2) JORNAND. *Hist. Goth.*., c. 25.

leur entrée dans la Gaule, on les vit, excités par les évêques et les prêtres de race barbare qui les accompagnaient, se baigner avec une joie féroce dans le sang du clergé catholique, incendier les églises et renverser les autels du culte orthodoxe [1]. »

Lorsque ces peuples s'étaient vu chasser des rives du Danube, par les persécutions de Théodose, ils avaient tenté de pénétrer en Italie, et leur chef Radagaise était allé chercher la mort sous les murs de Florence. Cent mille des leurs, restés entre les Alpes et les Apennins, avaient ensuite envahi la Gaule par le haut Rhin, au moment où Stilicon s'était vu obligé de retirer les troupes des frontières pour les opposer à Alaric. La prétendue invasion des Vandales ne fut donc, en réalité, qu'une transmigration de Romains de l'empire d'Orient dans l'empire d'Occident.

Les événements qui suivent portent tous un caractère analogue. Les chrétiens orthodoxes de la Grande-Bretagne sont attirés dans la Gaule par les chrétiens ariens du Danube. Constantin, leur empereur, débarque à Boulogne, en 407, et vient faire le siége de Trèves. Limenius, le dernier des préfets qui résidèrent dans cette ville, essaye vainement de résister. Constantin fait un traité avec les Franks ripuaires et obtient même un secours des Saliens pour chasser les Vandales de la Gaule. L'année suivante, il établit sa résidence à Arles, et y fixe la préfecture des Gaules ;

(1) *Études sur l'époque mérovingienne,* t. II, 1re partie.

Apollinaris, aïeul de Sidonius, catholique gaulois très-zélé, est nommé préfet par lui. Ce nouvel empire romain ne rencontra d'ennemi, comme celui de Maxime, que dans l'empire rival; et il n'eut à lutter contre d'autres barbares que ceux qui lui furent envoyés d'Italie.

En effet, Honorius fit un traité avec Alaric, qui lui promit de lui rendre la Gaule. Le chef des Goths passa avec son armée de l'empire d'Orient dans l'empire d'Occident. Il reçut le titre de maître général de la préfecture d'Illyrie occidentale. Mais bientôt les intrigues et la perfidie des Romains le forcent à la révolte. Honorius, après avoir fait assassiner Stilicon, après avoir excité l'armée de Pavie contre l'armée de Boulogne, porte un décret qui exclut de tout emploi les hérétiques, et ordonne le massacre de tous les Goths ariens, y compris les femmes et les enfants de ceux qui étaient à l'armée. Trente mille de ces malheureux se réfugient près d'Alaric, qui se déclare leur vengeur. Aussitôt il franchit les Alpes et les Apennins, et deux fois il marche sur Rome. A la première expédition il se contente d'une rançon à titre de réparation. A la seconde, il exige qu'Honorius soit déposé, et qu'on le remplace par un nouvel empereur qu'il désigne sous le nom d'Attale.

Cet Attale fut effectivement élu par le sénat et par le peuple. De son côté, il nomma Alaric maître des armées d'Occident, et conféra à un autre Goth, nommé Alaulfe, le titre de comte des domestiques. L'entrée d'Attale à Rome réchauffa le fanatisme des

ariens et raffermit les païens dans leur opiniâtreté : les uns et les autres espéraient la chute du parti catholique. Ce fut ce qui causa la perte de cet empereur de circonstance ; il se perdit par sa tendance à se séparer des Goths, qui étaient les Romains de l'actualité et de l'avenir, pour se rapprocher de l'élément romain classique. Alaric lui-même le dépouilla de la pourpre dont il l'avait revêtu, et puis il marcha sur Rome pour la troisième fois. Un pouvoir surnaturel le poussait, disait-il, sur la grande cité (1).

Le 24 août de l'an 410, les troupes d'Alaric, composées de Goths, de Scythes, de Huns, se jettent dans la ville impériale et la livrent au pillage. C'en est fait désormais de Rome païenne. La gloire de trois cents triomphes, les monuments que le temps avait respectés, les temples, les obélisques, tout est détruit ; Orose prétend que le feu du ciel se joignit au feu des barbares pour réduire en poudre les statues des Dieux qu'on voyait encore sur le Forum. Mais ces barbares, ces prétendus sauvages respectent les *églises des apôtres*. Une jeune fille, une vierge enchaîne leur cupidité, en leur disant qu'un trésor, dont ils convoitent la possession, appartient à saint Pierre. Saint Augustin lui-même attribue les malheurs de Rome à la justice de la Providence, irritée de son opiniâtreté pour le culte des idoles (2). Ce témoignage suffit pour carac-

(1) JORNAND. *Hist. Goth.*
(2) *De civitate Dei*, l. IV, c. 8.

tériser ce qu'on a si improprement appelé le sac de Rome par les barbares.

Alaric fut donc évidemment une des gloires de la chrétienté ; les Goths, les Huns, les Sarmates, qui combattaient avec lui, furent les héros de l'Église. Son beau-frère aussi, Ataulfe, qui lui succéda et qui épousa Placidie, sœur d'Honorius, ne peut être autrement considéré. Lorsqu'il passa dans la Gaule, ce fut comme général romain et pour combattre Jovinus qui, après la chute de Constantin, avait été proclamé à Mayence par les Bourguignons, les Allemans et les Alains. Admis dans la famille impériale, Ataulfe en partagea la puissance ; Honorius lui fit un royaume, en lui concédant en Espagne et dans la Gaule les provinces qui s'étendaient de l'Aude à l'Èbre et à l'Océan, et dont les capitales étaient Toulouse et Barcelone. Ce royaume des Wisigoths fut bien certainement un établissement romain, et non le produit d'une invasion barbare. « Loin de précipiter la chute de l'empire, dit avec raison un auteur moderne, les Goths de Toulouse en ont été presque sans interruption les soutiens et les défenseurs pendant près de soixante ans, depuis le mariage d'Ataulfe (410) jusqu'à l'avénement d'Euric (466). Euric lui-même ne l'abandonna que lorsqu'il ne fut plus possible de le sauver (1). »

L'établissement des Buhrgundes ou Bourguignons

(1) Lehuerou. *Histoire des institutions mérovingiennes et carolingiennes*. Paris, 1843.

dans la Gaule s'opéra d'une manière tout aussi inoffensive. Déjà nous avons vu qu'ils sortaient de l'empire d'Orient, lorsqu'ils parurent sur le Rhin; qu'ils avaient depuis longtemps embrassé le christianisme, et qu'ils furent attirés dans l'alliance des Romains d'Occident, dès l'époque où Valentinien fit la guerre aux Allemans (1). Peu de temps après, ils s'établirent dans l'Helvétie et dans tout le pays compris entre les Alpes, le Rhône et l'Isère. Un auteur contemporain affirme qu'ils ne vinrent dans la Lyonnaise avec leurs femmes et leurs enfants, que sur l'invitation des Romains, c'est-à-dire des habitants (2). On les considérait plutôt comme des émigrés d'une autre partie de l'empire que comme des barbares. Il est certain d'ailleurs que le roi Gondicaire, fondateur du royaume des Bourguignons, fut reconnu par Honorius et décoré du titre de maître de la milice.

En un mot, les Bourguignons et les Wisigoths furent les soldats de Rome, contre les Vandales d'abord, et ensuite contre les Eranks, comme nous le verrons bientôt. C'est à cette fin qu'ils furent introduits dans la Gaule par la politique romaine. Cependant les Vandales, les Suèves et les Alains, qui avaient franchi les Pyrénées et s'étaient partagé les provinces d'Espagne, n'avaient pas une origine différente : ils appartenaient à la même race; ils sortaient également de l'empire

(1) Amm. Marcell., l. XXVIII, ch. 5.
(2) Fredegar. *Fragment. ap. D. Bouq.*, t. I.

d'Orient, et ils professaient le christianisme arien. La guerre que leur firent les Wisigoths fut donc encore une de ces guerres fratricides, suscitées par l'égoïsme des Romains.

La mort d'Honorius occasionna de nouveaux mouvements, de nouvelles perturbations dans l'empire. Il ne laissait point de postérité, et sa sœur Placidie ayant été exilée à Constantinople avec le jeune Valentinien, Théodose II manifesta l'intention de régner sur l'Occident comme sur l'Orient. Pour se soustraire à cette condition, Rome fit un empereur du nom de Jean. Mais le comte Boniface, qui commandait en Afrique, avait reconnu le fils de Placidie, Valentinien III, pour successeur d'Honorius. Théodose se décida à le reconnaître aussi, et l'envoya en Italie avec une armée. Jean, qui dans l'intervalle avait envoyé ses meilleures troupes en Afrique, ne trouva pas d'autre moyen de résister aux bandes de l'Orient que d'appeler à son secours les Huns du Danube. Déjà, au temps d'Honorius, des auxiliaires de cette nation avaient été pris à la solde de l'empire pour combattre les Wisigoths; ils avaient dès lors acquis des droits à la naturalisation romaine.

. Ici paraît sur la scène un personnage destiné à y jouer un grand rôle : c'est Aëtius, que l'histoire nous représente comme la dernière colonne de l'empire. Né en Mœsie d'une mère italienne et d'un Scythe, cet étrange Romain avait fait son apprentissage de guerre parmi les Huns, avec lesquels il avait conservé des

relations toutes fraternelles. Ce fut lui qu'on choisit pour aller négocier la capitulation d'une armée de cette race, et peu de temps après il rentra en Italie avec 60,000 Tartares. Mais déjà Valentinien, sous la tutelle de Placidie, occupait le trône d'Occident. Aëtius passa, avec la plus grande partie de son armée, au service du nouvel empereur; celui-ci l'envoya dans la Gaule, où il rallia les Alains et les Sarmates qui étaient restés dans ce pays.

Les Wisigoths de l'Aquitaine avaient envahi la Narbonnaise, passé le Rhône et mis le siége devant Arles. Aëtius les repoussa dans l'Aquitaine où un nouveau traité rétablit leurs relations avec l'empire. De là il marcha contre les Franks Ripuaires, qui abandonnèrent la ville de Trèves : ce fut à peu près tout le fruit de cette expédition. Cependant les Franks Saliens s'avançaient sous la conduite de Chlodion, et menaçaient d'envahir une grande partie de la Gaule. Aëtius revint avec ses Huns et ses Alains, auxquels s'était jointe la noblesse gauloise, et surprit l'armée franke dans les plaines de l'Artois. Cette expédition se termina, comme la précédente, par une espèce de traité de paix [1]. Les Franks conservèrent tout le territoire qu'ils avaient conquis, jusqu'à Cambray.

Rappelé en Italie par une intrigue de cour, Aëtius y livra bataille à son émule le comte Boniface. Il fut

[1] *Superatis per Actium in certamine Francis, et in pace susceptis.* (IDATII *Chron. ad ann.* 431.)

battu et obligé de prendre la fuite. Il se retira chez les Huns, dont le roi Rugila lui fournit une nouvelle armée, composée de Tartares, de Cosaques et de Slaves de diverses nations. Rentré en Italie, il y fut accueilli en vainqueur ; non-seulement on lui rendit sa charge de maître des milices, mais on lui décerna le titre de patrice, la plus haute dignité à laquelle un sujet de l'empire pût aspirer.

Cependant la cour catholique de Ravenne (car déjà Milan avait cessé d'être la résidence des empereurs) ne perdait pas de vue ce qui se passait dans la Gaule. Les Bourguignons avaient envahi le territoire des cités de Toul et de Metz. Les Wisigoths, de leur côté, avaient manifesté des intentions hostiles contre toutes les cités de leur voisinage ; ils étaient même venus mettre le siége devant Narbonne. Cette tendance des peuples ariens à reculer leurs frontières fit craindre que l'arianisme ne finît par envahir toute la Gaule. « Malheureux temps, s'écrie Prosper, où nulle province n'est exempte de l'occupation barbare, où l'odieuse hérésie d'Arius, favorisée par ces nations impies, semble devoir usurper le caractère d'universalité que l'Église catholique réclame comme le signe impérissable de sa mission divine [1] ! »

Pour sauvegarder les intérêts de l'Église catholique, Aëtius fut jeté encore une fois dans la Gaule avec son armée de Huns et d'Hérules. S'il est vrai

[1] Prosper. *Chronic.*

que jamais la Gaule ait subi les horreurs d'une invasion de barbares, ce fut bien certainement lorsque ce général romain, envoyé d'Italie avec une armée de Scythes et de Slaves, par le plus catholique des empereurs, vint se ruer, pour venger l'Église, d'abord sur les Bourguignons, et puis sur les Wisigoths. Les premiers furent battus et contraints de rentrer dans leurs cantonnements ; les Wisigoths se défendirent avec plus de succès et restèrent définitivement en possession de l'Aquitaine et des villes qu'ils avaient occupées au commencement de la guerre. Mais cette lutte dura plusieurs années ; elle servit de prétexte aux Huns, aux Hérules, aux Alains, pour ravager la Gaule entière. Tous les auteurs contemporains représentent ce pays comme écrasé par les impôts, dépeuplé par la misère et par la famine, dévasté par les troupes de l'empire.

« Les cinq années qui s'écoulèrent de 435 à 440, dit M. de Petigny (1), furent plus funestes peut-être encore à la Gaule que les dix années de dévastation et de troubles qui suivirent l'invasion Vandale jusqu'à la pacification de 413. Aussi les écrivains contemporains ne parlent qu'avec des cris de douleur de ces temps malheureux où, suivant l'expression de Paulin, auteur d'une vie de saint Martin, écrite en 440 (2), la Gaule, glacée de terreur, subissait le joug des Huns auxiliaires, ces alliés pires que des ennemis, et dont

(1) *Études sur l'époque mérovingienne*, t. II, 1re part.

(2) PAULINUS. *De vitâ sancti Martini*, lib. VI.

la férocité ne reconnaissait aucune loi. « Auvergne, » ô ma patrie, s'écrie Sidonius Apollinaris, tu as vu » Litorius Celsus lancer à travers tes campagnes ses » escadrons de Scythes qui, se présentant comme » amis, sous le voile d'une alliance mensongère, » détruisaient par le fer, la flamme, le meurtre et » le pillage, tout ce qui se rencontrait sous leurs » pas (1). »

Aëtius abandonna la Gaule en 440; mais avant de partir, il lui légua une population de Scythes. Il établit les Alains dans les campagnes des environs de Valence, entre la Durance et l'Isère. Un autre territoire encore leur fut assigné vers l'embouchure de la Loire, malgré l'opposition et les instances de saint Germain, évêque d'Auxerre. Les Huns se mirent à faire la guerre pour leur propre compte; ils assiégèrent Bazas, sous la conduite de leur roi Gauseric. Ce peuple était alors dispersé, en hordes diverses, sur l'étendue des deux empires, depuis les frontières de la Perse jusqu'aux extrémités de l'Occident. On trouve Gauseric dans la Gaule, Basic ou Cursic en Italie, Attila et Bleda sur les confins de la Pannonie.

Il n'est pas de contes que l'on n'ait faits à propos d'Attila. C'est un sujet sur lequel toutes les imaginations poétiques se sont exercées. Jornandès, qui devait connaître son histoire, puisque lui-même était notaire du roi des Alains, l'a néanmoins représenté comme

(1) SIDONIUS. *Panegyr. Aviti.*

arrivant des frontières de la Chine, tout exprès pour conquérir la Gaule. Or, Attila était neveu de ce roi Rugila, l'ami et l'allié d'Aëtius et qui depuis longtemps fournissait des armées à l'empire; il avait passé une partie de sa jeunesse à la cour de Valentinien, et s'était fait aimer d'Honoria, sœur de l'empereur. Il avait vu qu'Aëtius, un chef de Huns, comme lui, exerçait de fait le pouvoir impérial : quoi de plus naturel, pour un jeune homme placé à la tête d'une nation guerrière formidable, que de vouloir, à son tour, goûter les jouissances d'une pareille fortune?

Quant à l'origine des Huns, elle est fort intéressante à connaître. Ils descendaient de ces fameux Cimmériens, dont on a fait des Kimrys, des Cimbres, des Celtes, et qui, en réalité, n'étaient autres que les Tartares de la Crimée. Ammien Marcellin confirme pleinement ce que nous avons dit à ce sujet, au chap. XII ci-dessus. « On ne sait rien de remarquable, dit-il, des Cercetes (Tscherkesses ou Circassiens). Derrière eux sont les Cimmériens, habitants du Bosphore où sont les villes milésiennes et leur capitale Panticapée, qu'arrose le fleuve Hypanis (le Kouban) grossi de ses propres eaux et de celles qu'il reçoit d'ailleurs (1). »

Voilà qui est explicite! Ces Cimmériens que nous avions eu tant de peine à découvrir, Ammien Marcellin nous les montre du doigt. Ce sont les Tartares de la

(1) Amm. Marcell., l. XXII, c. 8.

Crimée ; et cette race qu'on a tant fait voyager, dans l'antiquité, se trouve encore, au temps d'Ammien, aux mêmes lieux où nous avons démontré qu'elle s'était établie près de deux mille ans avant Jésus-Christ. Il fallut les séductions de l'empire romain pour les attirer, sous le nom de Huns, vers les contrées occidentales de l'Europe. Ils s'avancèrent d'abord jusqu'aux sources du Danube ; ils occupèrent ensuite l'ancien territoire des Suèves entre le Danube et la forêt hercynienne. C'était leur position topographique lorsqu'Attila et Bleda succédèrent à leur oncle Rugila.

Bleda fut tué, dit l'histoire, par son frère, et Attila resta seul chef de sa race. Il remonta le Danube, poussa ses colonnes dans la Bavière, dans la Souabe et dans la Franconie. Il étendit sa domination sur presque tous les peuples de race slavonne, et s'intitula roi des Huns, des Goths, des Mèdes et des Damiens. Aux approches de l'hiver, ses cantonnements occupaient sur le Mein, sur le Necker et sur le haut Danube une ligne de soixante-dix lieues d'étendue. Son quartier général était à Ratisbonne [1]. Les Ostrogoths s'étaient soumis ; mais les Wisigoths, trop éloignés, lui échappaient. Ce fut le motif qu'il allégua pour entrer dans la Gaule. Il voulait, dit-il dans une lettre adressée à Valentinien, poursuivre les Wisigoths, ces anciens ennemis des Huns, jusqu'au fond de l'Aqui-

[1] *Attila dans les Gaules*, par Pierquin, de Gembloux. Paris, 1833.

taine, et il proposait à l'empereur de s'unir à lui pour exterminer un peuple également odieux aux Tartares et aux Romains ([1]).

Que ce motif fût vrai ou imaginaire, toujours est-il que les peuples qu'il allait combattre dans la Gaule n'étaient pas d'une autre espèce que ceux qui marchaient sous ses drapeaux. Les Allemans occupaient toute la Germanie supérieure depuis Bâle jusqu'à Mayence; les Bourguignons avaient l'Helvétie, la grande Séquanaise et une partie de la première Lyonnaise; les Wisigoths étaient à Toulouse et occupaient tout le pays qu'Aëtius avait tenté vainement de leur ravir. Attila passa le Rhin entre Bonn et Coblentz, au printemps de l'année 451. Son armée se composait de Huns, de Slaves, de Goths, de Gépides, d'Hérules, de Varnes, de Ruges et d'Allemans. Les trois frères Théodemir, Wolomir et Wendomir commandaient les Ostrogoths; Ardaric commandait la cavalerie slave et les Gépides.

Après avoir saccagé la ville de Metz, Attila se dirige vers les plaines de la Champagne. Saint Alpin, évêque de Châlons, vient à sa rencontre, et il obtient que cette ville sera épargnée. Reims lui ouvre également ses portes. Les habitants de Troies implorent sa clémence, et saint Loup avec tout son clergé se place sous sa protection. Enfin il arrive devant Orléans, et là seulement il rencontre de la résistance. Cette ville était

([1]) Jornandès. *Hist. Goth.*, ch. XXXV.

occupée par les Alains, qui la défendirent jusqu'à ce qu'Aëtius, l'ancien chef de Huns, accourut pour la délivrer, avec une armée de Bourguignons, de Wisigoths, de Huns, d'Alains, de Sarmates et de Gaulois.

Attila, qui probablement n'avait pas toutes ses forces devant Orléans, se retira dans les champs Catalauniens et y concentra ses divers corps de troupes. Là fut livrée la célèbre bataille de Mauriac. L'armée d'Attila, dont nous avons déjà vu la composition, se trouva en présence d'une armée composée d'éléments identiques. C'étaient des Wisigoths, sous les ordres de Thorismond, fils de Théodoric; des Alains commandés par Sangiban; des Bourguignons ayant à leur tête le roi Gondebaud; des troupes de toutes nations (y compris des Saxons de la colonie de Bayeux), réunies sous le nom de Romains et sous le commandement d'Aëtius, et enfin un corps de Franks conduit par Mérovée. Ces derniers s'étaient joints aux Asiatiques de la Gaule pour repousser un ennemi commun qui avait osé étendre ses razzias jusqu'à Trèves. Il paraît qu'au contraire les Allemans s'étaient rangés du côté d'Attila.

Comment a-t-on pu voir dans cette rencontre les caractères d'une lutte de la civilisation contre la barbarie? Les assaillants appartiennent aux mêmes races et sont de la même espèce que les défenseurs de l'empire. Il n'y a que les Franks et les Saxons (1)

(1) Les Saxons avaient fondé plusieurs établissements à Bayeux et sur les côtes de l'Océan.

qui soient ennemis naturels de ces races, et loin de se trouver parmi les envahisseurs, des intérêts communs les unissent aux Romains. Ils aident les barbares d'Aëtius à chasser les barbares d'Attila, jusqu'à ce que les uns et les autres aillent se retrouver au foyer de l'empire, pour s'y livrer à de nouvelles luttes ou pour y cimenter une nouvelle union fraternelle. D'autre part, les Gaulois, qui sont les hommes de la vieille civilisation, paraissent n'avoir aucune antipathie pour les Huns. Déjà nous avons vu les évêques rechercher les bonnes grâces d'Attila : saint Loup fit plus, il le suivit dans sa retraite jusqu'au Rhin et le protégea contre les populations soulevées.

Battu à Mauriac, Attila rentre en Italie par le Nord, et ne se retire qu'après avoir obtenu un traité honteux pour les Romains. Il s'en va mourir dans ses anciens cantonnements en Pannonie. Théodemir et Wendomir, qui avaient combattu à la tête des Goths, sous Attila, deviennent les soutiens de l'empire d'Orient. Ils battent successivement, pour compte de l'empereur, tous leurs anciens alliés : les Alains-Satages, les Goths dits Scyrres, les Huns de Dinzio, fils d'Attila, les Suèves orientaux, les Sarmates des rois Bengo et Bibaï. Il s'élève ensuite une singulière rivalité entre les Goths de la Pannonie et les Goths de la Thrace, qui se disputent l'honneur de servir l'empereur Zénon. Enfin, Théodoric, fils de Théodemir et qui avait été élevé à la cour de Constantinople, fait la guerre à l'empereur même pour obtenir exclusivement

ses bonnes grâces. Ce moyen lui réussit : il devient général des armées prétendûment romaines ; il défait les insurgés de Syrie ; il combat la rébellion du patrice Illus ; il repousse les Bulgares qui s'avancent du Pont-Euxin vers le bas Danube ; et puis, marchant sur l'Italie avec ses Goths, il en débarrasse l'Orient, fatigué de les nourrir.

Si nous le suivons en Occident, que voyons-nous encore dans cette autre partie du monde romain ? C'est d'abord Ricimer, un Suève descendant du roi wisigoth Wallia, qui fait la guerre à Genseric, roi des Vandales, qui bat les Alains des Gaules et qui arrête les empiétements des Wisigoths de Toulouse. C'est ensuite un secrétaire d'Attila, nommé Oreste, qui se rend maître de l'Italie et fait proclamer son fils empereur, sous le nom de Romulus. Ce sont des Ruges, des Turcilinges, des Hérules, tous soldats romains, qui exigent qu'on leur donne des terres, comme on en a donné aux Wisigoths de Toulouse, aux Suèves de Galice et de Lusitanie, aux Vandales d'Afrique. Survient alors Odoacre, ancien ministre d'Attila, qui se met à la tête des Hérules insurgés, qui chasse le roi des Ruges, qui défait Oreste et qui renverse le trône du nouveau Romulus. Il est curieux de voir comment ces barbares compagnons d'Attila, qu'on représente comme ayant été chassés de l'Europe, pour le bonheur du monde romain et de la civilisation, se retrouvèrent néanmoins partout mêlés aux Romains, après la fameuse bataille de Mauriac.

Comme nous l'avons déjà dit, Odoacre est attaqué à son tour par Théodoric. Celui-ci amène d'Orient une armée de Goths, de Scyrres, d'Alains. Le premier obstacle qu'il rencontre, ce sont des hordes de Gépides, et puis des Sarmates, et puis des Bulgares. Il atteint enfin l'armée d'Odoacre : elle est composée, outre les Hérules, les Ruges et les Turcilinges, de Suèves et d'une foule de petites peuplades qui s'étaient éparpillées dans les Alpes. Ici encore, l'on voit que c'est une guerre civile et une guerre de famille. Les combattants sont tous de même origine, de même race; leurs chefs sortent tous des rangs de l'armée d'Attila. Aussi la lutte ne fut-elle pas longue : Odoacre et Théodoric ne tardèrent pas à s'entendre, et ils convinrent de se partager l'Italie. Mais Théodoric, le plus civilisé de ces barbares, celui que l'Église affectionnait, saisit la première occasion qui se présenta pour assassiner Odoacre, son fils et tous ses proches.

M. le marquis du Roure, qui a la prétention de descendre des Grimoard par les Beauvoir du Roure, et qui trouve plus glorieux d'être issu des Ostrogoths que des Gaulois, a fait un tableau magnifique de la domination de ses ancêtres en Italie [1]; mais à peine a-t-il remarqué le spectacle que présente la chute de cette domination. Les Romains-Grecs d'Orient se chargent de réprimer les Romains d'Occident, et c'est une nouvelle invasion de barbares qu'ils organi-

[1] *Histoire de Théodoric le Grand, roi d'Italie,* Paris, 1846.

sent. La première tentative est faite par Bélisaire, le vainqueur des Vandales. Il débarque à Lilybée, avec des Isauriens, des confédérés de toutes nations, des Huns et des Mores. C'était avec cette armée romaine qu'il avait fait la guerre en Afrique. Elle lui servit à enlever le trésor du Goth Witigès; mais elle était insuffisante pour s'emparer de l'Italie. Après bien des efforts, et après deux expéditions successives, Bélisaire fut obligé de demander son rappel.

Justinien lança alors contre l'Occident un de ses eunuques, nommé Narsès. Cet étrange général romain fut plus heureux que son prédécesseur : il détruisit la puissance des rois goths. Procope nous a conservé la composition de son armée : c'est un document qu'il est intéressant de connaître. Les légions romaines, représentant l'empire, avaient été recrutées dans la Thrace et dans les provinces illyriennes; elles étaient commandées par Jean le Mangeur. Ces légions s'appuyaient sur un corps de six mille Lombards, envoyés par le roi Alboin, sur trois mille cavaliers hérules commandés par Philemuth, sur un autre corps d'Hérules amenés par Aratus, sur toute la tribu de Huns soumise à Dagitta, et enfin sur une foule de transfuges persans. Tous ces soldats étaient si misérables qu'au rapport de Procope, les femmes des Goths, qui, sur la renommée des Romains, les avaient crus d'une grandeur proportionnée à celle de leurs exploits, surprises de la petitesse de leur taille, reprochèrent vivement à leurs époux d'avoir été assez

lâches pour s'être laissé vaincre par de tels hommes.

Nous ne pousserons pas plus loin ce résumé des faits. En faut-il davantage pour montrer de quel côté se rangèrent les barbares d'origine asiatique? Ils auraient d'ailleurs failli à leur nature, si, au lieu de se fondre dans l'ancien élément romain, de le renouveler, de le renforcer, ils s'étaient associés à l'œuvre des races européennes. Ceci n'est point l'illusion d'un vain système : car les races asiatiques qui se trouvent encore aujourd'hui en Europe sont la preuve vivante de notre assertion. L'antagonisme de Slaves, des Polonais surtout, et des Allemands est encore flagrant à l'époque actuelle. On ne saurait mieux peindre cette situation que ne l'a fait M. de Séricourt, le chargé d'affaires de France à Berlin, dans une dépêche adressée au gouvernement provisoire, sous la date du 4 mars 1848 :

« Quant à la Pologne, dit-il, après la révolution de Berlin, sa cause a pu sembler gagnée ; elle l'était en effet pour ce qui pouvait venir des Allemans. Ceux-ci voulaient de la meilleure foi reconstruire la Pologne, comme un boulevard contre la Russie ; mais ils avaient calculé sans les Polonais, sans tenir compte de l'antipathie entre les deux races slave et germanique. Cette antipathie ne dérive pas d'un préjugé, ni d'une routine ; elle prend sa source dans les qualités élémentaires des deux peuples, dans les constitutions mentales et, ce qui est plus décisif, morales, qui reposent sur des bases opposées »

En effet, partout où les Slaves sont mêlés avec

la race germanique, cette race même semble corrompue. On peut en dire autant des Magyares, parmi lesquels se trouvent les descendants des Huns. Ce qui étonne dans l'histoire de ces peuples, c'est leur résistance aux Turcs, avec lesquels ils semblent être nés pour s'entendre. Quant à la sympathie des Polonais pour la France, elle s'explique naturellement par la tendance des races asiatiques à se rapprocher de l'élément méridional. C'est par la même raison que, si la France subit un jour une réaction, si le principe d'autorité vient à y prédominer de nouveau, elle tombera infailliblement dans l'alliance russe.

Outre les Slaves, il y a en Russie d'autres peuples d'origine asiatique : des Tscherkesses, des Arméniens, des Turcs, des Kirghiz, des Finnois, des Huns ou Avares, des Mongols, des Tatars, des Bohémiens, des Calmouks, des Baschkirs, etc. Ces vieilles races ne paraissent s'être multipliées dans le nord de l'Europe que pour menacer incessamment le principe de liberté qui règne au centre de cette partie du globe et qui est la source de toute véritable civilisation. Les hommes même de race slavonne qui se promènent par toute l'Europe en victimes de leurs opinions libérales, ne cessent de rêver secrètement ou publiquement le triomphe du panslavisme et par conséquent une nouvelle invasion de Huns et de Goths. Tant il est vrai que le naturel ne s'exclut point, et que les démonstrations démagogiques ne sont pas toujours des manifestations de l'esprit de liberté.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

LUTTE DES DEUX CIVILISATIONS.

Lorsqu'on a passé en revue les faits historiques qui précèdent, il n'est plus permis de douter de la fusion des races asiatiques dans l'empire et de la parfaite affinité de ces races avec les Romains de la dernière période. C'est ainsi que l'Europe se trouva partagée entre deux éléments : l'élément romain, perpétué par les Goths, les Suèves, les Vandales, les Lombards, les Bourguignons, les Allemans et les Celtes ; l'élément germanique, représenté par les Franks, les Saxons et les Normands. Ceux-ci apportaient au monde le germe d'une civilisation nouvelle, avec la liberté, la famille, la propriété héréditaire et le travail comme moyens de fécondation. Ceux-là avaient à restaurer la civilisation antique, fondée sur l'autorité absolue, le despotisme domestique, le patronat, la possession et l'esclavage.

Si la lutte qui s'engagea entre ces deux civilisations contraires s'est prolongée pendant quatorze siècles, la faute en est aux hommes de race tudesque qui, trahissant leur origine, se sont rangés sous les drapeaux de l'autorité pour en partager les profits. Chlovis fut le premier coupable, le premier qui succomba à la tentation, ou pour mieux dire, à la séduction. Son père, Childeric, était un des chefs militaires des Franks Saliens ; sa résidence était à Tournay ou à Diest. Il y avait un autre chef à Cambray, du nom de Ragnachaire ou Rikaire ; un troisième au Mans, du nom de Rigmer ou Rigomer ; un quatrième à Arras, du nom de Khararic. Les Franks Ripuaires aussi avaient leur chef distinct, appelé Sighebert, et qui résidait à Cologne ; il en était de même des Bataves et des Angrivariens ou Thuringiens, du pays de Tongres. A peine Chlovis, jeune encore, eut-il été élu par les compagnons de son père pour lui succéder, qu'il se vit en butte aux flatteries et aux séductions des Romains, c'est-à-dire des grands de la Gaule réfugiés dans l'Église. L'homme le plus considérable et le plus influent de la race celtique, saint Remi, évêque de Reims, s'empressa de lui adresser ses félicitations, et tout en lui donnant des conseils intéressés, il lui inspira habilement le désir de s'élever au-dessus de ses égaux et de se faire proclamer roi des Franks.

« Une grande nouvelle est venue jusqu'à nous, lui dit-il. On nous annonce que vous avez pris heureusement l'administration des affaires militaires. Il n'est

pas étonnant que vous commenciez à être ce que vos pères ont toujours été. Ce qui est important, c'est que le jugement de Dieu ne vous abandonne pas, maintenant que votre mérite est récompensé par votre élévation au comble des honneurs. Car le vulgaire dit avec raison que c'est par la fin qu'il faut juger les actions des hommes. Vous devez vous entourer de conseillers qui ajoutent à votre bonne réputation, vous montrer chaste et honnête dans la gestion de votre bénéfice, honorer les évêques et recourir en tout temps à leurs conseils. Si vous êtes d'accord avec eux, tout ira bien dans votre province.... Si quelque voyageur est amené devant vous, ne lui faites pas sentir qu'il est étranger. Plaisantez avec les jeunes gens, traitez les affaires avec les vieillards, et, *si vous voulez être roi,* méritez d'en être jugé digne par la noblesse de votre conduite ([1]). »

Dès qu'il fut constaté que Chlovis n'était pas inaccessible à de pareilles insinuations, et qu'il avait le cœur assez mal placé pour sacrifier à son orgueil, à ses intérêts personnels les institutions nationales de sa race, il se forma parmi les évêques de la Gaule une sorte de conspiration en sa faveur. Ce fut par leurs intrigues qu'il vainquit Syagrius, presque sans coup férir, et qu'il transporta sa résidence à Soissons. Son mariage avec Chlotilde, fille du roi des Bourguignons, fut également tramé par eux, en haine de l'arianisme.

([1]) *Epist. Remigii episcopi ad Clodoveum.*

La même protection le suivit à la bataille de Tolbiac, où il soumit les Allemans. Cette bataille fut plutôt un triomphe pour l'Église que pour Chlovis même : car elle fut suivie du baptême du roi des Franks et de trois mille de ses compagnons. L'évêque de Reims conduisit le vainqueur dans sa basilique et il en fit un chrétien, en le forçant, au milieu des pompes du culte, à baisser la tête devant lui, à adorer ce qu'il avait incendié, à incendier ce qu'il avait adoré (1).

Voici du reste le chant de triomphe que lui adressa le pape Anastase ; il est facile d'y reconnaître la signification que le pontife attachait à cet événement : « Apprenez, lui dit-il, toute la joie dont notre cœur paternel est rempli ; croissez en bonnes œuvres, mettez le comble à notre bonheur et soyez notre couronne. L'Église, notre mère commune, se félicite d'avoir enfanté à Dieu un si grand roi. Continuez, glorieux et illustre fils, à réjouir le cœur de cette tendre mère ; soyez une colonne de fer pour la soutenir, et à son tour elle vous donnera la victoire sur tous vos ennemis (2). »

En même temps, tous les évêques catholiques des pays occupés par les Bourguignons et par les Wisigoths applaudirent à la conversion de Chlovis, et manifestèrent le désir de passer sous la domination des

(1) *Mitis depone colla, Sicamber, adora quod incendisti, incende quod adorasti.* (Grég. Tur., *Hist.*, l. II, c. 31.)

(2) *Epist. Anastasii papæ.*

Franks [1]. Une correspondance s'établit à ce sujet entre eux et ceux de la Gaule franke; plusieurs écrivirent directement à Chlovis; de ce nombre fut Avitus, évêque de Vienne et sujet des princes bourguignons [2]. Et qu'on ne croie pas que ce fût une vaine manifestation : car elle eut pour résultat, dans un temps peu éloigné, de mettre le royaume de Bourgogne sous le patronage de Chlovis. Celui-ci fut aidé dans cette entreprise par les Ostrogoths catholiques de l'Italie, et bientôt après les Bourguignons le suivirent dans son expédition contre les Wisigoths. Ici encore c'est une guerre sainte dirigée par l'Église; son but est bien plutôt de délivrer les orthodoxes du joug des Ariens que d'étendre la domination des Franks. En effet, la tenue du concile d'Adge et le rappel de tous les évêques proscrits sont des témoignages de la situation à laquelle Alaric se trouva réduit, même avant d'avoir combattu [3].

Cependant l'éclat de tant de succès, de tant de gloire devait nécessairement relever le conquérant de la Gaule aux yeux de ses compatriotes et lui donner un immense ascendant parmi les peuples de sa race. Il s'en servit pour faire accepter par les Franks l'institution romaine d'un pouvoir central. Le chef des Ripuaires ayant été tué par son fils, Chlovis saisit ce

(1) *Multi jam tunc ex Gallis habere Francos dominos summo desiderio cupiebant.* (Grég. Turon., *Hist.*, t. II. c. 38.)
(2) *Aviti epist.*, XLI.
(3) *Vita Sancti Cæs.*, l. I, c. 17.

prétexte pour se rendre à Cologne et pour s'approprier la succession de Sighebert. De là il marcha sur Tongres, et puis il alla successivement renverser Khararic, qui commandait à Térouane, et Ragnachaire, chef de la tribu de Cambray. Enfin Rigomer, qui commandait au Mans, fut tué par ses ordres. Après ces expéditions, Chlovis continua d'être le chef des Franks ; mais il devint en même temps le despote romain, le représentant, l'instrument de ce principe d'autorité dont l'Église avait si précieusement conservé le dépôt. Ce fut au milieu des populations celtiques, où ce principe était tout-puissant, qu'il fixa sa résidence.

Qu'il nous soit permis de citer ici un passage de Lehuërou qui, bien qu'il soit tombé dans une foule d'erreurs relativement à d'autres objets, a parfaitement apprécié l'influence du séjour de la Gaule centrale sur les rois dits mérovingiens :

« Le Mérovingien, dit-il, pressé de tous cotés par cette civilisation qu'il comprend mal, commence par lui demander ses jouissances et ses plaisirs. Les bains et les spectacles, la table et le sommeil, telles sont en quelque sorte ses premières conquêtes. Ce barbare, qui naguère encore dormait en plein vent dans une peau d'ours ou de taureau sauvage, repose mollement dans un lit de pourpre et de soie, et n'en sort que pour reprendre, au milieu des viandes et des vins de la Gaule, l'orgie si délicieusement interrompue la veille par l'ivresse et l'assoupissement des convives.

Autour de lui se presse une troupe choisie de *ministeriales* et de *pueri,* assouplis de longue main par le despotisme des empereurs, et si merveilleusement dressés à épier les caprices du maître qu'ils leur laissent à peine le temps d'éclore sur ses lèvres. Les vêtements courts et serrés des vieux Germains, ses ancêtres, font place sur ses épaules aux vêtements flottants des dignitaires de l'empire. Une couronne radiée, semblable à celle des Césars, se dresse sur son front et retient avec grâce les boucles éparses de sa longue chevelure. Sur ses monnaies il aime à se faire représenter avec la toge consulaire, la tunique à broderie perlée des empereurs du Bas-Empire, et tous les attributs d'un magistrat romain. Dans la vie privée, il cherche à relever le ton simple de son habillement par de petites bandes de pourpre imitées du laticlave des sénateurs. Comme les consuls de Rome, il tient dans sa main un bâton doré qu'il appelle son sceptre, et porte sur l'épaule un javelot semblable à celui qui se voit quelquefois sur les monnaies impériales. Lorsqu'il vient s'asseoir au milieu de ses leudes, sur un siége un peu plus élevé que le leur, il se rappelle les empereurs romains, et croit prendre comme eux possession de son trône. En même temps des conseillers gaulois viennent s'asseoir à ses côtés, au milieu d'un sénat tout germain.

» Des abbés et des évêques sont admis aux joies de ses festins, dans l'intimité de son foyer domestique et dans. tous les secrets de son gouvernement. Eux

seuls possèdent l'art de courber, en se jouant, l'esprit indompté du barbare, et de désarmer par une menace ou une caresse le courroux d'un vainqueur et d'un maître. Leur voix apaise et modère à son gré tous les orages qui s'élèvent chaque jour dans ce cœur agité ; et le Sicambre, après s'être laissé emporter un moment à la passion qui l'entraîne, revient docilement reprendre sa chaîne à leurs genoux, comme un enfant colère et facile. Ils le dominent tour à tour par l'espérance et par la crainte, par les promesses, par les menaces, par ses affections, par ses haines, par toutes ses faiblesses à la fois. Ce sont eux qui préparent par leurs prières ses heureuses victoires, en ralliant à sa cause tous les peuples de la Gaule ; eux qui bénissent et légitiment les plus doux plaisirs de sa couche ; qui nomment ses enfants au baptême, et jettent chaque jour sur ses ennuis le charme de leurs discours, en discutant avec lui quelque belle question de théologie ou de grammaire.

» Peu à peu il s'essaye lui-même à bégayer la belle langue dans laquelle ces maîtres habiles rendent leurs oracles, et défie insolemment la risée des vaincus, en alignant sous leurs yeux des vers où la mesure, l'harmonie et le sens sont également d'un barbare. Le Frank Charibert se laisse audacieusement comparer à Trajan par un poëte courtisan, qui trouve dans ses barbarismes toutes les fleurs, tous les parfums de l'éloquence latine. Chilpéric, qui faisait des vers si curieux, voulut ajouter à l'alphabet trois nou-

velles lettres de sa façon, et s'en faisait louer par Fortunat, dans des vers qui sans doute valaient les siens. Le sauvage Childebert ne craint pas de se faire représenter avec un livre à la main, au portail de l'église qu'il bâtit en l'honneur du martyr saint Vincent ; et ce même Chilpéric, qui semble avoir voulu se donner tous les ridicules comme il avait tous les vices, paraît avec un violon au portail de Notre-Dame.

» Mais dans ces imitations maladroites des arts, des préoccupations et de la frivolité des vaincus, il faut pourtant voir autre chose que des maladresses. C'est le premier symptôme d'une situation nouvelle, la première manifestation de tout un ordre nouveau d'idées et de faits ; et au bout de ces emprunts, inspirés en apparence par un simple caprice, se trouve une grande révolution politique. Il était difficile, en effet, qu'une fois placés en présence des souvenirs que le despotisme des empereurs avait laissés derrière eux, les chefs de guerre des tribus germaniques ne fussent pas tentés, tôt ou tard, de s'approprier ce magnifique héritage. La voix de l'ambition, à défaut de courtisans, leur eût appris bientôt combien il y a de douceur dans une autorité sans limites. Le pouvoir impérial, en se retirant de la Gaule, semblait les avoir constitués ses héritiers, et ils pouvaient croire, sans trop d'invraisemblance, qu'ils avaient trouvé le despotisme parmi les dépouilles du champ de bataille.

» Le roi mérovingien, sur la terre romaine, ne

pouvait plus se regarder comme un simple chef de bandes. C'était le successeur des Césars, armé comme eux de la loi romaine, et revêtu, à ce titre, de l'inviolabilité dont elle entourait leur personne sacrée. Toutes les terreurs de cette sanglante législation sont invoquées de nouveau pour lui servir de rempart contre les trahisons et les complots. Sa vie est désormais *chose sainte*, et le crime de lèse-majesté retentit de nouveau dans la bouche des affranchis et des délateurs (1).

» D'un autre côté, le christianisme, qu'il vient à peine d'embrasser et dont il ne respecte encore que les menaces, les met toutes au service de son pouvoir, en le représentant aux yeux des peuples comme l'image de la divinité sur la terre, et le plaçant, dans chaque circonstance, sous la protection de ses anathèmes. La religion vient en quelque sorte s'interposer entre lui et le reste des hommes, et lie chacun envers lui par un serment de fidélité dont l'oubli est un parjure, dont la violation est un sacrilége. Le pouvoir dont il est revêtu n'est déjà plus une délégation de ses semblables, c'est une émanation de la toute-puissance divine. La royauté n'est plus un don de la fortune, c'est un don du ciel, et pour ainsi dire un patrimoine, qui se transmet, qui se partage, mais qui doit toujours rester inviolable.

(1) *Eulogius quidam, vir præpotens, convictus apud regem Chlodovechum de crimine majestatis.* (HINCMAR., *Vita Sancti Remigii*.)

» De là, aux yeux des Franks, la plus étrange perturbation dans les idées. Autrefois c'était la tribu qui choisissait ses magistrats ; aujourd'hui c'est le prince qui les impose. Jadis, dans les beaux jours de la liberté germanique, la volonté de tous faisait la loi ; maintenant la loi suprême est déjà la volonté du chef. C'est lui qui nomme et qui destitue, qui élève et abaisse, qui frappe et absout, qui fait vivre ou mourir. Le protocole des empereurs qu'il a emprunté pour son usage, produit cette étrange fascination sur l'esprit du barbare ; et le titre de majesté, qu'il n'ose prendre encore, mais qui se glisse déjà un peu déguisé dans les lettres qu'on lui adresse et dans les flatteries de ses courtisans, lui rappelle d'un seul mot la merveilleuse révolution qui s'est opérée dans sa fortune. C'est Alexandre, vainqueur de l'Orient, qui ne veut plus qu'on le salue à la manière des Grecs.

» Les conseillers romains dont il est entouré lui répètent à l'envi que son pouvoir ne doit s'arrêter devant aucun obstacle ; que tous les peuples de la Gaule lui sont soumis au même titre ; qu'il a le droit d'exiger de tous la même obéissance ; qu'il en était ainsi du temps des empereurs, et qu'il doit s'accoutumer à voir dans l'histoire des Césars l'image de ce qu'il sera lui-même un jour (1). En effet, il gouverne et fait administrer une province de leur empire par des mains romaines et en grande partie d'après leurs

(1) HINCM. *Vita S. Remigii, apud D. Bouquet.*

maximes. Les Gaulois sont pour lui des *provinciales*, comme autrefois aux yeux des empereurs, et c'est le nom qu'il leur donne dans ses constitutions et ses édits. Depuis qu'il a reçu les ornements consulaires de la part de l'empereur Anastase, il est patrice et Auguste. C'est à ce titre que l'obéissance et la fidélité des Gaulois lui sont acquises ; et si dans ses relations avec les conquérants, il reste encore jusqu'à un certain point sous l'influence de son passé, dans ses rapports avec les vaincus c'est le successeur d'Auguste et de Constantin.

» Ainsi le chef germain s'efface de jour en jour sous ce nouveau déguisement. Des deux empreintes qu'il porte au front, l'empreinte romaine finira par l'emporter ; et déjà de son ancienne barbarie il ne garde guère que les passions effrénées qui donnent tant de prix à l'autorité souveraine, et la flottante chevelure qui lui permet d'en abuser [1]. »

Ceux d'entre les Franks qui vécurent dans cette atmosphère de corruption, de bassesse et de fourberie, au sein de cette population de prêtres et de valets, durent nécessairement subir l'influence du milieu dans lequel la conquête les avait jetés. Mais cette influence pouvait agir de deux manières fort différentes : soit en leur faisant accepter le principe d'autorité pour s'y soumettre eux-mêmes, soit en leur

[1] LEHUËROU. *Histoire des institutions mérovingiennes et carolingiennes*, l. I, ch. V.

faisant prendre goût à l'exercice du pouvoir. Ce fut cette dernière manière qui prévalut d'abord, et il fallut un temps très-long pour que la race conquise, à force de ruses et à l'aide des croyances religieuses, parvînt à dominer les esprits. Dans le principe, les hommes de cette race furent tous considérés comme inférieurs aux Franks libres. On les distingua en possesseurs et en colons, *possessores* et *tributarii*. Les plus élevés d'entre les Gallo-Romains, les *possessores* ne furent longtemps estimés qu'à l'égal des lètes, qui étaient les colons des Franks, et dont le meurtre se rachetait par une composition de moitié inférieure à celle des Franks *ingenui* (1). Ceux mêmes qui parvinrent à s'immiscer parmi les leudes des princes et à se faire recevoir dans leur *truste* ne furent considérés que comme valant la moitié des *antrustions* d'origine franke et libre (2). La loi salique n'accordait qu'une composition de 300 sous pour le meurtre d'un romain *conviva regis;* tandis que le meurtre d'un ingénu antrustion était taxé à 600 sous. La composition de celui-ci pouvait s'élever à 1,800 sous, lorsque le cadavre avait disparu ; tandis qu'en pareil cas la composition du

(1) *Lex salica*, tit. XLI, §§ 1, 6 et 7.

(2) On nommait *antrustions* les hommes qui, suivant les termes de la loi salique (tit. XLIII, § 4, XLIV, § 2, et XLVI, § 2), étaient *in truste regali,* c'est-à-dire qui, s'étant dévoués personnellement au roi, avaient été reçus dans son patronage. *Conviva regis* n'est qu'une traduction, adoptée par les Romains, du mot barbare *antrustion*.

conviva regis non ingénu n'était fixée qu'à 900 sous (1).

Les Franks libres constituaient seuls le corps politique, la nation. En eux résidait la souveraineté, qu'ils exerçaient tantôt en participant aux délibérations nationales, où se faisaient les lois, tantôt en assistant aux *mâls*, où se rendait la justice. Seuls ils formaient l'armée, seuls aussi ils exerçaient la puissance publique comme magistrats, comme fonctionnaires. Tout ingénu était assujetti au service militaire ; habituellement il se choisissait un chef auquel il se recommandait et dont il devenait le fidèle compagnon d'armes. Les rois aussi, comme les autres chefs, prenaient sous leur patronage des guerriers qui se dévouaient à leur personne : tels furent les premiers antrustions. Mais cet usage fournit aux Romains l'occasion de s'insinuer parmi les Franks ; les convives du roi se mirent en concurrence avec les antrustions, et peu à peu l'on vit les guerriers franks faire place aux prêtres et aux courtisans romains.

Ceux-ci apportèrent l'esprit de leur race, et ils s'efforcèrent d'autant plus de développer le principe d'autorité qu'ils se virent en mesure de prendre part à l'exercice du pouvoir. Les rois, par leurs suggestions et leurs conseils, usurpèrent d'abord la collation des offices : ce qui leur permit d'élever des hommes de

(1) *Lex salica*, tit. XLIII, § 4 ; *Recapitulatio*, § 30 ; *Lex salica*, tit. XLIII, § 5 ; *Capita extravagantia*, tit. XVII, § 2 ; *Recapitulatio*, § 33.

toutes races aux fonctions de duc, de comte, de grafion ou de sagibaron. Ils s'arrogèrent ensuite le droit essentiellement romain de conférer des bénéfices. Ce fut armé de ces deux institutions que l'élément romain commença contre l'élément germanique cette lutte qui dure encore et dont la longue histoire est celle de l'Europe depuis l'introduction du christianisme parmi les populations tudesques.

Nous avons déjà vu que, dans le système des Romains asiatiques, la terre appartenait à l'État, et que l'*ager publicus* se distribuait à titre d'occupation entre ceux qui gouvernaient l'État; nous avons vu que toutes les terres conquises étaient considérées comme *ager publicus;* que Rome en disposait, soit en faveur des consuls, des généraux d'armée, soit en faveur des colons qu'elle y établissait. Ces concessions furent appelées *beneficia* depuis l'époque d'Alexandre Sévère (1) ; on les inscrivait dans un registre particulier qui était le *livre des bénéfices* (2). Quand les Wisigoths et les Bourguignons obtinrent des capitulations dans la Gaule méridionale, ils y occupèrent, en vertu du droit romain, les deux tiers des terres qui étaient possédées par les sénateurs et les décurions (3). De petits propriétaires, il n'y en avait point dans l'empire. Les familles sénatoriales possédaient des terres im-

(1) Lampr., *in Alex. Sever.*
(2) Hyginus, *De limitibus constituend.*
(3) Marii, *Chron.*, ad ann. 456.

menses exploitées par des milliers d'esclaves ou par des colons partiaires. Le fisc, le domaine impérial, les villes, les établissements publics étaient en possession de presque toutes les terres affermées aux citoyens libres. Enfin l'Église avait des domaines considérables; beaucoup de diocèses en possédaient dans diverses provinces; l'Église de Rome en avait dans toutes les parties de l'empire. Le patrimoine des églises resta intact; mais les barbares prirent, avec les deux tiers des terres sénatoriales, un tiers des esclaves (1). Les domaines du fisc furent distribués en bénéfices.

Les Franks, au contraire, s'établirent dans la Gaule sous l'empire de leur législation propre. La portion de terre qui fut adjugée à chacun d'eux devint sa propriété, *terra salica,* et fit partie de son *alleu.* Il n'y a aucune trace de bénéfice dans la loi salique; les récompenses que les rois donnaient à leurs antrustions y sont appelées *munera regia,* ce qui exclut toute idée de tenure féodale. Ce genre de possession ne fut connu des Franks qu'au seixième siècle, et l'usage s'en introduisit par l'Église. C'est dans le style de l'Église qu'on trouve la première mention de bénéfices. Les Romains multiplièrent les établissements religieux, précisément parce qu'ils y virent un moyen d'accaparer les domaines

(1) *Lex Wisig.*, X, 1, § 8, 9, 14. 16; X, 2, § 1. — *Lex Burg.*, 54, §§ 1 et 3; 55, 1 et 57. — *Voyez,* pour ce qui concerne les Lombards, Paul Diac. II, 32.

du fisc. Ils déployèrent à cet égard une telle avidité que déjà Chlovis se montrait fatigué de leurs exigences. « Saint Martin, dit-il, sert bien ses amis, mais il fait payer cher ses services (1). » En effet, la basilique de ce nom avait eu la plus grande part aux libéralités du prince converti, lorsque, après la bataille de Tolbiac, il était allé à Tours remercier le ciel en présence du tombeau de saint Martin.

Toutefois Chlovis aurait pu en dire autant de tous les saints vivants qui l'aidèrent à étendre sa domination : car il n'est pas une circonstance de sa vie qui n'ait servi de prétexte à quelque donation. Dans son expédition contre les Wisigoths, un pauvre ermite, saint Dié, qui vivait dans une cabane couverte de feuillage et qui avait fait vœu de pauvreté, reçut de lui vingt-six livres d'or et une vaste étendue de terrain autour de son ermitage (2). Le roi donna à saint Maixent un domaine fiscal appelé Milon, et combla son monastère de présents (3). Il contraignit saint Germerius, évêque de Toulouse, à accepter une vaste concession de terres, plus des dons considérables en argent monnayé, en vases d'or, en ornements tissus d'or et de soie (4). Il fournit à l'Irlandais Fridolin tout l'argent nécessaire pour réparer la basilique de Saint-Hilaire à Poitiers, et lui fit donation de l'île sur le

(1) *Gesta reg. franc.*, c. 17.
(2) *Vita sancti Deodati abbatis,* ap. Bolland., 24 avril.
(3) *Vita sancti Maxentii.*
(4) *Vita sancti Germerii,* ap. Bolland., 16 mai.

Rhin où fut bâtie l'abbaye de Seckingen et plus tard la ville de ce nom ([1]). Pour obtenir une dent de saint Regulus, il donna une châsse d'or et fit construire, pour loger la châsse, une magnifique église, à laquelle il donna des vases et des ornements de la plus grande richesse et un domaine sur les bords de la Marne ([2]). En un mot, les donations de Chlovis aux églises furent si nombreuses, que le concile d'Orléans en fit l'objet d'un canon spécial ([3]), et toutes ces donations étaient prises sur les immenses possessions du fisc et du domaine impérial.

Les Romains continuèrent, sous les successeurs de Chlovis, à mettre tout en œuvre pour accumuler des richesses territoriales. L'histoire de leurs spoliations serait longue, plus longue encore l'histoire des fourberies pieuses à l'aide desquelles ils enrichirent leurs églises. C'était l'antique système de l'Orient de fonder des maisons colossales au milieu de populations pauvres, nourries par l'aumône. Plus les masses étaient abruties par la misère, plus l'Église, qui était opulente, avait d'influence. De grands bâtiments étaient joints à toutes les cathédrales, de vastes cloîtres où demeuraient avec l'évêque tous les clercs attachés à sa personne et à son service, où s'ouvraient des asiles

([1]) *Vita sancti Fridolini*, ap. Bolland., 6 mars.

([2]) *Vita sancti Reguli*, ap. Bolland., 30 mars.

([3]) *De oblationibus vel agris quos dominus noster rex ecclesiis suo munere conferre dignatus est.*

pour les proscrits et les criminels, où l'on nourrissait les indigents, les veuves, les orphelins inscrits sur les matricules de l'Église. Des magasins renfermés dans la même enceinte et remplis au moyen des revenus en nature que produisaient les biens ecclésiastiques, fournissaient à la nourriture de toute cette population parasite. Il en fut de même des monastères : « Une abbaye, dit Chateaubriand, n'était autre chose que la demeure d'un riche patricien romain, avec les diverses classes d'esclaves et d'ouvriers attachés au service de la propriété et du propriétaire, avec les villes et les villages de leur dépendance. L'abbaye de Saint-Riquier possédait la ville de ce nom, treize autres villes, trente villages, un nombre infini de métairies. Les offrandes en argent, faites au tombeau de saint Riquier, s'élevaient seules, par an, à près de deux millions de notre monnaie. Le monastère de Saint-Martin, d'Autun, moins riche, possédait cependant, sous les Mérovingiens, cent mille manses (¹). »

Ceux des Romains qui n'étaient pas dans l'Église, inspirés du même esprit, profitèrent également de la faveur des princes pour se faire donner des bénéfices. Les premiers bénéfices laïcs furent donnés à des courtisans de profession, des convives du roi, aux gouverneurs des provinces, ducs et comtes, parmi lesquels se trouvaient des affranchis et dont un grand nombre étaient d'origine gallo-romaine. Cependant l'exemple

(¹) *Études historiques*, III, 271.

ne fut pas perdu pour les antrustions franks. Eux aussi voulurent avoir des bénéfices, et ils en obtinrent, parce qu'on avait besoin de leur bras, de leur épée. Il vint même un temps où une lutte, produite par la concurrence, s'engagea entre les évêques et les leudes, au sujet de ces concessions de terres. On vit alors des églises et des abbayes possédées à titre de bénéfice par des laïcs, qui ne voulaient pas même en réparer les toits. Il fallut qu'on leur en fît une obligation dans le capitulaire de Metz de l'an 746, et dans les conciles d'Arles et de Mayence de l'an 813 (1). A dater de Charles Martel on commença à restituer ces biens aux églises, et enfin, après la victoire de Clotaire II sur les Ostrasiens, il se fit, sous le titre de *constitution générale,* une sorte de traité par lequel les deux aristocraties, ecclésiastique et laïque, se faisaient restituer les biens dont elles se prétendaient dépouillées, et s'affranchissaient des tributs établis depuis Chilpéric.

Ce fut ainsi que la terre féodale, qui n'était autre chose que l'*occupatio* des Romains, prit place à côté de la terre allodiale, qui était la propriété germanique, la propriété telle qu'elle existe dans la société moderne. Dire comme insensiblement les petits alleux disparurent pour se fondre dans les grands domaines féodaux, serait faire l'histoire du moyen âge. Qu'on

(1) Raepsaet. *Analyse de l'origine et des progrès des droits des Belges et des Gaulois,* l. III, ch. 16.

me permette de laisser à d'autres le soin d'accomplir cette tâche ! J'ai montré la voie, j'ai indiqué le point de vue auquel il faut se placer pour découvrir la vérité. Qu'on poursuive de ce point de vue l'examen des faits historiques, et l'on verra que la liberté est inhérente à la propriété ; que la cause de l'une fut de tous temps la cause de l'autre ; que le despotisme, au contraire, a pris sa source dans le principe oriental qui veut que la terre appartienne à l'État. Quand l'État est propriétaire du sol, la souveraineté est aux mains de ceux qui l'administrent ; quand la terre est partagée entre tous les hommes qui composent la nation, c'est la nation qui est souveraine.

Si l'introduction du système des bénéfices parmi les Franks ne produisit pas immédiatement une monarchie absolue, c'est au caractère de la race qu'il faut l'attribuer, à l'esprit d'indépendance qui animait les bénéficiers d'origine tudesque. Au lieu de se soumettre humblement, comme auraient fait des Celtes ou des Slaves, à la volonté d'un chef unique, dispensateur de tous biens, chacun des Franks qui possédaient une certaine étendue de territoire, devint un petit despote dans ses domaines. Il rendait néanmoins hommage au roi, il payait de sa personne pour le défendre, au jour du danger, parce que la féauté était dans les mœurs germaniques ; mais il voulait être libre chez lui, et l'influence romaine agissant, il y était non-seulement libre, mais encore maître. Nul doute que, sans cet esprit d'indépendance qui soutint l'aristocratie

féodale, tous les peuples qui acceptèrent le christianisme seraient tombés immédiatement sous le joug d'un monarque absolu, du chef du sacerdoce catholique. Le pape serait devenu empereur, comme César ou Constantin.

Cependant le principe d'autorité, pour être partagé, disséminé entre les seigneurs féodaux, l'Église et le roi, n'en devint pas moins prédominant, et la liberté disparut, à la honte des races tudesques, sous l'influence de races subalternes. Mais on doit reconnaître, pour être juste, qu'il y eut, sous ce rapport, une grande différence entre les pays habités exclusivement par des Teutons pure race, et ceux où il se trouvaient mêlés à l'élément romain. En Belgique, par exemple, surtout en Flandre, l'allodialité se maintint en présence de la féodalité beaucoup plus longtemps qu'en France. Grand nombre de documents du XIIIe siècle constatent que beaucoup de petits domaines, dans nos provinces, étaient encore, à cette époque, de francs alleux [1]. Niebuhr se flatte d'être né dans un pays, chez les Dithmarsen, où il n'y eut jamais de serfs. Le principe germanique paraît s'être refugié dans cette petite population, qui resta libre au milieu de grands États, jusqu'au XVIIe siècle.

Partout ailleurs le principe romain, le principe de

[1] *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, etc.*, par M. le baron de Reiffenberg, p. 148, 160, 183, 200, 220, etc.

l'Orient finit par l'emporter. Quand l'exploitation de l'homme par l'homme fut admise comme base de l'ordre social; quand la souveraineté, jadis exercée par la nation dans ses assemblées générales, fut exclusivement conférée à l'aristocratie, ecclésiastique et laïque, il fallut bien, pour maintenir cette organisation, naturelle aux races venues d'Asie, mais antipathique à la race tudesque, il fallut bien empêcher les instincts de cette race de se développer, comprimer ses facultés intellectuelles, étouffer tout germe de la liberté et de science. Ce fut la grande occupation de l'Église romaine de quatorze cents ans.

Malheureusement pour l'Église, le développement intellectuel de la race tudesque suit une de ces lois de la nature contre lesquelles tous les obstacles humains sont impuissants. L'œuvre de l'émancipation de l'esprit s'opéra progressivement et malgré tous les obstacles. Sous ce rapport encore, la différence fut grande entre les populations de race tudesque pure et les populations de races mêlées. Tandis qu'en France le despotisme de Louis XIV sur la pensée ensanglantait le pays et le dépeuplait, l'Angleterre, la Hollande, la Suisse et l'Allemagne se couvraient d'universités, où la raison tenait école de philosophie. La Belgique seule resta en arrière pendant quelque temps, et ce fut à l'influence méridionale qu'elle dut cette infériorité; ce fut à la domination espagnole et, après les Espagnols, à la domination de l'Église, solidement établie par eux.

CONCLUSION.

Ce livre n'est point fait pour le vulgaire. C'est une œuvre d'examen et de méditation qu'il serait déplorable de voir tomber dans le domaine des intelligences incultes ou défectueuses. C'est pourquoi l'édition en est restreinte à un très-petit nombre d'exemplaires.

Il y a dans la société moderne deux classes d'hommes, qui exigent deux modes de traitement à peu près contraires.

Les uns, chez lesquels le sens moral a été développé par l'éducation, doivent être tenus au courant de toutes les notions acquises à l'humanité. Leur mission sur la terre étant de participer aux progrès de l'esprit humain, il est nécessaire avant tout, qu'ils

connaissent les causes qui ont entravé sa marche et celles qui peuvent l'accélérer.

Les autres qui ne trouvent pas dans leur individualité, dans le respect d'eux-mêmes, des motifs suffisants d'être honnêtes, ont besoin de croire aux choses surnaturelles. Il faut des récompenses et des peines imaginaires, éternelles, pour les maintenir dans les voies du bien et du juste.

Ce n'est pas pour ceux-ci que j'ai écrit : personne plus que moi ne comprend combien il serait dangereux de détruire leurs croyances.

Mieux vaut tenir compte de l'imperfection des races humaines que de les soumettre à un régime qui trouble leur économie.

Les philosophes du dix-huitième siècle n'avaient point de ces ménagements, et ils faisaient bien, parce qu'à cette époque il s'agissait d'abattre une puissance. L'Église disposant du pouvoir temporel, les armes n'étaient pas égales ; la lutte pouvait, à son gré, devenir impossible ; il fallait donc nécessairement détruire, à défaut de pouvoir corriger.

Mais les temps ne sont plus les mêmes : peu à peu l'Église rentre forcément dans le cercle de ses attributions. Nos prêtres sont nationaux, ils ont les qualités de leur race. Quand ils n'iront plus chercher leurs

inspirations en France et en Italie, quand ils se seront affranchis du lien des congrégations, ils s'abstiendront de toutes intrigues qui avilissent le sacerdoce.

Ils seront utiles alors, pour enseigner la morale religieuse aux hommes qui ne sont pas susceptibles d'en avoir une autre. Les gens instruits se garderont bien de porter atteinte à leur influence. Ils se diront à l'oreille l'histoire du passé, et se contenteront d'en conserver le dépôt, pour s'en servir au besoin.

Revenons maintenant à notre point de départ, et voyons quelles sont les notions acquises relativement à l'histoire des races humaines d'Europe.

Le globe terrestre n'a pas toujours existé ; il est le produit d'une action inconnue des forces de la nature. Tout ce qui est à la surface du globe a été formé successivement par une opération chimique également inconnue.

Dans le règne animal, le genre humain fut produit un des derniers, et certaines espèces, certaines races ont été formées postérieurement à d'autres.

Les races les moins anciennes sont nécessairement les plus parfaites, à moins qu'elles ne soient nées sous une influence climatérique extraordinairement défavorable.

Les races humaines qui existaient avant l'époque

diluvienne doivent être inférieures à celles qui ont été formées après cette époque, les grandes révolutions de la surface du globe ayant toujours eu pour résultat de purifier l'atmosphère.

L'Europe ne fut habitable par des hommes qu'après l'époque diluvienne ; donc si des races humaines y ont été formées, il est naturel que ces races aient un degré de perfection organique supérieur à celui des races qui habitent les autres parties du globe.

Dans l'antiquité il y eut en Grèce et en Italie une race humaine fort remarquable, dont l'origine était inconnue et qu'aucun souvenir, aucune tradition ne rattachait au séjour de l'Asie. Tout porte à croire que la race pélasgique était aborigène d'Europe.

Depuis la conquête des Gaules par les Romains, on connaît en Europe une autre race non moins remarquable et qui se distingue de toutes celles qui l'entourent, autant par des caractères physiques matériellement constatés, que par la supériorité de son organisation intellectuelle.

La race tudesque a été formée en Europe, rien n'autorise à en douter.

L'origine asiatique des Slaves, des Scythes et des Celtes appartient à l'ordre des faits historiques incontestés. C'est vainement, au contraire, que tant d'histo-

riens se sont évertués à chercher le berceau des Teutons en Asie ou dans l'Inde.

La vieille fable d'une race indo-germanique est aujourd'hui abandonnée; mais plusieurs écrivains modernes prétendent que les Teutons sont descendus des Cimmériens ou des Scythes : ce qui est encore plus absurde.

Les Scythes sont les Finnois de notre temps; les Cimmériens sont les Tartares.

On sait aujourd'hui qu'il y a entre le crâne de chacune de ces deux races et celui de la race tudesque des différences de conformation qui excluent toute affinité, toute parenté. Sous le rapport des instincts et des facultés intellectuelles les dissemblances ne sont pas moins grandes.

On peut donc accepter comme notions certaines : 1° que la race tudesque ou scandinave est autochthone; 2° qu'elle a été formée postérieurement aux races asiatiques répandues en Europe; 3° qu'elle est supérieure à toutes les races de cette origine.

Cette supériorité est manifeste dans l'ordre social fondé par les peuples germaniques, dans leur civilisation si différente de la civilisation orientale de l'antiquité, dans les inventions et les sciences, dont le développement a brisé tous les obstacles et a fini par

faire triompher le grand principe de la liberté humaine.

La race à laquelle appartient l'invention de l'imprimerie est certainement la première des races humaines connues. La tendance de son esprit est caractérisée par la nature même de cette invention.

En effet, l'imprimerie n'est un besoin que pour les peuples qui se livrent aux sciences d'observation, afin de constater et de répandre toutes les notions successivement acquises.

La science, dans l'esprit de l'Orient, c'est le produit de l'inspiration : science sainte, divine et qu'il est interdit d'examiner, sous peine de se brouiller avec le ciel et ses préposés sur la terre. Pour cette science un seul livre suffit, la Bible ou le Koran.

Chez les Européens, au contraire, la science est essentiellement humaine. Elle s'acquiert péniblement, en remontant d'un fait connu à un fait inconnu. Il faut que chacun de ses pas soit constaté et porté à la connaissance de tous ceux qui s'intéressent à sa marche, afin que chacun puisse aviser aux moyens de lui faire faire un pas de plus.

Cependant le principe oriental a dominé en Europe pendant quatorze siècles. Son influence n'est pas encore anéantie.

Depuis longtemps une lutte s'est engagée entre l'esprit de l'Orient et l'esprit de l'Europe. L'expression la plus élevée de cette lutte se trouve sur le terrain de la philosophie allemande.

On a pensé que le rationalisme était issu de la réforme et que son développement avait été favorisé successivement par tous les systèmes philosophiques, depuis le piétisme jusqu'au gnosticisme ([1]).

C'est une erreur, provenant de ce qu'on a pris l'effet pour la cause.

Le rationalisme est la religion naturelle, instinctive de la race tudesque. La réforme et tous les systèmes philosophiques subséquents n'ont été que des émanations imparfaites d'un sentiment identique.

Luther admettait, il est vrai, l'idée orientale de la révélation et de l'inspiration ; mais il obéissait sans le savoir à l'idée européenne de l'examen.

Il voulait faire prévaloir l'autorité de l'Écriture sur l'autorité de l'Église : c'était convier tous les chrétiens à étudier l'Écriture. Aussi peut-on dire que ce grand réformateur provoqua un esprit d'études et de liberté de pensée dont les siècles suivants ont recueilli les fruits.

([1]) *Histoire critique du rationalisme en Allemagne*, par Amand Saintes. Paris, 1841.

Spener, Wolf, Edelmann, Bahrdt, Basedow, etc., ont également obéi, sans s'en rendre compte, à un besoin instinctif de chercher par l'examen des solutions que leur esprit se refusait à accepter de la révélation.

Tout ce qu'il y a de vague, d'obscur dans les philosophies allemandes de notre époque provient de la difficulté de concilier le respect héréditaire du principe oriental avec l'instinct de race qui porte à la négation de ce principe.

Les Allemands ont voulu fonder la religion sur la raison humaine. On conçoit qu'il faille bien des efforts pour remonter aussi haut par la méthode du connu à l'inconnu.

Quoi qu'il en soit des formules inventées pour arriver à ce but, le rationalisme part de ce principe que la foi religieuse doit se puiser ou dans la science, ou dans l'homme, ou dans le monde, indépendamment de la parole divine, qui prétend ne faire arriver à la vraie foi que par l'obéissance.

C'est sur ce principe qu'est fondée aujourd'hui la religion nationale de l'Allemagne : car dans ce pays, on retrouve le rationalisme partout et sous toutes les formes ; tandis que le supernaturalisme n'y est plus guère enseigné qu'à Berlin, à Tubinge et à Bonn.

Dans l'ordre des faits politiques, le même antagonisme des deux principes a produit une lutte analogue.

Nous avons montré la société germanique au moment où elle se mit en contact avec l'élément romain. Il n'entre pas dans notre plan de faire l'histoire de la lutte qui s'engagea dès lors et qui s'est prolongée jusque dans les temps modernes ; mais nous voulons dire quelques mots de ses résultats définitifs.

La liberté humaine longtemps comprimée est enfin sortie triomphante de ce long combat contre le despotisme. L'élément germanique, après tant de siècles d'oppression, est enfin parvenu à se dégager de l'élément romain ou plutôt à l'absorber.

Cependant le mélange de ces deux éléments est encore aujourd'hui une cause d'indécision et de troubles, dont les effets se font sentir d'autant plus vivement, dans chaque localité, que le sang tudesque y est moins pur.

La France, sous ce rapport, présente un spectacle intéressant. L'influence de la race celtique y est évidente ; il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur la dernière révolution de Paris.

Des esprits inspirés, imbus d'une science imaginaire révélée par Fourrier, s'étaient accoutumés à médire

de l'ordre social. Toutes les misères humaines, ils les attribuaient à une mauvaise organisation de la société.

Un socialisme mystique, et dont eux seuls possédaient l'intelligence, était la panacée qu'ils promettaient à la pauvre humanité, quand elle voudrait bien leur confier sa guérison.

Cependant le ressort de la liberté vint à se détendre après une assez forte compression, et la secousse qu'il occasionna fut suivie d'un de ces chaos qu'on appelle révolutions.

L'occasion était belle pour les docteurs du socialisme, plus belle pour les malheureux, fatigués de souffrir et qui attendaient d'une réorganisation sociale la fin de leurs maux.

« Faites-nous, s'écrièrent-ils, une société dont tous les membres soient également heureux. Puisque vous connaissez la cause du mal, hâtez-vous d'appliquer le remède. »

Alors les docteurs s'imaginèrent que, pour rendre bon un ordre social mauvais, il suffisait de le retourner.

Et ils se mirent en devoir de placer par-dessus ce qui jusque-là avait été dessous.

Et ils installèrent la classe infime dans le château des Tuileries ; et ils lui dirent qu'elle seule était digne

de régner, qu'elle seule était capable de donner de bonnes lois à la France.

« Peuple sublime, héroïque, magnagnime! peuple de souverains! s'écria le poëte Lamartine; peuple intelligent, peuple qui possède toutes les vertus et toutes les sciences! »

Et ils convoquèrent ce peuple au Luxembourg, et ils le firent asseoir dans les fauteuils des pairs; et ils l'adulèrent, et ils l'encensèrent, et ils lui demandèrent la permission de s'appeler *ses amis*.

« Tout le monde, en France, fait sa cour, a dit Paul-Louis Courier; c'est le génie de la nation. L'Anglais navigue, l'Arabe pille, le Grec se bat pour être libre, le Français fait la révérence et sert ou veut servir; il mourra s'il ne sert. »

Malheureusement le peuple de Paris prit au sérieux les adulations des courtisans qui voulaient le servir ou mourir. Semblable aux grands de la terre, il but à longs traits la coupe de la flatterie. Il s'enivra, il se crut doué de tous les mérites, de toutes les qualités dont on le gratifiait.

Mais quel dut être son désappointement, lorsque, peu de jours après avoir été placé sur le trône, il se vit chasser des Tuileries! Dans sa dignité naïve, il voulait sortir avec armes, bagages *et butin;* son

indignation fut grande, quand il entendit suspecter sa vertu et qu'on lui fouilla les poches.

C'était peu cependant : le suffrage universel, proclamé en son honneur, lui réservait de bien plus cruelles humiliations.

On lui avait promis le pouvoir législatif et vingt-cinq francs par jour. Un de ses ministres avait écrit aux corps savants : faites-vous représenter par des ignorants ; seuls ils sont propres à constituer l'ordre social nouveau.

Mais voilà que la France, si patiente jusque-là, veut mettre un terme aux expériences socialistes. Elle envoie à l'assemblée constituante des hommes qui ne croient pas à la supériorité de la bêtise.

On commence alors à faire sentir à ce peuple si crédule, si vaniteux et tant adulé, qu'il a été pris pour dupe par quelques intrigants. On le relègue d'abord dans des ateliers nationaux, et puis on le chasse de ces ateliers ; on lui ôte jusqu'au pain auquel est réduite sa souveraineté ; on le jette enfin dans la rue, sans travail, sans moyens d'existence.

Le peuple s'irrite ; il prend les armes ; il veut reconquérir par la violence cette position à laquelle on ne semble l'avoir appelé que pour le précipiter de plus haut. Une lutte terrible s'engage. Il ne s'agit de

rien moins que de faire faire la bascule à la société.

Ceux qui ne veulent pas de cet ordre social renversé doivent recourir à la force militaire. La France se voit dans la nécessité de confier le pouvoir aux mains d'un soldat.

Depuis lors, quel que soit le chef de l'État, c'est sur l'armée que repose l'ordre social ancien, non renversé.

Si cette tragi-comédie avait été le résultat d'un accident, on aurait tort d'en tirer des conséquences sérieuses. Mais il n'en est pas ainsi : les causes sont beaucoup plus profondes que ne le croyait Lamartine lorsqu'il énonça cette énorme niaiserie politique : « La France s'ennuie ! »

Il y a dans ce pays une cause réelle et permanente de malaise. La classe ouvrière y est littéralement tyrannisée. Combien n'avons-nous pas vu de procès correctionnels, criminels même, occasionnés par les mauvais traitements que certains maîtres faisaient subir à de jeunes apprentis? Il en est de même à Paris dans toutes les classes de travailleurs : les employés, les garçons de magasin surtout sont des esclaves. Lyon est dans le même cas : il n'y a pas d'exemple en Europe d'une situation pareille à celle des ouvriers de Lyon.

Les paysans, les fermiers ne sont pas plus heureux. La plupart des propriétaires sont d'une exigence extrême ; ils voudraient recueillir tout le produit de la terre, et ne laisser à ceux qui la cultivent que la fatigue et la faim.

Cela tient au caractère, aux mœurs de la nation. La fraternité est dans la constitution française, mais elle manque dans le cœur des hommes.

Telle est la cause de ce besoin de changement, de cette inquiétude incessante qui appelle un messie; et comme les messies n'ont jamais manqué aux hommes, on voit apparaître alternativement des Père Enfantin, des Fourrier, des Proudhon, des Pierre Leroux.

Une population aveugle, ignorante, croyante par sa nature, suit tous ces prophètes : car la France est le pays des croyants, pays où l'on prend un poëte pour un homme d'État, où l'on veut transformer un chansonnier en législateur; pays où l'on voit des hommes de la trempe de Barbès se dévouer pour une croyance ridicule.

Rien n'est plus contraire à l'esprit de la race germanique que cette crédulité, cette foi aux sciences inspirées. On ne peut donc attribuer l'esprit français, les désordres dans lesquels ce peuple paraît se com-

plaire, la légèreté des résolutions de son gouvernement, qui protége tantôt les Jacobins, tantôt le pape, qu'à l'influence de la race celtique.

Une influence analogue se fait sentir parmi les populations germaniques mêlées de race slavonne. Jamais les Slaves n'ont su constituer seuls un état durable ; il leur faut des maîtres d'une autre race pour les guider.

Ceux qui se répandirent dans l'Europe occidentale et méridionale, après la chute de l'empire romain, y avaient fondé des royaumes ; mais qu'en est-il resté ? Où sont, en France, en Espagne, en Italie, les traces du royaume des Bourguignons, du royaume des Wisigoths, du royaume des Ostrogoths, du royaume des Lombards ?

Tout a disparu, comme par enchantement, dans un temps très-court. On ne peut attribuer cet effet qu'à l'infériorité des races nomades, relativement aux races qui ont l'instinct de la fixité.

Celles-ci se sont élevées lentement, progressivement au plus haut degré de liberté et de civilisation, tandis qu'aujourd'hui même les autres, représentées en Europe par les Slaves, les Tschudes, les Tschèkes et les Magyares, en sont encore à peu près où elles étaient le jour où elles furent obligées de s'arrêter.

L'ordre social n'est possible parmi ces peuples, que

pour autant qu'il soit imposé et maintenu par la force.

L'effet de ces dispositions se fait remarquer dans le midi de l'Allemagne, où les races sont mélangées, et où la vieille influence romaine n'est pas entièrement détruite.

Il y a plus près du catholicisme de l'Autriche et de la Bavière au communisme, qu'il n'y a du rationalisme protestant à la république. Les premiers actes de l'assemblée de Francfort, où le rationalisme était en majorité, en sont une preuve évidente.

Sortie d'un mouvement révolutionnaire, cette assemblée n'aurait fait qu'accomplir sa mission, si elle en avait poussé les conséquences jusqu'au bout; si elle avait renversé toutes ces familles princières qui semblent chercher un appui dans l'élément slavon. Sa position était celle de la constituante de 1789. Elle avait à substituer un principe à un autre, et cela n'était guère possible sans révolution.

Mais l'assemblée de Francfort savait que le principe n'est pas dans la forme, que la liberté n'est pas dans la république; et un juste sentiment de défiance l'empêchait de s'engager partout où la forme républicaine se produisait, notamment dans l'affaire de Vienne.

Elle a mieux aimé sacrifier les Allemands plus ou

moins métis de l'Autriche, que de se laisser entraîner dans un mouvement qui n'eût pas été exclusivement germanique.

S'il avait été possible de compter sur la prédominance du sang germanique, aussi bien en France qu'en Autriche, la politique des peuples de cette race était toute tracée. Il fallait briser tous les obstacles, réunir l'Autriche allemande à l'empire et empêcher les Croates de rentrer en Italie, lorsqu'ils en avaient été chassés.

L'intervention de l'Allemagne à Vienne et l'intervention de la France en Lombardie étaient deux faits capitaux, commandés par la politique de race.

Si ces faits ne se sont pas accomplis, c'est à la corruption du sang germanique, dans le midi de l'Allemagne, qu'il faut l'attribuer, à l'indécision, au vague des esprits, qui en est une conséquence, et peut-être aussi au défaut d'intelligence de la situation des races humaines en Europe.

Les peuples occidentaux semblent n'avoir pas compris que la civilisation européenne est menacée au nord et à l'est par les races asiatiques, et qu'en permettant à ces races de se répandre en Italie, on l'entoure d'un élément plus dangereux encore par les tendances de son esprit et de ses instincts que par la force de ses armes.

En effet, les races slavonnes, depuis Constantin et Théodose, ont servi partout d'instrument au principe d'autorité ; elles exercent aujourd'hui même une funeste influence sur certains gouvernements de l'Allemagne, et la France a déjà trop de prédisposition à chercher son salut hors du principe de liberté, pour qu'on l'expose bénévolement à un pareil contact.

Il est possible aussi que ces considérations n'aient pas échappé aux hommes qui dirigent la politique de l'Europe, et peut-être quelques-uns y ont-ils vu un motif de favoriser, en haine de la liberté, l'expansion des races asiatiques.

Si un pareil fait pouvait être constaté, ce serait un crime contre l'humanité tout entière : car le triomphe du principe d'autorité, par l'immixtion de l'élément asiatique dans la société moderne, doit nécessairement avoir pour résultat de faire rétrograder la civilisation.

Ce n'est pas seulement de l'autorité temporelle que j'entends parler, comme dangereuse pour la civilisation ; mais encore et surtout de l'autorité spirituelle, de celle qui s'impose aux idées, aux intelligences, et qui arrête le mouvement de l'esprit humain.

C'est par opposition à cette double expression du même principe, et comme moyen de civilisation, que

je forme des vœux pour que le principe de liberté ne soit pas tué en France par les excès, les extravagances de ceux qui s'en proclament les plus chauds partisans.

Il s'agit de savoir si, au jour du combat entre la civilisation et la barbarie, entre les races européennes et les races asiatiques, la France cédera à l'impulsion du sang gaulois, ou si elle obéira à la prédominance du sang tudesque.

Il s'agit également de savoir si l'Autriche allemande, si la Bavière, si les États où domine le catholicisme n'hésiteront pas à se lever contre les Asiatiques, parmi lesquels se trouvera l'élément romain avec le pape.

Ce grand combat est un événement infaillible et auquel il serait prudent de se préparer.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

CHAPITRE IV.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.

CHAPITRE VII.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE IX.

CHAPITRE X.

CHAPITRE XI.

CHAPITRE XII.

CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIV.

CHAPITRE XV.

CHAPITRE XVI.

CHAPITRE XVII.

CHAPITRE XVIII.

ERRATUM.

Page 207, ligne avant-dernière :

Au lieu de : *autogonisme,* lisez *antagonisme.*

